

3 2044 010 756 807

www.libtool.com.cn

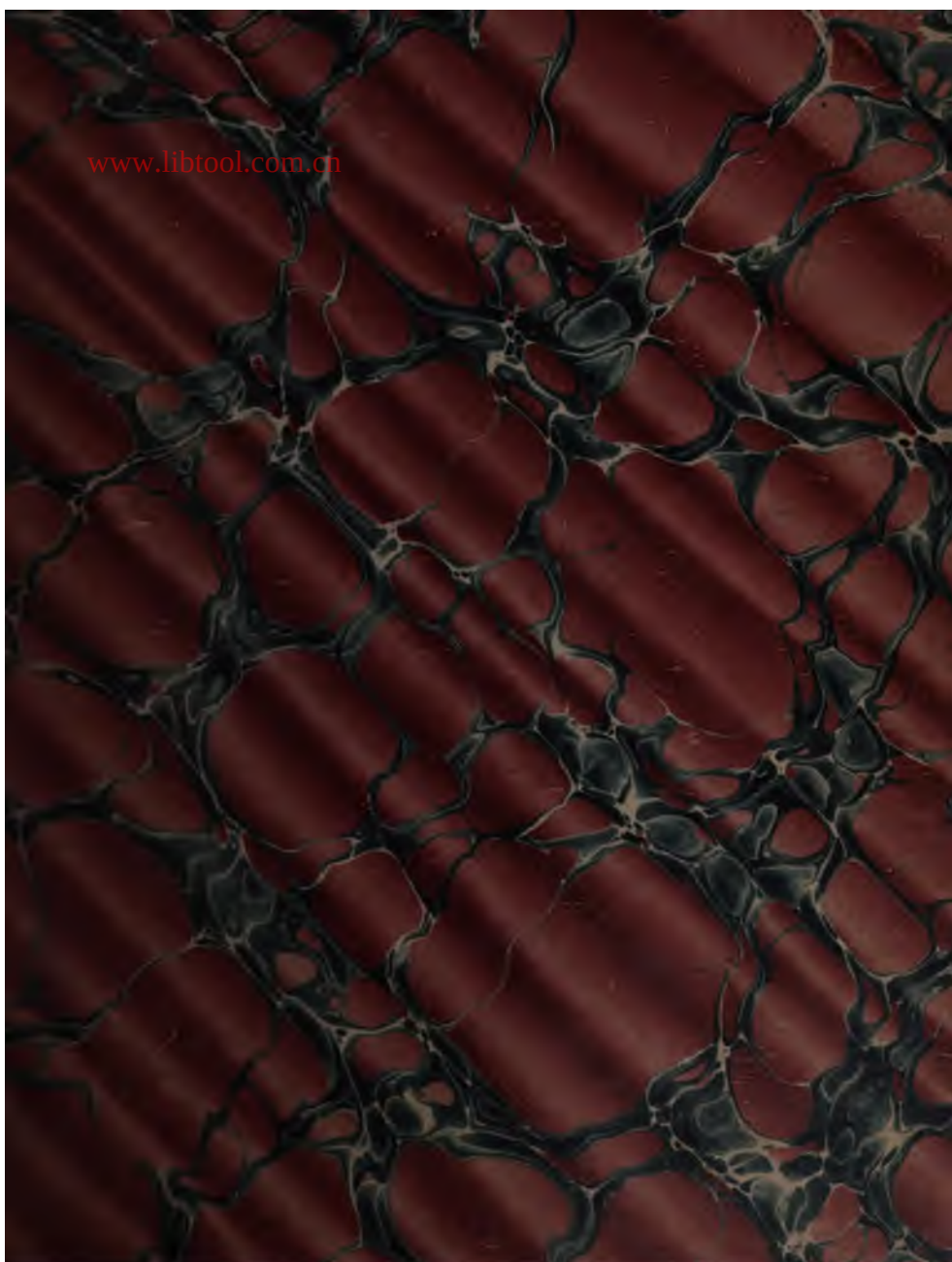
Fr 65.25,
1.2



BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)

8 Feb., 1878

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

JOURNAL ET MÉMOIRES
DU MARQUIS
D'ARGENSON

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}
Rue de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

www.libtool.com.cn

JOURNAL ET MÉMOIRES
DU MARQUIS
D'ARGENSON

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE

POUR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR E. J. B. RATHERY

TOME QUATRIÈME



À PARIS

CHEZ M^{ME} V^e JULES RENOUARD
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6
M. DCCC. LXII

www.libtool.com.cn



EXTRAIT DU RÈGLEMENT.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un Commissaire responsable, chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'Éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

Aucun ouvrage ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du Commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

*Le Commissaire responsable soussigné déclare que
l'Édition du JOURNAL ET DES MÉMOIRES DU MARQUIS D'AR-
GENSON, préparée par M. E. J. B. RATHERY, lui a paru
digne d'être publiée par la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE
FRANCE.*

Fait à Paris, le 1^{er} avril 1862.

Signé CHÉRUÉL.

Certifié,

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

J. DESNOYERS.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^o
Rue de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 31

~~4585, 5~~
Fr 65.25.1.2

www.libtool.com.cn

1878, Feb. 2
Minot fund.

www.libtool.com.cn

JOURNAL ET MÉMOIRES
DU MARQUIS
D'ARGENSON.

1742.

24 *janvier*. — Il y a longtemps que je n'ai écrit l'état des choses ; elles ont beaucoup varié. Le Français extrême sans ses espérances , extrême dans son désespoir , a cru nos armées perdues en Bohême , et le comte de Neuperg prêt à nous réduire à l'aumône et à la captivité ; on disait le corps de M. de Ségur perdu sans ressources. Aujourd'hui tout a changé de face depuis peu de jours : nous avons des vivres , le comte de Neuperg veut entrer en quartier , l'armée de Prusse avance pour prendre les Autrichiens par les derrières , enfin tout va bien aller.

Maintenant le cardinal dit pis que pendre du Belisle ; il veut le perdre , il prône le Broglie qu'il lui a substitué pour commander l'armée. Mais Son Éminence ne portera pas loin sa rancune : la viande lui est interdite pour toujours , il subsiste , mais s'affaiblit ; son

esprit devient à rien , et ce régime ne fera que lui procurer une agonie plus douce.

31 janvier. — Voilà donc l'électeur de Bavière devenu empereur de notre façon¹.

M. Bachelier m'a dit hier que l'on allait déclarer le mariage de Madame avec le prince électoral de Bavière; que, par là, nous l'empêchions d'épouser la deuxième archiduchesse qui pourrait un jour lui apporter des droits considérables, et même tous ceux de la maison d'Autriche, si la reine de Hongrie et ses enfants venaient à manquer; qu'il profiterait de ces droits, tels que sur la Hongrie, avant qu'on y eût mis remède: qu'au contraire on gagnait beaucoup en procurant au prince Charles de Lorraine le mariage avec cette seconde archiduchesse: qu'ainsi on assurait plus que jamais ce qui restait de la pragmatique dans la maison de Lorraine: que l'on donnait par là les Pays-Bas pour dot à cette cadette, ce qui démembré encore fort heureusement la pragmatique, et livre la barrière des Pays-Bas à la garde d'un des plus petits princes qu'on puisse voir.

A l'égard de l'Italie, le roi de Sardaigne aura pins ou moins de la Lombardie ou Milanais. D. Philippe va avoir un Etat composé de Parmesan et Placentin, Crémonois et Mantouan, à quoi on ajoutera peut-être Corse et Sardaigne, en se donnant à D. Philippe en échange de ce qu'on laissera au duc de Savoie.

On va composer le Tyrol pour l'empereur et les au-

1. Il avait été élu empereur par la Diète germanique, sous le nom de Charles VII, le 24 janvier.

tres pays méridionaux autrichiens, on va aussi faire le siège de Vienne ; en un mot, la reine de Hongrie ne conservera au monde que Hongrie et Transylvanie, avec le grand-duché de Toscane, propres de son mari.

Au reste, Bachelier joue plus que jamais l'ami du cardinal quoiqu'il le méprise autant que jamais : ainsi le roi l'a concerté avec lui ; on a voulu éteindre cet air de scission entre les amis du roi, de quoi on allait trop à la moutarde¹, et, de cette affaire-là, le remplacement de M. Chauvelin à la mort du cardinal n'en est que plus certain.

Janvier. — J'ai aujourd'hui un secrétaire nommé M. Gigon, qui regarde toujours au bout du monde et qui ne voit pas le bout de son nez. Il contemple le ciel avec des lunettes longues et étroites ; sensations vastes, sens étroit, nul jugement. Il a été longtemps excellent avocat au conseil, écrivant très-bien ; j'ai admiré sa clarté à exposer le fait et les moyens d'une affaire sans jamais rencontrer un mot de la décision ; faillible même dans les citations d'érudition, car des gens de si peu de sens ne peuvent devenir savants. Il prétend de grandes choses sans moyens ; avec cela, comme il est Breton, son tempérament est fort et ardent ; il est dans ses défauts de rebuter, de faire attendre, de mépriser, plutôt que de s'indigner. Il n'y a rien de si haut qui n'entre dans la sphère de ses mépris d'instinct, et le pauvre garçon en sait-il les

1. Dont on jasnait trop, on était trop rebattu. Locution rabelaisienne.

causes ? Il aime à paraître et non à être¹ (voyez le *Baron de Fœneste* sur cela); il ne voit qu'un travail de montre, il aime les grands hommes par leurs mauvaises choses, il croit qu'un grand homme doit être fourbe, hautain, avide et haï surtout, détesté, déchiré, pourvu que ledit grand homme s'en applaudisse et ne s'en afflige pas un moment; il méprise par règle la bonté et la douceur des gens véritablement grands, il n'admire du fer que la rouille; je l'ai vu intéressé par orgueil.

7 mars. — Le cardinal est tout à fait aux abois, défaillances de nature, la voix embarrassée par un rhume qui dure depuis un mois; l'estomac ne fait plus aucune fonction; il s'affaiblit, il meurt, il est maigri et desséché comme une momie, il rentre en terre; il est allé pour quinze jours à Issy.

Dans cet état, un homme sensé de la cour observait l'autre jour que, si le cardinal s'était assuré d'un plan pour le gouvernement avec le roi, on verrait aisément que le roi le commencerait, qu'il travaillerait davantage avec les ministres et aux affaires; mais, au contraire, on voit Sa Majesté s'en éloigner davantage de plus en plus, ce qui marque bien qu'elle a tout autre système et tout autre plan que ceux du cardinal. L'homme dont je parle, disait : nous allons voir à la mort du cardinal si le roi est au-dessous de la bête ou au-dessus de l'homme.

1. On sait que les deux interlocuteurs du pamphlet de d'Aubigné sont *Fœneste* et *Enay*. Le premier nom vient du grec φαίνεσθαι, paraître, et le second de εἶναι, être.

10 mars. — Certes, j'ai été trop longtemps sans écrire sur mon journal, quoique la matière des anecdotes soit plus belle que jamais.

L'arrivée de M. de Bellisle à Versailles a été un grand spectacle¹. On y a vu tout ce que peut la basse jalousie. Ce général est un grand homme dans un temps où les hommes sont si petits. Je ne lui connais qu'un défaut dont les suites pourraient être très-grandes sans le remède, c'est d'aller trop loin, trop à perfection, trop au très-grand. Il lui faut donc un modérateur, et je crois qu'un égal lui est bon pour cette modération, sans un supérieur défiant et despotique qui le gêne, qui le repousse, qui le punisse, qui divise ses propositions. Assurément, il n'a pas trouvé cet égal, ou ce maître confiant et habile à tirer parti, dans le cardinal. Celui-ci s'y est laissé aller, séduit par l'éloquence et par les grandes qualités, et surtout en le croyant très-ennemi du Chauvelin ; mais, depuis qu'il l'a découvert ami de certaines gens qui sont amis secrets du Chauvelin, qu'il l'a cru un peu indépendant de lui, depuis surtout qu'il l'a vu aimé du roi, et que Sa Majesté avait quelque part à ses desseins, il l'a pris dans une aversion épouvantable, et le voilà précisément dans la situation où était M. Chauvelin en 1736, quelques mois avant sa disgrâce. Les ministres sont dans une jalousie horrible de lui, et ce pauvre M. de Breteuil s'est laissé aller à ce mauvais torrent, mené par le Maurepas.

Voici une anecdote qu'on ne sait pas et qui prouve

1. Le roi venait de le faire duc et d'ériger sa terre de Bellisle en duché (8 mars).

bien des choses. M. de Bellisle, arrivant samedi au soir, comptait de voir M. le cardinal et d'en être bien reçu. Certes il le méritait ; il vient de mettre la couronne impériale sur la tête de l'électeur de Bavière, aussi gratuitement que lui-même a été fait maréchal de France par le roi. Il a concilié les plus grands et les plus difficiles intérêts en Allemagne ; il se dispense aisément des fautes qu'ont fait nos maréchaux, et surtout le général Terring¹ ; il est aimé des trois rois nos alliés, et tout son crime vient de ce qu'ils ne veulent pas agir sans lui. Cependant le cardinal avait résolu sa disgrâce. Il envoya dire au cardinal, à trois heures, qu'il arrivait et qu'il voulait le voir ; le cardinal répondit qu'ils étaient les tous deux et qu'il eût à se reposer. Quelques moments après, un homme obscur de ma connaissance, et qui était resté dans l'appartement du cardinal seul avec Barjac, vit entrer Mme de Mailly. Barjac en fut effrayé et marqua toute la rage possible ; elle entra chez le cardinal et y fut une heure et demie. L'Éminence, accablée, fatiguée, prit un air de galanterie en la recevant ; on l'entendit crier, se fâcher et rire ; Barjac enrageait et se démenait, et il sembla de ces mines que la disgrâce totale du Bellisle était résolue sans ce pourparler, et que ç'a été elle qui a déterminé le cardinal à recevoir M. de Bellisle le lendemain. Mais comment l'a-t-il reçu ? mal, froidement ; le général n'a pas été une minute et demie avec le mi-

1. M. de Terring, qui avait été envoyé en France quelque temps auparavant, commandait avec le titre de feld-maréchal les troupes bavares. Il venait tout récemment de se faire battre entre Nassau et Lintz.

nistre; étant descendu ensuite au lever du roi, Sa Majesté l'a reçu de même et lui a à peine lâché quelques mots.

Qu'arrivera-t-il de tout ceci? On voit que le roi de Prusse agirait certainement, s'il avait M. de Bellisle, tandis qu'on lui laisse un général qu'il déteste et qu'il méprise, au risque de perdre le royaume. Mais ce Bellisle est bien habile; il ne se laissera pas assommer sans une belle défense; peut-être portera-t-il le roi à reléguer enfin son vieux prêtre et à changer totalement un ministère si faible et si odieux.

15 mars. — Et ç'a été le plus beau coup de théâtre possible lorsque tout à coup M. de Bellisle, dans le plus fort de sa disgrâce, a été fait duc héréditaire. On ne parlait pour lui que de Bastille; quant à lui, il tint seulement ce discours : « Qu'on fasse de moi ce qu'on voudra; on m'a vilipendé partout à plaisir, et surtout nos ministres; on m'a déshonoré et discrédité tant au dedans qu'au dehors du royaume; je ne suis plus propre à servir le roi avec crédit et confiance. »

Cependant le roi (qui a fait toute cette besogne malgré son cardinal, comme se font aujourd'hui les grandes choses), a beaucoup dit : Quel besoin avaient les affaires d'Allemagne de M. de Bellisle? qu'il avait mis le grappin sur les princes d'Allemagne, et qu'ainsi, pour le ravoir, pour l'engager seulement à aller ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur, on l'a fait duc héréditaire de Vernon, sur quoi beaucoup de chansons ont été faites. Le cardinal, dans une conversation avec M. le duc de Chartres et M. de Balleroy, a tenu à peu près ce discours : « Nous ne pouvions

nous passer de lui ; il faut bien le renvoyer là-bas ; il a mis le grappin, etc. » Ceci a déconcerté tous nos Fleuristes, Broglistes, Tencinistes, etc.

Voilà la grande sottise de nos petits ministres, ils ne savent que détruire sans savoir édifier ; ils savent bien dégrigner et rabaisser les grands hommes par envie. On comparait le conseil de la semaine dernière, à Issy, où M. de Bellisle fut si maltraité par tous nos petits secrétaires d'État, au conseil de Lilliput¹, où un grand homme est supplicié par des pygmées ; mais, comme ils n'ont d'autres hommes suffisant à la besogne à lui substituer, ils se trouvent pris pour dupes ; M. de Maurepas surtout, petit maître, eunuque abondant en paroles et même en imagination et court de forces, ennemi de toute vertu qu'il tourne en ridicule, ami de tous vices, la peste du ministère qu'il corrompt, comme M. Orry ruine le pauvre peuple. Il a séduit ce pauvre Breteuil, qui eût été sans cela d'un meilleur pas qu'il ne va. Il est vrai qu'il redoute Séchelles, créature de M. de Bellisle ; mais pourquoi craindre quelqu'un quand on fait bien ? M. de Maurepas est plus nécessaire à chasser, en formant un nouveau ministère, que tout ce qu'on y regarde comme de plus atroce.

Mme de Mailly s'est vantée à quelques amis d'avoir fait duc le Bellisle, et elle a raison : c'est toujours un soufflet donné au ministère.

J'ai eu un entretien avec M. de Bellisle touchant la marche de M. le duc de Chartres relativement à la

1. La traduction du *Gulliver* de Swift par l'abbé Desfontaines avait paru dès 1727.

conversation du cardinal. Il se charge de travailler, autant qu'il dépendra de lui, à faire marcher M. le duc de Chartres, et, pour cet effet, à persuader l'incognito, persuasion qui tient davantage de ce côté-ci que du côté de Francfort. Il prétend bien que l'empereur ira à l'armée, quoi qu'en dise le cardinal, et il se fâche quand on lui dit qu'il n'ira pas : son dessein est que l'empereur ait la grande armée, et le maréchal de Broglie n'aura que la petite armée d'observation qui deviendra à rien. Par là on renversera encore les plats projets de nos ministres.

J'avais ménagé une entrevue de M. de Bellisle avec M. le duc d'Orléans ; j'ai reçu une lettre de ce prince, qui veut que je la lui évite, étant mécontent de tout et surtout de ce qu'on l'a engagé à faire un équipage pour son fils, pour ensuite lui déclarer qu'il ne servira pas à cause du cérémonial, qu'il est accoutumé à subir patiemment les injures.

Avril. —

Bourges¹, ce 14 avril 1742.

« Je n'ai jamais douté, monsieur, de votre amitié,
« et j'aurais plus tort que jamais de n'en être pas
« convaincu ; votre cœur est au-dessus des événe-

1. Nous trouvons dans les *Mémoires d'État*, t. III, p. 250, ces deux lettres, qui établissent les relations persistantes entre d'Argenson et Chauvelin. Les deux personnes que celui-ci recommande sont probablement MM. de Bussy et Pajot, dont le nom se trouve écrit de la main de d'Argenson en tête de l'original de la lettre de Chauvelin, avec cette note : « *M. de Beauvais* (Étienne-René Potier de Gévres) *part les premiers jours de mai.* »

« ments, et je l'éprouve avec un grand plaisir depuis
« tout ce qui m'est arrivé ; je le ressens dans toute son
« étendue. J'ai prié mon beau-frère d'être mon inter-
« prête, et il n'a pu vous en dire autant que j'en pense
« et que j'en désirerais de vous prouver. Il vous a
« parlé en dernier lieu pour deux personnes que leur
« fidélité et inviolable attachement me rend infini-
« ment chères ; je vous avoue que rien ne me serait
« plus sensible que de vous devoir quelque chose qui
« leur fût avantageux ; je vous réponds de la plus
« exacte probité, d'un très-grand désintéressement et
« d'un travail assidu et des plus intelligents ; je me
« rends avec confiance caution auprès de vous de
« tout ce que je vous en marque, et, au milieu de tout
« ce que j'éprouve, ce me serait une vraie consola-
« tion de pouvoir renfermer dans le plus grand secret
« de mon cœur la reconnaissance de ce que vous
« voudriez bien faire pour moi. Je saisis avec la plus
« vive satisfaction cette occasion de vous renouveler
« les assurances de tous mes sentiments pour vous
« les plus inviolables ; et, sans autre compliment,
« soyez bien convaincu qu'ils seront les mêmes tant
« que je vivrai.

« CHAUVELIN. »

Réponse.

20 avril 1742.

« Je ferai, monseigneur, tout ce qui sera possible
« pour les deux honnêtes gens que vous me faites
« l'honneur de me recommander par votre lettre du
« 14 de ce mois. M. de Beauvais me les a nommés ;

« je connaissais déjà l'un par lui-même et l'autre par
« un de mes amis.

« Je suis présent au temps où vous m'avez mar-
« qué tant de bontés; ma reconnaissance alors était
« un devoir, elle est devenue inclination et même pas-
« sion depuis votre retraite; mais je suis en âge de
« modération. Je me conforme à vos exemples, je ne
« parle de vous qu'interrogé et le plus sobrement que
« je puis. J'ai satisfait M. de Beauvais sur deux articles
« dont il vous rendra réponse.

« On dit trop que les Français ont de l'esprit; on
« leur voit des traits d'une stupidité universelle. On
« est ici la dupe de toutes les manœuvres extérieures,
« et c'est assez que la malignité naturelle les seconde
« pour qu'on ajoute foi aux conjectures les plus mon-
« strueuses. On ne veut pas absolument que nous
« ayons jamais un roi, et que le talent et la volonté de
« commander puissent se trouver chez un prince spi-
« rituel, sensible, et dont la vertu se reconnaît à cent
« traits, ne fût-ce qu'à celui-là même dont la longue
« patience dure trop pour le bien de son royaume.
« Je n'ai reconnu vos partisans jusqu'à cette heure
« qu'à cette opinion favorable à notre maître, et vos
« ennemis au sentiment opposé; mais ceux-ci sont en
« grand nombre; c'est faute de génie et de constance
« que j'en vois désertir tous les jours de ceux que je
« vous croyais les plus attachés. On ose concevoir
« tranquillement aujourd'hui le système de voir après
« ceci un autre cardinal ou un maire du palais; on
« ne veut pas que les choses se remettent jamais dans
« le seul ordre où elles doivent être et sur le modèle
« du feu roi après le cardinal Mazarin; bien entendu

« que celui des ministres qui servira mieux sera le
« mieux écouté. Pour moi, je le crois ainsi avec
« une foi de martyr ; mais je crois être ici seul de mon
« opinion.

« Si je ne me suis pas trompé, votre disgrâce sera
« relevée, non par plus d'élévation que ci-devant,
« mais par plus de travail, car les affaires en ont
« grand besoin ; *il n'y en a pas d'autre que vous*, voilà
« tout ce que je vous sais d'intrigue, et je ne vous
« en veux pas d'autre.

« En votre absence, on a sans doute réparé quel-
« ques fautes comme on a pu et sans conseil ; j'ai
« expliqué les phénomènes de mon mieux ; je suis
« resté court sur plusieurs, et j'ai dit : *O altitudo !* La
« longue captivité de votre pauvre commis, qui dure
« encore, me confond perpétuellement ; les mystères
« et le grand secret annoncent un règne habile ; je
« m'y sou mets et je m'en tais avec mes amis même de
« plus en plus. Vous et la patrie dépendez donc des
« qualités constantes, vertueuses et éclairées de celui
« qui nous gouvernera dès qu'il vaudra ; je les crois,
« je les aime et je les aimerai toute ma vie, et je défie
« personne de raisonnable de soutenir que l'État
« puisse avoir aujourd'hui d'autre ressource et d'autre
« espérance.

« Vous m'avez vu le goût d'écrire ; j'ai fait un livre¹
« il y a quelques années, dans un temps où j'avais
« beaucoup de loisir ; très-peu de gens l'ont vu ; je

1. Ceci ne peut guère s'appliquer qu'aux *Considérations sur le gouvernement de la France*, dont d'Argenson s'occupa de 1733 à 1739, et dont il envoyait à ses amis des copies manuscrites.

« le fais mettre au net pour vous l'envoyer par quel-
« que occasion ; il a pour objet des choses que je sais
« que vous avez plus étudiées depuis votre séjour en
« province : il s'agit, dans ce traité, d'arrangements,
« non pour la finance directement, mais pour l'in-
« térieur des provinces d'où dépend la finance ; en
« le composant, j'ai bien songé à vous, et je vous le
« dédiai secrètement.

« *Vous travaillerez, monseigneur, et vous pardon-*
« *nerez.* »

30 juin. — On vient d'apprendre que le roi de Prusse a signé son traité de paix particulier avec la reine de Hongrie¹. Il garde la Silésie, haute et basse, avec quelques échanges prêts en Bohême ; il rembourse les Anglais et Hollandais des sommes par eux prêtées à la reine de Hongrie et hypothéquées sur la Silésie, au moyen de quoi il obtient leur garantie, ce qui ne veut plus dire aujourd'hui que le plein consentement ; car fait-on assigner en garantie ? Quelle puissance court aux armes aujourd'hui pour obéir à ces promesses de garantie ?

Voilà la mode introduite et reçue parmi les alliés de se séparer et de faire leur affaire meilleure en faisant leur traité des premiers. Cela ne se voyait pas autrefois ; les Anglais se séparèrent les premiers de la grande alliance, en 1714, et en tirèrent de grands avantages ; nous avons suivi ce terrible exemple en 1735 et en avons tiré la Lorraine ; enfin, voici la même opération

1. Ce traité ne fut signé définitivement à Berlin que le 28 juillet suivant.

par le roi de Prusse, mais dans une bien plus odieuse circonstance, puisqu'il nous laisse tous dans un terrible embarras, nos armées au milieu de l'Allemagne, vaincues et affamées, l'empereur dépouillé de ses États héréditaires, de son empire, et ses biens également en danger. Le tout est à la merci des puissances maritimes qui ont poussé les choses à la conclusion que nous voyons, tandis que les Anglais, du côté d'Espagne, échouent, si vous voulez, à leurs conquêtes en Amérique, mais se sont emparés du commerce universel d'Amérique et regorgent des richesses de ce pays-là, ce qui était le but où ils tendaient.

Et nous, France, seule capable de résister aujourd'hui à ce torrent, nous voilà épuisée et hors d'état de réprimer ces fraudes et cette puissance, même en nous joignant le plus à l'Espagne¹.

Que doit-il cependant arriver de tout ceci? Les véritables intérêts prévaudront en Allemagne : les princes y aimeront à avoir un chétif empereur comme le duc de Bavière. Je conclus donc qu'ils le conserveront avec ses seuls pays héréditaires pendant quelque temps, ce qui s'augmentera ensuite par l'autorité que lui donnera la dignité impériale.

Laissons-les faire ; ne nous en mêlons plus ; c'est le plus grand service que nous puissions rendre aujourd'hui à nos alliés d'Allemagne.

Pour ce qui est de l'Italie, il faut que l'Espagne y renonce à ses conquêtes, à moins que le roi de Sardaigne ne tourne casaque à la reine de Hongrie. Si j'étais

1. Voyez à l'Appendice I : *Mémoire pour prouver qu'il faut sacrifier l'alliance de l'Espagne pour obtenir la paix.*

maitre aujourd'hui du ministère de France et de persuader la cour de Madrid, je n'hésiterais pas à donner au roi de Sardaigne et autres Italiens tout ce qui appartient à la reine de Hongrie et au grand-duc en Italie, et je travaillerais de bonne foi à les en déponiller pour n'y rien prétendre. Comment la cour de Madrid peut-elle résister à cet argument ? Optez, leur dirais-je, entre ne rien avoir et faire en sorte que la reine de Hongrie, maitresse de l'Allemagne, possède tout en Italie, et ne rien avoir, et que les Italiens l'en dépossèdent ; je présenterais cette alternative et je la garderais. L'Espagne peut-elle se flatter, avec sa fanfaronnade de Montemar, d'obtenir une conquête qu'elle n'a pu entreprendre contre le roi de Sardaigne, tandis que toute l'Europe va être armée pour s'y opposer ? Qu'elle opte donc : le moment est arrivé de donner cette option avec clarté. En ce cas, nous et l'Espagne, liés avec la Sardaigne, allant d'abord aux gorges d'Italie, secourus des Italiens, qui y gagneraient tout, nous aurions bientôt mis les choses au point que rien n'y prévaudrait. Mais, pour cela, il faut un autre ministre que le cardinal de Fleury. C'est sa couardise, son peu de génie et de bonne foi, qui nous a fait perdre toutes nos affaires : comment veut-on qu'il se retourne en cette occasion pour avoir notre revanche d'un autre côté ?

Sitôt que j'aurais vu quelques succès du côté de l'Italie, je déclarerais la guerre à l'Angleterre ; et ne craignez rien : vous avez tant de mal à faire aux Anglais, et ils en ont si peu à vous rendre ! Faites revenir le Prétendant en France, rétablissez Dunkerque, lâchez-leur vos armateurs, mettez tout leur commerce

entre les mains des Hollandais, semez la jalousie entre eux.

Qui est-ce qui vous préserve de tous maux dans cette entreprise hardie? c'est qu'il n'y a pas de fonds au procès contre vous; la France ne demande rien. Voyez ce qui se passa à la grande alliance, dès que l'empereur Joseph fut mort : l'illusion d'acharnement contre nous dura quelque temps; mais bientôt on reconnut les véritables intérêts de l'Europe et qu'il ne fallait pas faire de Charles VI un Charles-Quint. Par ces règles, dès que la maison de France ne travaillera point à sa propre grandeur et qu'elle n'ira qu'au morcellement de la puissance autrichienne, tous les intérêts particuliers l'y serviront. Les tentatives espagnoles sur l'Italie nous ont plus nui en Allemagne que les armées de Kevenhuller et du prince Charles; c'est ce qui nous a attiré les Anglais, leurs subsides, ceux du Portugal et la défiance de Prusse et de Saxe.

Réprimant les Anglais, vous avez l'Europe pour vous, ce qui conduit à sa liberté et surtout à celle des Hollandais. Ne donnez à la Suède et au Danemark que des subsides fort légers et seulement pour les préserver de la domination anglaise. Mettez peu de troupes en cette occasion-ci, peu en Italie, mais quelques subsides; contre l'Angleterre, quelques escadres seulement, tout le plus d'armateurs que vous pourrez : encouragez-les; une défensive fort aisée en Flandre. Rappelez l'armée de M. de Maillebois, qui ne peut plus tenir en Westphalie depuis la défection de Prusse; rappelez vos armées de Bohême et de Bavière. Mettez tout à persuader l'Espagne d'une si bonne résolution; changez le ministère, placez-y de la candeur et de la

fermeté; restez seulement en froid avec la reine de Hongrie et avec l'Angleterre, sans vous déclarer autrement. Flattez la Hollande de tout le commerce que lui ont enlevé les Anglais, et ne promettez que ce que vous tiendrez; échauffez la Sardaigne d'un concours sincère pour la conquête du Milanais; convenez avec les Italiens d'un partage convenable : la Toscane en république, Parme au duc de Modène et Mantoue aux Vénitiens.

Le grand avantage de l'Espagne est qu'en cela elle assure bien les Deux-Siciles à sa seconde branche et qu'elle chasse d'Italie une rivale qui en détrônerait tôt ou tard don Carlos. Par là aussi, nous la soutenons contre les Anglais, nous vengeons sa querelle et nous parviendrons à une bonne paix d'Amérique.

14 juillet. — Mme la duchesse d'Orléans déclara à M. son fils qu'elle oublierait le chagrin qu'elle avait du testament de la reine d'Espagne, par où ce prince est légataire universel et elle oubliée, et l'assignation donnée à elle pour la délivrance du legs¹, à cette seule condition qu'il m'ôterait sa confiance et la place que j'occupe chez lui. A quoi le prince répon-

1. C'était d'Argenson lui-même qui avait fait donner cette assignation, ainsi que cela résulte du passage suivant d'une lettre du président Hénault à Mme du Deffand : « Savez-vous ce qu'a fait d'Argenson l'aîné? Il a fait donner une assignation à l'Altesse Royale, de la part de son fils, pour la succession de la reine d'Espagne. L'Altesse Royale ne se tient pas de colère, et mon avis est que, pour réparation de cette insulte, elle le fasse chasser. » *Correspondance inédite de Mme du Deffand avec d'Alembert*, etc. Londres, 1810, t. III, p. 16.

dit à Mme sa mère qu'il s'en garderait bien, que je faisais très-bien ses affaires, qu'elles n'avaient jamais été si bien. Mme de Chelles est la plus furieuse contre moi : je leur demande de quoi, et il n'y a pas autre chose, sinon cette raison que je fais bien les dites affaires.

31 juillet. — Il n'y a plus que ces deux mots dans notre langue : ceci ne peut pas durer. Il est question d'un changement total dans le ministère. Le cardinal radote, se laisse gouverner, ne sait plus ce qu'il fait et veut cependant tout faire.

On regarde notre France comme perdue aujourd'hui par tous les ennemis qui la menacent et qui arment contre nous. L'évêque de Rennes, notre ambassadeur à Madrid¹, a voulu faire la cour à Madame infante fille du roi et épouse de don Philippe. Le roi de Prusse vient de nous tourner casaque et se ligue contre nous ; il va reprendre ses prétentions sur Berg et Juliers qu'il avait abandonnées par un traité ; il n'est tenu par aucun serment ; les plus frais engagements sont pour lui ce qu'il rompt le plus net et sur

1. On voit dans la *Notice* de l'édition Jannet, p. 123, que d'Argenson entretenait une correspondance avec ce personnage (Louis Guérapiu de Vauréal).

Nous trouvons dans les *Mémoires d'État*, à la date du 1^{er} juillet 1742, une *Instruction à M. l'évêque de Rennes, ambassadeur en Espagne, à l'occasion de la défection du roi de Prusse*. D'Argenson y fait parler le roi de France comme s'il était déjà ministre des affaires étrangères. Voy. aussi la correspondance de Vauréal avec le maréchal de Richelieu dans les *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*. Paris, 1809, in-8, t. II, p. 347 et suiv.

lesquels il passe à des engagements plus contradictoires.

Les Anglais nous insultent et nous attaquent de toutes parts, sans que nous nous défendions d'aucunes. En Italie, Montemar et les Espagnols reculent : ils ont passé de Boulogne à Ferrare ; les voilà acculés aux bouches du Pô, et bientôt on leur interceptera la communication avec le royaume de Naples, comme D. Philippe est séparé d'avec son armée ; nos deux armées de Bohême et de Bavière presque sans espérance de retour ; M. de Maillebois se pressant de revenir avec raison pour couvrir nos frontières.

L'Électeur de Mayence vient de donner ses lettres de révocation de l'élection de l'empereur Charles VII, ce qui y va engager les autres électeurs ennemis.

L'argent des Anglais gagne tout. En Hollande, les régents sont pour nous, ou du moins pour la neutralité ; mais le peuple gagné par l'argent britannique y est en fureur contre la France. Tout cet argent est pris sur l'Espagne ; les Anglais commercent et écument le commerce de tout le monde ; ils ont entouré l'Amérique de leurs vaisseaux et ils pillent les villes qui sont sur la mer Pacifique ; de l'autre côté, ils privent cette riche partie du monde de tout commerce avec l'Europe, sinon par leur canal. Ayant tout l'argent, ils s'en font une graine pour semer et recueillir partout, et nous autres manquant de semence, nous allons tomber en disette.

Le sieur Bachelier m'a rassuré hier ; il n'est point embarrassé, il loue le Roi et dit que nos affaires peuvent se raccommodez entre de certaines mains ; d'où

je conclus que le Roi est déterminé à y apporter le prompt remède, qui est de changer le ministère dès cette semaine-ci.

Cependant il vient d'y avoir la plus belle intrigue du monde pour mon frère. Il avait gagné Mendez, Portugais, favori du cardinal. Celui-ci a tonné un beau matin chez le cardinal et lui a montré que tout périssait par la bêtise et la mauvaise santé de M. Orry : il a profité de son absence aux eaux pour le perdre auprès de Son Éminence (tournement de casaque aussi détestable que celui du roi de Prusse); il a concentré toutes ses forces vers mon frère et en a engoué le cardinal. Le parti du cardinal de Tencin et de sa sœur s'est joint à lui : ils ont cru avec raison que mon frère attirerait au ministère ledit cardinal, dès qu'il serait lui-même contrôleur général des finances. Le cardinal a donné là dedans, et a été touché principalement de la grande vue d'exclure à jamais M. Chauvelin par l'implacabilité et l'opposition d'intérêt de mon frère. Ainsi ce traître de Mendez, le meilleur ami de M. Orry, est devenu son plus grand ennemi, et l'a entièrement brouillé avec le cardinal. Qu'en est-il arrivé ? depuis cela, le roi le soutient et Bachelier en est l'entremetteur.

Pendant deux jours, on a cru que toute cette affaire était finie, que le cardinal de Tencin allait revenir à la cour et mon frère ministre des finances ; mais on y a vu de la contradiction : le Tencin a eu ordre de ne pas passer Lyon.

Le contrôleur général se porte mieux et va présentement agir dans le parti de M. Chauvelin ; il va conseiller avec force qu'on change le ministère et qu'on

lui accorde à lui-même sa retraite qu'il demande avec tant d'ardeur¹.

27 août. — Le public est dans la dernière consternation de ce qui vient d'être déclaré hier au soir : le cardinal de Tencin et mon frère viennent d'être faits ministres d'État².

Ceci avait été précédé d'un air de déroute totale du cardinal de Fleury et de ses partisans, et d'un air de triomphe du parti de M. Chauvelin³. Le cardinal de Tencin avait eu ordre de rester à Lyon et de retourner promptement à Rome ; on avait accordé au président Chauvelin des lettres de vétérance, à M. de Monconseil permission de vendre son régiment en gardant son

1. Nous rencontrons à cette date (juillet 1742), dans les *Mémoires d'État*, t. III, p. 260, un document qui témoigne des idées avancées de d'Argenson en matière de liberté commerciale. On trouvera ce morceau remarquable à l'*Appendice*, n° 11.

2. Le 24 juillet précédent, Fleury écrivait à Tencin une lettre qui se trouve dans les *Mélanges historiques de Boisjourdain*, t. II, p. 78. Le ministre y parle de retraite et désigne Tencin pour son successeur, puis il ajoute : « J'ai jeté les yeux sur M. d'Argenson, le cadet, que le roi voudrait bien mettre dans son conseil, et sur lequel Votre Éminence pourrait se reposer d'une grande partie des détails. Il a beaucoup d'esprit, il est très-bien intentionné par principes et zélé pour les affaires de la religion ; il est doux et d'un commerce très-aimable, et il m'a paru, dans toutes les occasions où il avait été question de Votre Éminence, qu'il l'honorait et en pensait très-favorablement. Je n'ai dit mon secret à personne, pas même à lui. »

3. On lit dans la *Chronique du règne de Louis XV* (*Revue rétrospective*, t. V) : « La lettre était écrite pour rappeler Chauvelin ; elle était remise au duc de Villeroy son ami ; le courrier se tenait botté pour partir ; mais, au dernier moment, le roi s'ouvrit au cardinal, qui appela d'Argenson et Tencin. »

inspection : Mme de Monconseil, maîtresse du garde des sceaux, avait un appartement aux Tuileries, tout allait du mieux, le contrôleur général s'était séparé du cardinal et ne se soutenait plus que par le parti contraire, lorsque tout à coup les lettres de vétérance du président Chauvelin¹ ont été retirées sur la remontrance des présidents à mortier, le maréchal de Noailles déclaré général de notre armée de Flandre au lieu de M. de Coigny, et M. Bignon intendant de Soissons déclaré intendant de cette armée au préjudice de Chauvelin, intendant d'Amiens, que cela regardait principalement, selon la priorité de sa place et sa capacité personnelle.

Et, le soir, on a déclaré le cardinal de Tencin et mon frère ministres d'État : effet de la grande cabale contre M. Chauvelin. C'est avec grande douleur que j'ai reconnu mon frère, dès sa jeunesse, homme de cour avec toutes les dépendances de ce rôle : duplicité, feintise, mépris de la vertu et haine du bien public. Lié d'abord avec tous les ministres, et, au bout de peu de temps, brouillé avec eux par la duplicité de ses démarches et son infidélité à leur égard, il fit ce chemin avec M. Chauvelin qui bientôt se défia de lui et ils se firent la guerre ; il contribua à sa disgrâce en se réunissant aux plus méchants de la cour : de là sa grande liaison avec les Tencin. La crainte du retour de M. Chauvelin a serré le plus cette partie.

Le cardinal de Fleury a toujours eu pour gros canon de demander ardemment sa retraite au roi quand on

1. Louis Chauvelin, président à mortier, neveu de l'ex-garde des sceaux.

n'a pas fait ce qu'il voulait : ç'a été là son dernier argument et par où il a arraché les deux places. Or, le roi a résolu de certaines choses sur lesquelles il ne variera jamais, telles sont le retour de M. Chauvelin à la tête des affaires, mais jamais du vivant du cardinal, la nomination de M*** au ministère des finances, etc. Il ne veut donc pas souffrir que le cardinal se retire, ou, tant qu'il vivra et végétera, il veut mettre des gens d'une certaine force à la conduite des affaires. Le public gémit et gémira de voir le vice et les vicieux élevés aux affaires : cela corrompt les mœurs de la nation de plus en plus. C'est maintenant à la Providence à abrégier les jours du cardinal de Fleury qui nous cause tant et de si grands maux, ne fussent-ils que passagers.

Qu'annoncer de ceci ? ces deux personnages pourront rester dans l'inutilité de l'assistance au conseil où l'on ne traite rien d'important¹, mais ils ont part aux affaires sous le cardinal de Fleury qui peut leur en faire telle part qu'il voudra ; vous les verrez certainement d'abord se déguiser en anges de lumière et vouloir plaire à ceux dont ils redoutent davantage la contrariété ; mais peu à peu les mauvaises intentions se déclareront et ils n'emploieront leur intelligence qu'au mal et aux plus grandes perfidies.

2 septembre. — Voici à quoi se réduit la nouvelle

1. Dans un Noël du temps, le comte d'Argenson parle ainsi de lui-même :

Pour avoir été trop caustique
Au conseil du roi l'on m'admet,
Et pour pénitence publique
J'approuve tout ce qui s'y fait.

promotion des deux ministres, M. le cardinal de Tencin et mon frère. Le cardinal a besoin d'auvents dans le conseil ; son éloquence et son suffrage sont insuffisants aux délibérations depuis que le contrôleur général Orry a passé du côté du roi, de Mme de Mailly et de M. de Bellisle : il a donc créé ces défenseurs ; tout dépend de leur conduite en ceci. Tromperont-ils le cardinal ? M. Orry leur en est un grand attrait et un grand exemple. S'ils se retournent avec finesse du côté du soleil levant, ils peuvent y tenir quelque temps ; mais cette trahison ne leur profitera pas longtemps, non plus qu'à M. Orry que l'on considère comme à la troisième ingratitude : 1° à M. Des Forts, 2° à M. Chauvelin, 3° à M. le cardinal. Que si, au contraire, ils se livrent au système du cardinal, c'est-à-dire aux désirs stupides d'une paix lâche, alors il faut convenir que les voilà associés et au cardinal et à la plupart de nos petits ministres qui n'ont suivi le système de Bellisle qu'avec une grande répugnance. Si M. de Maillebois échouait dans son entreprise, on se livrerait à toute la coura-
disse du cardinal, et les deux nouveaux ministres en seraient les patrons ; ils renchériraient dessus, et leurs conseils timides et honteux se prendraient pour sagesse.

En attendant, il arrive de cette nomination imprévue que les Noailles sont furieux contre le parti de Tencin et contre mon frère. La vieille maréchale de Noailles s'en meurt de chagrin, et Mme la comtesse de Toulouse crie comme un aigle ; ceci réunit tous ces partis de seigneurs au parti Bellisle et Chauvelin. Voilà comme les araignées se détruisent les unes les autres, au lieu que les vers à soie font leur travail avec tranquillité et les abeilles avec police.

30 septembre. — On commence à tirer plus au clair la promotion des deux nouveaux ministres. Leur position actuelle est que mon frère est beaucoup mieux avec M. le cardinal de Fleury que le cardinal de Tencin ; celui-ci, adroit et sage pour lui-même, se trouve assez élevé pour ne vouloir pas jouer sa disgrâce totale contre la chimère d'une élévation ultérieure et impraticable : il est cardinal, archevêque de Lyon, riche et ministre, il voit que l'autorité à prendre sur la personne du roi et sur les affaires en général est impraticable, qu'elle est injurieuse au roi qui ne doit pas envisager un nouveau premier ministre sans turpitude. A peine est-il connu du roi : comment gouverner sa volonté ? Il faut se connaître avant que s'aimer ; il en veut donc rester là pour le présent, et la méthode sûre pour avancer est de ne viser jamais qu'à monter au prochain échelon ; ce premier degré pour lui est de conserver la place honorable dont il vient d'être revêtu : or il rentre dans ce projet tous moyens contraires aux vues du cardinal et de ceux qui le gouvernent.

Le cardinal, faible d'esprit et âgé de quatre-vingt-dix ans, n'a qu'une passion au monde, mais elle est fort vive en lui, elle lui est continuellement rafraîchie par ce qui l'entoure : Barjac, Mendez, Flamarens, Brissart et mon frère. Toute cette vue est d'assurer la disgrâce de M. Chauvelin et de l'éloigner pour toujours des affaires ; c'est à cet objet que tout a été sacrifié, l'honneur du roi, le repos de ce vieux prêtre ; il ne quittera jamais les affaires qu'en mourant ; l'anti-chauvelinisme fait donc tout auprès de lui. En cela, mon frère y a excellé, emporté par ses passions comme

une femme, surtout par les passions de ressentiment : il a dit qu'il poursuivrait M. Chauvelin aux enfers, et effectivement sa haine s'est répercutée et nourrie de ses propres forces, ainsi il n'a jamais à espérer de fin de ce côté-là.

Pour le cardinal de Tencin, il n'y a eu de division entre lui et M. Chauvelin que l'obstacle qu'avait apporté celui-ci à son cardinalat, disant avec raison au cardinal de Fleury que c'était là un indigne sujet pour les dignités; mais depuis que ce pas est fait, je sais que le cardinal de Tencin a cherché très-finement à radoucir ce côté-là contre lui, et qui est-ce qui assurera qu'il n'y est pas parvenu tout à fait, comme a fait M. de Bellisle? Par ce moyen, il se conservera après la mort du cardinal. Mais, me dira-t-on, quel rôle jouera-t-il alors? Celui d'un grand seigneur qui est du conseil; il ne briguera que la faveur en second, il sera l'appui et le complaisant du premier ministre successeur du cardinal de Fleury, il sera comme était M. d'Antin à M. Chauvelin, il soutiendra ses avis et ne perdra pas de vue la première place, s'il arrivait quelque malheur à celui qui la possédera. Alors peut-être ira-t-il plus loin et va-t-il secrètement et fort finement se livrer au conseil secret du roi, au parti de Bachelier, pour faire revenir M. Chauvelin et soutenir les affaires par les influences durant son absence. Convenons que ceci est son vrai jeu; il sera au conseil et à la cour ce que M. de Bellisle est dans les armées et en Allemagne: Cependant mon frère l'observera et l'a observé avec vivacité; il travaille aux défiances de M. le cardinal à son égard, il l'a déjà fait voir comme homme moins attaché à Son Éminence de Fleury que

lui, et on assure qu'il est resté des plus intimes secrets que le Tencin; ainsi ils se brouilleront bientôt, mais par d'autres voies que celles qu'a prévues le public.

Je regarde le caractère du cardinal de Tencin comme celui des jésuites en général : jamais dangereux à un gouvernement ferme, parce qu'ils se tiennent au gros de l'arbre et qu'ils se retournent souplement à ce qui le devient pour y demeurer avec une fidélité plus politique que morale.

Quand le cardinal de Tencin apprit sa promotion au ministère, il ne voulut pas venir d'abord, voulant savoir auparavant avec quelles circonstances il était nommé, et ce ne fut qu'après avoir mieux connu le terrain qu'il s'achemina. Pour mon frère, il crut d'abord avoir été nommé seul. On m'a assuré encore qu'il y avait plusieurs semaines que mon frère se croyait sûr de devenir ministre et adjoint du cardinal comme l'a été ci-devant M. Chauvelin; il comptait sur la mort ou le renvoi de M. Orry, il croyait avoir les finances et y joindre bientôt l'adjonction, comme M. Chauvelin l'avait entée sur les sceaux et sur les affaires étrangères. Alors les affaires étrangères demandaient la principale attention; aujourd'hui que nous touchons à la paix générale, ce sont les affaires du dedans qui vont le demander. Mais bientôt il en alla autrement, M. Orry a guéri; brouillé avec le cardinal, il a été soutenu par Sa Majesté, puis raccommodé avec Son Éminence ou replâtré, enfin invulnérable.

On assure que, tant que le cardinal a parlé au roi de mon frère seul, il n'a pas été écouté, mais qu'enfin, ayant parlé de nommer aussi le cardinal de Tencin, on a cru, du côté du roi, y trouver contre-balancement,

et que l'affaire a parti, mais sans aucun agrément pour mon frère qui se trouve par là isolé, ne tenant qu'au seul cardinal de Fleury âgé de quatre-vingt-dix ans, et à ses petits favoris, gens si vils dans le monde et si méprisés que ceci devient un rôle aussi difficile à soutenir qu'abject en le soutenant.

Septembre 1742. Je rappelle les difficultés de ma fortune quant aux biens, et je ne conçois pas comment je me suis tiré d'affaire. Il faut d'abord savoir que je ne suis ni économe, ni prodigue, ni sage, ni fol. Je n'ai aucune passion pour le bien; j'ai, ou plutôt j'avais quantité de goûts; je m'en suis défendu par défaut de moyens, j'ai souvent médité sur le convenable pour paraître dans son état, et c'est ce qui m'a sauvé le plus, ayant acquis quantité de connaissances sur cela et de l'habileté pour les moyens de paraître. Mon grand-père était ruiné par les ambassades; on ne sait ce qu'est devenue la dot de ma mère, par le dérangement de MM. de Caumartin. Mon père a ramassé les légitimes de ses oncles dont il a hérité, et a fait des acquisitions en terres en Touraine, de tout ce patrimonial d'oncles, de tantes et de son aïeul maternel qui était un riche habitant de l'Angoumois.

Avec ce bien ramassé et quelques dons du roi, mon père, étant en grande place, résolut de faire deux branches et de les mettre toutes deux dans la robe, de sorte qu'il a à peu près partagé son bien en deux. Ma part a bien été de 20 000 fr. de rentes, et voilà tout ce que j'ai eu et j'aurai jamais de mon côté; il est singulier tout ce qui a porté et porte sur ces pauvres 20 000 francs.

Je ne sais comment on s'avisa de me marier (assuré-

ment sans me consulter¹), à tout ce qui pouvait au monde me rendre plus malheureux. Mes enfants seront riches du bien de leur mère ; mais on me destina à souffrir la pauvreté de ce côté-là toute ma vie. Mon père était alors ministre des finances et garde des sceaux ; il était un vrai premier ministre pendant les premiers six mois, ce qui fut le temps où on me maria sans me consulter. Mon père me donna une terre de 5000 fr. de rente avec une pension de 4000 fr., et voilà tout. J'avais à choisir entre tous les plus riches partis. On prétendit me relever en me faisant épouser Mlle Méliand plutôt qu'une fille de financier ; mais, de la naissance dont je suis, j'aurais été aussi honoré de l'un que de l'autre. Les Méliand viennent du commis d'un secrétaire d'État sous Henri III, et étaient alors de petits bourgeois de Mantes ; depuis cela, un procureur général du parlement et des conseillers au parlement, voilà toute l'illustration. Or, cette Mlle Méliand par où mon père voulut m'honorer eut en se mariant une charge de maître des requêtes dont on me revêtit, et 40 000 écus sur la ville au denier 25. Voilà tout ; de sorte que c'était la faim et la soif qui se mariaient ; précisément on me donna trois années de plus en nourriture à Lille, dont je n'ai eu que six mois. Item, promesse de me payer 100 000 fr. un an après la mort de Mme Méliand, grand-mère de ma femme, et que

1. Dans la *Correspondance manuscrite de la marquise de La Cour de Balleroy*, citée par nous, t. I, p. 7 *note*, on trouve, t. II, à la date de novembre 1718, de bien curieux détails sur le mariage de d'Argenson, et qui, s'ils ne confirment pas tout à fait l'allégation qu'il aurait été marié sans être consulté, montrent du moins, avec quelle légèreté se contractaient alors les unions du grand monde.

M. Méliand eut la bonté de me rembourser par anticipation en billets de banque, précisément dans le temps de l'arrêt du 21 mai 1720, c'est-à-dire en feuilles de chêne. Toute cette belle dot m'est rentrée dans les mêmes effets de papier ; je l'ai replacée en rentes sur la ville ; voilà tout ce qui m'a jamais passé et me passera jamais par les mains de cette triste dot. Ma femme s'est trouvée être le sujet qu'ont su ceux qui nous connaissent ; j'en ai souffert tout ce qu'on peut souffrir ; enfin je l'ai rendue elle-même¹, elle et son bien jusqu'au dernier sol, et par delà ; pour soustraire mes deux enfants à son éducation, je m'en suis chargé à gros frais.

Avec cela, j'ai eu une pension du roi, on a retranché celle qui m'avait été donnée pour les services de feu mon père, je n'ai eu de bureaux de finances que ceux qu'on n'a pu refuser à mon ancienneté. M. le cardinal empêche qu'on ne me paye rien au trésor royal depuis trois ans, et, depuis deux ans, M. le duc d'Orléans m'a fait son chancelier, ce qui vaut 22 000 fr. de rentes, voilà toute ma fortune.

Sur cela a porté ce qui suit : mon père ne m'a pas laissé une maison à Paris, ni un seul meuble, pas une fourchette d'argent ; tous les meubles ont été dans le partage de ma sœur ; pas une maison de campagne, et ses terres toutes délabrées par la friponnerie et la flatterie de ses gens d'affaires ; le vieux château d'Argenson avait à peine deux chambres à loger, et le

1. Sur la séparation des deux époux, sujet délicat dont l'auteur du Journal a peu parlé en dehors de ce passage, nous ne pouvons que renvoyer, sous toutes réserves, aux détails de famille donnés par M. le marquis d'Argenson dans une assez longue note, t. V, p. 9, de sa publication.

tout était abandonné au fermier ; pas une maison à la ville, celle de mon père ayant passé dans les partages de mon frère. Cependant dans ce si peu de chose je suis parvenu :

A payer mes dettes de garçon, temps où mon père ne me donnait que 800 fr. par an pour m'entretenir de tout et sans équipage ; à me meubler honnêtement ; à soutenir pendant cinq ans une intendance de dépense et avec une représentation noble ; à me faire une maison à Paris meublée de tout ; à arranger Argenson peu à peu assez noblement, tant parc que château ; à élever deux enfants jusqu'à l'âge de les marier ; à rendre la dot de ma femme sans dérangement ; à racheter la bibliothèque de mon père, l'augmenter et la rendre une des plus jolies de Paris, à avoir un beau recueil d'estampes et médailles, à m'arranger pour une ambassade éloignée dont j'ai soutenu trois ans les frais sans y aller.

Et pour tout cela je n'ai que 200 000 fr. de dettes, y compris les 20 000 écus dont m'a endetté la dernière ambassade. Il ne faut pas avoir été fol ni imprudent. Je jure que je n'aime point l'argent et que je n'y suis point attaché, on le voit dans tous mes procédés ; mais je conserve le mien, je me crois le contraire de Catilina dont Salluste dit : *Cupidus alieni, sui prodigus* ; mais j'ai beaucoup d'ordre et je sais paraître. Mes affaires sont dans un tel ordre qu'avec un quart d'heure d'attention et de travail par jour, je n'y songe plus le reste du temps.

5 octobre. — Les ministres sont quasi révoltés contre le cardinal : il s'agit de l'entrée des deux nouveaux

ministres au comité, ou assemblée, qu'ils tiennent pour les affaires respectives de leurs départements. Ce comité se tient ordinairement chez le cardinal, et il faut convenir que c'est ce qui gouverne aujourd'hui le royaume. Ce comité s'assemblait ordinairement, dis-je, chez le cardinal, mais depuis son extrême décrépitude il regarde les affaires qu'on y traite comme brouille, et il les envoie ordinairement s'assembler chez eux. Depuis la nomination de mon frère au rang de ministre, il y fit entrer mon frère, et y ayant quelque rédaction et détail le même jour, il continua cette assemblée chez M. de Maurepas, l'ancien ; mais, depuis l'arrivée du cardinal de Tencin, il est devenu plus délicat de l'y admettre, et tous les ministres l'ont refusé sérieusement, car il s'agissait de s'assembler chez cette Éminence, ce qui l'aurait installé en fonction de premier ministre.

Grande querelle, M. de Maurepas s'est attiré gros mots et menaces.

Le contrôleur général se moque ouvertement du cardinal, et lui dit qu'il n'y a pas le sens commun à tout ce qu'il ordonne, qu'il fait et défait, etc.

Quand le cardinal a voulu créer ces deux nouveaux ministres, il a dit au roi que tout était perdu si jamais M. Chauvelin revenait aux affaires ; que le parti janséniste le regardait comme son patriarche ; que c'était se plonger dans les premiers mauvais partis où donnèrent François I^{er} et Henri II, qui donnèrent d'abord dans les novateurs, pour à quoi remédier il fallut du sang. Quelle folie !

On attend à tout moment nouvelles d'une bataille décisive en Bohême ; au départ du dernier courrier,

les troupes s'arrangeaient en bataille, et l'on battait la générale. Le sort de notre État dépend de cette affaire.

10 octobre. — M. le duc de Chartres arriva hier au soir à Saint-Cloud dans une furieuse colère : il venait d'apprendre que M. le prince de Dombes et le comte d'Eu avaient à l'instant remercié le roi de la permission qu'il leur avait accordée de servir en Flandre, et qu'ils partaient dans deux jours. Or, M. le duc de Chartres l'avait demandée au roi lui-même, il y a quelque temps, et Sa Majesté lui avait répondu que cela serait bon pour l'année prochaine, lui déniait absolument permission pour celle-ci ; et avoir accordé cela subitement et publiquement aux deux légitimés, sans avoir aucunement paru songer à M. le duc de Chartres, est, dit-on, un grand radotage du cardinal ; mais le roi n'y a-t-il aucune part ? voilà ce qui affligea. Il est clair que M. le prince de Conti ne s'est évadé qu'avec consentement du roi et du cardinal, et, soit que ce soit un tour joué à Loche¹, soit que l'on ait forcé l'autorité royale à consentir, ce trait est également de dangereux exemple. On fit une chose fort ridicule pour finir l'affaire de M. le prince de Conti : M. le comte de la Marche fut présenté au roi et lui demanda la grâce de son papa.

Ce matin, M. le duc de Chartres est parti pour Sainte-Geneviève, d'où il compte de mener M. son père à Issy, et de là à Choisy, s'il le faut, pour demander à servir en Flandre, même en Allemagne, et de

1. *Loche* est-il un sobriquet, ou le prince aurait-il été consigné dans la ville de Loches ? nous ne savons.

partir dans deux jours; on me chargera du soin de faire partir l'équipage.

La reine reçoit des visites de tout le monde sur la mort de M. de Nangis¹: elle avait hier une cour abondante; tous les princes y allèrent, et cette cérémonie a été assez ridicule.

M. le duc d'Orléans a reçu une lettre de M. de Puiguyon, qui, ayant séjourné quelque temps à Francfort, a eu plusieurs conversations avec l'Empereur, touchant le mariage de la princesse Thérèse, sa fille, avec M. le duc de Chartres. Sa Majesté Impériale, ayant vu dans les nouvelles publiques la fausse nouvelle du mariage de ce prince avec Mlle de Conti, a dit qu'il trouverait bien extraordinaire que, dans les termes où en était M. le duc d'Orléans avec lui, il songeât à tout autre mariage que le sien. M. le duc d'Orléans lui a répondu que l'on avait encore quelque espérance du mariage de son fils avec Madame, que du moins cette espérance durerait jusqu'à ce que Madame fût mariée, et qu'après cela assurément il préférerait la princesse Thérèse à toute autre. Ainsi voilà engagement pris et absolument contre Mlle de Conti.

Le roi ne peut souffrir les deux nouveaux ministres, il marque extérieurement par quelque conversation à mon frère qu'il le connaît², mais rien au cardinal de Tencin, et, dans le particulier, il ne se laisse pas ap-

1. Chevalier d'honneur de la reine. Il était mort le 8 octobre.

2. Il le lui marquait même assez malicieusement, si l'on en croit ce propos rapporté dans les *Nouvelles à la main* du 15 février suivant : « On dit que Sa Majesté, travaillant un jour avec M. d'Argenson, lui dit : « Faisons de notre mieux, car vous et moi « travaillons sur une matière que nous n'entendons point trop. »

procher d'eux. Mme de Mailly tourne le dos net à celui-ci; mon frère a l'air fort déconcerté.

13 octobre. — J'ai vu à quel point le cardinal, fils d'un marchand de laine, se piquait de mépris pour Sa Majesté Impériale : je vins à Issy lui parler de la négociation du mariage de M. le duc de Chartres avec la seconde fille de l'empereur; il y avait quatre ou cinq personnes dans la chambre; plus je parlais bas, plus ce vieil insolent de cardinal me répondait haut et disait : Ah ! l'empereur, ce pauvre empereur, ce chétif empereur !

23 octobre. — Nos deux ministres sont toujours humiliés à la cour; personne ne leur parle ni ne va chez eux. Les ministres à département les morguent et s'opposent à toutes leurs entreprises. Le roi déclare qu'il n'a jamais songé à autre chose qu'à les faire pour toujours de simples ministres, comme étaient les maréchaux de Tallard et d'Estrées, des courtisans oisifs, n'ayant rien à faire que d'assister aux conseils.

Le contrôleur-général a parlé haut sur le comité, quand on a voulu qu'il se tint chez le cardinal de Tencin, ou que ces deux ministres y assistassent hors de chez le cardinal, et ils ont dit que, dès que le cardinal s'absenterait, ils auraient l'honneur de travailler seuls avec le roi, ce qu'ils font.

Le cardinal a encore parlé au roi de M. Chauvelin : il lui a dit qu'il mettrait bien sous ses pieds son aversion particulière, s'il croyait que son service dût être encore utile aux affaires de Sa Majesté; mais qu'il y avait un article sur lequel il voyait tout perdu et en danger si on le rappelait jamais, c'était la religion; que

M. Chauvelin était le protecteur de tous les jansénistes. Cependant je sais que le roi est armé sur cela de tout ce dont il doit l'être¹. M. Chauvelin et ses partisans n'ont qu'un tolérantisme sage qui va à éteindre tous les partis et non à en faire prospérer aucun. Il réprimera peu à peu le jansénisme et ramènera la paix, au lieu que le cardinal se laisse aller à tout ce que ces vilains prêtres perfides et ambitieux lui insinuent, et déjà la persécution augmente depuis que le cardinal de Tencin est arrivé au ministère.

Les Anglais se brouillent entre eux; le roi d'Angleterre ne veut pas partir de Londres, feignant toujours un départ prochain. Les Hanovriens ne passent pas Bruxelles; les Anglais, qui campent sur la Lys, à Warneton, ont de la boue jusqu'aux genoux; les généraux hanovriens disent que, si on leur fait faire la guerre présentement, leurs troupes seront hors d'état de la faire au printemps. Pendant ce temps-là, M. de Maillebois finira son affaire en Bohême² et reviendra. On travaille à persuader à la reine de Hongrie d'accepter la paix avantageuse qui lui est proposée; elle doit en avoir une grande envie; les Anglais ne s'y opposent que par fureur et pour leurs intérêts avides et tyranniques, qui sont démontrés tels à l'Europe; aussi les Hollandais se désabusent-ils tous les jours davantage de donner dans leur sens, et leur neutralité s'assure-t-elle de plus en plus.

5 novembre. — Grande nouvelle : le roi a congédié

1. D'Argenson fait allusion aux mémoires qu'il avait fournis au roi sur les questions religieuses.

2. Cette affaire était surtout de dégager les troupes du maréchal

Mme de Mailly, pour prendre sa sœur, Mme de la Tournelle. Cela s'est passé avec une dureté qui ne se comprend pas d'un roi très-chrétien : c'est la sœur qui fait chasser la sœur ; elle exige son exil, et cette troisième sœur, prise pour maîtresse, fait croire que la seconde, Mme de Vintimille, y a passé, ce qui nous constitue un maître vicieux. Pour moi, j'avais toujours soutenu que l'extrême douleur du roi à la mort de Mme de Vintimille n'était que sensibilité louable pour la sœur de son amie, dont il avait fait le mariage ; mais adieu la vertueuse sensibilité : il trompait sa maîtresse ; il avait engagé Mme de Vintimille à l'ingratitude ; il ne pleurait que des amours illégitimes ; car, de plus, cette Vintimille était laide, maigre et puante. On assure que, si elle avait vécu, le roi allait chasser et Mme de Mailly et le cardinal ; il regarde le petit enfant qu'elle a laissé comme son fils ; on le lui amène souvent secrètement dans son cabinet. Tout est éclairci sur cela ; les honnêtes gens doutaient en vain : qui a la troisième sœur doit avoir eu la seconde avec toutes les apparences sur lesquelles on voulait bien s'aveugler. Certes, ceci dénote chez le roi un caractère de prince, c'est-à-dire d'insensibilité, et tenant plus du côté des Savoyards que des Bourbons. Il convoitait Mme de la Tournelle dès avant la mort de Mme de Mazarin¹, et peu après avoir perdu Mme de Vintimille ; mais Mme de Mazarin lui était odieuse : c'était elle

de Bellisle, enfermées à Prague. Aussi appelait-on le corps de Maillebois : *l'armée des Mathurins*, parce que sa mission était de délivrer des captifs.

1. Françoise de Mailly, duchesse de Mazarin, dame d'atours de la reine, était morte le 11 septembre,

qui avait appris la première à la reine ses amours avec Mme de Mailly, et qui lui avait attiré honte et déshonneur; elle avait tenu un conseil (où était le cardinal de Tencin malgré son air de faveur) pour disposer les choses en cas d'une régence : le roi ne pouvait donc se résoudre à prendre Mme de la Tournelle dont la Mazarin était comme la mère et la seule bienfaitrice; mais, sitôt après la mort de Mme de Mazarin, il a été sérieusement question de l'avoir. D'abord Sa Majesté lui écrivit une lettre de consolation où il y avait du tendre et de l'affecté; elle fit une réponse surprenante en style; M. de Richelieu, qui est son conseil et son amant, l'avait dictée; la nuit suivante, le roi alla la voir bien déguisé avec une redingote et une perruque carrée et dans une chaise bleue; Sa Majesté y resta jusqu'à quatre heures du matin, et là il fut question du marché de cette belle dame et des conditions. Bien conseillée en fière p...., elle a voulu être maîtresse déclarée et sur le pied de Mme de Montespan; elle a l'avantage d'être veuve, ce qui y met plus d'honnêteté. Elle a demandé d'avoir un bel appartement et digne de sa place; de ne point aller, comme sa sœur, dans de petits appartements souper et coucher en cachette; que le roi vînt hautement tenir sa cour dans le sien, qu'il y soupât avec la même publicité; que, quand elle aurait besoin d'argent, elle pût envoyer, sur ses billets, en demander au trésor royal; qu'au bout de l'an elle eût des lettres de duchesse vérifiées au parlement; que, si elle devenait grosse, ce fût publiquement et sans se cacher, et que ses enfants fussent légitimés¹.

1. Chamfort a dit, à propos de Mme de Châteauroux : « L'état

Le roi fut effrayé d'abord de ces conditions, et on ignore de combien elles ont été modifiées depuis ; mais enfin la conclusion est arrivée. J'oubliais de dire que la plus essentielle des conditions a été que la pauvre Mme de Mailly fût chassée et exilée de la cour à quatre lieues. Ce qu'il y a eu de plus mal est qu'on a engagé peu à peu Mme de Mailly à se défaire de sa charge de dame du palais, et cela s'est conduit avec une astuce inexcusable : elle a dit qu'elle aimait ses sœurs, que le bien qu'elle leur voulait ne tenait qu'à la vie de Mme de Mazarin, mais que, depuis qu'elle n'y était plus, elle allait faire pour elles ce qui dépendrait de son crédit : elle a cédé sa place à Mme de Flavacourt, et, Mme de Villars ayant été faite dame d'atours, elle a procuré sa place de dame du palais à Mme de la Tournelle. Toute la difficulté était que feu M. de la Tournelle n'était pas homme de condition, et qu'il y avait difficulté pour la faire monter dans les carrosses de la reine ; cependant la faveur secrète du roi l'a emporté pour cet honneur. Mme de Mailly avait parole d'être dame d'atours de Mme la Dauphine ; elle en a demandé le brevet et les appointements ; cela lui était promis ; le cardinal a paru l'emporter sur la maîtresse en représentant que toutes les autres dames qui avaient pareilles promesses pour la future maison de Mme la Dauphine demanderaient pareille assurance.

de maîtresse du roi n'était pas encore une dignité. On ne lui disait point : *le poste où vous êtes élevée* ; elle ne répondait point : *la place que j'occupe*. Ce langage est postérieur de quelques années. Il faut toujours noter le progrès des mœurs. » On voit que le progrès avait devancé l'époque assignée par le caustique écrivain.

Mme de Mailly est la franchise même; elle est douée d'un bon cœur; elle est tendre pour ses amis et pour ses parents et n'a fait mal à personne; le jargon et le naïf lui tiennent lieu d'esprit; elle a avoué n'avoir pris le roi que par son extrême pauvreté et l'avoir eu deux mois sans l'aimer; mais qu'après cela, son amour avait toujours été en augmentant, et que la crainte de blesser son amant avait causé son extrême désintéressement dont elle est aujourd'hui la victime; elle manque de pain et laisse à Paris de grosses dettes que la seule nécessité de plaire au roi lui a occasionnées. Mme de la Tournelle a quarante mille livres de rente, tant de la dot que lui a constituée M. le Duc, qui s'est cru son père, que de son défunt mari, qui lui a laissé son bien en mourant, étant en pays de droit écrit. Elle a moins d'esprit que Mme de Mailly, avec plus de brutalité et d'esprit d'intérêt; elle est capable de donner dans tous les mauvais conseils des méchants de la cour et s'y portera plutôt qu'aux conseils des honnêtes gens.

Mme de Mailly avait missa sœur des parties de Choisy et de La Muette; là elle s'aperçut de quelque chose; elle fit la furieuse, elle fut mal reçue, elle se radoucit, elle pleura; le roi lui a dit net : *Tu m'ennuies, j'aime ta sœur*. Sa Majesté a refusé de payer ses dettes; mais on croit que le cardinal a secrètement charge de les payer en rabattant de beaucoup sur les mémoires. Bientôt tout le monde s'aperçut de ses pleurs; elle délogea de l'appartement vert, où elle voyait le roi, et vint loger dans son appartement de Versailles; elle eut ordre de partir ce samedi; elle vint coucher à l'hôtel de Toulouse, à Paris, où l'on meubla bien vite

l'appartement de M. de Penthievre; elle part demain pour Nesle, chez son père, en Picardie.

Tout le monde la regrette à Versailles; on n'ose parler tout haut, mais on craint beaucoup du caractère du roi. Les mœurs certainement et l'honnêteté publique souffriront beaucoup d'un tel exemple. Le cardinal en triomphe et croit n'avoir plus rien à craindre; sa cour est resplendissante; il a culbuté son ennemie et l'amie de M. Chauvelin; le cardinal de Tencin prétend avoir eu part à cette intrigue, il était ami de feu Mme de Mazarin. Voilà ce qu'amèneront à la cour les conseils des gens les plus perfides et de la plus subtile intrigue.

Un des grands griefs contre Mme de Mailly est d'avoir soutenu le parti de M. de Bellisle, et, en dernier lieu, le maréchal de Maillebois, dont on a tant de sujet d'être mécontent. On croit que, de cette affaire-ci, le parti de Mme la comtesse de Toulouse va tomber; car elle tirait sa grande faveur de celle de Mme de Mailly.

Le commandement et le sort de nos armées de Bohême est enfin décidé; le maréchal de Broglie est parti le 27 octobre pour Dresde, où il a été fort bien reçu; et, de là, faisant le grand tour par Nuremberg, il va se mettre à la tête de l'armée de M. de Maillebois, qu'il va mener sur le Danube, ou retourner en Bohême, s'il le peut, et M. de Maillebois reviendra à Paris. M. de Bellisle reste avec le commandement de l'armée de Bohême, composée de vingt-deux mille hommes, mais sans cavalerie.

M. de Seckendorf fait merveille; il a nettoyé la Bavière et attaque les ennemis; il a déjà repris la ville de Passaw.

M. de Maillebois avait pris sur lui le parti de quitter la Bohême et de passer d'Égra au Danube; on avait été fort mécontent de sa désobéissance, et il n'était question pas moins que de lui faire porter sa tête sur un échafaud : il a écrit au roi une lettre de seize pages qui a satisfait; mais sa disgrâce comme général n'en est pas moins assurée.

17 novembre. — Un valet de chambre du comte de Saxe arriva, il y a quelques jours, avant que Mme de Mailly fût renvoyée; il avait la cuisse cassée, on le porta dans une chaise; il avait une lettre du comte de Saxe, qui en contenait une interceptée écrite par M. de Bellisle à M. de Maillebois, où il y avait : « Ne vous pressez pas, un autre cueillerait les lauriers que vous auriez acquis (cet autre était M. de Broglie); nous avons pour nous la sultane favorite. »

Si cela était vrai, M. de Bellisle serait disgracié, mais il ne l'est pas. Mais il faut toujours prendre pour vrai une partie de ces bruits généraux; Mme de Mailly se mêlait de ce dont elle n'avait que faire, elle s'en mêlait trop; la marotte du roi est de *ne vouloir pas être pénétré*; il faut s'arrêter, elle ne l'a pas su; le roi était las d'elle, elle a peu d'esprit et était devenue laide; en voilà assez pour expliquer cette disgrâce. Le roi s'est montré trop au-dessus des préjugés en prenant sa sœur : au fond, qu'est-ce que cela fait au prochain ? C'est une veuve belle et peu spirituelle.

22 novembre. — C'est M. de Richelieu qui a arrangé toute la quitterie du roi et de Mme de Mailly. Le roi l'a mandé pour revenir ici de l'armée de Flandre

beaucoup plus tôt qu'il n'eût fait sans cela; il a conseillé au roi d'écrire chaque jour un billet à la maîtresse délaissée, puis tous les huit jours, et, quand on lui raconte ce que le roi a déjà fait sur cela, il dit : cela est selon mes principes, ou non; enfin il est avocat consultant en tout, *son professor di pazzia*. Le cardinal de Tencin se lie avec lui d'intrigue pour le soutenir et l'avancer.

M. de Contades vient d'arriver pour être ici l'avocat du maréchal de Maillebois, et plaider les raisons qu'il a eues de ne point attaquer les ennemis et de quitter la partie en Bohême, comme il a fait. Voilà ce qu'on ne voyait pas autrefois, des maréchaux de camp envoyés en cour pour être les avocats et apologistes de nos généraux les uns contre les autres. Le roi l'a très-mal reçu et lui a à peine parlé : commissions désagréables.

27 novembre. — Il y a des preuves horribles contre M. le maréchal de Maillebois : on m'assure qu'il va tomber dans la disgrâce la plus totale; il y a des lettres de lui interceptées par où il soumet tout à l'empereur et ne veut rien exécuter des ordres de Versailles. C'est le chevalier de Broglie qui vient de me le dire chez M. de Breteuil, sous secret, disant que dans trois fois vingt-quatre heures on en saurait davantage. La maréchale de Maillebois a eu ordre de s'abstenir de Versailles et elle est allée à la campagne. A autant a été condamné le sieur du Plessis, homme de confiance de M. de Bellisle; il a ordre de n'aller que peu à Versailles; mais, pour l'abbé de Broglie, il est toujours libre dans sa mission. Ces trois mission-

naires des trois maréchaux de France faisaient certainement un furieux tapage et un grand scandale dans Versailles.

Nos armées sont dans le plus grand découragement dont il y ait exemple, surtout celle de M. de Maillebois, qui n'a agi qu'avec autant de brutalité que de timidité. L'opinion va la remettre en un peu plus de confiance avec M. de Broglie, mais il est à craindre que ce ne soit pas un homme à grandes ressources. De l'autre côté, M. de Bellisle se meurt à Prague et il est à craindre que le délabrement de sa santé ne cause grand préjudice aux affaires.

Le cardinal est alité, a la fièvre lente, sent de grandes douleurs à l'estomac; il disait hier lui-même que les remèdes étaient inutiles, qu'il sentait bien que la machine était usée.

Les amours du roi avec Mme de la Tournelle sont publiques par l'opinion, mais extrêmement décentes et secrètes à l'extérieur : le roi ne va chez elle que la nuit, il ne soupe avec elle qu'à La Muette et à Choisy, on ne la voit se hausser, ni baisser de son avènement à la couronne, mais fort embellie et satisfaite. C'est une femme habile, d'une conduite suivie et intéressée. Elle a eu jusqu'à trois affaires : M. de la Trémouille, M. de Soubise et M. d'Agénois. Le premier la séduisit par ses charmes, M. de Soubise par intérêt et par vues : elle avait besoin de lui pour que la maison de Rohan et Mme de Tallard s'intéressassent à elle en vue d'entrer chez Mme la Dauphine; elle ne lui permit que la petite oie, et elle eut M. d'Agénois pour se procurer les conseils de M. de Richelieu qui était en partie carrée avec elle, son cousin le petit d'Agénois et

Mme de Flavacourt. M. de Richelieu est dans la grande faveur du roi, c'est un autre M. Dangeau, qui compose les lettres respectives de la maîtresse et de l'amant.

La reine n'a su si elle se fâcherait ou non. L'autre jour elle était chez Mme de Villars avec Mme de la Tournelle et Mme de Montauban¹, qui me l'a redit; on parla du mauvais état de nos affaires en Allemagne; la reine s'écria que ç'allait être bien pire par la colère du ciel. Mme de la Tournelle demanda ensuite ce que cela voulait dire; Mme de Montauban gronda fort la reine, elle lui avait déjà débité ses conseils, et Sa Majesté avait promis de se bien conduire dans ces nouvelles amours; cependant encore le soir elle congédia Mme de la Tournelle qui devait passer la soirée avec Sa Majesté, étant de semaine, mais depuis cela elle lui fait assez bonne mine à l'ordinaire.

On assure que Mme la princesse de Conti a conduit cette affaire-là, elle conseille et conduit par l'organe de Mlle de la Roche-sur-Yon² qu'elle instruit, et elle, de son côté, a voulu se tirer d'intrigue et paraître y avoir eu tout éloignement. C'est elle qui a fait avertir la première la reine de ces amours, pour montrer qu'elle n'y avait eu aucune part.

Mme de Mailly a été renvoyée un peu plus durement qu'une fille de l'Opéra : le samedi, à dîner, le roi lui dit qu'il ne voulait pas qu'elle couchât le soir à Versailles; elle devait cependant y revenir le lundi; il y eut quantité de missives et de courriers ce jour-là.

1. Éléonore-Eugénie de Béthisy, princesse de Montauban, dame du palais de la reine.

2. Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti.

Mme de la Tournelle a voulu absolument exiger que sa sœur ne revînt jamais à Versailles tant qu'elle serait maîtresse du roi, et l'affaire s'est consommée seulement la nuit du mercredi au jeudi.

7 décembre. — J'ai appris d'original comment se passa l'agrément que le roi donna l'an passé au duc de Fleury de la place de premier gentilhomme de la chambre au préjudice de M. de Luxembourg et de la Trémouille. Sa Majesté avait donné sa parole à Mmes de Mailly et de Vintimille que ce serait le duc de Luxembourg pour en être *custodi nos* jusqu'à ce que le petit de la Trémouille fût en âge; mais, en arrivant de Choisy, il reçut une lettre du cardinal qui portait que Son Éminence ne pouvait plus continuer de gouverner ni avoir du crédit auprès des puissances et ministres de l'Europe, si l'on savait que deux femmes l'emportaient sur lui. Or, le roi, qui a horreur que l'on dise de lui qu'il est gouverné par les femmes, fut ce soir-là d'une humeur épouvantable; personne n'osait lui parler, il entra chez la reine, il brusqua tout le monde, la reine tremblait des pieds à la tête. Une dame bien avisée, qui me l'a redit, dit à la reine : « Ne craignez rien, cela ne vous regarde pas. » Le roi fut jusques à trois heures chez Mmes de Vintimille et de Mailly à disputer; enfin Mme de Mailly lui dit : « Soyez tranquille, nous vous rendons votre parole, » et M. le duc de Fleury fut nommé le lendemain premier gentilhomme de la chambre.

Enfin le roi croit tenir la fin de son vieux pédagogue qui a jeté le royaume dans de si grands désordres; Son Éminence est près de sa fin; elle a voulu

absolument se faire porter à Versailles, mercredi au soir, et a dû revenir hier matin à Issy pour y mourir : ses créatures le voulaient ainsi pour qu'il y fit son testament de mort, et qu'il déterminât le roi à arranger son successeur à sa fantaisie. Mais le roi est trop vertueux pour nous donner un premier ministre tel que ce scélérat de cardinal de Tencin, contre qui tout le monde est déjà révolté, comme on le voit par des chansons qui pleuvent de tous côtés, comme du temps de la Fronde, et qui annoncent une révolte universelle si cela allait à ce choix.

1743.

6 janvier. — Voilà une aventure horrible pour la réputation du roi, et qui doit affliger tous les citoyens : on l'a contée de deux façons ; je me suis attaché à la meilleure, mais je vois qu'il faut renoncer à cette meilleure leçon, et oublier la plus mauvaise si nous pouvons.

Il a paru un agrément ou bon du roi, signé de sa propre main, pour la place de fermier général qui viendrait à vaquer ; cela a couru la place, on a demandé à quatre ou cinq personnes s'ils voulaient l'être : il s'agissait de donner à présent 50 000 livres, et autant quand on y serait installé¹. Plusieurs sages ont refusé de lâcher leur argent pour ce galimatias ; on prétend que Mabilley, ci-devant secrétaire de mon

1. « On est à présent persuadé que le bon du roi pour la place de fermier général n'est point faux, et qu'il étoit convenu avec le roi qu'il ne paroîtroit pas sitôt. Le manque de parole est tout le crime. Mme de Mailly en a eu 30 000 fr. ; la marquise de Liste-

frère, y en a donné, enfin cela est venu aux oreilles du cardinal ; Son Éminence a écrit au roi une longue lettre de réprimande dont Sa Majesté a été fort piquée. Dès que Sa Majesté eut reçu cette lettre, elle manda MM. Orry et Maurepas, enjoignit à celui-ci d'aller sur-le-champ à Paris ordonner à M. de Marville de faire toutes les recherches possibles pour punir exemplairement cette insolence. On a arrêté du monde, des femmes et des avocats, comme s'ils avaient eu part à la contrefaçon de ce bon : on l'a cru ainsi, je l'ai publié de même partout où il en a été question ; mais voici qu'on a relâché les prisonniers et que l'affaire est demeurée là, marque certaine que le bon est vrai. Peut-être arrive-t-il que le cardinal et ses vrais favoris sont assez ennemis du roi pour nourrir dans le public les apparences d'une telle faute. On dit aujourd'hui que le roi était ivre quand on lui fit signer cela ; que Sa Majesté s'ennuie souvent, et ne se couche que très-tard chaque jour, qu'elle voit des p.... secrètement, et qu'elle ne saurait vivre si cela dure, que ses mœurs se corrompent chaque jour. Je détourne de moi la foi à de tels bruits, je me persuade que la crainte du vieux précepteur donne à Sa Majesté une oisiveté et une crainte qui le plongent dans ces apparences, mais qu'elle va s'en relever sitôt après la mort de ce vieillard si exécration à la patrie.

9 janvier. — La Bruyère dit que le jour où un

nay, sa tante, 6000 fr., et les autres quatre qu'on a nommés, chacun autant. On dit même que, quand le cardinal en a parlé au roi, Sa Majesté a tourné le dos sans rien répondre. • *Nouvelles à la main*, 4 janvier 1743.

homme est nommé ministre, il se trouve tant de gens de ses parents qui ne l'étaient pas auparavant. Je me suis trouvé comme cela avec mon frère : nous étions brouillés, il m'a fait quelque avance, et je m'y suis rendu facile, sa place de ministre de la guerre lui donnant beaucoup plus d'éclat et de raison que ci-devant, ce qui résulte de blâme en ceci est absolument commun entre nous deux.

17 janvier. — Le roi a enfin été voir M. le cardinal qui est à l'agonie, il n'y a été qu'un moment ; on a compté que cela a été à onze minutes.

La révolte est universelle de craindre que, dans ce moment, on n'ait persuadé au roi de prendre le cardinal de Tencin pour ministre.

30 janvier. — M. le cardinal de Fleury mourut enfin hier à midi. On n'avait jamais vu d'agonie si comique par toutes les chansons, épigrammes et démonstrations, dans son antichambre et chambre, sous M. Cassegrain, son directeur. Dès que cette mort fut annoncée au roi, Sa Majesté dit : « Messieurs, me voilà donc premier ministre ! » A l'instant, il manda l'ancien

1. L'impression du public était d'accord avec celle du monarque, si l'on en croit ce mot qui courut alors : « Le cardinal est mort ; vive le roi ! »

Toutefois on espérait généralement que la mort du premier ministre serait pour le duc d'Orléans une occasion de reparaitre au conseil, « et que les affaires en iraient mieux. » — Le commissaire de police Narbonne constate que les bons citoyens durent renoncer à cet espoir comme à bien d'autres. Voici ce qu'il raconte à cet égard : « En juillet 1742, l'huissier de la chambre et cabinet du roi alla avertir le duc d'Orléans de se rendre au conseil. Ce prince

évêque de Mirepoix¹, précepteur du Dauphin, et lui donna la feuille des bénéfices, ce qui compose un ministère de la principale direction des affaires de l'Eglise en France. Certes, on ne pouvait choisir un plus honnête homme. Le cardinal de Tencin et tous ceux de son parti ont eu ce qui s'appelle un pied de nez, voilà leur crédit tombé, et l'on ne parle plus que de renvoyer cette Éminence gouverner son diocèse de Lyon.

A chaque heure, la réputation du roi se raccommode dans le public, et bientôt elle éclatera comme celle d'Henri IV, tant l'opinion du roi chemine vite ! Tout le monde applaudit aux premières parties du début : que sera-ce s'il survient encore quelques bons choix d'honnêtes gens à la place de ceux qui sont odieux, que sera-ce si nous voyons une bonne et solide paix ce printemps !

A tous moments on parle davantage avec horreur de la méchanceté du cardinal, qui ne cherchait qu'à dénigrer le roi et à le couvrir d'opprobre, même avec affectation, comme en dernier lieu sur ce bon pour être fermier général qu'il a fait éclater avec intention, et de quantité d'autres choses.

22 février. — Le roi travaille beaucoup et prend le

demanda à Balon s'il venait de la part du roi. — Non, Monseigneur. — Le roi m'a dispensé de venir au conseil depuis les fêtes de la Pentecôte. » On en conclut qu'il ne retournera pas au conseil que le roi ne le lui dise : à quoi il n'y a nulle apparence, car le roi a dit plusieurs fois que M. le duc d'Orléans dormait toujours au conseil. Je tiens ces circonstances de Bertheville, valet de chambre du roi. » *Mss. Narbonne*, t. XIV, pag. 236 et suiv.

1. Jean-François Boyer.

métier à cœur ; il ne paraît pas que les ministres le gouvernent encore ; on prétend que cela viendra , qu'il sera inaccessible aux autres , et que le portefeuille le contiendra dans ce que voudront lesdits ministres. Il a pris une forte résolution de pousser la guerre autant que cela se pouvait , et par delà. Nos ennemis nous refusent la paix du monde la plus raisonnable que nous leur offrons, qui consiste à leur rendre tout , et de conserver seulement la couronne impériale sur la tête de l'électeur de Bavière. Ainsi l'orage nous obligeant à des choses extrêmes, nous pouvons aujourd'hui nous livrer totalement à la rage de la reine d'Espagne après avoir protesté là-dessus, et agir ainsi :

1° Gagner le roi de Sardaigne à quelque prix que ce soit , lui donner la Lombardie , c'est-à-dire quelque chose de plus que le Milanais, et que D. Philippe ait le reste ;

2° Ordonner à M. de Broglie et à son armée de quitter la Bavière, de se replier sur le Tyrol, de conquérir les provinces méridionales d'Allemagne , et d'occuper les gorges de l'entrée d'Italie ;

3° Les Français, Espagnols, Napolitains et Piémontais, agissant promptement et de concert , chasseront promptement les douze mille hommes que la reine de Hongrie a en Italie, et se rendront totalement maîtres d'Italie, au moyen de quoi D. Philippe aura Toscane et Parme.

4° Nous nous tiendrons sur la défensive en Alsace, Lorraine et Flandre.

Quand j'ai dit à M. le duc d'Orléans que l'on projetait de réunir la France et l'Espagne, et de l'associer à notre attaque entièrement, et non à la sienne, il m'a

répondu : « Voilà le moyen de faire périr les deux monarchies. »

15 mars. — M. Orry a la grande faveur, et par-dessus les autres ministres ; tout concourt à la paix, et les étrangers commencent à y croire, M. Chauvelin disgracié¹, M. de Bellisle presque disgracié, voilà dit-on, les boute-feux éloignés ; les autres ministres intéressés à la guerre, comme celui de la guerre et de la marine, peu favorisés ; cela plaît en Angleterre, on offre des conditions si honnêtes, on rend tout, on pousse l'empereur au mécontentement, et, par là, à faire son accommodement. Cela est peut-être fait exprès, cela peut aussi être l'effet du hasard.

Quand le cardinal gouvernait seul l'esprit du roi, Sa Majesté échappait à ce vieillard ; aujourd'hui que sa faveur est divisée entre plusieurs personnages plus éloquents, on se relaye pour le persuader sur les partis sages, et voilà ce qui nous amènera la paix.

19 mars. — On développe le caractère du roi autant qu'on le peut ; l'on passe sur cela de quelques vérités connues à des inconnues ; mais l'on se trompe chaque jour dans des conséquences. Élevé par le cardinal, qu'il a dû admirer, pour lui être obséquieux si longtemps, il a contracté quantité de ses petitesesses ; car le cardinal n'avait que des petitesesses, et, si le roi eût eu de la supériorité dans le génie, il ne se serait

1. Il venait (4 février) de recevoir à Bourges l'ordre de se rendre à Issouire, au moment où ses partisans se flattaient de le voir rappeler à Paris.

pas servi si longtemps du cardinal. Quelques-unes de ces petites gens peuvent entrer en ménage et être utiles au bon gouvernement : la gravité, le mystère, la portion d'ordre et d'imitation du feu roi qui a été embrassée. Le roi a plus d'esprit que le cardinal, et l'âme à proportion de leur naissance. Avec cela, timide, gardant les gens par habitude et sans autre raison que la crainte d'une nouvelle connaissance, n'aimant les honnêtes gens que par paresse, parce que les gens faux vous tournent et que c'est un travail que d'être en garde. A cela près, son esprit promet qu'il connaîtra mieux les hommes que le feu cardinal. Quel phénomène cependant que de préférer M. Amelot à M. Chauvelin pour les affaires étrangères et M. le maréchal de Noailles à M. de Bellisle pour les opérations militaires et pour les grandes négociations germaniques ! C'est comme si on soutenait que M. de Céreste a un meilleur estomac que Flamarens.

Voilà le maréchal de Noailles général de toutes nos forces de France depuis le Rhin jusqu'à la mer, et maître d'y mouvoir nos troupes arbitrairement pour la défense de la frontière. Voilà M. de Bellisle tout à fait disgracié et presque renvoyé à sa terre de Bizy. Voilà M. Amelot maître des négociations, excepté de celles de Rome, que conduit le cardinal de Tencin. Voyons quels prochains fruits cela produira, quelle paix, quelle gloire. Certes on pourra conclure la paix en abandonnant l'empereur, comme on fait aujourd'hui ; la nation sera assez plate après cela pour donner de l'encens à ces sots conducteurs de l'État. La sagesse ne consiste pas seulement dans l'abstention des folies, ni même dans celle des desseins trop élevés ; elle de-

mande plus de sagacité dans des temps difficiles que n'en ont les Noailles, les Orry, les Amelot, les Boyer et même quelques esprits plus accommodés à l'intrigue de cour et au jargon du monde, comme M. de Maurepas, mon frère et le cardinal de Tencin. Il y faut une candeur naïve et sincère, que la réputation en soit bien méritée, un approfondissement des desseins, avec l'habileté dans l'exécution. Il n'y a qu'à voir le ministère des finances de M. Orry, quels fruits on en a tirés : de gros expédients, de bons calculs, mais tous les moyens au détriment du royaume, dont le dedans est infecté d'une misère irréparable.

23 mars. — Mon frère n'avait songé qu'à une chose, depuis mon entrée aux affaires de M. le duc d'Orléans, qui était de m'en faire chasser, et il a servi visiblement de conseil à Mme la duchesse d'Orléans. Il m'avait d'abord aposté Prévost, l'intendant, pour me faire contrecarrer et m'espionner sur toutes choses ; je suis parvenu à le faire chasser ; je le regardais avec raison comme le mineur attaché à la place ; enfin on trouva cette assignation donnée pour demande en délivrance du legs de Sa Majesté Catholique, dont on a tiré tout le parti imaginable, et toujours mon frère en fut le conseil. Depuis que mon frère a été en place, l'attaque a redoublé et a réussi ; j'ai eu mon congé en forme¹, et le beau est que, voyant toutes ces horreurs secrètes, il a convenu de paraître me fier à celui qui me persécutait ; je l'ai vu venir, et il est venu.

Je me suis proposé, en me retirant, d'afficher la

1. Nous verrons que ce congé n'avait pas eu de suite.

pauvreté sans misère ; toutes les places, dans ma maison, deviennent uniques : j'ai un beau suisse fort gaulonné, un valet de chambre, un seul laquais, un cocher, deux chevaux et une servante. Je donne l'argent à dépenser à mes gens, je me nourris d'un pot-au-feu et d'un poulet, je garde le même appartement meublé comme il est et fort honorable, surtout fort commode pour le quartier et pour l'abord de tous les bureaux. Je me livre aux bureaux du conseil, je les tiens tous, où je vais régulièrement ; j'y borne mes études pour quelques années, reprenant ce que j'ai laissé derrière moi de connaissances dans cette matière ; j'ai un honnête homme d'avocat, nommé Estève, retiré comme moi du tumulte et des affaires par vertu ; je le consulte et je vois avec lui les ordonnances.

Par là, je passerai dans ce siècle-ci pour un homme modéré, philosophe, attaché à mes devoirs, éclairé cependant et capable, plus digne de places que ceux qui y sont : ce rôle a sa beauté, et, si l'ambition le nourrissait, il pourrait aboutir à une grande élévation. Cependant, je ne négligerai pas les puissances qui ne sont pas dans d'heureuses cabales ; elles ont leur force, et on peut s'en appuyer sans s'y attacher. Je profite du mécontentement de ceux qui travaillent contre mes contrariétés : je m'entends sous ce discours obscur. Par là, je me fais craindre de mes ennemis, ces ennemis étant malheureusement dans ma propre famille. On peut être bien avec les gens marqués sans s'y fier, et, leur laissant à savoir que l'on tient par d'autres côtés, on les désarme en partie : par là, ils croient ce qu'ils craignent, et, leur opinion

allant par delà, leur crainte augmente, et la lâcheté déconcerte leurs finesses.

2 avril. — On parle d'un grand événement annoncé par le roi de Prusse, d'une armée formidable qui doit fondre sur quelque partie de l'Europe, et qu'il a lui-même dit qu'avant le 15 de ce mois on saurait ce grand événement. Ce prince n'a ni foi, ni loi, et se moque de la foi comme de la religion : quand on lui disait que l'empereur ménageait ses nouvelles conquêtes, il répondait qu'avec cela on gagnait le royaume des cieux, mais qu'on ne gagnait pas ceux de la terre ; on sait encore qu'il a dit plusieurs fois que la maison de Bourbon était trop puissante comme elle était, et qu'il fallait la diviser et la diminuer. M. de Bellisle m'a dit récemment à quoi tendaient ces gens-là : c'était, non à ôter la Bavière à l'empereur, mais à nous ôter la Lorraine et l'Alsace, pour s'indemniser et pour nous affaiblir. Il paraît depuis peu, en Angleterre, une grosse brochure contenant un détail de toutes les perfidies de la France depuis le commencement de ce siècle ; les citations paraissent justes ; on y conclut à nous attaquer à frais communs de toutes parts et par un concert unanime de toute l'Europe. Cette ligue serait composée de l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne, la Prusse, avec de grandes forces ; la Russie, le Dannemark, la Saxe et la Pologne, et tout l'empire, dans lequel entrerait l'empereur, avec qui la paix ne se fera qu'à cette condition ; et il aura pour excuse à notre égard sa faiblesse, devant avoir désormais très-peu de voix au chapitre.

Nous manquons d'hommes, d'argent, de généraux

et de conseil ; nous sommes découragés, nous demandons la paix, nos meilleures troupes sont détruites par la mortalité et les mauvaises manœuvres de nos généraux, nous les recrutons avec peine et efforts, nous abandonnons l'armée de Bavière, nous devrions déjà être à cheval sur la frontière et y avoir assemblé une grande armée, nous voilà réduits à la plus triste défensive, et, pour tout général, le maréchal de Noailles ; nos généraux et nos conseils n'ont été nommés depuis peu que par la garde-robe du feu cardinal.

On croit tenir la czarine par son amour pour notre ambassadeur, M. de la Chétardie, qui ne veut cependant pas encore y retourner ; mais d'ailleurs cette ressource est faible et n'empêchera pas la raison d'État en ce pays-là ; sinon, les grands de la nation russe l'emporteraient, et les révolutions sont fréquentes en Moscovie.

Le roi de Prusse peut obtenir un objet prochain par cette attaque : en concourant à faire des conquêtes en France il se fera donner des équivalents en Allemagne, disant que le grand-duc ne doit pas tout avoir, et se rendra une grande puissance.

4 avril. — M. de B.¹ peint le roi comme l'homme du monde le plus à craindre dans l'espèce de société qu'il y a entre le prince et les ministres : il rugit parfois de colère et ne se réprime que par quelque effort d'habitude encore. Le cardinal affectait un grand air de calme pour inspirer au roi cette modération conve-

1. Voy. t. III, p. 435, *note*.

2. Probablement M. de Bellisle.

nable à son tempérament ; jamais Son Éminence ne mettait de vivacité à rien dans cette vue.

Il est certain que le début du règne, ou peu avant le début, a été mêlé de deux traits fort extraordinaires et fort durs : l'un, le renvoi de Mme de Mailly ; l'autre, l'aggravement d'exil de M. Chauvelin. Sa Majesté pouvait renvoyer la maîtresse dont il était las ; mais le mal a consisté dans la manière du renvoi, la dureté, la sécheresse, l'implacabilité, puis le peu de générosité avec lequel on a arrangé la fortune de cette misérable femme. Pour l'autre trait du renvoi à plus grand exil de M. Chauvelin, voici ce que m'a dit M. de B.

Il est certain que le roi avait eu beaucoup de correspondance avec mon dit sieur Chauvelin pendant la dernière année de son ministère. On dirait par l'événement que cette liaison n'avait été faite que pour démasquer M. Chauvelin, pour le constituer en ingratitude vis-à-vis le cardinal, et l'induire en toute erreur jusqu'au bout. On a prétendu depuis que le roi avait pris dans une véritable aversion ce malheureux ministre, que lui, ses plaisanteries, sa familiarité, ses rires, toute sa personne lui avaient beaucoup déplu ; or, je demande si l'on peut bien gouverner un État en se laissant aller, pour le choix des hommes, à ces mouvements de goût ou dégoût capricieux pour les personnes.

Le roi reçut le paquet de M. Chauvelin qui a causé son nouvel exil à Issoire ; il le reçut, dis-je, d'un bas valet, lequel l'avait reçu d'un des premiers domestiques du roi, et l'on ne saura jamais quel est cet homme. Le roi a dit qu'il ne le dirait jamais, et, qu'on ouvre la bouche à M. Chauvelin de cette aventure, il

demande en grâce qu'on ne lui en parle pas. L'on sait qu'il y avait de pièces : 1° la lettre d'envoi en quatre lignes où M. Chauvelin mettait à la fin : « Vous savez, monsieur, les sentiments avec lesquels, etc. ; » 2° une grande et belle lettre au roi, écrite récemment de Bourges, et qui toucha fort le roi ; 3° un grand mémoire daté de Grosbois et qui traitait de la guerre de 1734 et de la paix de 1735, où toutes les fautes du cardinal étaient exposées, et ce qu'avait fait M. Chauvelin pour les réparer : c'est sur quoi le roi dit que c'était tous faits faux ; 4° un mémoire plus secret et cacheté séparément avec un talisman qui rappelait à Sa Majesté toute sa correspondance secrète avec M. Chauvelin et expliquait ce qui s'était passé depuis.

Le roi reçut ce paquet à minuit et lut ces mémoires jusqu'à deux heures. Le lendemain, au sortir du conseil, il les donna à lire à M. de Maurepas, et dit à ce ministre de lui en rendre compte. Au bout d'un quart d'heure, le roi les envoya redemander à M. de Maurepas, se repentant de lui avoir donné à lire le mémoire secret. M. de Maurepas revint, et, en homme d'esprit, dit au roi n'avoir eu le temps de lire que le grand mémoire et n'avoir pas eu celui de lire le mémoire secret ; le roi reprit l'un et l'autre et ordonna l'exil.

Ces jours-ci, Sa Majesté vient de commuer l'exil en celui de Riom, ville plus commode et plus agréable ; il a bien répété que c'était à cause de la santé de Mme Chauvelin, et qu'on ne regardât pas cela comme une grâce faite au mari. On ne saurait rien proposer seulement pour le fils de M. Chauvelin : le roi l'avait dans une aversion insupportable étant petit garçon, à

cause que, sans lui avoir été présenté, il ne bougeait de la chasse avec Sa Majesté, où il se comportait en polisson.

Il résulte de ces faits l'évidence que le roi est fort dur et insensible à l'humanité, qu'il se soucie peu comment son royaume soit gouverné, puisque les ministres, bons ou mauvais, ne sont choisis ou rejetés que par petites préventions de tempérament ; qu'il a une mutinerie d'enfant, que son amour-propre le met ridiculement en garde contre le qu'en dira-t-on d'être gouverné. Il a été prévenu contre un air d'empire qu'aurait pris, a-t-il cru, M. Chauvelin, comme ancien et habile ministre ; il a cru encore de la honte attachée à avoir disgracié cet homme-là par obéissance au cardinal. C'est encore aujourd'hui ce qui soutient la mémoire du cardinal que de ne vouloir pas passer pour avoir été gouverné alors, mais pour avoir tout fait avec liberté et choix ; cependant on ne lui a vu nulle sensibilité à sa maladie, nulle marque de tendresse, sinon forcée et de commande. Il n'aime que le mystère, sans en aimer les bons effets, marque de grande petitesse. Que l'on découvrit qu'il va battre ses ennemis sur le Rhin, c'en serait assez pour qu'il tournât ses pas du côté de Normandie ; ainsi l'annonce des choses l'a toujours déterminé aux contrariétés : l'annonce de disgrâce de M. de Bellisle l'a fait duc, et l'annonce de sa grande faveur au retour de Prague a causé l'air de disgrâce pour lui et pour les siens. De même pour les Chauvelin, malheureuse détermination, par le paraître et non par l'être.

Depuis deux mois que Sa Majesté gouverne en chef, qu'a-t-on vu par les effets, quel coup d'habileté dans



une circonstance aussi pressante ? quel allié avons-nous acquis ? de quel ennemi nous sommes-nous défait ?

7 avril. — C'est au grand scandale de tout le monde qu'il est bruit et quasi-certitude que le maréchal de Maillebois va commander en Flandre, subordonnément, à la vérité, à M. le maréchal de Noailles qui l'a demandé. Il semble qu'on ne fasse choix aujourd'hui que de ce qu'il y a de plus médiocre et de plus décrié pour être à la tête des affaires ; on vient de changer les deux intendants d'armée pour y placer deux apprentis. Il y a à dire que l'on n'est ni chair ni poisson dans la conduite des affaires politiques ; voilà l'effet des esprits médiocres, sans génie et à idées communes, comme ce qui nous gouverne. Si l'on avait voulu faire bien les mauvais, il fallait donc se servir de boute-feux, comme M. de Bellisle et M. Chauvelin ; et, en faisant les mauvais, sans augmenter en desseins ambitieux, on fût parvenu à la paix, ou, si on voulait caler doux et tout adoucir, il fallait revenir à la paix d'Utrecht et à calmer toutes les jalousies, et surtout faire présider aux affaires des gens d'une réputation juste et entière.

Les Anglais passent le Rhin et nous sommes engagés à le suivre aussi.

9 avril. — La survenue du maréchal de Noailles dans le conseil rend la vie très-dure aux ministres ; ce n'est pas un premier ministre, mais c'est un inspecteur importun qui leur a été donné, lequel se mêle de tout, quoiqu'il ne soit le maître de rien. On assure que cela a été inspiré au roi par M. Orry ou par Bachelier.

Mon frère m'a dit que, quand un ministre parle au roi de quelque chose qui n'est pas de son département, Sa Majesté ne répond pas plus qu'un poisson, affectation qui les gêne et qui fait qu'on ne sait ce qu'il en sera de ce qu'on appelle les ministres du cardinal; car enfin il n'a pas convenu à Sa Majesté qu'il parût immédiatement après la mort du cardinal sortir du joug d'un tyran, ce qui le constituait trop en sottise. Au contraire, il a voulu jouer la libre volonté, l'extrême confiance, la reconnaissance de ce défunt ministre; il a donné des biens à sa famille, il a gardé ses gens en place, il a noté un surcroît de disgrâce à M. Chauvelin, pour éloigner totalement l'idée que Sa Majesté voulût jamais le reprendre. Mais qui est-ce qui dira qu'il ne patiente pas et que ceci n'ira pas à faire maison neuve, surtout voyant que toutes choses vont aussi mal qu'elles vont? En attendant, Sa Majesté est d'une sécheresse prodigieuse avec les ministres, ils sont mal sur leurs pieds et la tête leur tourne à tous de ce peu d'onction, de ce peu de faveur dont ils jouissent.

On m'assure que Bachelier commence à avoir des conférences très-particulières avec Sa Majesté. Le seul désir obstiné qu'ait le roi aujourd'hui dans la présente guerre est que D. Philippe et l'infante sa fille obtiennent une souveraineté en Italie, soit la Savoie, soit le duché de Parme; et il n'y a rien, dit-on, qu'il ne fasse pour cela. Il y entre bien quelque dessein d'agrandissement pour la France, surtout si l'on obtient la Savoie, car quand D. Carlos passera en Espagne pour y régner à la place du prince des Asturies, qui n'a point d'enfants, alors D. Philippe passera à Na-



ples et, pour droit d'échange, la France augmentera de la Savoie, ce qui nous arrondira parfaitement.

Le maréchal de Noailles a rendu au roi, quelques jours après la mort du cardinal, une lettre de Louis XIV, lettre très-longue, toute écrite par ce monarque, et peu de jours avant l'extrémité de la maladie dont il mourut; cette lettre avait été remise à Mme de Maintenon pour la rendre par quelqu'un de sûr au roi, son petit-fils et successeur¹.

Il lui disait que cette lettre ne lui devait être rendue que quand il pourrait l'entendre et quand il commencerait réellement à gouverner par lui-même. Louis XIV y disait que, ayant longtemps gouverné, il pouvait lui donner des avis tirés d'une profonde expérience; qu'il avait fait plusieurs grandes choses, mais qu'il avait fait quantité de sottises; qu'il lui donnait avis de s'appliquer principalement au choix des ministres; que, quand il commencerait à gouverner, il laisserait quelque temps en place les ministres qu'il y trouverait, pour les mieux connaître et faire ensuite des choix plus sûrs; qu'il se gardât bien de prendre jamais de premier ministre; que, dans les commencements, il composât son conseil de plusieurs personnes habiles, et qu'il ne craignît point la multitude; que même les gens d'imagination y seraient utiles, pourvu qu'ils fussent gens de probité, parce qu'ils y feraient naître des idées.

Cette lettre ayant été transmise de Mme de Mainte-

1. Voy. les *Mémoires de Noailles*, t. V, p. 320. Cette lettre a été souvent imprimée, notamment dans le t. VI des *Mémoires de Mme de Maintenon*, publiés par la Beaumelle, en 1756.

non au maréchal de Noailles, c'est par là que celui-ci a été choisi pour ministre, son caractère se trouvant quasi désigné par ce dernier trait.

Sa Majesté commence à écouter davantage le sieur Bachelier que ci-devant, et, pourvu que cela ne transpire pas, cela pourra avoir des suites. Il entre en quartier le premier de ce mois, et le roi lui a permis de l'avertir de plusieurs choses.

On commence à se plaindre de l'irrégularité des heures que mon frère met dans son travail, il ne peut donner d'heures aux choses les plus pressantes et importantes, ses commis se plaignent de la perte de temps que cela leur cause. Le maréchal de Noailles lui demanda une heure dimanche matin, et sur le refus de la trouver, il dit qu'il s'en plaindrait au roi.

Les ministres ne font que flatter le roi sur chaque décision ; Sa Majesté voudrait plus de franchise. Il a d'abord fait plus de cas de la dureté de M. Orry que du caractère de tous les autres.

19 mai. — Le roi apporte au travail et à sa conduite avec les ministres un dégoût et des désagréments qui ne paraissent pas naturels. A voir la personne de Sa Majesté et à la connaître, on ne conçoit pas qu'elle soit tombée dans cette indifférence sur ce qu'il y a de plus capital à l'honneur et à l'intérêt.

Le bruit court d'un changement total dans le ministère, surtout à l'égard de M. Amelot que le roi, dit-on, ne veut plus entendre, ne le pouvant à cause de son bégayage. On parle aussi des autres. Mon frère a déplu aux autres ministres, en se soutenant mutuellement lui et le cardinal de Tencin, et travaillant à

leur avancement mutuel. Tout le monde se plaint de son peu d'expédition; malgré son travail et l'accablement où il est, la grande expédition des moindres affaires ne va pas. Enfin, on ne sait ce que c'est, mais le roi paraît méditer quelque chose sur cela, et on prétend que cela éclôra pendant le voyage de Choisy. M. de Bellisle étant parti avant-hier pour Bizy, on m'assure encore qu'il ne fût pas parti s'il n'avait été sûr de son fait, et qu'il l'est par un changement total dans le ministère, ce qu'on arrange ainsi : M. Chauvelin chargé des affaires étrangères et garde des sceaux honoraires; M. D. chargé des finances; M. de Bellisle, ministre à charge du département de la guerre, M. de Séchelles, sous lui; le cardinal de Tencin congédié, renvoyé à Lyon.

*Mai*¹. — L'abbé de Saint-Pierre en mourant a fait ses devoirs de chrétien, ayant sa famille et ses valets autour de lui. Mais voici un trait singulier : ayant fini ce devoir, il fit rappeler le curé, et lui dit qu'il n'avait à se reprocher que cette action, qu'il ne croyait pas un mot de tout cela, que depuis longtemps il n'avait trahi la vérité qu'en cette occasion, que c'était une vile complaisance pour sa famille et sa maison, qu'il voulait être confesseur de la vérité toute sa vie, etc. Je ne crois pas que cet aveu fût arrivé à personne avant lui.

Il ne parlait plus les derniers jours que par monosyllabes. Il disait : *fin* : on croyait qu'il demandait à

1. Nous avons cru devoir emprunter aux *Remarques en lisant* cet extrait curieux au sujet d'un homme dont l'influence sur d'Argenson a été assez grande. L'abbé de Saint-Pierre mourut le 29 avril, âgé de 86 ans, et non de 90.

manger ; mais il répétait : *finis*. On lui disait qu'il en reviendrait, il répondait : *ressource*, non ; *espérance*, oui. Il est mort âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

21 mai. — Le cardinal de Tencin se conduit bien. Il paraît ne se mêler de rien, il calme les inimitiés autant qu'il peut, et se sert de tous les avantages qu'il peut avoir. On ne lui disputera pas d'en savoir plus que les autres du conseil dans les négociations de Rome et de toute l'Italie ; il se fixe à des points tels, et se fait souhaiter par le roi pour y être consulté. De même sur des affaires de l'Eglise, théologiques et canoniques ; sur quelques affaires de finance aussi, il a des financiers qui sont instruits et l'instruisent journellement, et l'on sait qu'il a commencé sa fortune par l'agiotage. Il attend donc sur tous ces points où il en sait plus que les autres, et se met en état d'être utile au roi qui commence, dit-on, à lui renvoyer plusieurs mémoires.

Mais ces gens de grande ambition ont-ils pu rien approfondir, leur est-il resté place dans le cœur et dans la tête, pour percevoir en aucune science que celle de leur utilité directe ? Avec cela, l'intrigue est totalement opposée aux travaux de bien public, la soif de l'un inspire l'insipidité pour l'autre. Ces gens-là n'ont point d'ennemis, ils sont toujours prêts à sacrifier toute inimitié à quelques extrémités de fortune, et même les desirs secrets de vengeance ; c'est ce qu'on appelle à la cour dressez l'esprit.

Mais frère, plus frère et plus malin, plus homme de passion et de moins de sagesse, suit ces conseils de l'autre, mais ne peut se résigner à quelques traits de

mauvais vouloir qui augmentent ses ennemis au lieu de les diminuer. Il y a grande apparence que son unique et indissoluble liaison est avec le cardinal, qu'il le pousse au plus grand crédit. Il s'ancrera dans le ministère ; ils ont tous deux pour anciennes troupes les prêtres de la constitution ; ils viennent de faire une tentative dont l'effet les a trompés. L'arrêt du conseil, qui confirme le schisme et la persécution de M. de Charancy, évêque de Montpellier¹, aurait dû faire révolter le parlement et tout le parti janséniste ; au lieu de cela, ils ont baissé la tête devant un monarque gouvernant par lui-même, voilà ce que n'attendaient pas nos fourbes d'évêques de cour, ils s'attendaient à une révolte où ils se seraient rendus nécessaires.

Le cardinal de Tencin et mon frère se sont donc promis foi mutuelle, et il faut espérer qu'ils se la garderont¹. Élevés le même jour au rang de ministre, il y a apparence que le présent eut un grand mérite auprès de l'absent à cette élévation ; le cardinal de Tencin

1. Ce prélat, secondé, dit-on, par le fougueux missionnaire Bridaine, avait voulu imposer aux curés et confesseurs de la ville un système d'exclusion de la communion envers tous les opposants à la bulle. Deux prêtres du diocèse, qui refusaient de le suivre dans cette voie de rigueur, venaient d'être renfermés à la Bastille, puis exilés. De là consultations d'avocats en leur faveur, arrêt du conseil en sens contraire, etc.

1. On voit par la *Correspondance du cardinal de Tencin et de sa sœur avec le maréchal de Richelieu*, 1790, 8°, page 41, qu'il ne fallait pas trop se fier à cette promesse. Dans une lettre du 6 janvier au maréchal, Mme de Tencin disait : « Malgré ce que nous pensons vous et moi de d'Argenson, il n'y a pas apparence qu'il nous manque, du moins de sitôt, etc. »

était alors à Rome. Depuis cela, le cardinal a toujours joué le modeste, avec la contenance du monde la plus haute et la plus fière ; il écarte les audiences et ne veut que se montrer utile sans paraître nécessaire. Avec cela, voilà le maréchal de Noailles à l'armée, et, comme disent nos vieux satyriques, quand les plumets sont partis, les petits collets ont beau jeu. Cependant cette liaison bien prouvée, quoique écartée selon l'extérieur, entre mon frère et le cardinal de Tencin, lui donne aversion et jalousie de la part de tous les ministres qui ne le regardent pas comme leur, et de là des ligue défensives et offensives.

Mais tout se réfère au caractère du roi : qu'est-il au fond ? impénétrable et indéfinissable ; pour moi, je lui ai encore donné an et jour. Il pourrait y avoir quelque chose de suivi dans son ouvrage, s'il n'avait conservé les ministres du cardinal que pour éviter la réputation d'un sot opprimé par ce vieux pédagogue : voulant jouer l'homme libre, il se serait servi six mois ou un an des ministres du cardinal de Fleury pour les éprouver, montrer leur vide, les perdre de crédit dans le public, puis les congédier et en prendre d'autres (le tout, cependant, au risque de perdre son État).

Ainsi se trouvent aujourd'hui ces pauvres ministres : M. Amelot surtout paraît absolument confondu et n'attendre que le coup qui va le frapper : on assure que le roi ne peut plus l'écouter ni l'entendre, et on croit que le changement va se faire à la Pentecôte. Cette grande fête est ordinairement celle du renouvellement des ministres : j'y ai vu arriver la disgrâce de M. le Duc, avec le renvoi de deux ministres, et

MM. d'Armenonville et de Morville cédèrent leurs places à M. Chauvelin au bout de l'an pendant les mêmes fêtes. Par un tel mouvement, la conduite de Sa Majesté s'expliquerait enfin.

On croit assuré que M. de Bellisle va être du conseil, ce qui ne sera bon qu'à lui donner prétexte et occasion pour être plus souvent avec le roi; c'est un homme vertueux, c'est un homme d'un grand sens; mais il lui faut un caveçon : son esprit l'emporte.

Qu'on ne parle plus des conseils comme devant gouverner ce royaume-ci : nous ne sommes pas faits pour cela. Sous Henri IV et sous Louis XIV, sous Charlemagne, sous Charles V et sous Louis XI, les conseils ont ils-gouverné? Les conseils ont l'esprit si petit, quoique composés de grands hommes! S'ils apportent quelque sagesse dans les affaires, c'est de cette sagesse qui vient de médiocrité, ce qui n'est point sagesse par le grand sens et par la prévoyance, mais parce qu'elle exempte de folie. Mais les conseils sont bons comme prétexte aux conseillers d'entretenir le roi de ses affaires, et voilà ce qui manque à M. de Bellisle. Lui et le maréchal de Noailles se sont tout à fait raccommodés ensemble par l'entremise de Bachelier. Le Noailles est un bon homme, il n'y en a point de meilleur, mais il est bilboquet¹; il sera bien avec tout le monde et ne décidera jamais de rien : ce sont des courtisans, des petits Gesvres, des Meuse² que tout cela.

Le roi affecte présentement de ne plus goûter

1. On dit familièrement d'un homme léger et frivole que c'est un vrai bilboquet. *Dictionnaire de Trévoux*.

2. Voyez ci-après, p. 81, *note*.

M. Orry, et on le dit très-mal avec Sa Majesté, ce qui peut être affecté et annoncer la révolution du ministère dont on a parlé.

On m'assure que le maréchal de Broglie vient d'être absolument rappelé d'Allemagne, que l'empereur l'a demandé avec grande raison, à quoi a encore donné lieu la prise de trois compagnies franches au milieu de nos postes sur l'Iser; et, en ce cas, ce sera M. le prince de Conti et M. le comte de Saxe qui commanderont sous les ordres de l'empereur, et sous les conseils de M. de Seckendorf.

26 mai. — On dit qu'il y a fermentation à la cour et qu'on ne sait à quoi cela aboutira, que le roi joue tout ce qu'il fait, qu'aucun des ministres ne paraît assuré de sa place.

Le cardinal de Tencin a fait de sa souplesse tout l'usage possible à faire; il s'est lié fortement à M. de Bellisle et à tout son parti, et se sert de cette force pour parvenir. On ne parle que de quelques éloges que lui donne le roi : que Sa Majesté ne l'avait pas assez connu d'abord, sa prudence, sa réserve, ne se mêlant de rien, ne disant que ce qu'il veut. Certainement il est fort avisé pour lui-même; mais le serait-il autant pour la patrie?

Tout va de mal en pire, tout a besoin de remèdes prompts et de nouveaux conducteurs; voilà les généraux de Bavière décrédités et brouillés, M. le prince de Conti contre le comte de Saxe et contre le maréchal de Broglie, et *vicissim*, et surtout entre les généraux français et le général bavarois Seckendorf. On dit que le conseil de M. de Broglie n'est qu'un conseil

d'enfants, ses fils qui sont fort jeunes étant les seuls conseils.

4 juin. — On est fort étonné de quatre nouveaux maréchaux de camp que le roi vient de faire, MM. d'Ayen, d'Aumont, Soubise et Picquigny ; à quoi on vient d'ajouter le comte d'Harcourt et le prince des Deux Ponts. Pour ce qui est de celui-ci, on n'en dit rien, étant frère d'un souverain étranger ; mais ces cinq seigneurs ont passé sur les corps de trente-huit brigadiers, tous servant bien le roi, gens de condition et de maisons ducalcs, il y a même, je crois, des ducs parmi eux. Eh quoi ! disent-ils, sera-ce la cour qui fera la guerre ! la fera-t-elle mieux que nous ? Mais, au contraire, rien n'est moins propre à la guerre que les gens de cour ; la courtoiserie, le compéage, la recommandation, avaient trop fait jusqu'à cette heure ; et voilà qu'on lui fait tout faire plus que jamais ; un mal qui avait besoin de réparation, est augmenté à plaisir. Le pire de cela est l'excuse : on dit que c'est pour faire une retraite honnête à ces messieurs. On dirait que Sa Majesté veut se décrier à plaisir, ou décrier ses ministres comme auteurs de si mauvaise besogne.

7 juin. — On rapporte des choses fort singulières du roi : un entêtement cruel sur la guerre de Bavière, ne pouvant, ni arrêter le cours de nos revers, ni se retirer sagement de cette malheureuse entreprise, de sorte que l'on y envoie, jusqu'au dernier homme, à leur perte certaine. Aucun des ministres n'ose parler à Sa Majesté de la nécessité de calmer ce mal, et il faut

bien que cela soit fort difficile, puisque des gens d'esprit et de quelque courage plutôt que d'aucune vertu, comme ils sont, n'osent rompre cette glace. Voilà ce que c'est que d'être valets. On dit tout bas que cela ne peut finir que par quelque catastrophe, et quelle serait-elle ?

17 juin. — Nous venons de recueillir gloire en avançant sur l'armée anglaise, qui avait passé le Mein vers Francfort. Milord Stairs faisait le fanfaron ; il a repassé la rivière à notre approche.

En Bavière, on cède des postes, on les dispute avec perte d'hommes, les maladies continuent, nous nous retirons vers Ingolstadt. Cependant l'empereur reste tranquille à Munich ; les gazettes disent de toutes parts qu'il ne tient plus qu'à un seul article qu'il signe son armistice avec la reine de Hongrie. Le roi d'Angleterre tient les meilleurs discours et ne parle que de la paix qu'il est venu apporter en Allemagne.

Serions-nous assez heureux pour revoir enfin cette paix dont nous avons si grand besoin !

Il pourrait se faire aussi que la condition de la paix entre Leurs Majestés hongroise et impériale fût de se tourner contre nous ; mais, à la bonne heure, nous nous défendrions. On veut nous abaisser, mais le concert se ralentirait si cet article était consommé.

M. de Bellisle a été mandé à Versailles et y a passé quatre jours, a beaucoup conféré avec le roi et les ministres, ce qui pourrait être pour la paix. Ce général la souhaite pour s'ôter l'animadversion publique, comme auteur funeste de tout ceci.

Les partis cheminent à la cour quoique le roi ait

envie, dit-on, de les extirper. Celui de M. de Bellisle est toujours fort gros, mais celui du cardinal de Tencin est le plus fort ; mon frère lui est totalement dévoué, et n'en est pas mieux aimé des autres ministres. S'il pousse ce cardinal à quelque département, il devient très-fort avec ce seul homme.

On ne parle aussi que des progrès de ce cardinal dans l'esprit du roi. Bachelier m'a dit qu'on ne pouvait avoir une meilleure conduite ; il est doux, accort, il ne se mêle de rien qu'on ne l'en requière ; on croit que c'est lui qui moyenne un traité avec le roi de Sardaigne, soit pour le déclarer pour nous et pour l'Espagne, soit pour sacrifier l'Italie avec peu de chose en faveur de D. Philippe. M. de Tencin, passant à Turin, y a plu, car où ne se fait-il pas des amis ? tout ce qu'il touche, il le séduit. Par les Rohan il se sert de la princesse de Carignan à la même cour. M. de Bellisle s'est, dit-on, retourné de ce côté-là, et on dit que cela fait un triumvirat à la cour, de M. de Bellisle, du cardinal de Tencin et de mon frère.

27 juin. — Parfois on excuse le roi, plus souvent on l'inculpe ; pour moi qui naturellement l'aime avec passion, je prends avec avidité tout ce qui peut le blanchir et l'élever.

Sa Majesté vient de donner la nomination au cardinalat à M. l'archevêque de Bourges, la Rochefoucault, et le nommer en même temps son ambassadeur à Rome, choix applaudi et qui ne vient pas de la cabale jésuitique. De même pour l'évêque de Soissons qui a la nomination du roi d'Angleterre à la demande

de Sa Majesté. Honnêtes gens de toutes parts et qui ne seront pas des boute-feux.

On dit : mais le roi a renvoyé Mme de Mailly avec inhumanité. Que de choses l'excusent sur les passions humaines, surtout chez la jeunesse ! la place était prise, la sœur lui avait plu, la partie était liée, il ne pouvait prendre l'une que l'autre ne fût partie ; j'aime bien mieux excuser par la volupté que par la lassitude et l'ingratitude.

Chacun jette la pierre aux ministres de ce qui se passe, mon frère est surtout en butte à tout le monde des mauvais succès d'une guerre continuée et si mal tournée ; on dit que tout le monde entend raison, hors les ministres¹.

Juillet. — Mon frère m'a dit que, dès que mon fils serait maître des requêtes, il voulait le faire beaucoup travailler dans les bureaux, qu'il le ferait courir les frontières, qu'il le dresserait bien à lui faire avoir la survivance de sa place, et qu'il fallait qu'il fût un jour secrétaire d'État.

Il m'a dit que M. Amelot ne pouvait garder longtemps la place de secrétaire d'État des étrangers ; il est convenu que le cardinal pourrait l'avoir et qu'on y travaillait. Je lui ai dit : Mais la France ne passe-t-elle pas déjà de reste pour être souple, artificieuse, habile, dextre ; et, en un mot, pour se conduire par les principes, les pratiques et les qualités où excelle le car-

1. C'est ici que se trouve dans les *Matériaux des mémoires sur ma vie*, à la date de juin 1743, cette singulière appréciation de d'Argenson sur son propre caractère : « Je me sens doux et sévère : je tiens de Paméla et de Marcus Porcius Caton. »

dinal? Croyez-moi, je vous serais sans doute plus utile que lui dans cette place; je pourrais vous aider par les endroits qui peuvent vous manquer, et ce qui me manque de ce qu'a le cardinal de Tencin par excellence est justement ce qui nuit aujourd'hui. Ma petite naïveté, ma petite vérité, dont j'ai même quelque réputation, manque aujourd'hui à nos affaires et, faute de cela, tout le monde nous attaque et poussera l'attaque loin, parce que toute la confiance à la France manque aujourd'hui. Votre cardinal Tencin n'a-t-il pas assez d'être archevêque de Lyon, cardinal et ministre, de figurer ici comme les cardinaux de Bonzi et de Janson? Quel scrupule vous faites-vous de river son ambition? Dans ce que je vous soutiens se trouvent les avantages que vous cherchez, de vous d'abord et de l'État ensuite, même de votre ami Tencin : car pourquoi, par sa seule ambition personnelle, veut-il apporter à nos affaires tout ce qu'il a de plus encore de réputation, de dextérité, de fourberie? Quel présent, quel remède à nos maux, quel accroissement même il y donnera!

M. Dalleron m'a montré une lettre de quatre pages de la main de M. le duc de Chartres bien flatteuse et agréable pour moi. Il y disait : « Je crois les actions du chancelier (c'est moi) bien rehaussées depuis la bonne conduite que je tiens à l'armée. » M'accoler ainsi à lui et m'appliquer les effets de sa valeur sont des marques de bonté et de bon cœur qui sont rares chez les princes, et qui doivent faire mourir d'amour les particuliers qui les servent.

Je me suis étonné plusieurs fois d'avoir plus de pénétration que de conception, d'entendre hautement

les idées des autres ; mais, les ayant entendues, je vais plus loin qu'eux ordinairement. Cela ne saurait venir que de quelque fécondité d'esprit, plutôt que de vivacité. J'aime mieux produire que de recevoir. Mon manque de vivacité ordinaire d'esprit fait que j'ai moins de mémoire le matin que le soir où l'esprit étant plus en mouvement exécute plutôt l'effet de la relation des idées.

7 juillet. — Jamais la courtoisie n'a fait plus de tort aux affaires d'aucun ministère qu'à celui de la guerre en France, et le roi y a placé le plus grand courtisan, le plus en intelligence avec les courtisans qui ait jamais été.

Si j'étais roi, et que j'eusse à conserver M. le comte d'Argenson, je lui dirais : « Monsieur, vous êtes en telle place, vous y resterez, vous y subsisterez toute votre vie, ne vous inquiétez pas ; ainsi, agissez comme un homme inattaquable dans votre place ; ne cherchez point les appuis dans la cour ; au contraire, allez au bien de votre place en tout, allez chercher les bons militaires dans les provinces et dans les garnisons. Mais persuadera-t-on à un homme le contraire de ses principes et de ses habitudes de jeunesse ?

La cour de France est beaucoup plus ennemie du roi que les cours de Vienne ou de Berlin, que le parlement d'Angleterre ni le divan. C'est de la cour que viennent tous les obstacles au bon ordre et le dérangement des règles qui, peu à peu deviennent des maux irrémédiables et mènent le royaume de la fièvre lente à la fièvre chaude et à la destruction. Les armées romaines dans le Bas-Empire n'étaient pas si contraires

l'autorité et à la stabilité des empereurs : ces maux allaient violemment à la destruction des monarques; mais chez nous, par blandices et flatteries, on a ses ennemis dans ses amis.

Ah! si l'on pouvait avoir un roi qui n'eût point de cour, qu'on ferait bien! Au défaut de cela, il lui faut les ministres anti-courtisans : c'est pour cela qu'on prend des gens de robe; mais, dès qu'on prend des robins courtisans, dès qu'on discerne parmi les robins ceux qui ont une naissance d'extraction, que devient cette institution?

Par exemple, aujourd'hui que voilà les gardes françaises qui ont si mal fait sur le Mein qu'ils ont déshonoré la nation¹, ne faudrait-il pas en faire un exemple célèbre et casser cette mauvaise cohorte prétorienne, du moins y faire de nouveaux arrangements, en tenir une partie dans des bastions pendant le cours de chaque année, les caserner à Paris, etc.? Mais non, le crédit de la maison de Gramont, à qui ce régiment vaut cent mille écus de rentes, conservera les choses comme elles sont et y sera obstacle à tout arrangement.

9 juillet. — Le duc de Gramont² est cause de l'échauffourée sur le Mein; il avait la rage d'être maréchal de France : cet accouchement précipité l'a porté

1. A l'Affaire de Dettingen (27 juin), où ce régiment, malgré l'exemple de ses officiers, lâcha pied et se jeta dans le Mein pour se sauver à la nage, ce qui fit donner aux gardes françaises le sobriquet de *canards du Mein*.

2. Louis, duc de Gramont, lieutenant général et colonel des gardes françaises.

à faire passer le ravin; nos dix mille hommes ayant passé le Mein, il n'y avait qu'à attendre la dépar-
tie des ennemis, nous les tenions comme dans une ratière. Un bois rétrécissait la plaine sur la rivière, il eût fallu que les ennemis passassent dans ce bois, et voilà où l'on eût chargé leur arrière-garde, tandis que M. de Vallière¹ avec ses vingt-six pièces de canon les eût accablés vis-à-vis de ce défilé. Au lieu de cela, le duc de Gramont et le duc d'Harcourt ont procuré aux dix mille hommes d'avoir affaire à toute l'armée anglaise; il est horrible la quantité d'officiers tués que nous avons. M. de Chérisy des gardes du corps a crié comme un diable à ces deux généraux entêtés et étourdis qu'on allait avoir affaire à toute l'armée ennemie, qu'il voyait des troupes rangées derrière leur arrière-garde. Milord Stairs a dit à nos prisonniers : « Vous avez là un M. de Vallière qui mériterait le bâton de maréchal de France mieux que personne. » M. d'Aremberg est bien blessé, il a écrit à sa femme qu'il avait eu le plaisir de voir fuir cette belle et dorée maison du roi. Le roi d'Angleterre pendant le combat s'est caché dans un clocher d'où il a vu l'affaire à merveille².

Une dame du palais, qui jase sur sa maîtresse tout comme les femmes de chambre font sur la leur, m'a dit que la reine avait le cœur prodigieusement tendre, quoique la religion conduisit le reste de son individu. Elle est coquette plus que femme de la cour; elle aime à plaire aux hommes et qu'ils le lui marquent, à

1. Lieutenant général d'artillerie.

2. Sur la conduite du roi d'Angleterre, cf. Frédéric, *Histoire de mon temps*, et lord Mahon, *History of England*, t. III, p. 157.

lorgner et à être lorgnée. Mon frère est du grand bien avec elle ; il y passe des trois et quatre heures de suite, car Sa Majesté a grande liberté de voir qui elle veut et autant qu'elle veut. Elle l'appelle *Cadet*¹, et le cardinal de Tencin, qui a toutes les mêmes privautés avec Sa Majesté, est de sa société et le nomme ainsi.

Jamais la reine ne peut veiller dans sa chambre, ni y rester après son souper ; il faut qu'elle aille causer chez quelque dame du palais, surtout chez la duchesse de Villars, sa dame d'atours. Là se trouvent ledit cardinal, le sieur de Moncrif, l'abbé de Broglie et Tressan², exempt des gardes du corps. On y médit très-joliment, mais le mieux est qu'on y dit des gravelures et que la reine les aime fort. Beau propos qui y fut tenu il y a quelques jours : on disait que les houssards feraient des courses ; la reine dit : « Mais si j'en rencontrais une troupe et que ma garde me défendît mal ? — Eh bien, madame, dit quelqu'un, *ils houssarderaient* Votre Majesté. — Et que feriez-vous, monsieur de Tressan ? dit la reine. — Madame, dit-il, ce qui arrive dans la fable intitulée : *le Chien qui défend le dîner de son maître* : après l'avoir défendu de son mieux, ce chien se mit à le manger comme les autres. » Joli et galant propos, si l'on veut, d'égal à égale ; mais, de Tressan à la reine, il me semble que cela est à jeter par les fenêtres. Le lendemain, Tressan

1. Voy. dans les *Mémoires* publiés par Jannet, t. IV, p. 392 ; les *Billets de la reine au comte d'Argenson, durant les campagnes de 1744 et 1745*.

2. Le même qui devint plus tard maréchal de camp et membre de l'Académie française.

vint au dîner de la reine et lui fit des mines, et elle à lui, et le lorgnait pendant tout le dîner.

L'année passée, M. le duc d'Orléans eut longue conversation avec la reine. Au milieu du colloque, on ne peut dire ce qui se passa, mais tout à coup ce prince se jeta à genoux et fit un acte d'amour de Dieu, lui demandant pardon de pensées immondes qu'il venait d'avoir. La reine conte cela à ses plus chers favoris.

La reine regrette toujours de n'avoir pas été duchesse d'Orléans, comme elle a pensé l'être, au lieu d'être reine de France : « Nous mènerions, dit-elle, une si jolie vie ; pendant que mon époux serait à Sainte-Geneviève, moi je serais aux Carmélites. » C'est de cette aventure qu'elle aime tant mon frère, parce que, revenant de Rastadt où il traitait le mariage de feu Mme la duchesse d'Orléans, et où on le chicanait, il vit le roi Stanislas et sa fille, et, à son retour, pour prendre de nouveaux ordres, il dit que la princesse Marie Leczinska valait mieux que celle de Bade ; il la prôna ici, et l'on dit que ces discours donnèrent lieu à jeter les yeux sur elle pour la porter au trône.

L'autre jour, revenant de Choisy, un des valets de pied de Sa Majesté tomba de derrière sa calèche et se cassa la tête ; le roi se récria chagrin : « Mon Dieu ! est-ce que mes malheurs ne finiront jamais ? »

Le roi aime les gens vrais, mais souffre les gens faux quand ils sont en place ; il ne se déboutonne qu'avec le contrôleur général, mais bien davantage avec l'évêque de Mirepoix, dont la foi lui est plus connue, homme cependant fort borné. Ce prélat, par son district de l'Église et de la religion, prend tous les jours plus de crédit, et cela ira plus loin encore,

pour peu que le roi revienne à la religion. Malheur aux esprits forts et à leur ambition ! On lui attribue la nomination de Mgr l'archevêque de Bourges (la Rochefoucauld) au chapeau de cardinal. Ce prélat ne savait rien de rien, quand le roi l'a envoyé chercher pour le nommer à l'ambassade de Rome et au chapeau.

Mme de la Tournelle ne se mêle d'aucune affaire au monde ; elle ne saurait souffrir M. de Meuse¹. Le roi a la bonté d'aller tenir compagnie au petit Meuse dans ses cabinets, tête à tête et sans Mme de la Tournelle.

MM. de Richelieu, de Luxembourg et de Mirepoix viennent d'être faits lieutenants généraux par promotion particulière, faveur courtisane qui scandalise de-rechef tout le militaire.

16 juillet. — M. de Stainville², ministre de la reine de Hongrie, m'a dit que, si la France voulait aujourd'hui ne se plus mêler des affaires d'Espagne et d'Italie, la paix était certaine avec nous, et que les hauts alliés n'entameraient point notre frontière. Il avoue que le dessein des alliés était de chasser D. Carlos de Naples et de Sicile, que toutes les forces de Sa Majesté hongroise allaient passer en Italie, que le comte de Gages serait obligé de se retirer dans le royaume de Naples où l'on en aurait bon marché ; que nous épousions les folies de la reine d'Espagne et qu'on allait nous attaquer de toutes parts sur le Rhin et en Flandre.

1. Henri-Louis de Choiseul, marquis de Meuse. Il était fort avant dans l'intimité du roi et de ses maîtresses.

2. Le marquis de Stainville, envoyé de l'empereur en sa qualité de duc de Toscane. Il était père du duc de Choiseul, alors colonel dans notre armée sous le nom de comte de Stainville.

Ne faudrait-il pas mieux perdre notre crédit à Madrid pour quelque temps que de perdre deux ou trois provinces ?

21 juillet. — Un homme de la cour m'a dit hier que le cardinal de Tencin avait été ou s'était cru très-bien auprès du roi, que Sa Majesté lui avait écrit plusieurs billets de sa main pour diverses affaires politiques ; mais que cette petite confiance avait disparu tout à coup, que jamais elle n'avait été verbale par conversation, que tous les ministres se liguèrent aujourd'hui contre l'Éminence, qu'il désespérait de monter plus haut, même de se soutenir, qu'il se plaignait surtout de mon frère. Cependant mondit frère n'est pas sans intrigue et sans soutien ; il affecte de s'isoler.

Trois ministres sont fort liés aujourd'hui : MM. de Maurepas, Amelot et Orry. Ils se communiquent leurs délibérations avant que de les porter au comité ou au conseil. Il se tient de fréquents comités chez le cardinal de Tencin, comme le premier d'eux. Mon frère seul ne leur communique rien avant d'y porter l'affaire. M. Orry et mon frère sont fort brouillés ensemble et fort ouvertement. Les Pâris se sont retirés de toute entreprise des vivres ; ils se plaignent d'injustices essayées sous le ministère de mon frère. Le roi maltraite fort tous les ministres ; ils mènent une vie très-malheureuse qu'ils cachent. Sa Majesté hait ses ministres ; il n'est pas impossible qu'il fasse maison neuve sitôt après la paix faite.

Le roi a envoyé chercher le maréchal de Coigny, lequel a travaillé deux heures seul avec Sa Majesté. C'est pour lui donner le commandement de l'armée de

M. de Broglie : celui-ci est tout à fait disgracié. Cette armée va être sur le haut Rhin , en haute Alsace.

30 juillet. — La plume tombe des mains à tout ce qu'on voit arriver à notre France.

Le maréchal de Broglie vient d'achever de ruiner nos affaires d'Allemagne et a ramené nos troupes, en abandonnant bagages et malades qui ont été tués de sang-froid. Tout lui était égal, pourvu qu'il ruinât absolument les affaires de l'empereur et qu'il lui mit la corde au cou : il a été plus que satisfait.

Le duc de Gramont et la timidité du maréchal de Noailles ont rendu notre honte irrémédiable à Dettingen ; nous sommes sans ressources et à la merci de nos ennemis qui n'ont plus à mesurer notre destruction que sur nos désirs¹.

J'ai vu avant-hier, avec douleur, une lettre de l'abbé de la Ville, qui conduit, sous M. de Fénelon, nos affaires en Hollande ; il écrit à un ami : Vous n'avez plus de ressources que dans vos armes.

Comment sommes-nous conduits ! Non, la consanguinité ne saurait m'empêcher de dire qu'il n'y a jamais eu d'aussi mauvais ministère que celui-ci, si peu affectionné à l'État, plus joyeux des pertes publiques, plus désireux de son petit bien particulier, plus platement caustique et de moins de ressources.

La révolution est certaine dans cet État-ci, il s'écroule par les fondements ; il n'y a plus qu'à se détacher de sa patrie et à se préparer à passer sous d'autres maîtres et sous quelque autre forme de gouvernement.

1. Il semble qu'il faudrait plutôt : sur *leurs* désirs.

13 août. — Quelqu'un disait l'autre jour que nous n'avions plus à présent d'alliés que la peste ; elle est à Messine et en Calabre ; les Anglais n'osent attaquer ces pays-là de peur de la contagion, et le général autrichien en Lombardie vient de repasser le Tanaro par la même crainte.

Il n'y aura jamais de plus mauvais ministère en France que celui du cardinal de Fleury depuis la disgrâce de M. Chauvelin. On peut dire que, depuis cela, le royaume n'a pas porté santé. Le cardinal s'est trouvé au-dessous de M. Chamillard, car du moins celui-ci n'eût pas cherché des querelles ou ne s'y fût pas laissé emporter, ou bien, cédant à force majeure, il se fût retiré et eût conseillé au roi de prendre des ministres plus résolus ; mais Son Éminence, accédant au projet de M. de Belisle que voulait le roi, l'a contrecarré perpétuellement et l'a détruit à la perte de la France, malice de vieux singe imbécile et ennemi de la patrie. Ensuite le roi continue en place ses sous-ministres, tous aussi mal dans leurs postes qu'il y en ait jamais eu. La petite régularité, la sécheresse pédantesque (M. Amelot) se trouvent là où devrait être le génie ; la brutalité et le court (M. Orry) sont où devraient être le goût, les vues et même l'affabilité ; l'esprit, le désordre, l'intrigue (mon frère), là où devraient être la justice, la régularité et l'économie ; le petit maître, l'esprit de bagatelle et la dureté (M. de Maurepas), là où devraient être les bons et profonds conseils, la réputation d'équité ; enfin la mollesse, la petitesse, la minutie et le déshonneur chez celui (M. d'Aguesseau) où Thémis voudrait un grand homme d'État, un homme ferme, un homme.

24 août. — Le bruit a été grand, depuis hier, que le roi de Sardaigne avait fait son traité avec la France et l'Espagne, que Sa Majesté Impériale avait envoyé un courrier à D. Philippe, et qu'à l'instant ce prince avait passé en Piémont et de là en Milanais. Si cela est vrai, ne doutons pas que cela ne soit l'ouvrage du cardinal de Tencin et qu'il ne devienne, comme on le dit tant, premier ministre déclaré pendant le voyage de Fontainebleau, soit en se chargeant directement des affaires étrangères, soit en en chargeant M. de Chavigny, comme on l'assure depuis quelque temps.

Le cardinal de Tencin avait nombre de bonnes correspondances et de liaisons à Turin par le Dauphiné dont il est natif; il les a cimentées davantage étant archevêque d'Embrun, puis, par son archevêché de Lyon, il s'est étroitement lié ici avec la princesse de Carignan par les Rohan, et ce n'est point de la réputation de bonne foi, de candeur ni de vertu qu'on recherche à une cour aussi subtile et mensongère que la cour de Turin. Le Chavigny est un homme à tout faire, comme il convient à un tel ministère. Voyons ce qui en arrivera à la France : augmentation de l'envie et du mépris de nos ennemis; nous serons dignes de tous les malheurs par les effets d'un caractère de souplesse et de machination conforme à celui de nos principaux ministres. A quoi il faut ajouter que ceci nous prend au milieu de nos plus grands revers, et des causes de plus grands encore, sans généraux, sans officiers, sans subordination, sans argent, sans force, un royaume amaigri et s'écroulant chaque jour, découragés par des humiliations de fuite, de retraite et d'abandon de tout le monde, les puissances maritimes liguées et, qui plus

est, fortement armées contre nous, tout en mouvement contre nous réduits à notre frontière et à une défense délicate de notre terrain, pour tous soldats des miliciens à peine sortis de leurs hameaux.

Septembre. — Je ne me prends jamais que par l'estime. J'avoue que je suis capable de bassesse auprès de ceux qui sont utiles à ma barque, quoiqu'ils aient nui à ma besogne; et quoi de plus naturel quand on est chargé soi-même d'une besogne difficile en chef? Les qualités du cœur, le grand sans vanité me vont au cœur; les vices du cœur me révoltent et m'animent; la souffrance avec douceur m'attendrit, me perce, me fend le cœur. Je sais que c'est là bien se vanter; mais louons-nous de cela plutôt que de nos biens et de nos qualités extérieures.

16 septembre. — Le bruit augmente d'une invasion du roi de Prusse en Moravie, et du roi de Pologne, électeur de Saxe, en Bohême, et en même temps du traité du roi de Sardaigne avec nous et l'Espagne.

C'est l'intérêt de Prusse de conserver sa conquête de Silésie, et le grand duc devenant trop puissant l'en dépouillerait bientôt; c'est l'intérêt de Saxe d'avoir quelque dépouille de la succession autrichienne; c'est l'intérêt du roi de Sardaigne d'obtenir un agrandissement en Lombardie, ce que lui dénie la reine de Hongrie jusqu'à cette heure, malgré les importants services que lui a rendus ce portier de l'Italie.

Ces trois intérêts sont certains et auraient milité heureusement, si notre ministère se fût trouvé plus habile. Nous en avons troublé le concert et l'activité

au lieu de l'aider, et cela par nos tergiversations et notre plate conduite avec l'Espagne, lui déplaisant dans la crainte de lui déplaire, et notre peu de complaisance pour LL. MM. CC. faisant notre crime aux yeux de l'Europe.

On peut donc aujourd'hui reprendre tout ceci sous œuvre avec ces trois ennemis et prétendants à la succession autrichienne.

Cependant, de tout ce que nous voyons peut bientôt résulter la paix par lassitude, surtout si l'on engageait l'Espagne à accorder quelques privilèges de commerce aux Anglais, au moyen de quoi D. Philippe obtiendrait quelque chose en Italie.

Octobre. — Le mépris est une passion très-utile à certaines gens, essentielle avec certaines gens. Par là, on bannit la timidité et on acquiert une supériorité qui tire parti des plus mauvais partis; on devient ce que l'on appelle avantageux, et, si cela est fondé sur quelques qualités solides, on les fait valoir, on les met en lumière et on réprime chez les autres ce qui arrêterait nos progrès.

Pour moi, j'ai toujours manqué de cette qualité, et, si je puis jamais l'acquérir par méditation et effort, je serai assuré de succès. J'ai été mal élevé, on a réprimé en moi quelques saillies rares dans un caractère modeste, on m'a rendu honteux; ainsi trop estimateur des qualités des autres et trop lassé de moi-même, j'ai peu brillé et j'ai cédé volontiers à tout ce qui m'était supérieur; de là, mille méchants succès à tout ce que j'ai voulu, tandis que mon frère, avec des vues moins justes, moins fortes et plus médiocres, a passé pour

un aigle et s'est élevé à proportion. Quelquefois j'ai pris sur moi de m'estimer un peu plus, et de me forcer au mépris des autres, et j'y ai tout d'un coup trouvé ce qui manquait à ma liberté d'action ; à quoi joignant quelque attention sur moi, quelque dessein de plaire, je me suis donc trouvé m'élever où j'étais moi-même.

Novembre. — Je suis bon Français, vrai Français, grand étant encouragé, petit dans le mauvais.

Me trouvant à la tête d'une armée victorieuse, je ne vois pas pourquoi je ne conquerrais pas toute la terre ; mais, à la tête d'une armée battue, je me vois plus poltron qu'un lièvre et plus imbécile qu'un dindon.

1744.

17 janvier. — On a assemblé ce matin les chambres du Parlement pour registrer de nouvelles lettres patentes sur le don du duché de Châteauroux à Mme de la Tournelle¹, celles-ci donnent cette terre non-seulement à elle, mais à ses enfants mâles et déclarent qu'il reviendra à la couronne faute d'hoirs mâles issus de cette belle veuve, ce qui annonce aux peuples qu'elle

1. *Lettres patentes, portant don du duché et pairie de Châteauroux en faveur de la dame marquise de la Tournelle, données à Versailles au mois de décembre 1743.* Paris, chez la veuve Delatour, 1744, in-4° de 4 pag. Ces lettres furent enregistrées le 17 janvier 1744 au Parlement, le 24 à la Chambre des comptes, et le 29 à la Cour des aides. Dès le 21 octobre précédent, le roi avait déclaré à Fontainebleau ses intentions à cet égard : voy. le *Journal de Barbier*, t. III, pag. 474.

pourrait bien être grosse depuis les premières lettres patentes.

Le préambule des lettres contient les motifs, les grands services rendus à la France par la maison de Mailly, l'attachement personnel de la dame et les services qu'elle rend à la reine, les vertus et qualités rares et singulières d'esprit et de cœur dont est douée ladite dame. La compagnie a écouté gravement ces fleurettes que le monarque conte à sa maitresse, et a conclu à l'enregistrement.

Depuis quinze jours il courait le bruit que, le 15 de ce mois, il se déclarerait une grande nouvelle et que le roi l'avait ainsi annoncé; on croit que ce sont les lettres patentes précédentes en quoi consistait cette importante déclaration. D'autres assurent que M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, vient d'arriver à Grosbois et qu'à ce Marly-ci il sera déclaré premier ministre. Il est certain que l'État en aurait un extrême besoin.

Avril. — On m'a fait l'honneur de dire de moi que, comme Don Quichotte avait eu la tête tournée par la lecture des romans, il m'était arrivé la même chose par celle de Plutarque.

2 avril. — Mme la princesse de Carignan m'a dit qu'il y a quelques jours, le roi étant avec Mme de Châteaurox, M. de Maurepas était venu l'y trouver avec M. Amelot, pour rendre compte à Sa Majesté d'affaires pressées et qui allaient très-mal; que le roi, revenant de leur parler, dit qu'assurément il n'y pouvait plus tenir, qu'avant qu'il fût peu il voulait changer ces

deux ministres et qu'il prendrait quelqu'un dont personne ne se doutait. Là dessus, on a jeté les vues sur le cardinal de Tencin ; mais quelle apparence y aurait-il que cela le regarderait , puisque le public se doute tant de lui ? D'autres croient que ce sera M. Chauvelin.

Tout ce qui se passe de mal en France contre notre honneur et notre bonheur s'explique par deux impulsions depuis trois ans, preuve de la nécessité d'un chef : M. de Bellisle a voulu devenir maréchal de France et faire usage de toutes les connaissances et amis qu'il avait acquis en Allemagne depuis son séjour à Metz ; M. de Maurepas a voulu tout attirer à la marine pour fortifier son département et son crédit. Il s'est trouvé gouverner M. Amelot à la baguette, et ne lui a pas laissé dire un mot que par son ordre ; il a achevé peu à peu les choses à la liaison intime avec l'Espagne, et, de là, à la guerre contre les Anglais, sans nécessité, et aux insultes gratuites qui rendent les affaires irréconciliables, à l'exemple de M. de Louvois.

Voilà la source de nos maux ; et qu'on ne croie pas que M. de Richelieu ait eu tant de torts de travailler à la dépossession de M. de Maurepas : il travaillait en même temps à celle de M. Amelot, ministre si médiocre. Si encore ces deux pouvoirs précaires s'étaient trouvés pleins et entiers, ils n'eussent pas fait le mal que font des demi-entreprises contraires à l'intérêt commun.

7 avril. — Il y a déjà deux ans que le roi possède la duchesse de Châteauroux ; Sa Majesté en est ce qu'on appelle regoulée ; il n'a plus rien à dire avec elle, ni rien à faire ; elle est tentée de le croire infidèle ou im-

puissant. Tel il fut avec Mme de Mailly deux ans avant de la renvoyer.

Mme de Flavacourt¹, sœur de Mme de Châteauroux, belle, mais fausse, avec peu d'esprit ni de naturel, a été l'orgnée du roi et y a répondu ; il a été question du marché à l'imitation de sa sœur ; elle a voulu, pour première condition, que l'on renvoyât sa sœur ; le roi a craint sans doute que cela ne donnât une nouvelle scène au public et les grands frais d'une nouvelle maîtresse déclarée, de sorte que la première personne à qui il a été le dire, c'est à Mme de Châteauroux. Sur quoi elle a dit : « Sire, vous me chasserez si vous le voulez, mais je commence par vous demander, ou que cela soit sur-le-champ, ou que ma sœur le soit ; » et, sur cela, il a été déclaré que ladite sœur de Flavacourt ne serait plus ni des cabinets, ni de la Muette, ni des Choisy.

Sa Majesté s'est trouvé quelquefois assez d'appétit pour tâter de cette grosse vilaine de Lauraguais², de sorte que voilà les cinq sœurs exploitées. Reste Mme de la Guiche, leur sœur bâtarde, que le monarque lorgne avec des desseins marqués. L'amour volage coûtera

1. Hortense-Félicité de Mailly, quatrième fille du marquis de Nesle, née en 1715, mariée en 1739 à François-Marie de Fougilleuse, marquis de Flavacourt.

2. Diane-Adélaïde de Mailly-Nesle, née en 1714, avait épousé, au mois de décembre 1742, Louis de Brancas, duc de Lauragais. C'est d'elle, et non de Mme de Châteauroux, qu'il est question au t. III, p. 397, sous le nom de Mlle de Montcavrel. Ce qui nous a induit en erreur, c'est que d'Argenson la désigne comme *la dernière sœur de Mme de Mailly*, tandis qu'elle n'était que la troisième, Mmes de Flavacourt et de Châteauroux venant encore après elle.



cher aux finances ; du caractère bilieux et inquiété du roi, il parviendra bientôt à une extrême débauche.

9 avril.— Nous n'avons plus d'alliés d'aucune part ; l'impossibilité est totale d'en recouvrer : ils se défont de nous par deux endroits seulement, par notre défection ordinaire aux traités dont le cardinal Mazarin a introduit ici les premiers usages. Ce détestable ministre doit être regardé comme ayant le premier planté en France la fourberie italienne, comme Noé a planté le premier la vigne au monde ; avant lui les Français étaient francs. Le cardinal de Fleury se piquait de grande admiration pour ce ministre italien et de mépris pour le cardinal de Richelieu : il n'y a rien qui n'y ait paru. Mais ce n'est pas le tout, nos alliés se défont encore davantage de nos forces et de notre conduite.

On a parlé de prendre le cardinal de Tencin pour premier ministre. Quelqu'un répondit à cela : « Du moins nous remettrait-il en réputation d'habileté, s'il ne rétablissait pas celle de bonne foi ; c'est toujours recouvrer quelque chose ; nous ne serions pas méprisés par les deux endroits. »

N'imputons cependant pas tout au monarque ; son plus grand défaut est l'entêtement, et ce défaut est grand : de là dérivent les autres fautes. Louis XV n'est point paresseux, comme l'on croit ; quelque accoutumé qu'il soit à l'inutilité par pratique, il se prête au travail, s'il ne s'y donne pas ; il est trop faible en affaires pour gouverner par sa tête, mais, avec du secours, il ferait comme les autres. Il a montré sa docilité sous un ministre par sa conduite sous le cardinal de Fleury ; il ne lui manquait alors que d'en

avoir un meilleur. Mais considérons quel est le ministère dont le roi s'est entêté aujourd'hui et qui concourt au bouleversement universel de l'État.

M. de Maurepas, un petit maître, léger, homme à idées communes auxquelles l'avarice du gouvernement a donné cours. On place tout aujourd'hui dans le bien d'un commerce avide et odieux à nos voisins, et, sur cette base, on croit avec la fermeté des martyrs que jamais l'Angleterre ne sera assez subversée et notre liaison jamais trop étroite avec l'Espagne. M. de Maurepas est ministre de la marine et principal inspecteur du commerce; il croit aller au bien de son ministère et de l'État en y attirant tout grossièrement. Il a inspiré M. Amelot; celui-ci lui doit son être et son soutien, et, incapable de se conduire par ses vues, il n'a que M. de Maurepas d'âme et de Minerve. Ces deux petits personnages, communs et inconsiderés, nous ont tirés vers l'Espagne comme vers le seul salut du royaume; mais, cette maxime politique étant combattue, sans qu'ils s'en aperçoivent, par d'autres intérêts, ils raccommoient, ils replâtrant comme ils peuvent notre alliance avec l'Espagne. Ainsi rien ne va par principes.

Les autres ministres craignent les bouderies du roi, et cependant veulent encore attirer à eux quelque faveur et quelque puissance. Celui de la guerre est dans ce cas, celui de la finance n'est écouté que dans son district; il craint le déplacement dont il a été déjà tant menacé sous le feu cardinal, il est court de vues politiques, est entiché tout le premier des fausses idées de commerce qu'on ne considère que dans Cadix et les galions.

L'entêtement dominant par-dessus toutes choses, le roi n'apporte que de la mutinerie là où il faudrait prudence jointe à fermeté. A tout moment on joue à quitte ou double, et l'on est à la veille d'une révolution. On va porter la guerre en Flandre; c'est justement le plus grand champ des puissances maritimes et où leurs forces accableront le plus notre faiblesse.

Sans roi, sans ministre, presque sans généraux, sans troupes, sans officiers, sans courage, sans discipline, sans argent, sans hommes dans le royaume, telle est la situation où nous ont mis l'imbécillité du feu cardinal et la mutinerie de son élève. Ajoutez à cela : sans réputation de bonne foi, d'habileté ni de force.

Cherchez un point dans l'histoire : où en trouverez-vous un semblable ? Et de quoi ne sommes-nous pas menacés si nos voisins connaissent bien notre situation pour en profiter ! les Anglais la connaissent de reste, et à peine l'exagèrent-ils. Dès l'année passée, qu'est-ce que n'en dit pas milord Stairs dans ses harangues à la Haye ? Ils se taisent aujourd'hui, mais leurs entreprises n'en sont que plus dangereuses ; nous les excitons à plaisir par les tentations de nos flottes de Toulon et par la prétendue introduction du prince Édouard Stuart.

On ne devinerait pas dans ce désordre quel est l'homme de la cour qui travaille aujourd'hui le plus utilement à saper les maux dans leurs sources. Le duc de Richelieu, plein de courage et d'esprit, mais encore plus livré à ses passions et à l'imprudence de la jeunesse qu'il a conservée à cinquante ans, se trouve grand ennemi de M. de Maurepas par quelque aven-

ture de femmes ; il travaille avec ardeur à son déplacement, et, quand on connaîtra la cause des maux, on trouvera que c'en est la source. C'est M. de Maurepas qui a contribué le plus à la disgrâce et à l'exclusion durable de M. Chauvelin qui lui faisait ombrage, et c'est depuis cela que le royaume n'a pas porté santé. M. de Maurepas a placé M. Amelot, et celui-ci ne faisant point sa charge, l'occupant plus qu'il ne la remplit, a laissé le roi prêt à être occupé par le premier donneur de systèmes, sans direction et sans prudence. Tout homme capable du ministère des étrangers eût présenté au roi des plans digérés qui eussent conduit les affaires où elles devaient aller ; et la suite de cette direction dont j'ai parlé est l'effet de ce vide et des petites vues de ces deux petits ministres.

15 avril.— On se flatte à la cour d'appuis considérables en Allemagne, voici ce que j'ai entendu dire à un des plus croyants de la cour :

Que le roi de Prusse va marcher contre les Hollandais, ayant à leur demander quelque portion de la Gueldre ; qu'en même temps les troupes de l'Empereur soldées par nous, jointes à nos régiments étrangers et commandées par le maréchal de Saxe, vont attaquer le pays de Hanovre ; que, ces deux puissances tenues en échec, le roi Georges, craignant pour son pays, pour ce coin favori du monde auquel il sacrifierait tous les royaumes britanniques, se porterait à trahir l'Angleterre et nous donnerait ce que nous voulons, la Savoie à la France et un État en Italie à D. Philippe.

Dieu le veuille, Dieu nous donne la paix ! Qui

L'entêtement dominant par-dessus toutes choses, le roi n'apporte que de la mutinerie là où il faudrait prudence jointe à fermeté. A tout moment on joue à quitte ou double, et l'on est à la veille d'une révolution. On va porter la guerre en Flandre; c'est justement le plus grand champ des puissances maritimes et où leurs forces accableront le plus notre faiblesse.

Sans roi, sans ministre, presque sans généraux, sans troupes, sans officiers, sans courage, sans discipline, sans argent, sans hommes dans le royaume, telle est la situation où nous ont mis l'imbécillité du feu cardinal et la mutinerie de son élève. Ajoutez à cela : sans réputation de bonne foi, d'habileté ni de force.

Cherchez un point dans l'histoire : où en trouverez-vous un semblable ? Et de quoi ne sommes-nous pas menacés si nos voisins connaissent bien notre situation pour en profiter ! les Anglais la connaissent de reste, et à peine l'exagèrent-ils. Dès l'année passée, qu'est-ce que n'en dit pas milord Stairs dans ses harangues à la Haye ? Ils se taisent aujourd'hui, mais leurs entreprises n'en sont que plus dangereuses ; nous les excitons à plaisir par les tentations de nos flottes de Toulon et par la prétendue introduction du prince Édouard Stuart.

On ne devinerait pas dans ce désordre quel est l'homme de la cour qui travaille aujourd'hui le plus utilement à saper les maux dans leurs sources. Le duc de Richelieu, plein de courage et d'esprit, mais encore plus livré à ses passions et à l'imprudence de la jeunesse qu'il a conservée à cinquante ans, se trouve grand ennemi de M. de Maurepas par quelque aven-

fares étrangères. Mon frère lui a dit : « Mais je ne les ferai pas. » Le roi a répondu que ce serait lui-même qui les composerait.

On emmène Du Theil à l'armée : ce premier commis rédigera sans doute les dépêches.

Le roi va commencer demain matin à donner audience aux ambassadeurs, à les écouter et à leur répondre, ce qui fera grand bruit.

J'ai dit à mon frère : « Mais vous allez donc dans la campagne jouer le rôle de premier ministre ? » Il m'a dit : « Croyez que ceci est la destruction du ministère ; que ce sont les cabinets, les Noailles, M. de Richelieu et la maîtresse qui veulent nous détruire pour régner, et ils nous traitent comme vous voyez. »

M. de Maurepas va voir les ports de mer pendant l'absence du roi, ce qui lui donnera l'air de disgrâce. On assure aussi que le cardinal de Tencin va à son archevêché de Lyon pendant ce temps-là.

2 mai. — M. le comte de Charolais a été faire au roi de grandes remontrances sur ce que Sa Majesté ne voulait mener aucun de sa Maison ni de sa bouche à l'armée, disant qu'il allait donc manger de la cuisine de cuisiniers étrangers non sermentés, et que c'était au nom de ses propres sujets qu'il lui demandait de mener sa Maison, et la permission qu'il pût l'accompagner comme faisant fonction de grand maître. Le roi lui a dit qu'il avait raison, et M. de Charolais suit Sa Majesté à l'armée ; le prince Charles est déjà parti et plusieurs fourgons.

M. le duc d'Orléans s'est laissé enlever son curé de Saint-Étienne du Mont, sous prétexte de jansénisme ;

l'évêque de Mirepoix s'est moqué de lui. On en a voulu faire autant à M. de Charolais, mais il l'a pris autrement ; il a fait sonner le tocsin à Écouen ; les habitants assemblés, il leur a fait dresser procès-verbal comme quoi ils étaient satisfaits de ce pasteur ; de là, il a été à l'archevêché où il a tiré même attestation verbale de Mgr l'archevêque. Les grands vicaires politiques ont voulu dire quelque chose ; il les a fait sortir de la chambre. De là, il a été au roi tout de suite ; Sa Majesté s'est trouvée savoir peu ou mal les griefs contre ce curé. Tout cela fait, il est monté chez l'évêque de Mirepoix, lequel s'est répandu en accusation contre le curé ; M. de Charolais lui a donné un bon démenti et lui a montré les attestations, de qui ? du peuple, de l'archevêque et du roi. Avec cela, le curé est resté en place.

Les ministres tremblent à la cour depuis la disgrâce de M. Amelot ; M. Orry fait cent bassesses pour être conservé. M. de Maurepas ne tient plus qu'à lui trouver un successeur, et mon frère essuie des dégoûts.

3 mai. — Le ministre de la guerre est parti hier à six heures du matin pour Flandres, le roi a dû partir ce matin. On n'a point entendu le canon, le roi n'a pas passé par Paris ; on avait fait accommoder les chemins en droiture de la Muette au Bourget.

Tout suit à l'armée : le grand maître, le chambellan, la cuisine, la bouche. Il n'y a que la maîtresse qui reste.

Les deux duchesses, c'est-à-dire Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, allèrent avant-hier embrasser le ministre de la guerre qui partait ; ces dames viennent aujourd'hui à Paris pleurer une si triste absence ;

elles iront à l'Opéra, et, de là, à Champs chez M. de la Vallière.

On est toujours sans secrétaire d'État des affaires étrangères, et l'on croit que cela durera quelque temps. M. de Saint-Florentin a écrit dans les provinces du département qu'avait M. Amelot qu'on ait à s'adresser à lui. M. Du Theil, premier commis des affaires étrangères, a déjà travaillé deux fois avec le roi. Mais, mardi dernier, c'était la plus grande pitié du monde à Versailles : les ambassadeurs ne savaient où aller dîner, ils allèrent à la table du grand maître, du grand chambellan, etc.

On dit toutes sortes de sottises : on prétend que le maréchal de Noailles va être président du Conseil d'État, et Chavigny secrétaire d'État sous ses ordres ; que M. de Maurepas va être chassé et exilé au milieu de sa course, allant à Toulon, et que le duc de Richelieu va être déclaré surintendant des mers et de la navigation, comme était le cardinal de Richelieu, et toutes sortes d'autres beaux arrangements auxquels je ne crois pas.

On a arrêté aux promenades quantité de gens qui disaient de mauvaises nouvelles et parlaient mal du roi.

Les ministres restés à la cour ont eu de grandes explications avec Sa Majesté sur leur état, et ont, dit-on, mis le marché à la main ; mais d'autres m'ont dit cela de M. Orry. Quand M. de Maurepas annonça à M. Amelot sa disgrâce, il lui dit : *Hodie tibi, cras mihi*.

M. Amelot se dépîte de ce qui lui est arrivé, et sa femme a beaucoup d'amies au Marais qui la consolent par leur hantise et fréquentation.

5 mai. — Le roi a soupé avant-hier à Péroune chez

son ministre de la guerre. Sa Majesté a couché hier à Valenciennes ¹.

Les deux duchesses sœurs vont coucher à Plaisance chez Duverney, de là à Séchelles que l'on meuble, et de là à Lille où M. de Boufflers a fait accommoder des maisons qui percent dans le gouvernement : ainsi le roi procédera à ses soupers de cabinets à Lille comme à Versailles. Ceci a l'air d'homme d'habitude subjugué, plutôt que d'un homme à passions vives.

6 mai. — Le roi a écrit à Mme de Ventadour une lettre d'adieu touchante, belle et noblement tournée, même dévote : il prie le Dieu des armées de le soutenir, de bénir ses bonnes intentions.

Le chancelier de France reste pour ainsi dire régent du royaume, à la tête de tous les conseils, les conseils de finance et de dépêches se tenant chez lui ; il écrit au roi pour rendre compte de tout à Sa Majesté.

La reine va rester très-seule à Versailles avec sa pauvre famille.

Le roi, en arrivant dimanche à Péronne, a travaillé dans son cabinet une heure et a soupé à huit heures.

10 mai. — On a dit que l'appartement du secrétaire d'État des affaires étrangères était rompu et divisé en sept appartements ; mais, au vérifié, cela ne s'est pas encore trouvé juste. Sur cela, on bâtissait le système que cette place était supprimée, que les trois autres secré-

1. On trouve dans les *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 113, un journal détaillé du voyage, de la campagne et de la maladie du roi à Metz.

taires d'État remboursaient celui-ci, et que M. de Noailles devenait premier ministre chargé des affaires étrangères. Déjà, dit-on, les ambassadeurs ont ordre d'aller à lui à l'armée et M. Du Theil a travaillé deux fois avec lui. Mais la fausseté de cette supposition laisse encore jour à l'espérance que M. Chauvelin reviendra dans ce département et raccommodera les affaires.

Le roi fait merveille à l'armée, il s'applique, il se donne grands mouvements pour savoir et pour connaître, il parle à tout le monde. La joie est grande parmi les troupes et les peuples en Flandre; aurions-nous un roi?

14 mai. — On a copie d'une lettre que le roi a écrite à M. le Dauphin en réponse à celui-ci qui lui demandait de le suivre à l'armée. Sa Majesté répond que la conservation de M. le Dauphin est trop précieuse jusqu'à ce qu'il l'ait marié, qu'après cela on lui promet de ne faire aucun voyage pareil sans l'y mener, que cependant on espère que, par la suite, les guerres ne seront pas communes en France, qu'il apprenne à aimer ses peuples, etc¹.

M. le duc de Richelieu est plus favori que jamais, on le regarde comme l'auteur de tout. C'est lui qui a inspiré l'élévation de Noailles, sûr de l'abaisser en retirant sa main : par là il se fraye lui-même un chemin au premier ministère. C'est lui qui a arraché les faveurs et grandeurs accordées à Mme de Châteauroux, dont

1. Cette lettre du roi au Dauphin, ainsi qu'une autre du 16 juillet suivant, se trouvent dans les *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 115; celle à Mme de Ventadour, dont il a été question plus haut, dans les *Mémoires de Luynes*, t. VI, p. 235.

on dit cependant que Sa Majesté est fort lasse, et c'est lui qui a fait donner le généralat à M. le prince de Conti.

17 mai. — On sait quelle doit être l'ambassade des Hollandais et quelle doit être la réponse. Ils doivent proposer une trêve de deux mois, mais représenter que, suivant le traité de 1678, ils doivent assister l'Angleterre. A quoi le roi doit répondre qu'il n'a pas besoin de leur délai et qu'il va attaquer les places de barrières. En effet, quelle faveur, quelle proposition nouvelle et agréable peut-on se flatter qui vienne des Hollandais, peuple confus et tumultueux, mêlé de tant de partis et entraîné par l'argent d'Angleterre? Non, si la lassitude de la guerre, si la ruine fatale à l'Angleterre, si notre résolution ébranlait nos ennemis jusqu'à vouloir se relâcher, pourquoi laisserait-on l'honneur de la paix aux Hollandais qui n'ont jamais joué ce rôle dans les guerres? il serait plus naturel que le cabinet du roi d'Angleterre connût et entreprît cette pacification par des propositions honnêtes et de bonne foi.

On a dit que l'investissement de Menin avait dû commencer hier.

J'ai été hier au *Te Deum* à Notre-Dame pour la conquête de Nice : le peuple n'était pas fort joyeux.

23 mai. — Le roi m'a fait l'honneur de me nommer son conseiller au conseil royal¹, place qui me donne

1. Voy. dans les *Mémoires* publiés par Jannet, t. IV, p. 383, une lettre de remerciement adressée par d'Argenson à son frère, 18 mai 1744. Elle se termine ainsi : « Adieu, mon cher frère,

séance et travail avec la personne de Sa Majesté une fois par semaine. La condition, écrite de la main du roi, a été que je quitterais les affaires de M. le duc d'Orléans. Cette apostille est sur la lettre de M. le chancelier que j'ai lue, et y est même écrite deux fois, comme de peur de l'oublier, et pareille apostille sur celle de M. le contrôleur général ajoute qu'on ne peut servir deux maîtres. Je me suis donc trouvé obligé de quitter la Maison de M. le duc d'Orléans¹ avec les circonstances les plus honnêtes et les plus heureuses.

30 juin. — Le roi a commencé à se montrer roi à la tête de ses armées, il faut convenir que cette conduite est de bon goût. Depuis la mort du cardinal, il semblait encore en tutelle; il a attendu le moment glorieux que je dis; à partir de là, il a paru attentif, brave, parlant à ses troupes, prudent, exact, laborieux et surtout discret. Et l'on ne sait pas encore ce que couvre cette discrétion; pour moi, je crois qu'il y a un changement de ministère en beaucoup meilleur tout disposé pour son retour. On prétend que c'est une tache à sa gloire que d'avoir fait venir sa maîtresse à l'armée en

aimez-moi et toutes mes pleurs anciennes sécheront. Dans peu de jours, je vous reparlerai du mariage de mon fils. Je perds huit mille livres de rente à l'honneur qui m'est accordé. » D'Argenson ne parle guère de ce premier mariage de son fils avec Mlle Dangé, *fille d'un fermier-général*, est-il dit dans la lettre que nous venons de citer. Or, Bertin du Rocheret, dans ses notes manuscrites, prétend que c'était la fille d'un cocher de son grand-père, enrichi depuis.

1. Il n'était donc pas exact de dire, au 23 mars 1743, *qu'il avait eu son congé en forme*, voy. ci-dessus, p. 54, et que ce renvoi était l'ouvrage de son frère.

déshonorant des princesses et grandes dames qui l'y ont amenée. Convenons que cela ne peut être estimé que suivant le préjugé; quel sot préjugé que celui de combattre des plaisirs qui ne font tort à personne!

Les Flamands sont superstitieux : on leur a dit que le roi avait eu les trois sœurs; ils se sont scandalisés de voir arriver à Lille celle-ci. Deux heures après son arrivée, le feu prit à un corps de caserne : ils dirent que c'était là l'effet de la colère céleste. De jeunes gens allèrent le soir sous les fenêtres de Mme de Châteauroux chanter la chanson de Mme Anrøux, la retournant ainsi :

Belle Châteauroux
Je deviendrai fou
Si je ne vous baise.

M. de Richelieu joue toujours son grand rôle de favori; il est brouillé avec le maréchal de Noailles et bien avec mon frère, lequel est à couteaux tirés avec le maréchal de Noailles. Pour celui-ci, la tête lui tourne, il ne sait plus ce qu'il fait, il donne tous ordres contraires l'un à l'autre, il envoie en prison, il prie Dieu, il enfantera des systèmes politiques. On dit que si les ennemis savaient cette insuffisance, ils auraient bon marché de nous.

31 juillet. — M. le duc de Richelieu m'est venu voir pendant le moment qu'il a passé ici, allant de Flandre à Metz joindre le roi. Que j'ai bien connu les maux de ma patrie aux propos sur lesquels je l'ai mis touchant les dispositions où nous devrions être pour la paix! Je lui ai dit que les succès de M. le prince de Conti ne devaient être regardés que comme la conquête d'un

traité avec le roi de Sardaigne auquel l'on allait. Il m'a dit la chose impossible; que ce prince était comme son père; que poursuivi, abattu, il ne démordrait pas de son parti d'opposition à la France, qu'il avait les Anglais pour soutien, que cela lui suffisait, et qu'il prouverait par là aux yeux de l'Europe combien la France était puissante, qu'elle franchirait les Alpes, que rien n'était à l'abri de son audace et de sa force. Je lui ai dit qu'il allait en ambassade en Espagne demander l'Infante, qu'il n'en ramenât seulement pas une Dauphine, mais qu'il en ramenât la paix, qu'il pourrait déterminer la reine régnante à des conditions honnêtes et suffisantes pour l'Infant D. Philippe. Il m'a dit que ce n'était pas à cela que tenait la paix, que l'on ne pouvait aujourd'hui refuser à l'Espagne des prétentions sur l'Italie, puisque nous y étions vainqueurs de toutes parts, et qu'en Allemagne nous allions battre le prince Charles pour le sûr, qu'il serait assez fou pour nous attendre, que M. de Coigny avait des camps sûrs pour se retirer au cas qu'il fût pressé, qu'alors nous élèverions le sort de l'empereur où il devrait être. Il a débité ces propos, pressé par sa vivacité ordinaire et par la multitude de choses qu'il a à faire avant son départ, où les aventures galantes tiennent grande place. J'en ai connu assez pour me persuader de leur sincérité et que c'est de cela que le roi est bercé continuellement; on lui dit comme les maîtres de paume nous disent en nous voyant jouer bien ou mal, que nous avons de très-belles dispositions, que c'est dommage que nous ne jouions pas plus souvent.

Considérez que le roi n'est entouré continuellement

que de courtisans dont toute la fortune roule sur la guerre. Le maréchal de Noailles, homme d'esprit mais peu correct, d'une valeur médiocre, se piquant d'entendre les affaires du dedans plus que les autres, est le seul peut-être qui prêche quelquefois pour la paix ; mais son esprit est sophistique et il en doit alléguer de mauvais moyens : il tient pour l'alliance d'Espagne, en voilà assez. Ainsi toute l'armée, tous les gens à promotion, les favoris, le ministre de la guerre, tout prêche cette fumée de gloire, nul ne prêche les besoins de la paix qui sont grands ; on n'a pas voulu laisser approcher de la marche du roi le contrôleur général qui connaît les maux du royaume et qui peut en rendre compte au roi. Le spectacle que voit le roi lui prêche l'abondance, l'applaudissement et la joie.

3 août. — En passant à Laon, le roi a voulu dîner avec sa belle maîtresse la duchesse de Châteauroux ; il a diné chez le duc de Richelieu, c'était incognito ; mais le peuple avide l'a su, on l'a guetté dans une ruelle. Sa Majesté sortait en bonne fortune presque seule, les badauds de Laon l'ont aperçu et ont crié : Vive le roi ! Le monarque s'est glissé dans un jardin par une porte étroite, serrant ses basques, et on l'a vu ; l'air a de nouveau retenti de cris de Vive le roi ! Gens qui l'ont vu ont dit que cela ressemblait à la scène de Pourceaugnac où on le poursuit avec un clystère.

La duchesse maîtresse est tombée malade à Reims, on a cru que c'était une ébullition ; cela a retardé le séjour à Reims, au moyen de quoi il n'y en a point eu à Châlons, où le roi n'a fait que coucher, et le

cardinal de Tencin a eu brève audience de Sa Majesté.

Le roi, pendant la maladie de Mme de Château-roux, ne parlait d'autre chose, sinon où on l'enterrerait, comment serait son tombeau, etc.

M. le duc de Chartres, absorbé par l'amour de sa femme qui le suit et par les conseils libres de sa belle-mère qui l'obsède, ne fait plus autre chose que piquer l'antichambre du roi, où il joue le plus gros jeu du monde au passe dix, trente et quarante et au quinze. A peine se soucie-t-il de son service qu'il suit très-peu. Il ne respire que son retour à Paris pour y mener une vie libertine, et ne parle que de souper avec des filles de l'Opéra. On corrompt sa jeunesse, le Burrhus¹ est écarté.

5 août. — Si j'étais aujourd'hui favori du roi, son premier ministre ou chargé des finances, et le plus accrédité des ministres, comme était Maximilien de Sully auprès d'Henri IV, je persuaderaï à Sa Majesté de ne songer uniquement, pendant dix ans, qu'à payer ses dettes et à améliorer ses États, au moyen de quoi, après ces dix ans, il serait le plus grand roi de la terre. J'ajouterais le conseil de venir résider à Paris, en quoi il y aurait plus d'épargne. Il habiterait le palais des Tuileries et le Louvre tels qu'ils sont, en chassant les vendeurs du temple, les personnes qui n'y ont que faire, à qui on a cependant donné des logements, sauf quelques indemnités.

1. M. de Balleroy, ex-gouverneur du jeune prince. Voy. ci-après, p. 112.

Les ministres logeraient chez eux à Paris, le plus près qu'ils pourraient du Louvre : il leur serait donné logement en argent, et leurs bureaux près de chez eux ; ils auraient chacun un cabinet au Louvre, avec une antichambre ; on les y trouverait à certaines heures, comme avant et après le conseil.

Le roi suspendrait le service par quartier dans sa maison, sauf quelques indemnités, et cette suspension ne serait que passagère. On formerait une commission de tous ces retranchements. Équipages de chasse à bas, écuries fort réduites, ne laisser qu'un seul équipage. Gardes casernées, envoyées en garnisons, ne servant que par détachements. Toutes les maisons royales bien entretenues, et surtout Versailles ; des inspecteurs apôtres changeant tous les ans pour cet entretien.

Le roi irait de temps en temps passer huit jours dans ses maisons de campagne : Fontainebleau, Versailles, Marly, la Muette, Choisy, Compiègne, avec petit train pour chasser, se promener avec compagnie choisie, sans y mener ministres ni conseils, ayant donné de bons ordres pour ces huit jours ; peu de suite ; y menant la vie de particulier qu'aime tant Louis XV.

Si l'on pouvait, pendant ce temps-là, continuer les impôts, le dixième quelques années, même le cinquième, que d'améliorations et de remboursements ! Faire voir tous les ans au public le progrès de l'acquittement des dettes de l'État et des charges, rembourser les offices les plus onéreux et dont la vénalité est la plus dangereuse, taxer les financiers en dettes de l'État, permettre de mettre en viager ce qui

est en rentes perpétuelles ; aliéner à perpétuité les domaines, en brûler les titres ; permettre le remboursement de toute féodalité des terres, et cent autres choses ; mon système de démocratie, hausser les espèces, établir une banque royale et fidèle pour jouir de beaucoup de sommes sans intérêts. Les dettes et charges supposées à deux milliards, rien de plus aisé que de les rembourser en dix ans, car les droits et revenus du roi augmenteraient beaucoup par le bonheur du peuple, par l'abondance et la circulation que donneraient dans l'État tous ces remboursements. Pendant ce temps-là, troupes en milices, vaisseaux en chantier, etc.

Le roi se trouve actuellement à la tête de trente mille hommes destinés à joindre l'armée du maréchal de Coigny, et M. le duc d'Harcourt à la tête de dix-huit mille hommes, avant-coureur de Sa Majesté, se trouve sous Phalsbourg coupé par le prince Charles de Lorraine.

Je dis que voilà le moment venu de remettre le maréchal de Bellisle à la tête des affaires. Déjà, sans doute, il a joint Sa Majesté à Verdun, et lui a donné ses plans. Il a sur le maréchal de Noailles l'avantage de l'éloquence et du correct dans les idées ; il connaît la Lorraine et les environs comme sa chambre. Qui pourra lui résister ? il sera Nestor et Ulysse dans les armées combinées. J'imaginerais qu'il pourrait donner ce plan : que le roi fit courir le bruit qu'il va joindre l'armée de Coigny par la Haute-Alsace, et que Sa Majesté allât au contraire par Bitche et par les Deux-Ponts tomber à l'improviste sur le prince Charles et le séparer dans son armée et sa retraite. Il y aura scission

entre les généraux, mais la présence du roi et du ministre les décidera ; le maréchal de Noailles achèvera de tomber de cette affaire-ci.

La place de secrétaire d'État des affaires étrangères ne se donne point ; cette interruption de ministre continue toujours. On disait que c'était la haute faveur du maréchal de Noailles qui en était cause ; mon frère me dit en partant que c'était la perte du ministère, que les seigneurs et favoris le détruisaient. On ne prend pas garde que voici le crédit des Noailles tombé, et que le même arrangement continue. Concluons donc qu'il y a à cela quelque autre cause : quelle peut-elle être, sinon que cela regarde toujours le Chauvelin, et que Sa Majesté suit son ancien plan, mais par des voies très-dissimulées et impénétrables' ?

7 novembre. — On a eu nouvelle que le roi avait nommé ministre des affaires étrangères M. de Ville-

1. Nous croyons que la justice nous fait un devoir, pour établir bien nettement le rôle des deux frères dans cette circonstance importante, de donner ici la lettre suivante du marquis à son frère, que M. René d'Argenson a tirée de ses correspondances de famille et insérée au tome IV, page 388, des *Mémoires* publiés par lui :

« Versailles, le 2 octobre 1744.

« Convenez, mon cher frère, que je vous écris bien souvent bien des choses inutiles. En voici une des plus inutiles à écrire. Depuis quelque temps, des étrangers, des Français et des gens de Cour me font des compliments à *tuer chiens* sur ce que l'on va, disent-ils, créer un secrétaire d'État des affaires étrangères. Vous savez le reste : s'il y avait quelque chose de faisable pour moi de votre part, je me persuade que vous le seriez. Nous ne sommes pas à l'imaginer ensemble ou séparément. *Nous sommes frères et*

d'hui, à deux heures, ils sont partis de Versailles pour leur exil. C'est, dit-on, pour avoir mené le Dauphin de Verdun à Metz, malgré les ordres du roi, pendant sa maladie¹; pour s'être enfermé alors des heures entières avec l'évêque de Soissons et le Dauphin; pour paraître avoir partout donné à son pupille des leçons de mœurs aux dépens de celles du roi son père, lui ayant montré les petits ponts de bois qui conduisaient des logements de Mme de Châteauroux à celui du roi, etc.

12 novembre. — Autre gouverneur exilé : M. de Balleroy, ci-devant gouverneur de M. le duc de Chartres, aujourd'hui premier écuyer de M. le duc d'Orléans, ayant bien commandé toutes les tranchées à Fribourg, a trouvé ordre d'aller à ses terres de Normandie, comme ayant déplu au roi par ses discours. Le roi appelait cela la cabale de Metz, et a dit qu'il ne voulait point de cabale en sa cour. MM. de la Rochefoucault, Bouillon, Fleury et Balleroy étaient toujours ensemble pour parler contre la reprise de Mme de Châteauroux et pour éloigner M. le duc de Richelieu. Le roi ne les appelait que ces Messieurs : où sont ces Messieurs? que disent ces Messieurs?... On attend donc d'autres coups contre les autres.

14 novembre. — Le roi arriva hier à Paris, où Sa

1. Il s'agit de cette maladie du roi à Metz, au mois d'août précédent, à l'occasion de laquelle s'étaient produits et des scrupules sur la présence de la maîtresse, qui avait été momentanément éloignée, et des démonstrations monarchiques à étonner celui-là même qui en était l'objet.

Majesté séjourne quatre jours. On a peu crié : Vive le roi. Le peuple l'a pleuré, l'a chanté à sa maladie et sa convalescence ; le bruit qui court, qu'il reprendra la Châteauroux, fait mal, et encore plus mal la disgrâce de MM. de Châtillon et Balleroy, qui se sont mêlés d'approuver l'évêque de Soissons¹, disgrâce qui durera jusqu'à ce que le roi devienne dévot².

M. de Villeneuve a été nommé du propre mouvement du roi. Il porte la jalousie de son autorité à un degré excessif : il veut que tels choix paraissent venir de lui-même, et que nulle cause étrangère n'y paraisse influer. Le bonhomme Villeneuve a soixante-dix ans, des ardeurs d'urine et mal à la poitrine tous les hivers : il ne sait lui-même s'il acceptera le ministère des affaires étrangères.

Certes l'assemblée des Tuileries m'a paru belle : c'était un spectacle saisissant que cette réunion des grands, et surtout des plus grandes dames de la Cour, dans la galerie des Tuileries, pour voir arriver leur roi revenant vainqueur et conquérant pour la première campagne.

Les illuminations de la bonne ville ont été traversées par un vent continuel et considérable, qui a tout éteint au bout d'une heure.

15 novembre. — M. de Villeneuve a fait ce matin la plus inouïe action qu'on ait encore vue et qu'on verra. Il a prié le roi de l'excuser, et a allégué quantité de raisons pour ne point accepter la place de mi-

1. François de Fitzjames, premier aumônier du roi.

2. M. de Balleroy était encore exilé dans ses terres en mars 1744.

nistre et secrétaire d'État des affaires étrangères. Le roi lui a dit : Monsieur, voilà des raisons qui ne sont que trop bonnes : santé, âge, arrangements.

On est stupéfait : Des gens fins y trouvent de mauvaises causes, des gens plus subtils pensent que c'est une comédie; en même temps on sollicite le retour de la garde des sceaux Chauvelin à Paris, pour sa santé, ayant une humeur tombée sur les jambes, la masse du sang appauvrie, etc. Sur quoi il n'y a que ces grands médecins de Paris à consulter : ainsi risque de la vie, s'il n'y vient pas, ce qui fait pitié. Or, ne pourrait-il pas arriver que toute cette pièce bien conduite *pergat ad eventum*? On aura fait désirer de nommer à la place des étrangers, on aura dit à M. de Villeneuve, grand comédien en politique : jouez ce rôle qui est honorable; ensuite, ne trouvant personne, on reprend M. Chauvelin. Le roi aime à attraper, il attrape tout le monde et il fait bon choix.

Mon fils a fait la harangue du scrutin de la ville¹, et a bien réussi. Le roi en a parlé gracieusement.

M. le duc d'Orléans a été voir le duc de Châtillon, qui partait pour son exil. Le roi en est fort mécontent et regarde ce prince comme ne l'aimant pas personnellement, surtout par la sévérité de sa morale évangélique.

Le roi a été diner à l'hôtel de ville de Paris, ce qui s'est passé avec une grande magnificence. Le général Schmettau, qui est ici de la part du roi de Prusse, a mangé à la table où j'étais; je ne sais ce qu'il avait tant affaire et tant de secrets à dire au chevalier Borio,

1. Le marquis de Paulmy était alors avocat du roi au Châtelet. Il devint peu après maître des requêtes.

ministre de Guastalla; il lui a parlé à l'oreille pendant tout le diner; nous avons été trois heures à table. Le roi avait grand air de santé et a mangé de tout. Après cela, Sa Majesté a été au Salut aux Grands-Jésuites¹, où la reine s'est rendue; à cause du cérémonial, il n'y avait ni la reine, ni dames de la Cour à l'hôtel de ville.

Le grand vent a déchiré l'arc triomphal préparé à Versailles. Les anciens, avec leurs superstitions, se fussent désespérés de ces mauvais augures. La pluie a beaucoup nui aux illuminations de la ville.

17 novembre. — Le roi s'est beaucoup diverti à voir les pères jésuites très-mouillés, quand ils l'ont reçu sur leur perron pour leur Salut, où Sa Majesté assista et resta longtemps elle-même exposée à la pluie.

On assure que le roi a repris Mme de Châteauroux, et que cette très-heureuse jouissance a recommencé dès la première nuit de son arrivée à Paris; que telle a été la vocation du séjour à Paris; que, sans une fluxion, cette belle duchesse eût paru au cercle de la reine à l'ordinaire; que les deux proscrits lui ont été sacrifiés; que, sans cela, elle ne voulait pas revoir le roi. L'amour est un furieux maître pour renverser les obstacles².

18 novembre. — Mon frère m'a dit ce matin que le roi lui avait parlé longtemps hier de ceux qui pourraient être capables de remplir le ministère des affaires

1. C'est-à-dire à la Maison-Professe de la rue Saint-Antoine.

2. Mme de Châteauroux reprit sa charge à la Cour le 25 novembre et mourut le 8 décembre.

étrangères, qui vaquait depuis que M. de Villeneuve s'en était excusé ; que Sa Majesté s'était promenade sur tous ceux du conseil qui en pouvaient être à portée ; qu'il avait été principalement question de M. le Nain, intendant du Languedoc, et que tout le dernier dont il avait été question était moi ; que le roi avait dit qu'on en avait beaucoup parlé ; que mon frère avait répondu sur cela *ce qui pouvait me faire approuver pour ce choix* ; à quoi Sa Majesté avait gardé grand silence quant à son option, ainsi que sur les autres. Ensuite, voici ce qu'il m'a dit sur les vues de la paix, en cas que j'en fusse chargé : que lui la souhaitait fort, voyant les difficultés innombrables s'augmenter ; que le roi la désirait aussi, mais qu'elle ne se ferait jamais par le conseil ; que ce serait à moi à voir ce que je porterais au conseil et ce que j'en réserverais ; que le conseil, sans corruption, était rempli d'opinions fort extraordinaires sur l'élévation de la Maison de Bavière ; que quelques-uns aussi étaient trop affectionnés à l'Espagne et poussaient trop loin les craintes du commerce de Cadix ; que la paix ne se ferait jamais par le conseil, mais par le roi seul ; que ce ministère demandait le plus grand secret, le plus grand mystère, et que cela devait être poussé encore plus loin qu'on ne pensait, soit pour le goût du roi, soit pour le bien de la chose ; que, pour la composition des bureaux, il y avait un homme dont il fallait faire grand usage, qui est l'abbé de la Ville¹, ce que je pensais déjà comme

1. D'abord secrétaire, puis successeur du marquis de Fénelon comme ministre plénipotentiaire de Hollande, il fut nommé, à son retour en France, premier commis des affaires étrangères.

lui. Il m'a ajouté que le maréchal de Noailles n'était qu'un fou qui changeait d'idées à tous moments ; que le maréchal de Bellisle était par trop Bava-
rois et Prus-
sien, et le cardinal de Tencin un **prêtre** de médiocre talent et de grand manége ; que le roi de Prusse visait sincèrement à la paix, mais en sorte qu'il restât le maître dans l'empire ; qu'il se conduisait par de grandes profondeurs politiques ; que ceci serait suivi d'une ligue protestante à la tête de laquelle il se mettrait.

18 *novembre*. — Effectivement, le roi m'a nommé ce soir ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères.

www.libtool.com.cn

MÉMOIRES DU MINISTÈRE

DE

R. L. DE VOYER, MARQUIS D'ARGENSON,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

*Ces Mémoires ont été dressés en 1747 par le S^r de C^{***},
l'un des secrétaires ¹.*

1. Ce *nota* et le titre qui est à la page précédente ont été mis
par d'Argenson lui-même à la tête des *Mémoires de son ministère*.
Voy. l'Avertissement ci-après.

AVERTISSEMENT.

Ici s'arrête brusquement le journal manuscrit du marquis d'Argenson, pour ne reprendre, sauf une page environ de notes insignifiantes, qu'au 26 février 1747, c'est-à-dire au moment où il venait de rentrer dans la vie privée. Cette lacune volontaire se trouve remplie, comme nous l'avons dit dans l'Introduction, par les *Mémoires de son ministère, commençant à la fin de 1744 et finissant au commencement de l'année 1747*. Nous les donnons ici, pour présenter un ensemble aussi complet que possible, et pour justifier notre titre de *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*. Mais, au moment où l'auteur arrive enfin à ce but si longtemps rêvé, si ardemment, quoique si discrètement poursuivi, auquel il a cru toucher tant de fois, le ministère des affaires étrangères, il n'est peut-être pas inutile de rechercher quel effet produisit dans le public cette apparition, à un poste éminent, d'un homme qui, jusque-là, avait vécu presque exclusivement dans un petit cercle d'amis, et surtout avec ses propres idées.

En général, il faut le dire, c'est à la suite, à la faveur de son frère, et un peu comme un satellite, que le marquis semble arriver aux affaires. Le valet de chambre Bachelier, qui avait eu une grande influence sur le choix du roi, lui disait souvent, à ce que rapportait le commis des affaires étrangères Ledran : « Sire, puisque M. le comte d'Argenson remplit si bien sa charge à votre satisfaction et à celle du royaume, pourquoi n'essayeriez-vous pas de son frère pour un poste semblable? » Nous avons vu ci-dessus, p. 110

et 116, d'Argenson lui-même, malgré ses griefs, reconnaître la part que son frère avait eue dans sa nomination, et le duc de Luynes, annonçant quelque part la brouille du maréchal de Noailles avec les deux frères ministres, a soin d'ajouter : « Je dis les deux, car M. d'Argenson l'ainé a une grande déférence et une grande attention pour celui de la guerre. »

Et d'abord Voltaire, l'ancien camarade de collège des deux frères, qui le chargeaient de rédiger des pièces diplomatiques, des manifestes¹, a, dans sa *Correspondance*, beaucoup de compliments pour le nouveau ministre, mais, en revanche, il n'en parle guère dans son *Siècle de Louis XV* qu'incidemment et pour le confondre avec le comte dans cet éloge tout philosophique : « Ces deux ministres se ressemblaient en un point qui les rendait différents de presque tous les hommes d'État, c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique². »

L'avocat Barbier, bien qu'il existât entre la famille d'Argenson et la sienne des rapports de clientèle, ne fait guère mention de l'ainé qu'au moment de sa sortie du ministère, et d'une manière assez peu favorable : « On dit généralement que les affaires dont était chargé M. le marquis d'Argenson lui étaient véritablement étrangères, et qu'il n'y entendait rien. On croit aussi que ce déplacement pourra faire tort et influencer par la suite sur M. le comte d'Argenson, son frère cadet, secrétaire d'État de la guerre. On dit en général que ces messieurs s'occupent plus volontiers de leurs plaisirs et des intrigues de politique de cour, que des grands détails de leur département³. »

Le compilateur des *Mémoires de Maurepas* paraît avoir

1. Voy. dans les *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. XXXVIII, p. 531, 539, 543; t. LIV, p. 703, etc.

2. *Ibid.*, t. XXI, p. 228.

3. *Journal de Barbier*, t. IV, p. 214 et *passim*.

mieux compris la valeur du marquis d'Argenson, au moins comme penseur : « D'Argenson l'aîné, dit-il, fut déclaré ministre des affaires étrangères ; le refus de Villeneuve avait embarrassé le roi, qui travaillait, depuis la disgrâce d'Amelot, avec Du Theil, premier commis du bureau. D'Argenson avait de l'esprit, mais différent et bien moindre que celui de son cadet ; il était séparé de sa femme, dont il avait un fils, maître des requêtes, et venait de se réconcilier avec son frère ; mais ce ne fut que pour un moment. » Plus loin, après avoir raconté sa disgrâce, il ajoute : « M. d'Argenson cependant était l'homme le plus profond qu'il y eût dans le ministère, quoiqu'il fût convenu à la Cour de l'appeler d'Argenson la bête, pour le distinguer de son frère ¹. »

Voici comment le duc de Luynes, dans ses *Mémoires*, en cours de publication, mentionne le fait qui nous occupe : « Pour M. d'Argenson l'aîné, on ne s'y attendait nullement, et son frère cadet dit qu'il n'a aucune part à ce choix. Il est certain que le refus de M. de Villeneuve avait embarrassé le roi, et l'on croit que, n'ayant personne en vue, c'est Du Theil qui lui a proposé M. d'Argenson. Du Theil est un des principaux commis des affaires étrangères. Depuis la disgrâce de M. Amelot, il a toujours travaillé avec le roi. M. d'Argenson l'aîné a de l'esprit, mais pas autant à beaucoup près que son frère, ni de la même espèce ; il n'est pas non plus d'une figure aussi agréable et il est beaucoup moins grand. Il a épousé, il y a longtemps, la fille de M. Méliand, conseiller d'État, dont il a un fils, qui est maître des requêtes ; il est séparé d'avec sa femme il y a longtemps, et n'est point cependant brouillé avec son beau-père ; il l'a été longtemps avec son frère cadet ; mais présentement ils sont raccommodés². »

Un homme dont nous retrouverons quelquefois le nom

1. *Mémoires de Maurepas*, t. IV, p. 143 et 263.

2. *Mémoires du duc de Luynes*, publiés par MM. L. Dussieux et E. Soulié, t. VI, Paris, 1861, p. 157.

dans notre *Journal*, et qui a laissé des mémoires où quelques détails historiques se trouvent mêlés à un récit frivole d'aventures galantes, l'abbé Aunillon, raconte ainsi quelques particularités relatives à la nomination du marquis d'Argenson : « On m'assura que le roi, au sortir de l'audience où M. de Villeneuve s'excusa d'accepter la place de secrétaire d'État des affaires étrangères, avait dit assez haut au maréchal de Noailles ces propres mots : « *Mais M. d'Argenson l'ainé pourrait....* » C'était tout ce qu'on en avait entendu. Ce jour-là même, j'étais invité à dîner avec M. le marquis d'Argenson, qui m'honorait depuis longtemps de sa confiance et de son amitié. Je me trouvai à table à côté de lui, et il me demanda qui je faisais ministre des affaires étrangères. Vous-même, lui dis-je, et j'appuyai cet horoscope du discours que le roi avait tenu; il me parut que M. d'Argenson l'ignorait¹. »

Mais cet événement, dont le public s'émut assez peu, fut accueilli avec joie par tous ceux qui avaient pu connaître et apprécier les qualités du marquis d'Argenson. L'auteur des *Souvenirs d'un déporté*, P. Villiers, a raconté agréablement un épisode de la première audience ministérielle :

« Lors de sa première audience, Mlle Quinault s'empessa de lui faire son compliment; ce ministre la reçut avec des grâces infinies, la combla d'amitiés, et finit par l'embrasser devant tout le monde en la reconduisant. Un chevalier de Saint-Louis, témoin de cet accueil, et persuadé que Mlle Quinault était en grande faveur auprès du nouveau ministre, et qu'elle allait devenir le canal des grâces, courut après elle pour lui demander sa protection. Mlle Quinault se retourna, et lui tendant les bras : « Monsieur, lui dit-elle, je ne puis mieux faire pour vous que de vous rendre ce que le mi-

1. *Mémoires de la vie galante, politique et littéraire de l'abbé Aunillon-Delaunay du Gué, ambassadeur de Louis XV près le prince électeur de Cologne*, Paris, L. Collin, 1808, t. II, p. 100.

« nistre m'a donné; » et aussitôt, sans le connaître, elle l'embrassa devant tout le monde¹. »

Malgré la note mise en tête du manuscrit par d'Argenson lui-même, portant que « ces mémoires ont été dressés en 1747, » il y a des passages qui supposent une date de composition tantôt antérieure², tantôt postérieure à cette année. Il serait donc plus exact de dire que leur rédaction a duré de 1746 à 1747 et même 1748³.

Le manuscrit des *Mémoires du ministère*, décrit et reproduit inexactement dans la publication Jannet, porte le n° 57 dans la collection des papiers d'Argenson, au Louvre. Comme nous l'avons dit dans notre Introduction, ces mémoires, suivant l'espèce de sommaire que l'auteur en a dressé lui-même sous le nom de *Table générale*, et que nous donnons en tête, devaient former quatre volumes, composés chacun d'une douzaine d'articles ou de chapitres. Mais une grande partie est restée à l'état de notes, avec les pièces à l'appui intercalées pêle-mêle à travers le cours du récit. Les quatre premiers articles ou chapitres du tome I^{er} ont seuls été rédigés définitivement, seuls *arrêtés* par l'auteur, bien que le tout soit de sa main. Mais il a jugé à propos, comme on le voit par la note p. 120 et par l'*Épître dédicatoire*, d'en attribuer la rédaction à un secrétaire imaginaire, le sieur de C..., qui lui adresse la parole, comme les secrétaires de Sully à leur maître dans l'édition originale des *OEconomies*, précaution qui avait pour but de mettre le ministre plus à son aise pour se décerner des éloges, ou, si l'on veut, pour se rendre justice à lui-même.

1. P. Villiers, *Souvenirs d'un déporté*, Paris, 1802, in-8, p. 97.

2. Ainsi, à la page 94, on présente comme encore vivant M. de Torcy, qui mourut le 2 septembre 1746.

3. « Le duc de Richelieu, *depuis maréchal de France*, » est-il dit à la page 89 : or, il n'eut ce dernier titre qu'en septembre 1748.

www.libtool.com.cn

TABLE GÉNÉRALE

DES QUATRE VOLUMES.

TOME I.

Préface et dessein de l'ouvrage. — Art. I. Maximes du ministère des affaires étrangères. — Art. II. Caractères des principaux personnages. — Art. III. Tableau des affaires générales en novembre 1744. — Art. IV. Premières mesures générales prises dans ce ministère¹. — Art. V. Jubilé d'avril 1745. — Art. VI. Intérêts de la France avec l'Espagne sur la fin du règne de Philippe V et à l'avènement de Ferdinand VI. — Art. VII. Combien les négociations pour la paix générale ont été difficiles depuis que la France a eu déclaré la guerre à l'Angleterre et à la reine de Hongrie. Acharnement de ses ennemis pour l'abaisser. Système de mylord Carteret. — Art. VIII. Affaires d'Écosse. Entreprises du prince Charles-Édouard Stuart. Tentatives devenues inutiles pour nous réconcilier avec l'Angleterre. — Art. IX. Affaires avec la république des Provinces-Unies. — Art. X. État de nos affaires avec la Bavière. Union fédérale de Francfort. Mort de l'empereur Charles VII. Traité de Fuessen. — Art. XI. Affaires de Prusse. Ses alliances avec la France. Difficultés à les conserver. — Art. XII. Affaires avec l'électeur Palatin, avec l'électeur de Cologne et l'administrateur de Hesse.

TOME II².

Art. I. Affaires avec l'Empire en général. Élection du grand-duc de Toscane à l'empire d'Allemagne. — Art. II. Affaires avec la cour de Saxe et avec la Pologne. Ambassades de MM. de Saint-Séverin et de Vaulgrenant. — Art. III. Affaires avec la Suède. — Art. IV. Affaires avec le Danemark. Renouvellement du traité. — Art. V. Affaires avec la Russie. — Art. VI. Affaires de Gènes. Traité d'Aranjuez. —

1. Il n'existe du tome I que ces quatre premiers articles.

2. Ce tome II manque tout entier.

Art. VII. Affaires avec le duc de Modène. — Art. VIII. Affaires avec Naples. — Art. IX. Affaires de Rome, Malte, Venise et du corps helvétique. — Art. X. Affaires de Portugal. — Art. XI. Affaires avec la Porte ottomane. — Art. XII. Négociations de M. de Vaulgrenant à Dresde pour la paix générale.

TOME III.

Art. I. Négociations de Champeaux à Turin, articles signés.... — Art. II. Affaires d'Espagne jusqu'à la mort de Philippe V et de la première dauphine. Ambassade du maréchal de Noailles à Madrid. — Art. III. Suite des affaires d'Angleterre et d'Écosse. — Art. IV. Négociations, pour la paix générale, avec MM. Wassenauer et Gillis. Conférence de Dresde. — Art. V. Conduite de la France avec le roi de Prusse, depuis la paix particulière signée à Hanovre et à Dresde. — Art. VII. Suite des affaires de Bavière, depuis le traité de Fuesen jusqu'en février 1747. Moyens proposés pour rétablir les affaires de son électorat. — Art. VII. Suite des affaires avec l'électeur Palatin. Affaire de Seltz. — Art. VIII. Suite des affaires avec Cologne, Liège et Wurtemberg. — Art. IX. Neutralité de l'Empire. — Art. X. Suite des affaires avec la Suède. Diète générale. Négociations pour un traité de subsides. — Art. IX. Suite des affaires avec le Danemark. Observation de notre traité sous le nouveau roi de Danemark. — Art. XII. Suite des affaires avec la Russie. — Art. XIII. Suite des affaires avec Gènes.

TOME IV¹.

Art. I. Suite des affaires avec le duc de Modène. — Art. II. Suite des affaires avec la cour de Rome, Venise, Malte et Suisse. — Art. III. Cour de Naples, changement de premier ministre. — Art. IV. Suite des affaires avec la cour d'Espagne, depuis la mort de Philippe V. — Art. V. Affaires avec le Portugal, négociations de la cour d'Espagne par Lisbonne pour une paix particulière avec les Anglais. — Art. VI. Diète de Pologne. Cour de Dresde. — Art. VII. Second mariage de M. le Dauphin avec la princesse de Saxe. — Art. VIII. Suite des affaires avec la Porte ottomane. — Art. IX. Retraite du marquis d'Argenson. — Chronologie des principaux faits politiques et militaires pendant ce ministère. Anecdotes de la guerre de huit ans, tirées des négociations de Suède et de Prusse.

1. La rédaction assez imparfaite de ce tome IV ne comprend que les sept premiers articles.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DU S^r DE C*** A M. LE MARQUIS D'ARGENSON,

CONTENANT LE DESSEIN DE CET OUVRAGE.

« Monseigneur,

« Ce n'est point méconnaître vos bontés ni abuser de votre confiance que d'apprendre à la postérité tout l'honneur de votre ministère. Vous ne saurez pas même mon indiscretion. J'ai pris de telles mesures que ces Mémoires ne paraîtront qu'au bout d'un siècle; c'est un terme convenable à l'envie et à la délicatesse des particuliers qui y sont nommés. J'avoue donc que j'écrivais journellement les faits et les réflexions à mesure que vous vouliez bien me les confier en travaillant sous vos ordres : c'est ce qui compose cet ouvrage. Pour le rédiger, je n'ai pas trouvé de meilleure méthode que de passer d'une cour à une autre pendant la durée de chaque année. Malheureusement il n'y en a que deux et quelques mois : les affaires de notre État se sont trop ressenties de cette brièveté, et la paix d'Aix-la-Chapelle en est la preuve complète. ♣

« Je suis, etc. »

www.libtool.com.cn

MÉMOIRES

DU MARQUIS D'ARGENSON.

TOME I.

ARTICLE I^{er}.

Maximes du ministère des affaires étrangères.

J'ai d'abord observé, Monseigneur, par les choses que j'ai vues et par le peu de succès de bien des travaux, que, si ce département est le premier de tous, il en est aussi le plus ingrat. C'est véritablement une tête sans bras : il ordonne de tout et n'exécute rien ; on y voit mieux qu'ailleurs les maux à redresser et les biens à désirer pour le royaume, sans en avoir d'autres moyens que ceux de la parole. Ces représentations se font devant un prince déjà prévenu par un plus grand nombre de suffrages, dans un conseil jaloux, et auprès de collègues envieux et intéressés pour leurs départements particuliers. L'éclat du succès n'y est jamais en proportion avec les efforts et les difficultés. Les ressorts

de négociation doivent être inconnus, même dans leurs effets ; on les fait jouer sans bruit ; il faut généralement sacrifier à l'utilité des affaires tout l'honneur de la conduite ; les événements seuls décèlent l'art et la peine, et, le plus souvent, sans donner à connaître le mérite de l'ouvrier. Plus le génie y a présidé, plus ces grandes opérations ne paraissent que des jeux de la nature et de la fortune : aussi les contemporains méprisent-ils nos grandes actions par envie, et la postérité par ignorance.

C'est en effet une grande bizarrerie, dans la plupart de nos gouvernements modernes, d'avoir copié celui de France sur cet article. Dans presque toutes les monarchies d'Europe, il y a aujourd'hui un ou deux secrétaires d'État des affaires étrangères, charge isolée comme ici, véritable département de premier ministre, proposant les plus vastes projets, mais ne disposant de rien, et arrêté par tous ceux qui devraient y concourir. Véritablement, il y faudrait réunir le talent de la parole à la maturité des idées, des grâces persuasives, et surtout, à ce qu'on appelle *le ton*, cette espèce d'impudence qui ne doute de rien et qui ne permet pas la réplique, même à son maître, une intrigue supérieure qui ramenât tout à ses vues plutôt qu'à ses raisons, faire passer avec patience des projets forgés avec supériorité. Ce fut ainsi, sans doute, que le cardinal de Richelieu monta, par divers degrés de crédit, de l'état de commis du maréchal d'Ancre, et de commis disgracié par la proscription de son maître, à celui d'homme de confiance de la reine mère, puis à insulter sa bienfaitrice, et à gouverner un roi faible, jaloux et incertain dans l'abandon de sa confiance.

Ces divers talents, rares dans leur réunion, nous paraissent même incompatibles avec la véritable sagesse. L'homme de génie s'occupe continuellement de réflexions enchaînées les unes aux autres ; il est simple et droit ; il néglige les détails de l'intrigue et en méprise la servitude habituelle. Le bon esprit hésite de lui-même à toutes les grandes questions politiques qui se présentent dans l'exercice de cette charge ; c'est la médiocrité, qui ne voit jamais les choses que dans un seul sens, qui y abonde et qui reste inaccessible aux difficultés et aux objections apparentes. Le sage voudrait être aidé et non traversé dans ce qu'il conçoit ; la modestie ne persuade qu'à la longue par une confiance méritée et par des succès redoublés ; au contraire, la médiocrité d'esprit tranche et décide ; elle débite avec un grand air de sagesse un tissu de sophismes dangereux, de lieux communs et de circonspections puériles ; elle nie, s'oppose et détruit plus qu'elle n'élève ; elle renie ses premiers sentiments, quand ils n'ont pas réussi par l'événement ; elle s'approprie ceux des autres, et, comme ses discours ont toujours été obscurs et mystérieux, elle ne manque jamais de preuves négatives pour diminuer le vrai mérite et pour usurper la réputation qui élève les courtisans et les mauvais citoyens. Tels ont été, Monseigneur, vos ennemis et vos écueils.

Ainsi, dans cette même charge, l'on répond de tout et l'on n'est maître de rien ; par des accidents de cour, l'on y a le moindre crédit, tandis que l'on devrait avoir le premier de tous. (Vous m'avez dit tout ceci d'après des confidences que vous avait faites M. de Torcy, qui a exercé la même charge les vingt dernières

années du règne de Louis XIV.) « On n'a à entretenir le prince, disait-il, que de choses tristes et sérieuses ; elles contrecarrent les passions du monarque, et on lui annonce plus de mauvais événements que de bons. Les ministres des autres départements, au contraire, flattent toujours ses volontés et ses défauts ; ils attirent à eux tout ce qu'ils prétendent, et n'ont point de conseils qui les contredisent ; celui des finances fait continuellement sa cour par l'augmentation des revenus, sans en peser les causes relativement au bonheur des peuples ; il propose la diminution des dépenses sur les articles qui sont le plus indifférents aux penchants du roi, et, par là, il se donne près de lui une grande réputation d'habileté et d'économie. Ceux de la guerre¹ et de la marine présentent des chefs-d'œuvre de leur art, et flattent plus directement la gloire du roi. Comme ils disent sans contradiction tout ce qu'ils veulent, ils imputent les bons succès à leurs mesures, et les mauvais aux fautes des généraux. Si l'un d'eux a plus que les autres le don de plaire, il s'empare bientôt d'une faveur privilégiée qui le soustrait au département politique, c'est-à-dire à la raison et aux vues générales de l'État. »

Ce sont là à peu près les discours que vous tenait M. de Torcy : il attribue à ces causes les événements

1. Ce contraste entre la tâche des deux ministres de la guerre et des affaires étrangères s'est souvent reproduit sous la plume de d'Argenson. « J'ai dit à mon frère : « Vous avez une belle charge ; vous êtes chargé de faire valoir la seule vertu qui reste aux Français, qui est la valeur ; car l'esprit n'est pas une vertu. « La franchise, la bonne foi, etc., toutes les autres vertus se sont séparées de nous. » *Remarques en lisant*, n° 1228.

malheureux et les fautes qui trahirent les bonnes intentions du feu roi, disgrâces qui mirent le royaume à deux doigts de sa perte. « Chacun veut faire, disait-il, ces malheureuses affaires étrangères, chacun s'en croit capable à la cour, et personne ne peut l'être que celui qui est au point de vue du gouvernail, qui les observe et les manie continuellement. »

Une autre cause du discrédit de ce ministère, c'est qu'ayant beau jeu pour devenir premier ministre, et ceux qui sont arrivés à cette place en ayant été tirés ordinairement, toute la cour se trouve intéressée à attaquer la faveur, pour peu qu'elle commence à s'élever par la prédomination de ses conseils. Je regarde cette cause comme la première de votre disgrâce, par la position où vous étiez peu avant la fin de votre ministère.

La première vue que vous vous y proposâtes fut de rétablir cette réputation de bonne foi et de candeur qui ne devrait jamais abandonner notre nation. La couronne de France est aujourd'hui trop grande, trop arrondie et trop bien située pour le commerce, pour préférer encore les acquisitions à la bonne réputation : elle ne doit plus viser qu'à une noble prépondérance en Europe, qui lui procure repos et dignité. Toutes nos maximes politiques devraient se réduire aux plus justes lois de la morale et de la générosité, de relever les faibles, d'abaisser les tyrans, de faire du bien, d'empêcher le mal, de ne faire aux autres que ce que nous voudrions qui fût fait à nous-mêmes, enfin de ne régner en Europe que par la justice et les bienfaits. Il est démontré que, par là, la France parviendrait à une grandeur et à une abondance dont il y a peu d'exemples dans le monde.

Rempli de ces maximes, vous ne les avez pas assez dissimulées ; vous allâtes peut-être jusques à l'exagération. Le siècle ni la nation même n'y sont pas encore accoutumés ; l'on prit facilement pour manque d'habileté, ce qui n'était que le fruit des plus profondes réflexions. Cependant, vous aviez pour votre excuse le besoin qu'avait alors la nation d'être, pour ainsi dire, réhabilitée, car la guerre qu'il s'agit aujourd'hui de terminer vient d'infractions formelles à des traités obligatoires et à des garanties jurées, et, quoique nous n'ayons acquis par le traité de 1738 que des souverainetés déjà conquises par les armes de France et d'Espagne, cependant ces acquisitions paraissent extérieurement le prix de l'indivisibilité de la succession autrichienne (ou pragmatique Caroline).

On a honte en vérité de plaider une aussi mauvaise cause que celle de notre agression contre l'objet de nos garanties : nous ne sommes point faits pour cette conduite fausse et subtile, ni pour des paroles mensongères ; il faut les laisser à ces petits princes qui croient ne pouvoir se délivrer de l'oppression des grands que par une usurpation subtile. Le cardinal Mazarin a malheureusement transplanté la duplicité politique d'Italie en France ; mais notre terroir s'y refuse. Les jésuites qui élèvent notre jeune noblesse l'accréditent encore à la cour ; mais de braves princes, comme étaient Louis XII et Henri le Grand, comme désire de l'être le roi régnant et comme le promettent les heureuses dispositions du Dauphin, de vrais rois français doivent toujours penser qu'ils élèveront mieux la grandeur nationale par la franchise que par la finesse. Toutes ces petites gens qui obsèdent le trône, l'ébran-

lent au lieu de l'affermir. Vous n'aviez que ce mot à dire quand on vous avertissait de la défection de quelques-uns de nos alliés : *le roi aime mieux être trompé que de tromper* ; ce propos, dont vous pratiquiez le sens à la lettre, a plus profité aux affaires que toutes les subtilités de Machiavel, de Mazarin ou des jésuites ; car c'est cette franchise qui nous a heureusement conservé de votre temps les alliances de Prusse et d'Espagne, qui nous a acquis celles de Saxe et de Danemark, et maintenu la neutralité de l'Empire.

Autre scandale pour nos courtisans : vous souteniez qu'il n'y avait point, ou qu'il y avait peu de mystères d'État, et de là concluait-on que vous étiez facile à pénétrer, tandis que vous ne disiez aux Français et aux étrangers que ce que vous aviez résolu de dire pour le plus grand bien des affaires. Vous prétendiez que l'on pouvait négocier tout haut, puisqu'on n'avait que de bonnes vues ; qu'un État pouvait se conduire comme un honnête homme du monde qui, après avoir bien pourvu à sa sûreté et à ses affaires, augmente sa considération par l'utilité dont il est à ses citoyens, arbitre actif sur leurs différends, n'évoquant que la justice et le bonheur parmi les hommes.

Vous ne vous cachiez pas de désirer ardemment le retour de la paix ; vous disiez que le roi la souhaitait plus que personne de son royaume, et même que Sa Majesté vous l'avait écrit en une certaine occasion ; qu'elle ne la demandait qu'à des conditions justes et raisonnables, mais que, si nos ennemis voulaient continuer la guerre, nous avions les moyens propres à les en faire repentir, et, l'effet ayant répondu à ces promesses, l'on commença à vous considérer beaucoup

dans les cours étrangères. On vous y connaissait, comme vous le désiriez, pour un honnête homme plutôt que pour un négociateur fin et délié ; l'on disait chez les étrangers qu'il ne vous manquait que plus de crédit à la cour pour réussir davantage ; mais les envieux vous accusaient de malhabileté et d'indiscrétion. Jamais accusation n'a peut-être porté plus à faux que celle-là, car l'on ne peut mieux estimer les causes que par leurs effets, surtout quand on distingue le bonheur de la prudence. Quand vos plans politiques ont été suivis, l'État s'en est bien trouvé ; on a vu qu'ils étaient bons, et on les a loués depuis votre retraite. A l'égard du secret et du mystère, je n'ai jamais connu personne à qui il en coûtât moins qu'à vous pour les garder. Né vrai et sincère, vous aimez à exposer les choses comme vous les voyez ; vous parlez avec abondance de ce qui vous affecte et de ce que vous voulez persuader ; il vous coûterait beaucoup de simuler ; mais la dissimulation et le silence de ce qui détournerait de la persuasion se présentent naturellement à vous comme des moyens nécessaires ; c'est ce que j'ai observé souvent.

Malheureusement, la cour est devenue le sénat de la nation ; l'orgueil de Louis XIV et son faste oriental ont été imités et enchéris par son successeur, quoique simple et modeste de caractère. On a mis l'honneur à ne point diminuer une étiquette ruineuse en faveur d'une économie salutaire ; on a fait de Versailles une capitale assignée à la cour, et tous ceux qui ont droit d'y résider ont part au crédit, c'est-à-dire à l'autorité du trône. Ce défaut dans le gouvernement ira toujours en augmentant sous nos rois, quand ils ne décideront

pas par eux-mêmes. La portion des courtisans la plus intrigante compose la société la plus intime du prince ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui *les cabinets* : on n'y est point reçu sur les talents, et encore moins sur la vertu, mais sur l'art de plaire. Peut-être que le mérite pourrait concilier l'amitié entre égaux ; mais, d'esclaves à maître, ce ne peut être que la flatterie et le mensonge adroit qui fasse fortune.

C'est de là précisément qu'il arrive que la France n'a point de conseil d'État ; car il est pire d'en avoir un mauvais que de n'en point avoir du tout. Le conseil est composé de courtisans ; c'est l'élixir de ce qu'il y a de plus corrompu dans le monde, sous les apparences de la politesse et d'une sagesse lente et circonspecte. Tout y est fourberie, malice et ignorance ; le roi y est plus haï et plus méprisé des assesseurs qu'il ne le serait des plus fanatiques républicains, et la patrie plus insultée que de tous les conjurés de Catilina. Au lieu de vieillards vénérables pleins de candeur et de religion, dépositaires des saines maximes, vétérans et éprouvés par des emplois, mûrissant et dirigeant les projets, l'on n'y trouve que des petits maîtres ou de vieux renards, prétendant au crédit et aux richesses par les affaires de l'État et occupés de s'entre-détruire pour s'élever.

Que l'on pèse bien toutes les circonstances du présent gouvernement français, qu'on le compare à ceux de l'antiquité et des autres nations d'Europe, on le trouvera neuf et singulier. Le génie national fait toute la force du royaume ; sa direction s'affaiblit autant qu'elle peut. On en est réduit à désirer un premier ministre, quel qu'il soit, comme dans le gouvernement

ottoman, un *vizir d'institution* sauve cet empire de la faiblesse des empereurs et de l'influence du sérail. Malheureusement cette faiblesse et cette influence détournent le prince de ce remède ; il n'a pas la force de se donner un maître ; on lui vante sa capacité pour abuser de sa faiblesse.

Nous vivons ici sous une *oligarchie tyrannique* assistée d'un *Hexumvirat*. Cinq à six ministres absolus ont sous eux quelques chefs de départements qui n'ont que le rang et l'autorité de commis. Indépendants entre eux, esclaves de leur ministre, après quelques mois de travail, ils se dégoûtent de cette servitude, et se reposent de tout sur des commis qui, n'ayant point d'honneur à acquérir, ne visent qu'aux richesses et n'y peuvent parvenir que par la corruption. Chaque jour l'on travaille à réunir ces différents départements aux ministères principaux, sous prétexte d'abrèger le travail du prince. Les chefs abhorrent la commune, l'on détruit toute corporation, et les intérêts du public, loin d'être stipulés et défendus, ne sont pas seulement connus.

La cour, les favoris et les favorites contre-balancent le pouvoir des ministres. Ceux-ci craignent jusques aux moindres valets. Ils ne peuvent rien entreprendre sans y intéresser les particuliers, ni rien réformer sans orages de cour. Cependant c'est à cette espèce de puissance publique que l'on a attiré insensiblement tout commandement et tous soins dans les détails du royaume, sous prétexte de perfectionner l'autorité royale, comme si Henri IV, protégeant la liberté de ses peuples, n'avait pas été également roi que Louis XIV gouvernant tout par ses vizirs et par ses pachas. Di-

sons, au contraire, que l'on a diminué la royauté en élevant le ministère en France. On a toujours prétexté les plus belles choses du monde en changeant ainsi notre gouvernement chrétien en turc. Écoutez les préambules des édits bursaux : ce n'est que la police qu'on a en vue ; on va ramener les lois de Lycurgue et le siècle d'or ; mais bientôt la tyrannie se démasque, le peuple est ruiné, le roi est endetté, les hommes malheureux, les mœurs corrompues et les provinces dépeuplées. Sous de belles promesses (auxquelles on ne croit plus aujourd'hui), ce n'est qu'avarice, perversité et déshonneur.

Les prétextes sont trop contraires à la cause ; l'intérêt du monarque demande que tout aille bien dans son État. Supposé même qu'il ait plus d'amour de la gloire que de tendresse pour ses sujets, il la trouvera évidemment dans la paix et dans l'économie ; il ne rencontrera que de faux plaisirs, des dangers et des injures dans la magnificence et dans les guerres injustes ; mais des ministres absolus sont les prêtres et les idoles de la fausse gloire, la véritable retourne au prince, les passions du prince servent les leurs ; ils y trouvent les moyens de s'élever, de se soutenir, de se venger et de s'enrichir.

C'est une erreur politique de désirer une puissance intermédiaire entre la puissance publique et le peuple ; il ne devrait y avoir que le protecteur et le protégé ; le premier empêche l'anarchie, le second jouit des lois et vit dans le bon ordre ; l'intelligence des particuliers fait le reste. Que la puissance publique soit douce, ferme et bienfaisante, elle n'aura pas besoin de ces maximes politiques, de ce contre-poids de trois pouvoirs dont on fait tant de cas en Angleterre.

Mais, dira-t-on, les rois abusent de leur pouvoir. Observons d'abord que ce sont les ministres courtisans qui les portent le plus à cet abus ; ainsi, regardons le ministère absolu comme le plus fâcheux de tous les pouvoirs intermédiaires. De plus, il détruit toute liberté populaire et toute administration démocratique, ce qui est un grand mal dans un État ; il ne présente plus aux soins du prince que cette fausse habileté d'accorder ses ministres et de les désunir, de s'y abandonner et de les ébranler : c'est là la source du crédit des courtisans et d'une véritable tyrannie qu'exercent nos rois sans s'en douter.

Les départements divisés se combattent continuellement ; aucun ne peut se perfectionner par leur opposition et les empêchements qu'ils apportent les uns aux autres ; ils s'étendent par la jalousie plus que par l'émulation ; ils jettent la volonté du monarque dans l'obscurité et dans l'indécision ; il cède enfin et ne commande plus ; il se forme toujours un premier ministre secret : ce n'est pas celui qui a le plus de raison et d'amour pour l'État ; mais le meilleur courtisan, celui qui tire mieux parti des faiblesses du prince, et qui a plus le talent de plaire. C'est ainsi que M. de Louvois, sous Louis XIV, ayant été élevé avec ce prince et le flattant de la gloire des conquêtes, rapporta tous les autres départements au sien, ruina l'État par des guerres injustes, et inspira contre nous une haine universelle dont la préoccupation n'est pas encore cessée¹.

1. Il y a ici un passage biffé que nous croyons devoir rétablir en note : « M. de Torcy dont vous étiez ami, et avec qui vous

Il vous fallut quelques mois pour conclure que les autres ministres vous traverseraient toujours au lieu de vous aider; vous vous formâtes un conseil pour vous-même de vos deux premiers commis et de quelques anciens ambassadeurs pour les affaires des cours où ils avaient été employés. Vous commençâtes alors à ne plus porter au conseil que des bagatelles et le courant des nouvelles; vous réservâtes pour le travail avec le roi les plus importantes décisions mûries avec ceux que j'ai dit. Ainsi vous cherchâtes à mettre votre département sur le pied des autres, comme la finance, la guerre et la marine, qui se sont soustraits aux conseils, et ce dessein a excité l'envie dont les cris ont principalement causé votre disgrâce.

Le roi a bon esprit et aime la véritable gloire; il ne lui a manqué que cette espèce d'éducation élevée et propre aux princes, qui instruit des devoirs sans exagération ni petitesse. Il n'a eu auprès de lui que des gens médiocres qui lui ont donné le mystère pour le secret et la défiance pour la sûreté. Louis XIV a manqué par l'instruction, et son successeur par l'élévation et l'étendue dans ses vues; mais, quand celui-ci a trouvé par la fidélité de ses conseillers de quoi se livrer à son bon naturel, vous m'avez dit qu'il décidait à merveille; il raisonnait à votre travail de tous les genres d'affaires politiques que vous lui présentiez et prenait ordinairement le meilleur parti par lui-

aviez des conversations réglées à chaque voyage que vous faisiez à Paris, vous a dit qu'il attribuait les plus grands malheurs du règne précédent au peu de crédit qu'avait naturellement le ministre des affaires étrangères, etc. » Le reste continue comme à la page 134 ci-dessus.

même. Au contraire, le feu roi, à ce que vous a dit M. de Torcy, n'aimait pas à raisonner ni à approfondir ainsi les délibérations tête à tête, et renvoyait tout au conseil.

Après avoir mis les choses sur ce pied-là, vous attaquâtes ce qu'on appelait *le comité*. C'était un conseil d'État qui se tenait sans le roi chez le cardinal de Tencin. Il avait pris naissance les dernières années du cardinal de Fleury, et peu après qu'il eut fait disgracier son adjoint le garde des sceaux Chauvelin. Il s'effrayait alors des fonctions de premier ministre, qui sont principalement (comme celles du roi) d'accorder ensemble les autres ministres. A ce comité, on réglait les affaires capitales de l'État, et on ne portait à Sa Majesté que des décisions préparées qu'il ne lui était pas possible de réfuter. Quand le cardinal devint languissant et moribond, ce comité devint encore plus nécessaire, le roi ayant résolu de le laisser maître absolu du gouvernement jusqu'au dernier moment de sa vie. Le cardinal de Tencin avait le premier rang parmi les ministres ; le comité qui se tint chez lui fit augurer faussement qu'il succéderait au cardinal de Fleury ; mais, à la mort de celui-ci, le roi se persuada qu'il y allait de sa gloire de gouverner sans premier ministre. Peu après, le maréchal de Noailles obtint une place au conseil d'État : alors les comités devinrent la chose du monde la plus terrible ; on n'y aurait pas entendu Dieu tonner ; le maréchal s'y prenait aux cris avec tout ce qui lui disputait quelque chose ; il frappait des pieds, il faisait voler son chapeau dans la chambre, il changeait de principes à chaque séance. M. de Maurepas glapissait, riait de tout et donnait ses épigram-

mes pour des maximes d'État indubitables. Le cardinal de Tencin recourait à Moréri à chaque notion des plus communes qu'il ignorait, ce qui revenait souvent. Pour le malheureux secrétaire d'État des affaires étrangères, si malheureusement il n'avait pas de si bons poumons que ceux qui tenaient le dé, et s'il manquait de leur effronterie, il restait à peine le greffier de leurs sottises.

Vous attendîtes ces gens-là au premier méchant parti qu'ils prirent contre votre avis, et vous n'attendîtes pas longtemps; vous le fîtes remarquer au roi, et vous lui démontrâtes quelle était leur indifférence pour l'État, leur inconstance, leur variation de principes, leur légèreté, leur inconséquence, et que tout serait emporté par cabale, si Sa Majesté n'y mettait ordre.

Vous gardâtes pour le dernier moyen le plus persuasif. C'était une anecdote du règne de Louis XIV, que vous avait contée M. de Torcy. Il prétendait n'avoir jamais essayé de duretés de ce prince qu'en une seule occasion. Il y avait alors des disputes fréquentes et aigres entre lui et les autres ministres, surtout avec M. Voisin. En une de ces occasions, il s'avisa de proposer au roi des comités préparatoires : « Sire, dit-il, nous fatiguons Votre Majesté de nos débats, et nous y consommons le temps du conseil; qu'elle nous permette de discuter chez le plus ancien de nous toutes ces questions épineuses, et nous ne porterons ici qu'un vœu commun. » Le vieux monarque rougit, montra le poing, et, apostrophant M. de Torcy, dit : « Qu'est-ce donc que ceci? quoi, par mon âge, on me croit déjà hors d'état de gouverner! Qu'on ne me propose jamais

de chose semblable..» Ce court apologue fit grand effet, quand vous l'exposâtes au roi (Sa Majesté ne tient jamais contre les exemples qu'on lui cite de son illustre bisaïeul). Depuis cela, les comités cessèrent; vous le refusâtes à la première proposition qui en fut faite; deux des ministres en ayant demandé un pour corriger une instruction que vous veniez de lire, le roi se leva, et vous dit : « Monsieur, vous aurez le temps de changer à ce mémoire quelques mots que j'ai remarqués, et vous m'en rendrez compte. » Depuis cela plus de comités et beaucoup de rage.

Cela vous enhardit encore plus que vous ne l'étiez à porter au travail avec le roi quantité de choses essentielles, et surtout d'importantes vérités qui pénètrent difficilement jusqu'au trône. Quelquefois la présence du maître excite à mieux dire qu'on ne ferait avec les égaux ou les inférieurs, quelquefois aussi elle intimide; un mot de sécheresse ou de prévention ôte la parole, la pensée et l'enthousiasme de la vérité qui persuade et qui emporte. Il faudrait que les princes aimassent également, et en tout temps, la vérité qui les fuit; il faudrait qu'ils distinguassent bien leurs vrais serviteurs de leurs ennemis (qui sont les flatteurs), et qu'ils accordassent aux premiers une certaine familiarité qui empêchât le respect de passer si souvent à la crainte de leur déplaire.

L'importance de ce département fait trembler : les fautes qui se commettent ailleurs se corrigent, et se réparent; mais les contre-temps aux affaires du dehors n'ont de réparation que par la guerre et de grands succès; il y faut donc autant de courage d'esprit que de justesse. Avec le parti que vous preniez nécessai-

rement de porter peu d'affaires au conseil, vous ne vous prépariez point ces excuses ordinaires de rejeter les disgrâces sur les conseils d'autrui. Vous faisiez décider un roi naturellement peu décisif, vous débutiez dans ce ministère, vous n'y aviez d'instruction qu'une théorie de cabinet puisée dans les livres imprimés et mûrie par vos propres réflexions.

Cependant vos entreprises et vos tentatives auprès du roi eurent plus de bons succès que de mauvais. Vous gardâtes un profond secret sur quelques projets qui ont réussi, comme sur la négociation de Turin, la neutralité d'Allemagne et le second mariage de M. le Dauphin. Le roi vous laissa faire et vous encouragea par plusieurs signes d'approbation. Sa Majesté vous força même à n'en point parler au conseil, quand vous croyiez à propos de l'y divulguer : elle vous parla en mal des intentions de ses ministres.

Toutes ces circonstances peuvent animer un ministre qui se comportera comme vous l'avez fait à prendre sur lui de plus en plus, considérant surtout qu'il n'y a pas moyen de faire autrement pour bien servir l'État. Vous vous aperceviez que cette méthode plaisait au roi, qu'il était à son aise à son travail avec vous, qu'il croyait régner par lui-même en décidant avec vous, et vous lui en attribuez tout l'honneur. Vous disparaissiez pour le faire paraître en toute occasion heureuse; vous voyiez le roi raccourcir les conseils et s'arrêter peu aux décisions qui en émanaient; souvent Sa Majesté vous en parlait confidentiellement comme de conclusions fautives et contradictoires.

Peu à peu cette confiance intime a paru s'accroître, surtout à la fin de la seconde année de votre ministère

et au voyage de Fontainebleau de 1746. Vous deviez vous croire plus près du premier ministère que d'une retraite forcée; mais l'intrigue de cour a de grandes ressources, quand elle travaille sans contradicteurs; la vertu et les succès sont vaincus précisément par les triomphes qui devraient les soutenir. Je prouverai par les suites de ce mémoire que tout ce qui a dépendu de la négociation a réussi suivant vos plans et vos mesures, soit par justesse, soit par bonheur, et que c'est par les autres départements qu'une paix glorieuse a manqué de votre temps.

Vous fûtes nommé à ce poste au refus de feu M. de Villeneuve, ci-devant ambassadeur de la Porte ottomane. Il vous dit alors que les véritables raisons de son refus étaient les mauvais choix de nos ministres dans les cours étrangères, et des premiers commis du bureau, et qu'il ne prévoyait pas même comment l'on pourrait mieux composer ces deux parties d'ici à longtemps.

En effet, les ministres que nous entretenions alors en pays étrangers avaient presque tous été nommés sur la présentation des dévots, des femmes, comme amis ou parents des gens en place, des courtisans, tous enfants de la cabale et de l'intrigue, et prétendant à la fortune par cette carrière plus commodément que par les dangers de la guerre. Ils arrivent à leurs postes sans instructions préalables et sans aucun dessein de servir utilement leur patrie. Véritablement, quelques-uns se trouvent de l'esprit, et surtout du talent pour l'intrigue (quiconque réussit à notre cour peut briller à d'autres cours moins polies et moins déliées). Ils s'y font donc un commencement de réputation, et ils la

font valoir par delà ~~ses mérites~~. C'est alors que leur indocilité les rend inutiles et même nuisibles, de sorte que l'on peut dire en général de ces employés que les bons sont les mauvais, et que souvent ce sont les médiocres qui servent le mieux.

C'est ce que vous m'avez dit avoir observé après quelques semaines de travail dans votre département. Les ministres dont on parlait le plus parlaient encore plus d'eux-mêmes ; à les entendre, ils auraient tout fait et auraient avancé les affaires bien autrement, sans la mauvaise direction du secrétaire d'État qui les gênait. Quand ils obtenaient un congé, sous le faux prétexte de leurs affaires domestiques et par la cause véritable d'épargner la dépense de représentation, ils ramassaient tous leurs moyens pour se faire à Versailles des amis et des protecteurs ; ils prodiguaient les secrets de l'État dans les ruelles ; ensuite, revenus à leurs postes, ils contredisaient à tous propos, ils n'obéissaient qu'à la dernière extrémité, et écrivaient à leurs amis par des lettres secrètes l'apologie de leur conduite et leur mauvaise opinion du ministère.

Cette détestable habitude provenait des derniers temps du ministère de M. Chauvelin, où le cardinal de Fleury était animé d'une telle rage contre ce digne ministre que c'était lui faire la cour que de s'en rendre le délateur. Après sa disgrâce, M. de Maurepas s'empara secrètement de la principale autorité. M. Amelot, secrétaire d'État des affaires étrangères, était sa créature, et M. de Breteuil tremblait devant lui. Les tracasseries faisant tout le bonheur de M. de Maurepas, il fronda lui-même toutes les mesures du gouvernement, et cet exemple fut contagieux.

Il est certain que le ministre de la cour voit toujours mieux les affaires générales que le plus habile négociateur particulier : l'un est au gouvernail et combine toutes les parties, l'autre ne voit que le point où il est ; il s'enivre de l'importance d'un objet solitaire et se trompe en voulant tout y rapporter. M. de Saint-Séverin, l'évêque de Rennes, Chavigny, Blondel et quelques autres jouissaient ainsi de votre temps d'une réputation usurpée. Leur indocilité et les clameurs de leurs partisans vous donnaient plus de travail que les affaires mêmes qu'ils traitaient. Au contraire, M. de Vaulgrenant, M. Des Issarts (que vous mîtes dans les affaires), les deux Lanoue, l'abbé Aunillon, l'abbé Lemaire, gens modestes et de bon sens, respectueux observateurs des ordres de leur gouvernement, discrets et peu vantés à la cour, avançaient les affaires du roi et n'y gâtaient jamais rien.

Il nous est venu d'Angleterre une méthode qui a achevé de tout ôter à la justice et à la prudence dans l'art de négocier, c'est de ne plus rien persuader que l'argent à la main. Par là, nos négociateurs ne sont plus que des négociants et d'habiles agioteurs ; tout se réduit au calcul ; on a ces talents méprisables de saltimbanques et de chevaliers d'industrie : vanter ce qu'on donne, exagérer ce qu'on promet, déchirer la réputation de ses rivaux et séduire au lieu de persuader.

Cependant les avantages de la bonne foi percent toujours à travers les pratiques de l'intrigue et de la fourberie. Sous un roi généreux et puissant, on préfère notre alliance à moindre prix à celle de Londres ou de Vienne avec de plus gros subsides. Nous exi-

geons moins, nous payons bien et sans chicanes, nous ne demandons point de troupes pour expatrier des pères de famille loin de leurs foyers. Au fond, qu'on examine nos desseins politiques. Nous voulons la liberté germanique, l'affranchissement de la puissance russe dans le nord et en Pologne, et autant de liberté dans le commerce que les Anglais voudraient y établir d'usurpation et de monopole. Nous nous égarens quelquefois par la violence de l'imagination française; mais, aux traités de paix, nous revenons ordinairement à l'équité.

Il faut plutôt à nos négociateurs du bon esprit que du bel esprit; vous en avez vu réussir sans argent et sans intrigue, par l'amitié et l'estime qu'ils se conciliaient dans leurs cours. Ce sont proprement des sentinelles avancées qui doivent avertir de tout, juger et prévenir les événements; mais, pour juger ainsi, il faut bien voir; il leur faut justesse, diligence et sagacité. C'est peut-être cette bonne visière qui est la première partie de l'ambassadeur; ce qu'ils ont à traiter n'est qu'un rôle préparé, appris et débité avec intelligence; rarement prennent-ils sur eux à propos, et toujours avec danger; leur vrai ministère consiste à aviser le conseil, leurs fonctions consistent dans une agence assidue et bien raisonnée. Autrefois on leur demandait beaucoup d'érudition et de connaissances du droit public; aujourd'hui il s'agit principalement d'usage du monde, de simplicité, de secret et de docilité.

Quand quelques ministres étrangers résidant à Paris attrapaient le gout français, se montraient brillants et intrigants, qu'en arrivait-il? ils vous prévenaient

contre leurs cours et contre les demandes qu'ils formaient à la nôtre, tandis que ceux qui agissaient avec droiture et simplicité s'attiraient une telle confiance de notre part qu'il y avait plus à se préoccuper des effets de la franchise que des artifices de la subtilité.

La corruption ne s'est aucunement glissée dans les bureaux des affaires étrangères ; il en faut convenir comme d'un phénomène qui tient du miracle et qui fait honneur à la nation française, vu le peu de salaire qu'on donne à ces commis et le peu d'espoir de fortune ; mais la médiocrité y règne ; les fréquents changements dans ce ministère ont emporté les mêmes mutations de commis, ce qui ne devrait point être et ce qui n'arrive point dans les autres départements. Vous avez trouvé dans ces places deux premiers commis, le S^r Du Theil et le S^r Ledran. Le premier est lourd, borné, ignorant et paresseux : avec de la morgue et de l'intrigue, il s'est donné pour un homme merveilleux, et on l'a cru ; il a poussé cet art de fausse réputation et sa passion de jalousie jusqu'à ne placer dans ses bureaux que des écrivains encore plus incapables que lui.

Le S^r Ledran sait beaucoup et écrit mal, cependant son grand travail et son exacte obéissance vous en firent tirer un bon parti. Vous suppléâtes à cette insuffisance de vos deux seconds par un grand travail de cabinet.

Vous trouvâtes établi que l'abbé de La Ville devait incessamment remplacer l'un de ces premiers commis ; le roi vous le déclara à votre premier travail. Les ministres qui remplaçaient M. Amelot pendant la campagne de 1744 avaient eu leurs raisons pour engouer

le roi de ce personnage : c'était un ex-jésuite secrétaire de M. de Fénelon à la Haye, et alors notre résident près de la république. Homme d'esprit, bon écrivain, plus hardi que patelin, ambitieux, alerte sur ses intérêts et capable d'y multiplier les sacrifices, il joue l'amour et l'attachement ; mais il ne sent seulement pas la reconnaissance ; le caractère du comédien se montre dès qu'il a quitté le masque et la scène. Je sais que vous n'avez jamais été la dupe de celui-ci ; vous rapportiez tout au service du roi ; ce jésuite exécutait avec intelligence ce que vous lui prescriviez pour l'État et non pour vous : cela vous suffisait ; vous vous attendiez à toutes sortes d'ingratitude, quand vous me disiez qu'à la cour il ne faut pas compter sur le bien que méritent les bienfaits et qu'on est trop heureux de n'y pas trouver le mal pour le bien. Ainsi l'abbé de La Ville vous a-t-il rendu bien des mauvais offices pour les grands bienfaits que vous avez prodigués à son avidité et à son encouragement. Ainsi le déplacement de l'un des deux premiers était comme une bombe qui devait tomber incessamment sur l'un ou sur l'autre. On avait inspiré au roi de renvoyer le S^r Ledran ; vous demandâtes quelques mois pour examiner cette question, cela vous fut accordé ; vous trouvâtes que Ledran faisait tout et Du Theil rien : Sa Majesté vous crut, et, à la fin de l'an 1745, l'abbé de La Ville remplaça le S^r Du Theil.

Vous avez été d'une grande assiduité au travail pendant tout le temps de votre ministère, et votre santé n'en a jamais souffert d'altération : vous étiez tous les jours levé à cinq heures du matin, et vous vous êtes toujours trouvé à votre courant, le bureau nettoyé de

tous papiers ; à neuf heures, il en sortait quatre gros paquets de renvois pour vos quatre chefs de bureaux, les S^r Du Teil et Ledran pour les dépêches étrangères, le S^r de Bernage pour les affaires de finance de ce département, et le S^r Douin pour les provinces qui vous étaient départies. Le roi vous a loué de ce bon ordre en vous disant *que c'était ainsi qu'on travaillait chez le feu roi*. En effet, par cette pratique, les commis travaillaient commodément et abondamment. Vous les aviez mis sur le pied de faire des extraits à mi-marge de toutes les dépêches ; cela servait à deux fins : à rapporter plus légèrement au conseil ce qui méritait moins de considération, et aux réponses que vous formiez ; vous en écriviez l'esprit sur la marge blanche, et, avec ces apostilles, nous formions des lettres longues, raisonnées et instructives qui dirigeaient la conduite de nos ministres aux cours étrangères. Vous composiez en entier quantité de lettres plus essentielles et plus délicates. L'on peut dire que, pendant vos deux années de ministère, il est sorti de vos bureaux plus d'écritures que pendant six années de vos prédécesseurs ou successeurs, et que les commis ont été moins fatigués de ce travail sous vous que d'une oisiveté inquiète et troublée sous les autres.

Vous écriviez encore des mémoires de récapitulation pour le roi, des projets, des plans et des agendas pour votre propre conduite et pour vos amis au conseil et au travail avec Sa Majesté. Les lundis au soir, le roi vous accordait ce travail ; vous y prépariez ce que vous aviez à demander ou à répondre aux ambassadeurs étrangers dont l'audience était le mardi ; les di-

manches et mercredis était le conseil d'État et ce n'était pas une petite affaire de préparer le matin ce qu'il y fallait déclarer ou taire.

ARTICLE II.

Caractères des principaux personnages.

On entendra mieux les événements que je vais exposer, en connaissant les personnages qui y influèrent davantage. Parlons d'abord du théâtre où ils représentent.

LA COUR.

Le meilleur roi sera celui qui aura plus de peuple et moins de *cour*. Qu'on juge sur cela Louis XIV, à qui la flatterie a donné le nom de Grand : il l'était par son orgueil, mais non par ses bienfaits en faveur de la nation. Il nous a rendus redoutés en nous rendant moins redoutables ; il fonda pour ainsi dire *la cour* en lui bâtissant une capitale particulière ; il voulut la rendre nombreuse, magnifique et maîtresse du gouvernement ; la dépense et les désordres qu'elle entraîne sont insoutenables à la longue, et le plus grand de ces malheurs est que, sous des rois *simples et bons*, ces abus s'accroîtront *par honneur*, et, sous des rois hautains, ils augmenteront encore par l'effervescence de leurs passions. On ne fit pas remarquer alors à Louis XIV qu'il imitait en cela Darius, et qu'il s'éloignait des exemples d'Alexandre et de tous les grands princes célébrés par l'histoire ; car on peut calculer

qu'à mesure de l'augmentation de la cour, nos deux rois qui paraissent y être adorés ont vu l'abondance s'éteindre dans les provinces, les mœurs se corrompre, le luxe appauvrir la nation, nos armées moins bien commandées, la justice moins bien administrée et les finances embarrassées.

Henri IV mérita véritablement le titre de Grand; ce ne fut pas seulement par sa bravoure, mais encore par sa bonté. Il sut choisir et soutenir un grand ministre pour les détails du dedans; sa prudence et son expérience présidaient à tout. Il résidait à Paris au milieu de son peuple; on ne lui avait point inspiré de hair les Parisiens et de se défier de la soumission de ses sujets. *Comme il était sans crainte, il marchait sans escorte;* il avait une garde de cortège et non de précaution, et le nombre de domestiques nécessaire. Les courtisans demeuraient chacun dans leurs maisons; ceux-ci n'étaient point engagés à des dépenses ruineuses pour être de la cour : ainsi les grâces ne leur étaient point dues comme aujourd'hui. Les princes et princesses de la cour trouvaient assez de société dans la noblesse de la ville. Henri IV allait à ses maisons de campagne sans cour et sans ministres; on ne changeait point chaque semaine de capitale, comme il arrive aujourd'hui que le siège des affaires doit s'y transporter avec le monarque; on ne parlait point du suffrage des cabinets pour les grandes affaires, tout s'expédiait du même centre; l'économie était grande par le bon ordre et par le bon sens; la dignité royale était admirée et respectée par elle-même, et non par le faux vernis d'une vaine prodigalité.

Ces cours nombreuses et magnifiques (appât des

sots et des méchants ne feront jamais la splendeur de la royauté ; il y a toujours assez de représentation dans la décadence ; les grands officiers et les riches habitants la partagent ; c'est la capitale qui attire les étrangers, la cour les repousse par ses dédains. Réunies ensemble, elles auront toujours assez d'éclat dans une monarchie ; les républiques en manquent, mais elles présentent de meilleures leçons aux voyageurs curieux.

Qu'on se persuade donc que le plus grand vice des gouvernements monarchiques est ce qu'on appelle *la cour*. A commencer par le monarque, c'est là où il puise ses vices et d'où se répandent, comme de la boîte de Pandore, ceux de ses sujets. C'est là où l'on dit continuellement aux rois : « *Abusez de votre autorité ; les lois obéissent à votre volonté ; immolez tout à la grandeur suprême ; le peuple est condamné aux larmes et au travail, il faut le gouverner avec la verge de fer ; s'il n'est opprimé il vous opprimerait*¹. » La flatterie s'y déguise en sagesse et en amour, les poisons s'y raffinent et la vertu y est méprisée ; c'est un fléau que la dévotion des princes à la cour, elle y détruit la religion et les mœurs, car elle n'inspira jamais que l'hypocrisie et la persécution.

Précisément *il n'y a pas un homme de bien à la cour* : si quelqu'un y commence sa réputation par la probité, bientôt il se dégrade ; l'estime et celui qui en est l'objet

1. C'est la paraphrase des beaux vers de Joad, dans *Athalie*. Racine lui-même avait emprunté le dernier trait au discours prononcé par le connétable de Bourbon dans les États de Tours, en 1484. « Je connais le caractère des vilains : s'ils ne sont opprimés, il faut qu'ils oppriment. »

s'infectent des mœurs de la cour; les deux idoles y sont la fortune et la mode; comment veut-on que leur culte ne se ressente pas toujours des caprices et des vices qui leur sont propres? (la vertu, même sans rigidité, n'admet rien qui lui soit contraire, et toute infraction est vice). Ainsi les usages ont-ils prévalu sur les principes, et l'opinion désapprouve au fond de la conscience ce que l'habitude et la crainte ont fait tolérer chez les grands.

Ce qu'il y a d'émulation dans les affaires sérieuses ne va qu'à des *ouvrages de montre*; il est inutile et même nuisible d'être, il faut *paraître*; cependant il en coûterait moins d'efforts souvent pour *valoir* effectivement que pour *se faire valoir*. Le premier des talents est l'*habileté*; le dernier et le plus dangereux est d'être un *grand homme*. Dans les républiques le grand mérite attire l'envie, dans les cours il excite la rage; ce n'est pas la réputation qu'il faut, ce sont les bons offices; il faut savoir avancer un personnage, se donner les apparences d'être utile aux autres en se soutenant soi-même. Tout est soumis au commerce et au calcul des intérêts particuliers, et plus nos courtisans sont devenus raffinés et spirituels, plus le commerce de protection est devenu horrible et frauduleux.

Damon¹ était né vertueux, ses aïeux avaient bien servi l'État au temps où l'on était admis à le servir avec de la franchise et de la vertu : il a ouvert les yeux, il a fait des réflexions : l'on croirait que c'est pour devenir encore meilleur; non, c'est pour imaginer des pal-

1. Il est probable que le marquis veut désigner son frère.

liatifs contre la règle des mœurs et des inconvénients de la probité ; il s'est accommodé au siècle, et plus il s'est vu avancer à la cour, plus il a fait de découvertes dans cette carrière de relâchements, plus ses sophismes lui cachent sa corruption sous les apparences de l'honneur à la mode.

La dévotion n'est à la cour qu'une cabale triste, avare et ennemie des plaisirs, sa censure noircit tout ce qui n'est pas de cette secte, sa dernière fin paraît être de rendre le roi jésuite ou capucin, et de répéter souvent le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le peu de vertu que l'on voit à la cour ne se soutient que par la *stupidité* ; on se moque de ceux qui la professent encore, mais on les souffre ; ce sont les fous de la cour. Ils se réhabilitent quelquefois par quelques mauvais tours qui leur échappent, alors on les croit hommes comme les autres.

Le désintéressement ne s'établit point sans la prodigalité, le chemin de la ruine est plein de roses et d'éloges ; mais la ruine déclarée est un ridicule, on n'accorde seulement pas la pitié à ceux qui plaisaient tant en tendant à ce but ; le mépris termine l'admiration de la magnificence.

Les beautés de la cour ont le même sort. Leur brillant fait des adorateurs, leurs faiblesses et leur facilité augmentent le culte qu'on leur rend ; mais le décri suit de près, et la chute de leurs appas les rendrait les plus odieuses des créatures, sans l'hypocrisie qui les relève.

Le Misanthrope de la comédie a dit tout cela ; il en conclut qu'il faut quitter la cour et se retirer dans un désert ; la vertu constante et courageuse devrait conclure autrement. Ceux qui y tiennent incommutable-

ment par leur naissance, et par leurs places, comme M. le duc d'Orléans, devraient y demeurer davantage pour corriger ce qu'ils pourraient par leur exemple et par les engagements qui dépendent d'eux, et leur autorité. On tirerait aussi par la fréquentation des gens sages sans excès. Il manque aujourd'hui ces asiles à la raison.

Le fond du caractère des ministres est celui de premiers courtisans ; le bonheur du règne dépend de la volonté qu'auroit le monarque de les tirer de cet état ; ce serait par un discernement plus fin et une volonté ferme de les soutenir dans leurs véritables fonctions. Ils sont essentiellement les censeurs de la cour, ce sont les juges et les courtisans de cette multitude de courtisans et de valets qui la composent : comment veut-on qu'ils jugent et qu'ils commandent sur des égaux qui peuvent leur nuire ? Ils les recherchent donc et en dépendent ; un ministre mal avec eux est perpétuellement desservi auprès de son maître ; il n'y a que la voix publique qui puisse le défendre ; mais personne à la cour ne parle et ne stipule pour le public.

Henri III n'avait de ministres que parmi ses mignons. Henri IV trouva par hasard dans M. de Sully un ministre qui devint ennemi des courtisans dès qu'il fut en place ; il le traversa souvent, mais le soutint toujours. Louis XIII fut subjugué par le cardinal de Richelieu ; il le fit mourir de chagrin par ses petites tracasseries. Louis XIV donna beaucoup de dignité et d'argent à ses ministres ; il en tira grand parti pour ses desseins. Louis XV a laissé régner le cardinal de Fleury pendant dix-sept ans ; ce ministre, malgré son grand pouvoir, craignait toujours la cour, se ressentant toujours de

son premier état de prestolet et de bas courtisan; depuis sa mort, la cour de France ressemble trop par ses intrigues au sérail de Constantinople.

Les vices des courtisans enchérissent chez un ministre; comme il a en pouvoir ce que les autres n'ont qu'en crédit, les exceptions et les injustices sont la monnaie de son intrigue; de juge il devient procureur et sollicitateur; ses flatteries sont bien plus dangereuses pour le prince, il désire les faiblesses du monarque pour en faire ses espérances et son appui. Croirait-on qu'il n'y a rien d'outré dans ces tableaux?

C'est un mot dur que celui de *tyrannie*, c'est un blasphème dans la bouche d'un sujet; on ne peut en sauver la dureté qu'en le séparant bien de la personne d'un prince bon, aimé, mais facile par bonté. La tyrannie pouvait s'excuser sous Titus et sous Louis XII, s'ils s'étaient dépouillés de leur pouvoir au point de n'en conserver personnellement guère plus que le doge de Venise, au nom de qui tout se fait dans ce gouvernement. La contrariété du naturel d'un tel prince avec la trahison de ses ministres répand plus de politesse sur leurs injustices; c'est une *tyrannie douceuse*, une affabilité sournoise et maligne qui adoucit l'aigreur, qui quitte un moment l'iniquité pour la reprendre, qui se réserve les flétrissures et les vengeances, c'est une *puissance précaire* qui connaît bien les moments d'impunité; elle exerce ses cruautés sans violence, elle épargne les corps et déchire les cœurs. On ne décapite plus comme sous le cardinal de Richelieu, on n'exile même que les factieux étourdis et turbulents; mais on déshonore pour peu qu'il y ait prise, l'on retranche toute considération à ceux dont le cré-

dit est passé, on leur ôte solidement tout espoir de retour, l'on répand tout le mal qu'on veut des absents, l'on dit à l'oreille de leurs amis : ne fréquentez pas cet homme-là, *non eris amicus Cæsaris*; voilà un homme pestiféré dans cette société d'esclaves.

Quant au gouvernement des peuples, on arrête les révoltes dans leurs premiers commencements, l'on fait oublier pour quelques mois la cause des murmures généraux ; quand on les reprend, l'habitude d'en parler y a déjà fait plier les esprits. L'on triomphe de tout sur les Français par le calme et par l'opiniâtreté, on désarme les ennemis du dehors par des biens trompeurs, et, depuis cent ans, nos traités de paix ont plus été des germes de guerre que la guerre ne nous a préparé la paix. La tradition dans le ministère s'est réduite à faire prendre tous ces artifices pour des maximes politiques. Véritablement, avec cela, nous ne verrons point de soulèvements ni de révolutions générales en France, c'est pour le royaume une fièvre lente, mais non violente; on le verra s'écrouler par les fondements et pour ainsi dire tomber par morceaux.

LE ROI.

Louis XV a eu pour lui tous les miracles de la Providence. Préféré à ses aînés pour régner, sa vie préservée, sa santé conservée et fortifiée, échappé à plusieurs dangers pendant son enfance et depuis sa jeunesse, tout marque en lui le doigt de Dieu, comme il est l'oint du Seigneur. Les dévots disent qu'il y a dans ces merveilles de quoi convertir le pécheur le plus endurci; les sages le trouvent plus obligé qu'un autre à aimer Dieu et ses peuples.

C'est la *bonté* des princes qui les fait grands; de là dérive la justice; autrement c'est la violence qui commande en se faisant craindre; son règne est passager, il n'a que le moment du besoin et de l'illusion. Mais, si l'on examine bien comment la royauté a prévalu dans le monde, on trouvera que les fondateurs des monarchies se sont attiré la confiance par l'estime et par les bienfaits, que leurs successeurs n'ont vécu pour ainsi dire que de la réputation de leurs auteurs, que la puissance s'est ébranlée par la tyrannie, et qu'elle se rétablit par d'heureux règnes.

Les princes sont mal élevés, tout les flatte, rien ne les corrige; ils apprennent surtout à ignorer et à se méprendre sur l'article essentiel qui est la *connaissance des hommes*. S'ils avaient ce discernement, quand même ils seraient d'un mauvais naturel, ils choisiraient de bons sujets pour les seconder, car leur intérêt le demande; mais s'ils sont bons, ils choisissent d'honnêtes gens comme eux. Qu'ils se laissent aller à leur pente, tout ira bien; ici la malheureuse *affectation* vient troubler cette chaîne de conséquence : on n'a pas le brillant de l'esprit, mais on veut avoir pour amis les beaux esprits et les hommes à la mode, l'on croit et l'on discerne sur parole; par là, l'on porte sa confiance sur des gens malins et pervers, l'on rejette la vertu sur la moindre imputation de ridicule.

Tout vous avait flatté de devenir l'ami du roi¹; je

1. « J'ai dit modestement sur la faveur de mon frère, et le peu d'air qu'a la mienne jusqu'à cette heure, que je voudrais bien que l'amitié du roi suivît dans les familles comme son amour. » (Février 1743). *Note de d'Argenson*.

vous flatterais même en vous disant qu'avec sa bonté vous avez les défauts qu'elle entraîne ; il est donc faux que les gens du même caractère se conviennent toujours : la sympathie les rapproche quelque temps, mais l'affectation et la mollesse viennent plus souvent les séparer.

Louis XV aurait voulu partout la paix, la tranquillité et même la gloire de son règne ; mais l'on se trompe sur cet article de gloire, dès qu'on est sur le trône ou seulement parmi les richesses. L'ivresse de la grandeur et les embûches des flatteurs présentent l'essence de l'honneur, ses moyens et ses obstacles, tout autrement qu'ils ne sont ; cependant la nature prévaut. Morphée réveillé se rendort, le faux conquérant se désiste, une témérité mal soutenue est bien pire que l'indolence : appliquons ces principes aux règnes de Louis XIV et de Louis XV, nous y trouverons l'imprudence des rois et le malheur des peuples ; nous en concluons que le second a eu plus d'esprit, plus de bonté, mais moins d'activité que le premier.

Dans l'art de régner il faut bien distinguer les articles qui vont bien par eux-mêmes (et même mieux par leur abandon ou par la plus simple inspection que par des soins inquiets), d'avec ceux qui demandent la sollicitude et l'activité. Hélas ! notre gouvernement présent n'est qu'une méprise continuelle de ces deux classes de travail ; on gourmande la liberté et on ne réforme aucun abus.

Un roi assoupi sur le trône serait bon au moins à laisser aller les causes secondes qui vont bien par elles-mêmes ; nous y avons de grands avantages, la situation, le sol, l'honneur et l'intelligence des habitants. Sem-

blable à la nature, la société germe et se répare par elle-même; nous n'avons point, comme l'empire romain, d'inondation de barbares à craindre au dehors; la religion pour fleurir ne demande au gouvernement que d'arrêter le fanatisme et la persécution, en réprimant l'intrigue des hypocrites.

Toutes ces choses s'accomplissent en ne faisant rien de mal à propos; toutes grandes entreprises sont impossibles ou nuisibles à un tel règne; qu'il n'écoute jamais les insinuations ni les inquiétudes de l'intrigue, qu'il écarte les projets de ces prétendus grands ministres (comme un Alberoni), si zélés pour la grandeur des maisons souveraines, mais si vides du bonheur des peuples; qu'il émonde, qu'il abroge les lois inutiles, et, avec ces qualités négatives, ne faisant rien de mal, il produira quantité de biens.

Mais, quand le vaisseau fait eau, il faut une grande activité et bien du travail; autrement il coule à fond. Tel est le cas d'alliances dangereuses au dehors, de vues contraires à notre intérêt, et quand un conseil ennemi a séduit le nôtre. Tel était celui de Louis XIII, lorsque le cardinal de Richelieu prit le timon des affaires; tels sont les maux du dedans, quand une partie affaiblit l'autre, quand la cour et la capitale épuisent les provinces, et quand les riches sont seuls écoutés au préjudice des autres citoyens.

Alors le prince doit s'éveiller pour ne se livrer au repos que quand le mal aura été extirpé dans ses racines. Il doit changer ses ministres et son conseil, il y a tout danger au retardement; il doit accabler de confiance ceux qui le méritent, et congédier ceux dont il se défie; il doit unir les causes secondes. Les vues des

ministres décident du gouvernement dans les monarchies. Nous avons parlé plus haut du fameux duc de Sully : sans lui le grand Henri eût peut-être été confondu dans la foule des rois, et la France, trouvée malheureuse à son avènement, fût devenue encore plus faible. En voilà assez, *appliquons*, et nous aurons exposé le caractère de Louis XV avec autant de fidélité que de respect.

Le travail particulier du prince ne doit pas s'estimer aux heures qu'il y donne, ni à son assistance aux conseils, mais à l'intérêt qu'il y prend. Ce n'est point par des vellétés ni par des moments d'affection que l'on conduit les affaires d'une grande charge, mais par une volonté constante et toujours occupée de l'objet. L'on souffrira bien que les délassements, les défaillances et les faiblesses interrompent le travail, mais ils ne doivent tenir rang que *d'exception*, et le sérieux doit être la règle et la pratique ordinaire.

Oh ! que ce terme de *faiblesses* exprime bien les passions de certains hommes doués de bonté et de facilité ; ils ne pèchent qu'en manquant de force pour résister ; ils voient et approuvent le mieux, et suivent ce qu'il y a de plus mauvais ; leur virilité n'est qu'une enfance prolongée ; ils prennent souvent l'ombre du plaisir pour le plaisir même ; jeunesse, enfantillage, amour-propre sans orgueil, leurs actes de fermeté ne sont qu'entêtement et mutinerie ; ils pensent sans réfléchir ; ils tirent des conséquences sans les appliquer ni agir, opinion sans volonté ni désirs : le calme trompeur leur fait oublier tous dangers connus.

Avec ce triste caractère, un prince croit bien gouverner quand il ne gouverne seulement pas ; tout le

trompe, et il est le premier de ses séducteurs; il a des favoris sans prédilection pour eux, et des ministres absolus sans confiance.

Louis XV est chéri de son peuple sans lui avoir fait encore aucun bien; Louis XII le fut encore davantage, ayant causé beaucoup de maux en France par ses guerres mal conduites et malheureuses. Regardons en cela nos Français comme le peuple le plus porté à l'amour des rois qui sera jamais; il pénètre leur caractère, il prend les intentions pour l'action; certes, c'est par une extrême fatalité qu'il n'est pas le plus riche et le plus heureux peuple du monde; attribuons-en la cause principale à ce reste d'*aristocratie* qui domine encore à la cour et aux prétentions du *gouvernement militaire*.

Le premier des expédients, pour sauver un gouvernement infecté d'abus dangereux, serait de nommer un premier ministre et de charger les tribunaux de la rigueur et de *l'odieux* des lois; ainsi faisaient les Romains quand ils se donnaient un dictateur et quand ils créaient quelques commissaires du sénat, dénommés de leur nombre *triumvirs*, *decemvirs*, etc.; ainsi sont à Venise ces censeurs nommés *le conseil des dix*. Mais les mêmes motifs qui le demandent ici renferment précisément les ressorts qui l'empêchent : l'amour-propre mal entendu du prince, l'autorité des favoris et le faux intérêt des ministres.

Voulez-vous des détails de ce caractère? l'on y trouvera tout celui des Français si connu des étrangers : contrastes partout, effets d'une imagination trop légère et trop maîtresse du jugement; des talents perdus, un bon goût qu'on ne peut fixer; de l'exactitude

dans les petites choses, l'inconstance et le manque de plans dans les grands objets; grand géographe sans application politique ni militaire; le talent de dessiner et le goût de l'architecture pour les petites commodités, sans rien accorder au grand; l'esprit de jeu avec l'imprudence dans les affaires, diseur de bons mots et de bêtises; de la mémoire sans souvenir; patience et colère; promptitude et bonté; habitude et inconstance; mystère et indiscretion; avidité des plaisirs nouveaux, dégoût et ennui, sensibilité du moment, apathie générale et absolue qui lui succède; désespoir de la perte d'une maîtresse, infidélité qui l'outrage; des favoris sans amitié, de l'estime sans confiance; bon maître sans humanité.

LA REINE.

La marquise de Prie, maîtresse de M. le duc de Bourbon, a élevé la reine au trône, où elle ne donne que de bons exemples. Elle fit en elle un excellent choix selon ses vues : fécondité, piété, douceur, humanité, et surtout grande incapacité aux affaires. Il fallait encore à cette politique de cour une femme sans attraits et sans coquetterie, qui ne retint son mari que par le devoir et par le besoin de donner des héritiers à la couronne.

La reine ignore l'art de s'attacher des créatures dans sa propre cour; elle n'est ni haïe ni aimée; elle attire par quelques attentions, elle rebute en rendant son amitié trop banale. L'esprit manque au cœur, elle n'a rien à elle dans ce qu'elle dit et ce qu'elle prétend sentir; à peine a-t-elle une contenance à elle, elle se méprend souvent du rire aux pleurs, elle se réjouit des

causes funestes et s'afflige d'événements comiques ; elle est charitable par bigoterie, et dévote d'une superstition étrangère, ce qui est plus ridicule qu'édifiant aux yeux des Français. Cependant elle ne manque pas d'esprit ; mais la nature lui a refusé tout génie et l'esprit de suite.

Son rang est un drapeau de ralliement, et, depuis que le roi a des maîtresses déclarées, ceux qui crient au scandale s'attachent à elle pour déplaire au roi et à la favorite. Leurs murmures sont proportionnés à la patience royale ; le roi est bon et sage, il endure les discours, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à l'insolence ; mais il se trompe sur l'intrigue et l'hypocrisie, il n'en sent pas tous les dangers et les méchantes suites. On l'a accoutumé de jeunesse à les supporter ; peut-être même croit-il y trouver des lumières et des contre-poids politiques, ainsi que quelque appui pour la religion. Il est vrai cependant que les cabales de cour l'embarrasseraient, si elles avaient à leur tête des âmes plus fortes et des esprits plus dissimulés et plus entreprenants.

Sans le vouloir, la reine a donc un parti : le Dauphin et Mesdames ont en elle une confiance d'enfants mal élevés, et, comme la nature est maligne chez les femmes et chez les enfants, l'on parle du roi dans leurs entrevues plus en mal qu'en bien ; on y gémit de ses amours et l'on y maltraite sa maîtresse.

Les prêtres, les moines et les dévots s'y réunissent ; la jalousie de la reine et la bulle *Unigenitus* sont les idoles de cette cabale. Quelques ministres y pénètrent par des vues coupables ; elles supposent toujours le plus grand des malheurs pour l'État, qui serait la mort

du roi ; mais Sa Majesté ne le trouve pas mauvais. Ces ministres, au sortir du conseil, vont dire à la reine les secrets de l'État ; ils se rendent nécessaires pour accommoder quelquefois des tracasseries de ménage.

Le roi Stanislas vient tous les ans voir la reine sa fille ; il ne lui donne presque aucun conseil, la trouvant dans la bonne voie, aussi circonspecte que docile. Ce n'est point un homme d'intrigue que ce bon prince, ignorant la cour, connaissant les ressorts d'un bon gouvernement, habile en morale comme un Chinois, excellent homme d'État, véritable roi patriote, sachant se faire servir, et ne commandant que d'utiles établissements dans sa petite souveraineté de Lorraine.

MONSIEUR LE DAUPHIN.

L'on ne saurait dire quelle est la cause qui fait briller l'esprit des Parisiens dans leur enfance, pour les rendre ensuite stupides et sournois dans leur jeunesse ; plus tard, les passions parlent et ne les réveillent que pour les rendre libertins ; ils n'acquièrent de maturité qu'en arrivant à la vieillesse.

Les princes, loin d'être exempts de cette règle, y sont plus sujets que d'autres : je crois que cela vient de l'espèce d'éducation qu'on leur donne ; les maîtres les plus chers sont les plus mauvais en France : les gouverneurs et précepteurs, dans les grandes maisons, sont choisis par intrigue et sur une fausse réputation ; ils ont tous des vues de s'avancer, soit par la protection des parents, soit par l'ascendant qu'ils prennent sur l'esprit de leurs élèves ; l'impatience française précipite ces vues et rend leurs moyens grossiers et pernicieux.

Ces maîtres se vantent beaucoup du peu qu'ils ont

fait ; ils exagèrent quelques gentillesques qu'ils ont inspirées à l'enfant ; cette éducation n'est qu'une charlatanerie, les préceptes y influent bien moins que l'exemple ; il y faudrait des amis vertueux et spirituels pour maîtres et pour camarades, des conversations ingénieuses, amusantes et profitables ; insinuer tout, ne commander rien, permettre avec gaieté, remontrer avec intérêt et amitié ; de la rigidité sur l'honneur et sur les affaires du cœur, de la tolérance sur ce qui ne tient qu'à l'esprit et aux plaisirs innocents.

Véritablement cette éducation des grands a cela d'admirable qu'elle conserve la pureté baptismale et l'ignorance de toute théorie et de toute pratique contraires à la chasteté jusqu'au mariage ; on les garde à vue, leur corps profite et leur esprit s'éveille d'ailleurs par la dissipation des exercices ; mais, comme ils ont passé des femmes aux hommes pour l'éducation, ils retournent ensuite aux femmes à leur entrée dans le monde, et, plus ils ont été retenus, plus ils s'échappent, et plus ils deviennent les dupes de l'artifice des coquettes.

Dans les pays catholiques, l'on donne aux enfants une éducation toute *cléricale*, on les environne de prêtres qui n'épargnent rien pour leur recommander les intérêts de l'Église plutôt que l'amour de Dieu : l'on rend par là les princes superstitieux, bigots, sacristains et persécuteurs.

Mais voici le pire pour l'éducation de l'héritier présomptif de la couronne : le cardinal de Fleury n'était pas un tyran ; mais son peu de génie lui a souvent inspiré les maximes de la tyrannie, et il les a suivies sans le savoir. Il se croyait immortel, il était persuadé

que le bien de l'État demandait la continuation de son pouvoir absolu ; pour cet effet, il chercha à ne mettre auprès du Dauphin que des gens sans mérite, afin que, ne se mêlant de rien, ils n'ombrageassent jamais son autorité. Il est parvenu au premier article : il fit choix des plus sottes gens du royaume pour des emplois si importants ; mais, quant à l'intrigue de cour, il ne sut pas que ce sont les plus médiocres qui cabalent davantage dans les cours, et qui se mêlent le plus de ce qui ne leur appartient pas.

C'est sous de tels maîtres que M. le Dauphin a montré dans son enfance beaucoup d'esprit et de curiosité ; alors plus avancé qu'un autre, il est devenu depuis plus reculé qu'il ne devrait être à son âge. Cependant des connaisseurs qui le voient de près prétendent que l'esprit s'est soutenu. Il est d'un extrême embonpoint, ennemi du mouvement et de tous exercices, sans passions, même sans goûts ; tout l'étouffe, rien ne l'anime ; si l'esprit étincelle encore de quelques traits, ce doit être un feu mourant que la graisse et la dévotion achèveront d'éteindre. Pour avoir du mérite, il faut avoir été ce qu'on doit être dans ses âges ; il aura passé ses beaux jours sans plaisirs et sa jeunesse sans amours. A peine la nature lui sera-t-elle connue ; comment saura-t-il démêler les hommes, leurs caractères et leurs artifices ? (ce qui est la grande science des rois). N'aimant rien, on arrive dans la vieillesse à haïr les hommes par mauvaise humeur, et baïssant on est toujours haï. On a appris à critiquer avant d'avoir su agir soi-même pour faire mieux que ceux que l'on critique ; on ne se fait point de caractère, ce que la Bruyère dit être le pire de tous.

FEU M^{ME} LA PREMIÈRE DAUPHINE,

Infante d'Espagne.

Nous n'avons possédé cette princesse en France que dix-huit mois ; sa perte a été grande : elle eût été très-féconde, ce qui est la première qualité à désirer aux femmes de ce rang-là ; elle n'eût point fait de mal au royaume, voilà tout ce qu'on leur demande ; pour le bien, on les en quitte, *les lis ne filent pas*. Cependant nos reines sont régentes quand le roi leur fils est mineur ; c'est un mauvais usage de notre droit public, et les régences des reines nous ont toutes été malheureuses. L'ascendant qu'elles prennent sur leur mari est un des plus grands accidents de la monarchie : l'on vient d'en voir l'exemple en Espagne sous Philippe V, on le voit encore à Naples sous l'infant D. Carlos.

La considération qu'elles s'attirent, moindre mais toujours exigeante, porte au relâchement de la règle, à des promotions sans mérite et à des dépenses plus ou moins ruineuses pour l'État. Tout crédit des femmes est mauvais ; nous avons dit ci-dessus que, moins un roi avait de cour, mieux il gouvernait, plus cette cour tient du sérail, plus elle est fâcheuse. On n'oserait avancer cette vérité par respect pour la religion et pour les mœurs, que l'ascendant des femmes légitimes sur leurs époux dévots cause encore de plus grands maux que le crédit des favorites.

Cette princesse-ci était sérieuse et taciturne ; elle avait extérieurement cette fierté espagnole qui convient si peu à l'humeur française ; elle était rousse et l'avait caché soigneusement, même à son mari (cette couleur déshonore en France). Pour consoler le Dau-

phin après sa mort, on n'a cessé de révéler ou de lui supposer des défauts. Elle s'était conduite avec lui dans la seule vue de le gouverner toujours, entreprise difficile en France, où les passions sont sans constance; elle ne le quittait jamais, l'amusant comme elle pouvait sans le contredire; elle avait la physionomie sinistre, la peau belle, un joli embonpoint bien distribué. Elle était partie d'Espagne avec d'amples instructions de sa mère pour captiver son mari et pour être utile aux vues de l'Espagne. L'on doit dire à sa louange qu'elle n'avait retenu de ces leçons que ce qui regardait le Dauphin; elle était devenue aussi bonne Française que si elle était née à Versailles; elle connaissait toutes les horreurs du caractère de sa mère, l'on commençait à la haïr au conseil de Madrid, et on l'aurait aimée en France si elle eût vécu davantage. Après sa mort, le roi a trouvé dans sa cassette un chiffre secret dont elle avait fait peu d'usage.

Nota. Je ne parlerai point ici de la seconde Dauphine, qui n'arriva en France que dans le temps de votre disgrâce, vous n'avez point eu l'occasion de la connaître par vous-même¹.

1. Marie-Josèphe, princesse de Saxe, seconde femme du Dauphin, qui l'épousa à Versailles le 9 février 1747, un mois après le renvoi de d'Argenson. Ce ministre avait eu une grande part au mariage qui donna à la France la mère de trois de ses rois, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Le manuscrit, *Affaires étrangères*, t. II, f° 207, renferme quelques pages sur ce sujet; mais l'auteur y est revenu dans la suite même des *Mémoires de son ministère*, et l'article 7 du t. IV est consacré aux négociations dont le résultat fut de faire substituer cette union à celle que proposait l'Espagne avec la princesse Antonia, sœur de la première Dauphine.

Mme LA PRINCESSE DE CONTI ET M. SON FILS.

Acheronta movebo doit être le texte à l'éloge de cette princesse ; elle a toujours réussi à ce qu'elle a prétendu, quel que fût l'objet, quels qu'en dussent être les moyens. Belle et galante dans sa jeunesse, elle voulut désespérer son mari ; elle a récompensé ses amants, elle s'est fait des créatures de ses amis : elle a plus méprisé que haï ; elle est plus économe qu'avide ; reconnaissante par intérêt, ni rançunière ni même vindicative, elle a beaucoup d'esprit, et tout ce courage d'esprit qui eût fait celui du cœur dans un héros. Ses moyens sont de toute espèce : de la souplesse, même de la bassesse sans pudeur, comme quand elle se chargea de présenter à la cour la marquise de Pompadour ; profonde dans l'intrigue, elle prodigue la flatterie aux gens à crédit, elle ne néglige pas les plus petits moyens, elle loue ce qu'elle méprise, elle dénigre ce qu'elle estime au fond de sa conscience, loup ou brebis, sirène ou mégère, et ces bizarres effets d'une conduite suivie lui ont donné la triste réputation d'une femme sans principes et sans foi.

Voici ses grands desseins : la branche de Conti est la dernière de la Maison royale ; elle est indignée des barrières qu'elle trouve entre le trône et son fils ; s'il ne peut régner bientôt, elle voudrait au moins qu'il eût la plus grande part au gouvernement. Elle laisse à son mauvais sort sa propre branche (celle de Condé) ; le célibat, la stérilité et la folie la menacent d'une fin prochaine. La Maison d'Orléans l'occupe davantage ; elle a fait tout ce qui dépendait d'elle pour l'abaisser

et pour lui ôter tout crédit ; l'on prétend même que le mariage de sa fille avec M. le duc de Chartres doit être mis à la tête de ses moyens principaux (c'est ce que vous avez pu observer pendant que vous avez été à la tête des affaires de cette maison).

Elle a tiré de M. son fils tout ce qu'elle a pu par une éducation mieux raisonnée que celle des autres princes. Elle y a préposé des gens d'esprit, mais pas un homme de vertu. Qu'en est-il arrivé ? Beaucoup d'idées qui se croisent, avec toute incapacité de les lier pour se faire des plans et des principes : un pédant libertin, un ambitieux misanthrope. La présomption a rivé le mérite ; amateur de toutes connaissances, il ne prend que les plus communes, il est la dupe de tous ceux qui lui parlent avec suffisance, il flotte entre les différents partis qui se présentent, soit en politique, soit en guerre ; son savoir et son esprit valent moins que l'ignorance et la faiblesse ; il est tout et n'est rien. Cependant le roi l'écoute souvent et longuement, on ne sait pourquoi. C'est, dit-on, l'ouvrage d'une intrigue ; on a flatté Sa Majesté d'avoir eu part à son éducation, et on l'a touchée de quelque commisération pour un prince plus appliqué que les autres.

FEU M^{ME} LA DUCHESSE DE CHATEAUX-ROUX.

Cette favorite était haute, fière et de grande dignité ; l'on prétend qu'elle était de bon sens et même de beaucoup de jugement ; c'est cependant ce qu'on ne peut conclure de sa conduite ; mais, pour expliquer ces contradictions, il faudrait démêler les passions qui y président et considérer toutes les causes vicieuses qui

trionphent de l'honnêteté des devoirs et même de la nature. De la beauté, de la naissance, le manque de biens dans une cour somptueuse, quelques objets de vengeance, des amis et des créatures à avancer, voilà les passions qui métamorphosent honteusement une femme bien née en courtisane (cette qualification est due à toutes celles qui se livrent par intérêt); elles croient trouver de la gloire dans un putanisme qui fait partie de l'histoire.

Mme de Châteauroux quitta un amant aimé pour se donner au roi sans amour; elle ne prit pas seulement la peine de le feindre; il adorait jusques à ses caprices; elle rappelait par là le souvenir de Mme de Montespan à la vieille cour. Elle n'était pas dévouée au vil intérêt de s'enrichir, comme celle qui lui a succédé, mais ses gens d'affaires eussent pris ce soin et eussent mené nos finances grand train; elle avait de plus hautes visées: le duc de Richelieu était son principal conseil. Gouverner, régner, porter à de hautes injustices, conseiller des guerres funestes, voilà ce qui remplit l'âme de ces fières maîtresses des rois, comme les usurpations occupent les conquérants; et, tandis que les lois punissent de bien moindres maux sur les courtisanes plébéiennes et sur les voleurs, on célèbre ce qui détruit le genre humain.

Elle exigea la disgrâce de sa sœur (la comtesse de Mailly) pour premier prix de ses faveurs; elle lui avait cependant de grandes obligations. Elle suivit le roi à l'armée, à la campagne de 1744, pour ne pas perdre le fil de son crédit; cette démarche déplut à la nation: elle répondit des premières atteintes de la grande maladie que le roi essuya à Metz et qui pensa devenir si

funeste. Elle fut chassée publiquement et par ordre exprès de la propre bouche de Sa Majesté, quand ce prince fut entre les mains des prêtres. De retour à Versailles, le roi la rappela à la cour et son crédit devait triompher plus que jamais, mais Dieu en disposa tout autrement : en recevant cet ordre, elle fut frappée de la maladie dont elle mourut.

Cet événement sinistre arriva quelques semaines après votre installation au ministère; vous fûtes témoin de l'extrême douleur du roi.

LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Mais, peu de temps après, une nouvelle liaison éteignit cette affliction. Aux noces de Monsieur le Dauphin parut une jeune beauté de Paris à qui le roi jeta le mouchoir, comme fait le sultan parmi ses odalisques, aussitôt heureux qu'amoureux. Les voluptés furent le seul attrait de cet amour; le cœur ni le caractère n'étaient pas connus et ne le sont peut-être pas encore. On était résolu par principe aux amours volages et à décimer les jolies femmes de Paris, pourvu qu'il n'en coûtât point de risques à la santé; l'on prétendait échapper à l'empire de l'amour, mais cette pratique est impossible aux cœurs sensibles.

Le roi rencontra dans la dame d'Étioles (peu après marquise de Pompadour) une maîtresse *bien dressée* pour le gouverner : en séduisant son âme par l'appas de la douceur, elle a tiré le plus grand parti et la plus excessive autorité que puissent procurer la confiance, la consolation, la profondeur du secret et tout le ma-

nége naturel qui rendent les courtisanes de profession plus maîtresses de leurs amants, et sans le secours de l'esprit, que ne le sont les femmes de capacité et de mérite.

Sa mère, célèbre p.... du Palais-Royal, l'avait élevée et destinée à quelque poste considérable de ce genre-là ; elle lui avait fait épouser un fermier-général ; mais son ambition n'en était pas satisfaite ; elle a vu le triomphe de sa fille et est morte peu après de la v.....

Mme de Pompadour est donc de la plus basse extraction. Elle est blonde et blanche, sans traits, mais douée de grâces et de talents ; elle est d'une haute taille et assez mal faite. Tous les ballets de la cour roulent aujourd'hui sur le même sujet que la pastorale d'Issé ; on y représente une bergère aimée d'Apollon et qui l'aime sans savoir sa divinité ; elle emporte le prix du chant et de la danse, elle joue la comédie, imite et contrefait tout ce qu'elle veut, les passions et même la vertu quand il faut : l'éducation a perfectionné la nature pour exceller dans le rôle qu'elle devait jouer ; c'est le gracieux instrument de tristes desseins. Elle s'est prodigieusement enrichie, elle est l'objet de la haine publique. Le roi croit la gouverner ; elle le conduit, elle lui fait voir du mérite dans ceux qui n'en ont ni la réputation, ni les apparences. C'est une amitié adroite et impérieuse, plutôt qu'une véritable passion, qui produit tant d'effets dans notre gouvernement ; encore une passion violente aurait-elle l'espérance d'un changement, les reproches de la conscience et l'efficacité du cri public.

LE CARDINAL DE TENCIN,

Ministre d'État.

Vous étiez réduit à trouver ce prélat le plus honnête homme de la cour , lui dont la conduite pour s'élever où il est demande de continuelles apologies ; vous le comptiez pour votre meilleur ami dans le conseil, parce qu'il ne vous traversait pas méchamment comme les autres.

Ah ! que c'est un mauvais guide que l'ambition, quand elle coûte autant à la réputation ! Il n'y a point d'état où elle soit plus déplacée que dans la carrière ecclésiastique, car tout ce qui élève jure avec le devoir et les qualités de cet état. Le nom de *mauvais prêtre* s'y donne à celui qui eût été un galant homme dans toute autre profession, et c'est bien pire quand on chemine par un faux zèle. Cette violence attire des envieux et des ennemis, et ceux-ci chargent sur le mal et enchérissent sur les calomnies ordinaires. Alors, pour connaître le juste prix d'un homme ainsi décrié, il faut retrancher la moitié des vices qu'on lui impute, et même de l'esprit qu'on lui suppose. .

Véritablement le cardinal de Tencin est un homme médiocre et n'est point méchant. Il a des idées fort communes, mais assez nettes de tout ce qu'il prétend savoir ; il sait plus de théologie et surtout de droit canon que de politique ; il n'est point sans mérite pour le ministère, pourvu que ce soit en second ; c'est ce qu'on appelle un bon esprit, et non un grand, ni un bel esprit. Il est homme de main et d'exécution pour ce qu'il entreprend sur son compte ; il y procède ardemment et constamment. Le capucin Joseph, qui

fut si utile au ministère de Richelieu, devait lui ressembler. Les rangs étaient réglés entre les ministres; mais le cardinal de Tencin a toujours prétendu à la première place : le cardinal de Fleury l'en avait flatté en mourant; le bon esprit du roi a décidé le contraire. Il faut toujours rectifier ses plans : par mauvaise habitude, il penche plus aux vues de Machiavel qu'à celles d'Astrée. Il se préoccupe, mais, né docile et complaisant, il revient ou paraît revenir, quand il faut, au suffrage de ceux qui sont plus écoutés que lui.

Qui le croirait, qu'à son âge et livré à l'ambition, sa passion dominante fut *l'amour*? Il est plus jaloux que tendre : il en donna un grand spectacle à Rome pendant sa dernière ambassade; il pensa sacrifier toute sa fortune à une vieille coquette qui est la princesse Borghèse. Le cardinal Aquaviva, ministre d'Espagne, la lui enleva; depuis cela, tout ce qu'il a de crédit s'emploie à traverser et à chagriner ce cardinal, malgré les grandes raisons que nous avons de ménager la cour d'Espagne. Il devient furieux contre tous Français qui n'entrent pas dans son ressentiment. Il a conçu une nouvelle passion pour la maréchale de Bellisle, amour platonicien et proportionné à l'âge de l'amant et à la dévotion de l'objet aimé. Le baron de Bernstorff, envoyé de Danemark, fréquente assidûment l'hôtel de Bellisle; voilà le vieux cardinal agité des furies, il n'entend plus les intérêts du Nord que par sa haine contre le ministre danois¹.

1. Voy. un curieux portrait du cardinal de Tencin dans les *Mémoires du président Hénault*, p. 395.

LE MARÉCHAL DE NOAILLES,

Ministre d'État.

Nous voici dans un tourbillon de manies, de vices et d'usurpation. L'on convient communément que le maréchal de Noailles est fol et hypocrite : il est cependant à la mode de dire *qu'il est dévot et homme de beaucoup d'esprit*, tant le discernement à la cour se plie sous l'empire de la mode et des apparences, et tant l'habitude est formée de voir de méchants hommes dans les grandes places et de les craindre !

Pour l'apprécier, il faut le juger à ses œuvres. En le fréquentant, on lui trouvera beaucoup d'imagination et peu d'esprit. Ce n'est pas un génie qui le conduit, c'est un follet indécemment et malin : nous sommes aujourd'hui si adonnés à la métaphysique, et on ne daigne pas distinguer dans ceux qu'on juge les différentes parties de l'âme ! C'est la juste harmonie du jugement avec l'imagination qui constitue l'homme d'esprit ; joignez-y la conception nette et facile, c'est l'homme de beaucoup d'esprit ; le courage et l'élévation ajoutés à ces dons, c'est l'homme de génie ; mais, avec le feu seul de l'imagination, on extravague ; où y en a-t-il plus qu'aux Petites-Maisons ? Elle domine dans les songes de la nuit, et, n'étant point réglée par le jugement, l'on change d'objets et de volonté à tous moments, c'est la démence. Que l'on se représente donc le maréchal de Noailles comme un méchant homme noctambule.

Il est de ces familles de cour tirées d'une mince origine par le bonheur, par l'intrigue, qui n'ont jamais eu d'hommes de mérite, qui n'ont jamais rendu de ser-

vices à l'État ; elles sont cependant les mieux établies, parce qu'elles ont toujours cheminé par la souplesse, l'assiduité, la basse complaisance, l'utilité aux plaisirs et l'hypocrisie selon l'âge de nos rois. Elles assiègent la fortune à la sape, quand les hommes d'un vrai mérite perdent la leur par des orages, et, s'il arrive que quelques-uns de ces faux seigneurs arborent l'application et se fassent connaître par des bons mots, on les charge d'affaires et l'on en fait les premiers personnages du théâtre.

Tel a paru le maréchal de Noailles dès sa jeunesse : il devint le favori de Mme de Maintenon, il épousa son héritière, et, abusant de sa confiance ainsi que de celle du feu roi, il se ménagea la faveur du régent. Pour prix de ses utiles trahisons à la mort de Louis XIV, il devint une espèce de premier ministre, il fut chargé du ministère des finances, il conseilla la *polysynodie* ou multiplicité des conseils, il ne travailla à débrouiller le chaos des affaires que par de nouveaux désordres, il procura des pots-de-vin à ses créatures. Quant à ses propres affaires, il les a toujours plus mal faites que celles du roi, et son zèle en a été la ruine. C'est sans doute par la permission divine qu'il a abandonné ses biens à ses créanciers, après quantité d'essais imprudents et malheureux pour enrichir sa maison.

Il trahit bientôt le régent ; il ne travaillait pas moins qu'à lui faire ôter la régence quand M. le garde des sceaux, votre père, se montra le Cicéron de cette Catilina. M. de Noailles fut chassé, exilé ; il se comporta ridiculement dans ses terres : entre autres traits de folie, il portait chape dans sa paroisse et se faisait

dire l'office des morts, couvert d'un drap mortuaire, pour l'expiation de ses péchés.

Il a eu enfin entrée au conseil, à force de souplesses auprès de Mme de Châteauroux et du duc de Richelieu ; peu après, il les a comblés de haine et de noirceurs. Les années 1743 et 1744 ont été celles de son triomphe ; il était plus que premier ministre ; il fit renvoyer M. Amelot et gouvernait en grand et en détail le militaire et la politique. Il y a perdu deux fois l'État, l'une à Dettingen et l'autre au passage du Rhin par le prince Charles de Lorraine. A la guerre, il est avantageux, c'est-à-dire faux brave, insultant à qui le craint et craignant qui le méprise. Sa grande politique est de protester beaucoup d'amitié à ceux qu'il voudrait perdre. Depuis qu'il ne sert plus en qualité de général, il se montre au conseil grand Autrichien, et toutes les apparences sont qu'il trahit l'État. Il est continuellement en conférence avec le marquis de Stainville, ministre de l'empereur ; c'est lui qui a fait rentrer dans nos négociations étrangères M. de Saint-Séverin, méchant Italien et qui a été sujet d'Autriche. Pendant son ambassade de 1746¹, le maréchal de Noailles a évidemment sacrifié nos intérêts à quelques prétentions de sa famille, qu'il a obtenues. Il laissera après lui deux fils qui partagent ses talents : l'un est propre à une cour voluptueuse par la satire, l'autre à une cour dévote par l'hypocrisie et par tous les goûts des jésuites.

A quoi ne conduit pas les princes cette malheureuse facilité qui les porte à souffrir et à écouter tout ce qui

1. En Espagne.

bourdonne à leurs oreilles ! car le roi connaît très-bien ce courtisan.

M. DE MAUREPAS,

Ministre et secrétaire d'État de la marine.

Un petit-maitre français, brillant et spirituel, installé dans le ministère à vingt-six ans, doyen du conseil à trente-cinq, décidé et toujours fautif, parlant beaucoup, écoutant peu, traitant sérieusement les bagatelles et légèrement les grands objets, voilà ce qui constitue l'essence de cet homme-ci. On lui dispute d'être homme ; il a une grande réputation d'impuissance et même tous les défauts des eunuques, au point d'aimer les femmes jusqu'à la fureur, pour les tourmenter sans les satisfaire ; mais passons à des articles plus graves et plus dignes de l'histoire.

L'USAGE DU MONDE est véritablement un des points principaux pour ceux qui y représentent : rien d'indécent, la fuite de tout ridicule, tout ce qui sent l'ancien habitant du pays ; mais je voudrais que cet article ne fût pas compté pour le premier, et que l'objet des grandes charges de la cour ne vînt pas en second ordre : car nos premières institutions ont sur nous des droits de préférence qui éteignent les autres devoirs. Nos premières études déterminent notre goût et nos volontés ; si l'on se trouve courtisan et censeur, on ne réformera jamais d'abus ; la chaîne de protection et de crédit s'étend à la cour du connétable au valet de pied ; ainsi le courtisan arrêtera toujours le ministre. Le grand usage de la cour en impose à toutes les sociétés qui n'en sont pas, elle infatue celui qui la possède ; joignez-y la puissance et les richesses du

ministère, l'arrogance et l'impunité, quelle tête n'en tournerait ! L'on fera un singe d'un homme et une girouette d'un sénateur.

M. de Maurepas, doué d'une conception vive et d'une mémoire exacte, s'est acquis des connaissances étendues, et le mauvais goût de la cour a présidé à des études volages. Il possède les choses curieuses, et n'a jamais accordé d'attention aux objets sérieux qu'il devait approfondir. Tout se passe en débit, il écoute mal et parle toujours avant de penser ; tout l'exercice de son âme consiste dans celui de l'imagination et de la mémoire ; aussi son esprit paraît-il infatigable ; il est plus brillant le soir que le matin, il n'a pas besoin d'être remonté par la nourriture, ni par le sommeil ; c'est le mouvement qu'il lui faut, le repos n'est bon qu'à ceux qui méditent. De là aussi nulle justesse, point de jugement, aucune prévoyance dans les affaires, rien n'est plan, tout est le système du moment ; épigrammes, ariettes, *concelli*, clinquant, petites finesses, sarcasmes, satires, dédain et mépris sans examen.

Parfois la vertu attire ses éloges, mais ce sont des saillies sans enthousiasme ; ces approbations extérieures font partie de l'éloquence du siècle : on les débite malgré soi, comme le diable loue les saints par l'organe des possédés.

Le cœur s'est formé sur le goût. M. de Maurepas en est devenu perclus de bonne heure, ainsi que les autres courtisans ; il a regardé ses amis comme des jouets, et le prochain comme un troupeau. La dureté a bientôt succédé à l'indifférence, tout lui a paru soumis à une prétendue supériorité d'esprit qui abaisse les autres sans s'élever. Il méprise non-seulement Dieu, mais

la divinité, non-seulement le roi, mais la royauté : c'est un esprit fort et léger, il nie le destin et la providence, il adore la mode et la frivolité. Dans notre cour, ce personnage devait nécessairement devenir législateur, comme il est arrivé : il a donné le ton, il a formé mille imitateurs ridicules ; cela a mis le vice en crédit, opprimé la vertu et le bon sens.

On lui attribue donc beaucoup d'esprit, et cette réputation est un passe-port qui assure l'admiration aux fautes et aux sottises : aussi jamais ministère n'a-t-il été plus mal que le sien. Il rit des maux de l'État, il n'y voit, il n'y prévoit aucuns remèdes, et il pratique ce qui les augmente tout autant qu'il est en lui. Lui et le maréchal de Noailles se piquent d'une grande haine contre le roi de Prusse, notre seul allié ; ils sont toujours pour les intérêts d'Autriche dans le conseil ; ils ménagent la cour d'Espagne pour les faveurs et la vengeance qu'ils en espèrent. L'on assure que les commis de la marine sont pensionnaires de la cour britannique ; les secrets de l'État sont divulgués par l'indiscrétion de ces deux ministres qui ne pouvaient jamais être réunis que pour mal faire ; aussi avez-vous eu l'honneur de les avoir pour ennemis.

La marine a considérablement dé péri sous le ministère de M. de Maurepas : pendant la durée d'une longue paix, et quels qu'aient été les fonds qu'on lui ait donnés pour la relever, on n'a vu que quelques ouvrages de montre, réparations et constructions sans solidité, faiblesse et injustice, les commis maîtres et enrichis, les dépenses prodiguées à la plume et épargnées aux guerriers. J'ai entendu d'anciens officiers de marine faire le parallèle du père et du fils, de M. de

ministère, l'arrogance et l'impunité, quelle tête n'en tournerait ! L'on fera un singe d'un homme et une girouette d'un sénateur.

M. de Maurepas, doué d'une conception vive et d'une mémoire exacte, s'est acquis des connaissances étendues, et le mauvais goût de la cour a présidé à des études volages. Il possède les choses curieuses, et n'a jamais accordé d'attention aux objets sérieux qu'il devait approfondir. Tout se passe en débit, il écoute mal et parle toujours avant de penser ; tout l'exercice de son âme consiste dans celui de l'imagination et de la mémoire ; aussi son esprit paraît-il infatigable ; il est plus brillant le soir que le matin, il n'a pas besoin d'être remonté par la nourriture, ni par le sommeil ; c'est le mouvement qu'il lui faut, le repos n'est bon qu'à ceux qui méditent. De là aussi nulle justesse, point de jugement, aucune prévoyance dans les affaires, rien n'est plan, tout est le système du moment ; épigrammes, ariettes, *concetti*, clinquant, petites finesses, sarcasmes, satires, dédain et mépris sans examen.

Parfois la vertu attire ses éloges, mais ce sont des saillies sans enthousiasme ; ces approbations extérieures font partie de l'éloquence du siècle : on les débite malgré soi, comme le diable loue les saints par l'organe des possédés.

Le cœur s'est formé sur le goût. M. de Maurepas en est devenu perclus de bonne heure, ainsi que les autres courtisans ; il a regardé ses amis comme des jouets, et le prochain comme un troupeau. La dureté a bientôt succédé à l'indifférence, tout lui a paru soumis à une prétendue supériorité d'esprit qui abaisse les autres sans s'élever. Il méprise non-seulement Dieu, mais

d'impatience. Ce prince a des raisons personnelles de hair le ministre dont il s'agit : il a été accusé d'avoir empoisonné la duchesse de Châteauroux. Personne n'a jamais parlé de son maître avec plus d'irrévérence, il a opposé intrigues à intrigues pour se soutenir, il s'est attaché la famille royale en la détachant de celui qui en est le chef, il forme des factions parmi la douceur et la vertu. Avec tout cela, toutes les fautes de son ministère trouvaient des excuses dans la fortune, et l'on vantait l'espérance de ses ressources, lorsque la haine du duc de Richelieu a rompu la glace auprès du roi ; il l'a accusé ouvertement sur plusieurs chefs, Sa Majesté l'écoute et cela pourra avoir des suites.

M. LE COMTE D'ARGENSON,

Ministre et secrétaire d'État de la guerre.

Il n'y a, dit-on, que *la vérité qui offense*, et ce proverbe nous flatte d'une grande équité dans les jugements que nous portons sur nous-mêmes : il suppose que nous rejetons les fausses imputations, que nous admettons les véritables, et que nos chagrins sont toujours justes. Nous n'aimerions donc pas les peintres sincères qui représentent nos vices avec nos vertus, comme les glaces fidèles qui nous montrent les défauts corporels avec les avantages de la figure ; on exige des peintres la flatterie ou l'adoucissement des imperfections par des grâces de caractère, et l'on veut que les discoureurs se taisent ou approuvent habilement. En tout, la publicité de notre intérieur blesse les plus modestes, les écrivains sont craints et haïs, ils décèlent les ressorts secrets des actions, ils jugent plus tran-

quillement que les autres peintres ; ils pensent tout haut, et, de la tribune, ils parlent à la postérité.

Voilà tout ce que je me suis dit en commençant ces mémoires ; embrassons cependant le parti de la vérité, et, avec tout le respect que je professe pour votre famille, qu'il me soit permis de dire ici ce qui est d'un frère qui vous est cher et que vous aimez, malgré quelques sujets de plainte.

Si l'on pouvait mesurer l'esprit, l'on trouverait, je crois, celui de M. le comte d'Argenson plus éclairé, plus fécond, plus avisé et plus parfait dans ce qu'il est, qu'étendu, élevé ou profond. La fermeté vient du cœur, la conception et la netteté viennent d'habitude et d'une certaine attention volontaire que l'on prête aux objets extérieurs. Cette attention nous est inspirée par nos desseins plus que par nos talents ; l'on veut profiter de tout, surtout des fautes des autres ; c'est ainsi que les chasseurs se font diligents et patients quand même ils se montrent paresseux et pétulants dans d'autres choses que la chasse, leur esprit devient égal et tranquille dans l'exercice de la passion qui les possède.

La plupart de nos défauts viennent de nos mauvais choix par *mauvais goût* ; attribuons *au goût* ce que l'on donne aux penchants naturels, et l'on se trompera moins sur les hommes. La nature nous fait tous bons en nous faisant hommes, mais l'art ne corrompt que trop souvent la naissance : l'exemple, les premières habitudes, les méchants modèles, des objets mal proposés, toutes ces circonstances (où consiste principalement l'éducation) nous rendent nuisibles et non bienfaisants dans la société. Les talents ont besoin de

succès pour les croire et pour en profiter ; qu'ils soient employés à ces mauvais choix, qu'ils soient couronnés de succès dans une carrière blâmable, voilà ce qui forme les hommes dangereux ; ils inculpent et n'excusent pas.

C'est dans la première jeunesse où l'on prend les premières opinions : de là les desseins pour le reste de la vie. Un cadet peut avoir conçu d'abord de l'indignation contre son sort, et, par là, désirer la fortune plus que la vertu ; nous voyons cependant dans l'Écriture sainte cette ambition approuvée dans Jacob contre Ésaü ; eût-elle été moindre si Ésaü eût été un aîné plus digne de ses droits ?... mais soumettons-nous dans ce qui appartient aux grands desseins de Dieu.

Par ce mauvais goût, j'entends celui par exemple qui préférerait une conduite *toute jésuitique* à la noble franchise d'un gentilhomme français, telle que la professaient vos ancêtres ; celui qui aimerait mieux dans le ministère ressembler à Mazarin qu'à Richelieu, ou quiconque ajouterait la vengeance à la sensibilité et la rancune à la vengeance.

Content de ces goûts et de la carrière qu'on embrasse, l'on forcerait son caractère par des vertus factices et par des vices adoptés, l'on se montrerait patient au milieu de l'agitation intérieure, endurant en ne respirant que la vengeance ; on se complairait mieux à cette longue attente qui marche dans l'ombre et qui avance à pas lents pour accomplir des arrêts sinistres, on appellerait coups d'État et chefs-d'œuvre de génie ces trames longtemps méditées qui ont produit des calamités générales pour des vues particulières. On se souviendrait de tout, on calculerait tout,

les moments seraient saisis et les faiblesses appréciées pour amener l'occurrence. Quels talents ! quel travail pour faire mal !

Voilà ce qu'on appelle *l'intrigue*, et ses moyens se nomment *cabale* : c'est la préférence du bien particulier au général ; mais ce n'est pas toujours le bien même de l'intrigant qui en est le principe, quand il le méconnaît ; il se donne bien de la peine pour se nuire, il se creuse des abîmes pour se tirer d'un autre, il abuse de sa fortune, elle lui manque à la fin. Il y a un Dieu, et sa providence se mêle de nos succès selon nos intentions et nos actions ; il est triste d'intéresser le ciel contre notre sort. Peut-être nos passions nous excusent-elles, mais, quand nous conduisons froidement nos desseins comme les autres hommes mènent violemment leurs passions, la justice divine nous juge plus coupables encore ; notre sagesse n'est qu'un poison mieux apprêté. Malheureusement on nous dépeint ainsi le caractère des grands hommes d'État, on nous séduit dès la jeunesse par ces fausses peintures. Que ne nous dit-on plutôt qu'avec de grands talents ils ont vécu très-malheureux, que leur nom est odieux dans sa célébrité, et qu'il en eût été tout autrement s'ils eussent travaillé au profit d'une gloire mieux choisie !

Il n'y avait pas de département plus propre à montrer cette erreur du mauvais goût que celui de la guerre : celui qui en est le ministre en France dispose de l'honneur, de l'élévation ou de la ruine des nobles et des courtisans. S'il est juste, s'il aime sa patrie, il influera sur les grandes démarches de la nation, il assurera la défensive en tous temps, il déconseillera les guerres injustes, il les accourcira quand elles commen-

cent, il excitera l'émulation, déconcertera l'ambition et sera plus économe encore que le ministre des finances.

S'il est intrigant ou courtisan, il pratiquera tout le contraire. Il arborera un grand air de sagesse et de modestie dans tous les avis qu'il aura à persuader, bien assuré que les mauvais moyens préparés par la finesse déconcertent le bon sens qui n'orne jamais sa franchise. Il ne rompra jamais de lances contre les faiblesses du prince et le concours des courtisans, il ne hasarderait rien pour le bien, il ne pourvoiera qu'à sa propre sûreté en toutes choses, cependant en sorte qu'il ait quelque part aux bons succès et que les mauvais tombent sur les épaules des autres acteurs. De sa haute politique, il contempera les hommes comme des automates, il les mènera par leurs faibles, et en prendra droit de négliger leurs forces inutiles, toujours le bâton d'une main et la bourse de l'autre. C'est ainsi que les mythologues nous dépeignent la fin de l'âge d'or, l'Amour l'aveugle conduit par la Folie et secondé de Plutus. Il fera des fortunes précaires et ne fera point cesser de malheurs, il se fera des créatures et non des obligés ni des amis, il s'assujettira les hommes en augmentant leur dépendance; ses bienfaits seront une loterie dont l'art bien calculé ne tend qu'à multiplier les dupes, et, de ces créatures que donne l'intrigue, il n'en reste aucune à la fin de chaque épisode : le naturel se révolte contre l'artifice; un tel protecteur passe sa vie avec des clients et la finit avec des mercenaires.

J'ai encore observé que M. le comte d'Argenson avait *l'esprit du jeu où les hommes médiocres surpassent toujours ceux d'un esprit supérieur*. L'application

et l'exactitude dans les petites choses n'excluraient-elles pas les vues du grand ? Les bons joueurs en politique ressemblent aux peintres en miniature qui ne feraient pas les grands tableaux du Carrache, ni les plafonds de Michel-Ange ; leur génie ni leur main ne peuvent s'étendre, comme ceux des grands hommes ne peuvent se rétrécir. Racine, dans sa tragédie, nous fait un portrait chimérique du grand Mithridate, politique et guerrier, voyant les grands moyens de détruire les Romains chez eux-mêmes, et en même temps occupé de tromper sa famille par de petits détours, sachant tirer de ses enfants leurs innocents secrets par un subtile interrogatoire. Non, le grand et le petit ne furent jamais ensemble dans le même homme à degré de perfection ; l'humanité admet des contrastes d'une autre espèce.

M. votre frère fit ses premières armes en intrigue sous un prince qui méprisait trop les hommes pour les traiter avec équité. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, partageait nettement et sans nuance les Français en deux classes, *en fripons spirituels et en honnêtes gens imbéciles* : il destina ceux-ci à une inutilité méprisée et se servit des premiers comme seuls propres au gouvernement. De là tout fut intrigue à la cour, et l'on ne ménagea aucuns principes ; cependant il sortit quelque bien de tous les maux que cause le désordre, tant notre royaume est essentiellement bon ! Le régent n'aimait point la guerre, il rejetait toute superstition religieuse, il voyait venir la finesse des conseils voisins, il commandait à une puissante nation ; tout commençait à aller bien quand il mourut ; il avait instruit le roi de plusieurs bonnes maximes que le car-

dinal de Fleury lui a fait oublier ; ses autres élèves ont conservé les leçons d'intrigue et oublié de même celles d'État.

Deux fois lieutenant de police de Paris, M. L. C. D¹. prit toujours pour lui la moins belle partie de cette charge, c'est celle de *chef d'espions* : elle introduit l'édile au prétoire.

L'auteur du livre de l'*Esprit des lois* définit le courtisan *celui qui met son espérance dans les faiblesses du prince*, or M. L. C. D. ayant été, pendant dix-sept ans, chef du conseil de deux ducs d'Orléans, on a vu successivement régner au Palais-Royal le libertinage, l'irreligion, une aveugle soumission d'un fils à sa mère, l'ambition de gouverner le royaume, et enfin la plus plate bigoterie. A ces différents excès, qu'a fait le courtisan ? a-t-il remontré et gagné quelque chose au profit de la sagesse ? non, il a laissé faire, il a paru suivre et augmenter ce qu'il devait empêcher, et a profité de tout pour son crédit.

On ne saurait revenir de plus loin qu'il est parti pour regagner la bienveillance du cardinal de Fleury ; c'est un chef-d'œuvre d'habileté. Pendant près de dix ans, il vivait au Palais-Royal des injustices et de la haine qu'il essayait à Versailles de la part des deux premiers ministres, Fleury et Chauvelin. Le cardinal a terminé sa vie en tenant pour favori celui à qui il avait rendu les plus mauvais offices ; on avait intenté des accusations capitales contre le garde des sceaux Chauvelin, ce fut là le dieu dans la machine qui dénoua cette intrigue. L'État en a-t-il profité ou souffert

1. M. le comte d'Argenson.

dans la suite ? c'est ce que décidera l'histoire du temps et ce que préjugent déjà les événements présents.

Jamais on n'a tant donné de grâces à l'état militaire, jamais il n'a été plus malheureux ni plus découragé, jamais tant de victoires ni de conquêtes, et jamais nous n'avons été moins redoutés au dehors par des succès généraux. Qu'est-ce donc que cela ? c'est que l'on ne combine que la partie la plus prochaine qui nous séduit, tandis que nous abandonnons les autres, et c'est de la totalité que dépendent les succès réels.

Jusques ici notre guerre a donc des succès très-brillants au théâtre le plus apparent qui est celui des Pays-Bas, et sa direction est fort vantée, les disgrâces éloignées s'excusent et s'oublient ; cependant l'on critique même nos triomphes sur deux articles : 1° sur cette excessive dépense qui cède aux désirs de la cour et qui ne redresse jamais la mollesse du gouvernement ; ce sont toujours ces deux mots pour réussir : *coûte que coûte* ; jamais d'économie dans les dépenses, jamais de profit des conquêtes ; 2° l'assujettissement de toute raison politique à la raison de guerre ; ce fut ainsi que Louvois nous attira tant d'ennemis, nous causa tant de ruine et prépara à la nation de si grands dangers sous ses successeurs moins habiles que lui ; c'est aussi ce que nous fait augurer une mauvaise paix avec de nouvelles semences de guerre.

M. ORRY,

Ministre d'État, et contrôleur général des finances.

M. Chauvelin, adjoint du cardinal de Fleury, fit la fortune de M. Orry en 1729, quand il fut question de

donner un successeur à M. Pelletier des Forts : un bon raisonnement en fut le prétexte, une mauvaise application en fut la cause. L'on dit donc au cardinal que c'était mal choisir le ministre des finances de le prendre (comme il était d'usage) parmi les intendants des finances ; que ceux-ci ne savaient que la forme et le buralisme, qu'il fallait mieux les prendre entre les meilleurs intendants de province qui savaient le fond, les besoins du royaume et les moyens d'y satisfaire. Alors M. Orry passait pour un bon intendant ; il n'avait cependant paru que dans deux provinces peu difficiles, le Soissonnais et le Roussillon ; il y avait peu fait, peu opéré et n'avait point amélioré ces généralités ; mais il avait des prôneurs, et sa présence ne gâtait rien à la cour de ce qu'on avançait de lui : il paraissait le bon sens personnifié dans un gros bourgeois renforcé, et tel qu'on le voit dans nos comédies, ce qu'on appelle les *rôles à manteau*. D'ailleurs incapable de corriger les abus, il disait merveille sur cet article, et n'avait pas la moindre idée du *mieux* qu'on y devrait substituer. C'eût été un bon pourvoyeur, un assez bon maître d'hôtel, peu négligent, et soigneux des choses principales. Avec quelques qualités positives de cette espèce, dur de cœur, souple de conduite, il a bien fait sa charge pendant seize ans dans un pays où tous les emplois s'exercent mal et se tournent contre leur objet.

Ici je me fais un reproche à moi-même : mes lecteurs diront que *je dis mal de tout le monde* et que je ramasse des satires et des libelles au lieu d'écrire l'histoire de mon temps ; mais il faudrait considérer que, dans les monarchies absolues, les ministres se sont

chargés de trop de choses pour les bien faire, que six ou sept hommes veulent à eux seuls soigner tous les détails qu'exercent ailleurs des corps de magistrature et des assemblées de communes, et qu'ils sont traversés en toutes choses par la cour; c'est de quoi nous devons conclure qu'une telle administration ne peut être jamais ni suffisante ni complète, de sorte que le meilleur de nos ministres ne sera jamais que le moins mauvais.

Il est une espèce de courtisans qui se fait craindre et estimer de nos petits-maitres par les dons seuls de la contenance et du silence : leurs qualités présumées y profitent plus que le caractère connu et exposé, on les répute pour fins et déliés, parce qu'ils sont lourds; l'on dit d'eux qu'ils savent se retourner, lorsqu'ils se signalent par quelque maussade ingratitude; leur solidité éblouit la légèreté et confond les efforts de la tracasserie.

Ainsi M. Orry parla-t-il contre M. Chauvelin, son créateur, dès qu'il vit sa disgrâce résolue; il manqua de même au cardinal de Fleury quand les médecins désespérèrent de sa vie, et la grande prédilection de ce premier ministre s'était tournée contre lui en haine impuissante lorsqu'il mourut.

M. Orry n'a pas tiré des finances de *paragantes*¹ pour son compte, mais il les a permises à sa famille et à quelques amis obscurs; il a bien jugé le crédit des courtisans, il a déconcerté la foule des solliciteurs et contenté les principaux qui pouvaient lui nuire et le servir; sa mauvaise humeur attire celle des autres. Il

1. On dirait aujourd'hui : de pots-de-vin.

nie avec une foi de martyr qu'il y ait quelque chose par delà ce qu'il voit ; si le terme d'*esprit borné* a été pour quelqu'un, c'est pour la portée de son esprit. Sans admirer les ressorts de notre gouvernement (qu'il ne connaît pas), il n'imagine pas qu'on puisse améliorer le royaume, ni comment.

Lorsque la guerre commence, il est d'usage d'appeler le ministre des finances au conseil d'État, afin qu'il y contrecarre les projets de dépenses : cet usage n'est pas trop bon ; on y rencontre plus de contradictions que de lumières. L'observation que je fais fut mise dans tout son jour quand M. Orry devint ministre d'État en 1741 ; il ne savait pas les premiers éléments de la politique étrangère ; il en raisonnait en novelliste bourgeois qui s'affecte des événements et qui ne voit rien par les causes ; emporté par les cabales de cour, rempli de maximes vulgaires, plus avare qu'économe, fondé sur des lieux communs et incapable de concevoir des plans raisonnés, décidé sans certitude, insistant sur ses entêtements avec une force de poumons que les sots prennent pour celle du bon sens.

Enfin le crédit des sieurs Pâris l'a déplacé. Ces riches *vivriers*, réunis avec la marquise de Pompadour, se brouillèrent avec lui pour quelques reproches de dépenses ; ils déclarèrent le schisme entre eux et M. Orry, disant qu'ils quitteraient les affaires s'il ne les quittait. Ils voulaient lui donner pour successeur le sieur Boullogne, leur ami ; mais un ministre plus fin que tout cela fit tomber le choix sur M. de Machault à la fin de 1745.

M. DE MACHAULT¹,
Contrôleur général des finances.

L'on prétendit fonder le choix de M. de Machault sur les mêmes motifs que celui de M. Orry, le donnant pour un bon intendant ; mais c'était par des qualités occultes et non connues, car, depuis dix-huit mois qu'il était intendant de Hainaut, on n'avait parlé de lui ni en bien ni en mal. Il était déjà ancien maître des requêtes, quand M. le comte d'Argenson le débaucha à la philosophie en faveur de l'ambition. Il lui découvrit par hasard les talents qu'il faut pour la cour, de la dureté, quelques traits de bon esprit, assez d'usage du monde et toute l'insolence nécessaire aux grandes places ; mais, dans ces vocations de protecteur et de protégé, il n'arrive que trop souvent que les élèves deviennent maîtres et que les bienfaits produisent l'ingratitude.

La naissance de M. de Machault passe pour bonne dans la robe ; l'on voit depuis longtemps des magistrats de son nom dans les listes des cours supérieures ; on leur reproche cependant une certaine origine hébraïque dont il y avait, dit-on, une inscription sur le Petit Pont avant son incendie, en 1718 (*Judæus nomine Machault*), et la malignité observe encore que cet incendie arriva pendant que son père était lieutenant de police ¹.

1. Jean-Baptiste Machault d'Arnouville, fils de Louis-Charles, conseiller d'État et lieutenant général de police en 1720.

2. L'auteur a déjà parlé, t. I, p. 126, de cette histoire dont on pourrait dire : *Credat Judæus Apella*.

Celui-ci rapportait donc tranquillement des procès au conseil ; on lui trouvait de la netteté, du bon sens ; il ne prétendait à rien ; il était riche et homme du monde, ni oisif, ni travailleur, ni voluptueux, ni misanthrope. Il avait arrêté de bonne heure les progrès de ses connaissances et de son esprit, s'en croyant beaucoup et méprisant les talents des autres. Il n'avait jamais ressenti la moindre curiosité de pénétrer dans les affaires publiques ni du dedans, ni du dehors ; il se croyait suffisamment garni de principes pour les procès que l'on porte au conseil privé, sur le domaine, les matières féodales et bénéficiales, l'incommodité des privilégiés et les richesses du clergé. Il avait lu quelques livres de recherches sur l'origine des tailles et sur l'augmentation du droit d'aides ; il n'ignorait pas dans quels temps avaient été créés les bureaux des finances et les élections, la date des ordonnances sur la gabelle, les traites foraines et les principaux tarifs.

C'est à quelque érudition de cette espèce que se réduisent les préparatifs et les dispositions de nos meilleurs magistrats pour administrer la chose publique, conservation des abus qu'ils savent, exclusion de toute philosophie politique qu'ils regardent comme innovation dangereuse. Si jamais celui-ci s'était livré à l'esprit de réformation, il aurait voulu appauvrir le clergé en faveur du roi, détruire tout gouvernement municipal, connaître le produit des impôts par des régies, diriger le commerce par des entraves, en un mot corriger les abus par des abus plus grands encore.

Lui seul pouvait représenter cet ordre inutile et amphibie de magistrats qu'on nomme *maîtres des requêtes*, moitié courtisans, moitié jurisconsultes, pe-

tits-mâîtres au palais, robins à la cour. Il est cependant devenu la pépinière des ministres et des intendants de provinces ; ces petits magistrats n'y portent que des connaissances de la forme et nulle élévation ni profondeur sur le fond du gouvernement ; ils réduisent tout à ce qu'ils savent, et excluent tout ce qu'ils devraient savoir et discuter ; ils ne trouvent que difficultés à la simplification et à l'amélioration d'une régie plus utile et plus parfaite. La pratique des affaires contentieuses rétrécit nécessairement l'esprit. Tout réformateur paraît aux gens de palais un novateur dangereux ; ils ne veulent rien perdre de l'étalage de leur premier savoir. Réformer les abus dans un état est la science d'un citoyen et non d'un juge : nous avons aujourd'hui plus de lois à réformer qu'à imaginer, et la confiance que l'on accorde à nos petits législateurs est un des plus grands malheurs de l'État.

Ces magistrats portent dans l'administration des affaires publiques un cœur endurci par l'exercice de leur premier état : ils sont habitués à prononcer tranquillement sur la vie, l'honneur et les biens des citoyens, ils ont de bonne heure dépouillé la pitié de cette guerre de plume et sans danger pour eux ; de là leur vient une dureté froide, une inhumanité sans passion et sans fureur. La plupart sont riches et trouvent que tout va bien dans le royaume, parce que leurs rentes et leur portefeuille ne manquent pas ; ils exercent leur goût aux élégances du luxe, ils ignorent les affaires et la situation des provinces, ils n'ont vu que les environs de Paris où tout se ressent de l'abondance de la capitale et de la cour. Quelle indifférence d'habitude ne doit donc pas suivre tant de fausses spécula-

tions ! M. de Sully avait bien d'autres sentiments lorsqu'il parvint à l'administration des finances dont il s'acquitta si bien.

Encore nos anciens magistrats, admis autrefois dans le conseil des rois, avaient-ils un fond d'étude de belles-lettres, d'antiquités, d'histoire et de toutes bonnes disciplines, qui leur inspirait les idées du vrai sur le présent par le parallèle du passé ; mais, dans ce qui se présente à nos conseillers modernes, rien ne remonte aujourd'hui plus haut que le règne de Louis XIV et le ministère de Colbert ; l'on regarde cette époque comme le siècle d'or de la France et comme le centre de toute perfection, on en prend les abus pour des principes, et l'esprit de courtisan achève le reste.

Nos hommes d'État parlent peu et pensent encore moins, soit par sécheresse, soit par politique ; ils ne reçoivent pas de présents, mais ils ne ressentent pas la moindre indignation contre ceux qui en reçoivent à toutes mains ; le crédit fait l'impunité, les gens en place ne sont pas autrement prévaricateurs que nos courtisans guerriers ne sont poltrons à la guerre, c'est la crainte du ridicule qui fait l'honneur ; mais aucun d'eux n'a l'esprit de leur métier, ni l'amour du devoir et l'émulation de se distinguer. Tout dépérit entre de telles mains, on ne sait comment cela arrive et l'on ne veut pas en observer les vraies causes ; c'est que l'on attribue tout à l'esprit et rien au cœur, on ne se lassera jamais de voir chaque ministère prendre toujours le même tour : les premiers éloges sont aux manières, le second examen aux mauvais succès, le résultat à la méprise du choix et au désir universel d'un changement ; on s'en aperçoit trop tard ; le remède à cela

serait de renvoyer les jurisconsultes aux procès et de n'admettre à l'administration des finances que des citoyens et de bons pères de famille¹.

LE MARÉCHAL DE BELLISLE.

Ce général, négociateur, intendant et harangueur, est un des plus grands génies du petit siècle où nous vivons : la rareté en fait le prix. Il eût peu brillé en Grèce, ni à Rome, dans ces temps de l'antiquité où l'amour de la patrie et de la liberté déployait de bonne heure les talents et l'héroïsme ; mais, sous une monarchie absolue, sous des ministres qui changent perpétuellement par les caprices du sérail, il faut dérober de bonne heure sa générosité à l'envie, n'avancer qu'à la sape, travailler sous terre comme les taupes et se porter aux affaires générales par les intérêts particuliers. On est longtemps valet pour devenir maître ; encore est-on toujours tributaire de l'intrigue ; on en essuie des revers avec des prospérités si la fortune cesse de seconder les partis qu'on a embrassés : c'est ce qu'éprouva le célèbre surintendant Fouquet, aïeul du maréchal de Bellisle, c'est ce qu'il a essuyé lui-même par la prison et par l'exil.

De là vient à nos personnages français un certain air de bassesse mêlé de hauteur qui ne déclare point le héros : plus de circonspection que de prudence,

1. On trouve dans le mss. intitulé : *Affaires étrangères*, t. II, f° 220, un morceau daté d'août 1746, sous ce titre : *Ce que c'est que le contrôleur général Machault*, qui renferme à peu près les mêmes appréciations sur la classe des maîtres des requêtes et sur ce personnage dont les efforts pour rétablir les finances méritaient peut-être un jugement plus favorable.

plus de dextérité que d'urbanité, plus de caresses que d'affabilité, peu de sentiments, de l'étourderie dans les entreprises, de la lenteur dans l'action, une conclusion malheureuse et principalement nul patriotisme. Chacun est le centre de son cercle. Les esprits vastes peuvent bien posséder à la fois les détails de plusieurs districts, mais ils rapportent avec excès tout au leur : ainsi l'homme de guerre veut tout mettre en feu, le négociateur tout en fourberies, le financier ne prétend que remplir les coffres du roi ; et le bonheur national, qui y songe ? personne ; si le peuple murmure, l'on dit que c'est là le train ordinaire, l'on ne songe qu'à le réprimer et non à le satisfaire.

Ainsi ce que nos hommes d'État ont de génie n'est qu'un fléau de plus sur la terre ; il faudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés, puisqu'on ne les emploie ni ne les dirige qu'au malheur public. M. de Bellisle est éloquent, persuasif et de grand courage ; son ambition n'est point fixée ; ami des excès en toutes choses, s'il était premier ministre, il voudrait être régent, maire du palais et usurpateur de la couronne. Maître de tout pouvoir, que doit-on croire qu'il envisagerait dans ses vues ? la vaine gloire pour la nation, celle qui détruit au lieu d'édifier, qui acquiert toujours et qui ne jouit jamais. Il gouverne ses propres affaires avec la même élévation inquiète et vicieuse, plus curieux d'honneurs et de magnificence que de bonheur, plus occupé de vanité que du bon ordre, empruntant toujours, n'épargnant jamais, fécond en ressources, stérile en prévoyance, courant après l'avenir et aveugle sur l'état présent.

Il se pique de constance et d'amitié pour ses an-

ciennes connaissances ; il n'est pas absolument dénué de toute sensibilité , il partage son cœur entre la nature et l'ambition ; il a tiré de ce partage une félicité domestique que ne connaissent pas les autres courtisans ; il a des amis, il est adoré dans son domestique. Son élévation et son crédit lui ont procuré des créatures dévouées à sa cause. Il s'est fait l'habitude de cacher ses prétentions extravagantes sous un air composé de sagesse et même de flegme ; cependant le feu de l'imagination est attisé intérieurement par la contrainte. Vous voyez en lui *une statue droite et immobile* vous proposer la dévastation des empires, l'agitation des républiques et vous conduire par des conséquences raisonnées aux troubles les plus dangereux pour l'État qui les poursuivrait selon ses moyens : c'est un grand défaut de son caractère de ne pas savoir s'arrêter, car il ne trouve de perfection que dans l'infini.

Chargé de conduire l'élection d'un empereur qui ne fût pas de la nouvelle Maison d'Autriche, il persuada à notre cour le système de détruire entièrement la pragmatique caroline et de renvoyer en Hongrie l'héritière d'Autriche. Gouverneur de Metz, il voudrait que tous les chemins et tout le commerce de l'Europe aboutissent à cette ville, de façon qu'elle devint la métropole de l'univers. C'est ainsi qu'il s'emporte en tout ce qu'il considère, et l'exécution manque toujours à ce qu'il promet, malgré la fécondité des moyens et l'activité qui les emploie : digne d'être chef par les talents, il ne doit être employé qu'en second par les défauts.

Son frère, le chevalier de Bellisle, passe pour être *sa Minerve* ; on se trompe, il faut les mieux connaître ;

le cadet, bien loin d'inspirer des vues à l'aîné, ne joue près de lui que le rôle de *modérateur*, il le contient autant qu'il peut, c'est un cerveau étroit, un homme pédant, circonspect et de peu de vertu, mais animé d'un grand amour pour son frère.

LE MARÉCHAL COMTE DE SAXE.

La différence du génie à l'esprit fait aussi celle du courage d'esprit à celui du cœur ; il n'y a point de grands hommes sans génie et sans hardiesse d'esprit : or nous avons aujourd'hui quantité de beaux esprits et peu d'hommes de génie, c'est ce qui se remarque le plus dans nos gens de guerre ; ce n'est pas le climat, ni le terroir qui tournent les hommes dans de certains siècles à ces qualités bonnes ou mauvaises (la nature est partout la même), c'est l'éducation qui décide ; je ne parle point de celle que donnent les pédagogues aux enfants, mais de l'influence de la cour, et de l'exemple entre nos égaux. C'est le gouvernement qui inspire aux sujets la louable émulation ou la basse ambition de s'élever aux honneurs sans mérite.

Le noble mépris de la vie subsiste toujours chez nos guerriers, même chez nos courtisans les plus efféminés. Mais, indépendants de l'ordre et de la discipline, ils sont esclaves de leurs mœurs, ils traînent partout les fers de la mode et du bon air ; ces mœurs sont l'intrigue et l'inapplication de pratique ; pour de la théorie, ils en ont de reste, tous se croient permis de spéculer, de raisonner vainement et de porter la géométrie et même la métaphysique dans les considérations sur la guerre. Jamais on n'a tant vu de livres

de tactique, de projets de campagne, ni de nouveaux systèmes sur l'exercice militaire, et jamais nous n'avons eu moins d'officiers *taillés en généraux*.

Dès qu'ils sont employés, ils dédaignent leurs charges ; selon eux, leur avancement ne va pas assez vite, leurs pouvoirs sont trop courts, ils s'indignent de leur dépendance et cependant ce sont eux-mêmes qui se forment les trois quarts de la gêne qui les contraint. Ils craindront plus de déplaire au moindre des favoris que de manquer au salut de la patrie ; le peu qu'ils font se tourne en longues apologies de leur conduite et en critiques des ordres supérieurs. On manque de cette noble hardiesse qui sait saisir le moment, et qui, inspirée par de bonnes vues, est souvent heureuse sans témérité et sans emportement ; on se renferme dans des ordres étroits, mal exigés, mal dictés et encore plus mal entendus. La négligence et le luxe désolent nos camps ; on ose louer un général français de ce qu'il a fait une chère délicate au milieu de la famine ; il mange son bien avec celui des autres ; ce n'est point la violence, c'est l'extorsion et le péculet qui ont été ses moyens. Dans ses mouvements à la guerre, il prend l'inquiétude pour les soins, il fatigue inutilement l'armée, elle dépérit en tournant sur son axe ; il écrit de longues dépêches, le raisonnement en bannit la raison : dans tout cela nulle éducation, nul génie.

C'est donc le besoin des affaires qui nous a réduits à nous servir d'étrangers : les Allemands et ceux du nord ont mieux conservé aujourd'hui le véritable esprit de la guerre ; nous tirons de leurs pays des hommes et des chevaux plus robustes et plus nerveux que

les nôtres. Les hommes y ont un flegme qui fixe le feu follet des Français, ils ne voient les choses que dans un sens, et ce sens ordinairement est le bon ; les principales règles de la guerre se réduisent à un plus petit nombre qu'on ne croit ; les étrangers ne varient point comme nous, ils perfectionnent ; leurs vues sans abstraction ni subtilités sont une chaîne d'épreuves et de conséquences.

Voilà ce qui a formé le comte de Saxe et qui l'a mis à la tête des affaires ; il a peu d'esprit, il n'aime que la guerre, le mécanisme et les beautés faciles. Otez-le de ces trois articles, vous n'y trouverez qu'un soldat allemand désœuvré et sans propos. Un petit-maitre français quitta le service en 1746, disant pour raison qu'il ne voulait plus d'un métier où *celui qui y excellait était celui de la cour qui avait le moins d'esprit*. Le comte de Saxe a attiré ici le comte de Lowendal son ami ; ils sont à peu près du même caractère. Il faut convenir que ces deux étrangers ont laissé d'abord bien loin derrière eux ce que nous avions de meilleurs lieutenants généraux. On a eu beau déclamer et murmurer ; leurs œuvres et leurs succès sans discours valaient mieux que l'éloquence et les promesses des autres. Tous deux aiment l'argent en Allemands, ils ne se piquent point de désintéressement ; l'on voit ce qu'ils s'attribuent, tandis que nos Français tâtonnent, grappillent et ne réussissent à rien.

LE MARÉCHAL DE MAILLEBOIS.

On peut rendre la même raison du prétendu manque d'esprit et du génie de la guerre qui possède le

maréchal de Maillebois comme le comte de Saxe. A de telles conditions, l'on est peu admiré des courtisans, mais on est utile à la patrie et recommandé par l'histoire. Le maréchal de Villars disait de celui-ci, quand il servait sous ses ordres, *qu'il n'avait pas inventé la poudre, mais qu'il ne la craignait pas*. C'est donc un véritable homme de guerre, en aimant jusqu'aux dangers, occupé de cet art et capable des plus grands projets. Son père, ministre d'État, rendit de grands services au feu roi par ses ressources dans l'administration des finances ; sa faveur ne procura au maréchal de Maillebois que l'entrée aux premiers grades militaires ; il a avancé par ses actions et par son propre mérite, il a réussi en plusieurs choses, il a gagné une bataille en Italie en 1745. Sa retraite de Parme l'année suivante fut meilleure qu'une victoire. Il n'a pas toujours été heureux ; mais il n'a été ni défait ni vaincu, comme nos maréchaux de Tallard, de Villeroy et de Noailles ; il a seulement manqué de vaincre par des contre-temps imprévus, par l'entêtement de nos alliés ou par des ordres de la cour trop pris à la lettre, comme à la marche de Westphalie en Bohême¹. Il est mauvais politique, courtisan dur et farouche, grand chasseur, excellent père de famille².

1. Lorsqu'en septembre 1742 il marcha trop lentement au secours de Prague et manqua sa jonction avec le maréchal de Broglie.

2. Le fils du maréchal de Maillebois épousa, en février 1745, Marie-Madeleine-Catherine de Voyer d'Argenson, fille de notre auteur.

LE DUC DE RICHELIEU.

Le duc de Richelieu (depuis maréchal de France) est favori du roi toutes les fois qu'il veut s'en donner la peine ; mais il n'est pas content de la plus flatteuse familiarité avec son maître, s'il n'en tire l'accroissement qu'il imagine pour sa fortune, et surtout le ministère ; il est possédé du désir d'entrer au conseil. Il a gouverné quelques mois pendant la faveur de la feuë duchesse de Châteauroux ; il avait auprès de Sa Majesté tout le mérite de cet appareillage, toute la honte dans le public ; il en essuya tous les hasards et les dégoûts.

Il se retranche aujourd'hui sur l'ambition de parvenir au commandement des armées, il l'espère et s'y prépare par la présomption plus que par le travail. Le militaire craint cette future élévation ; chacun dit qu'il ne voudrait pas être de son armée, on l'accuse de légèreté, de précipitation et d'étourderie.

Quoiqu'il ait du mérite personnel, il place toutes ses espérances dans la faveur aveugle, dans les grâces qui plaisent, dans l'illusion et la séduction et non dans la justice ni dans le mérite des actions ; il outre l'opinion que nous devons avoir des défauts de la monarchie et de la faiblesse de notre siècle ; il estime toutefois ce qu'il dédaigne, il déconseille à ses amis les bonnes intentions et la vertu, c'est un misanthrope de cour qui la hait et qui la suit. Il possède toute l'expérience et la sagacité nécessaires pour bien démêler les hommes, mais il en veut plus à leurs faibles qu'à leurs bonnes qualités ; il étudie les premiers et rejette les secondes comme hors d'œuvre. Il méprise nos minis-

tres et se garde bien de les blesser ; cependant son humeur satirique perce à travers ses complaisances et ses radoucissements ; il est craint et détesté.

Ce qu'il possède de plus propre au ministère, c'est ce qu'on appelle *le ton* : je doute que son grand-oncle, le fameux cardinal de Richelieu, eût plus que lui cette parole véliement et affirmative qui subjuguait si bien le faible Louis XIII, vues compliquées, desseins faciles en apparence, mais arrêtés à chaque instant *par des hasards apprêtés*, perspective de gloire, besoins attachés à la toute-puissance du ministre, ce *ton* enfin qui le rendait maître de son roi. Mais si le malheur du royaume nous donnait un second Richelieu, répondrait-on que la fortune vint toujours au secours de l'imprudence ?

Son histoire est singulière jusqu'à présent : dès l'âge de douze ans il a fait parler de lui dans le monde ; avant sa majorité, il fut mis trois fois à la Bastille pour trois causes capables d'illustrer un héros de cour, pour avoir fait l'amoureux de la dauphine mère du roi, pour un duel et pour une conspiration contre l'État.

Depuis cela, il s'est soutenu, il s'est relevé, il a éprouvé la faveur et la disgrâce. Son amour des voluptés aspire plus à l'ostentation qu'aux véritables délices ; il est prodigue sans magnificence et sans générosité, il épargne sans conduite, il a de l'habileté et du désordre dans ses affaires domestiques. Telle est la pratique d'un *Alcibiade français* (on l'a nommé ainsi, et ce parallèle donne bien du rabais à la France sur la Grèce ; un petit-maître vif et courageux est le nôtre, mais il n'est encore connu ni comme général ni comme homme d'État).

Il a été fort à la mode parmi les femmes. Les pré-tentions, les jalousies des coquettes lui ont procuré quantité de bonnes fortunes : jamais de passions, beaucoup de débauche, des voluptés sans plaisirs ; il a trompé un sexe faible, il a pris les sens pour le cœur. Il n'est pas assez heureux pour posséder un ami, il est franc par étourderie, méfiant par mépris des hommes et par finesse, désobligeant par insensibilité et par misanthropie. Tel est le triste caractère d'une nation gaie et légère comme la nôtre : plus il y a de supériorité dans les caractères, plus il y a de contrastes dans les qualités qui se détruisent.

Ne douter de rien est un terme qui veut dire *hardi et court*. L'élévation d'esprit sans étendue et sans application renvoie des gens nés pour le grand à la classe la plus commune ; l'orgueil détruit chez eux tout sentiment de citoyen, les fautes heureuses écartent la maturité dans l'âge même qui se console de la perte des forces par celle des passions et des erreurs : vieux papillon, enfariné de politique, des traits, quelques saillies, un faux enthousiasme, de l'importance sans considération, enfin un vieillard fâcheux, voilà la carrière et la fin de nos vieux seigneurs qui ont prétendu au rôle de personnages.

L'ANCIEN EVÊQUE DE MIREPOIX,

Chargé de la feuille des bénéfices et des affaires ecclésiastiques du royaume.

Le cardinal de Fleury s'était fait un tel système d'éducation pour M. le Dauphin qu'il ne trouvait rien d'assez borné pour y commettre. Il prétendait par là

préférer les bonnes mœurs à l'esprit et bannir l'intrigue de ces sortes de places qui donnent grand crédit. Il pouvait travailler de bonne foi d'après sa propre expérience, mais il ne songeait pas que les sots ont leur danger : ils sont méchants et susceptibles du mal plus que du bien. Ces gens-là ont certainement affaibli le caractère et diminué l'esprit d'un prince destiné au bonheur de la nation. M. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, avait été longtemps théatin lorsqu'il se fit une espèce de réputation par ses sermons. La direction des consciences de quelques femmes de la cour acheva de le distinguer et le fit parvenir à la prélature. On le qualifia de bonhomme et de très-honnête homme : la religion et le cloître ont fait pour lui effectivement tout ce qu'ils pouvaient ; mais, quand il a été mis dans un grand jour, on a trouvé tout le vide de son caractère, bien des qualités négatives, nulles positives ; il n'est ni méchant ni bon, ni fourbe ni droit, ni turbulent ni pacificateur, il se laisse aller aux conseils d'un faux zèle, il n'écoute que ce qui séduit.

A la mort du cardinal, le roi nomma ce vieil évêque pour être chargé de la feuille des bénéfices. Son Éminence l'avait ainsi inspiré à Sa Majesté pour frustrer malicieusement le cardinal de Tencin des plus hautes espérances qu'il avait conçues de gouverner le royaume ou au moins l'Église gallicane. Le district des bénéfices est un ministère fort important : la cour le considère par des vues d'intrigue et de personnalités pour celui qui en est chargé : on y distribue de riches bénéfices et des places éminentes à la haute noblesse ; Plutus y préside et l'Esprit-Saint en est rejeté. Quant aux intérêts de l'État, il s'agit d'accorder le sacerdoce avec l'empire,

d'exercer la suprématie royale sur l'Église, de s'arrêter là où finit le pouvoir politique et où commence le spirituel, de seconder les parlements et de réprimer toute entreprise qui mènerait trop vite ou trop loin. Pour tenir ce juste milieu, il faut bien connaître nos droits, posséder l'esprit de gouvernement, être homme d'État, discerner et deviner les hommes; il y faut un juste mélange de foi et de mondanité, de droiture et de politique, un plan de conduite suivi, constant, même adroit, et tout cela ne peut se trouver chez un vieux moine.

Certainement il ne faudrait pas y préposer un ecclésiastique; l'on devrait suivre la maxime des autres départements, qui empêche de commettre un militaire à la guerre ou un officier de vaisseau à la marine; il faut dépayser les juges qui ne devraient jamais être compatriotes des justiciables. Vous m'avez dit, monseigneur, d'en avoir tenu un discours au roi dans une occasion où il était question de cette administration ecclésiastique, et que Sa Majesté avait fort goûté vos raisons; nous en pourrons voir l'impression lorsque cette place viendra à vaquer.

L'ancien évêque de Mirepoix ne remplit donc aucune des conditions que nous venons de déduire; tout le monde se plaint à la fois de lui, grands et petits, clercs et laïques. Quant à l'esprit de gouvernement, c'est en même temps le soliveau et l'hydre de la fable des grenouilles : il laisse tout aller pour l'essence de la religion et pour le progrès des mœurs; il est persécuteur sur les bagatelles, et place la constitution *Unigenitus* fort au-dessus de l'Évangile. Il parle beaucoup quand il refuse et pense peu à ce qu'il accorde; il ag-

grave les refus par des espèces d'insultes, au lieu de les adoucir par le silence et par l'espoir; il ne sait point assaisonner la vérité ni la faire passer aux hommes par la conviction et la politesse. Je veux croire qu'au fond il l'aime et qu'il la professe : l'on doit dire de lui ce vers de Corneille :

O dieux ! que de vertus vous me faites haïr.

Il cède cependant par faiblesse et s'affermir comme un autre dans sa place en cédant aux intrigues qui sont favorables à son crédit. De degrés en degrés, il est devenu le plus grand persécuteur des prétendus jansénistes qui ait encore troublé l'Église de Dieu, et il surpassera même le célèbre père Letellier.

ARTICLE III.

Tableau des affaires générales en novembre 1744.

L'on prétend qu'une République française ne serait pas plus sage que la monarchie telle qu'elle nous gouverne depuis quatorze siècles : l'esprit national serait le même ; peut-être des sénateurs seraient-ils plus dangereux que des conseillers par leur légèreté naturelle. Leurs défauts seraient opiniâtres, les mutations et les disgrâces des rois et des ministres font espérer des changements heureux; elles consolent du moins, si elles ne réforment pas les maux.

Nation brave, spirituelle, inquiète et légère, ses malheurs viennent de ce mélange de bonnes et de mauvaises qualités; elle a le pouvoir avec la volonté, elle

ignore souvent ce qu'elle peut, et plus souvent encore elle présume par delà ses forces ; elle entreprend inconsidérément, elle poursuit ses desseins avec impatience ; elle se lasse de ses propres succès et se décourage par le premier échec ; on la compare à ces enfants qui courent après un papillon, qui l'attrapent et le laissent aller. L'intervalle est court entre les plus grandes preuves du courage et les effets de notre mollesse ; nos chefs sont Français comme nous, nous nous accommodons mal du ministère ou du commandement des étrangers. .

Ajoutez aux défauts nationaux ceux qu'y entraîne l'absolu pouvoir. Quand il ne s'agit que de dire pour que les choses soient faites, que n'en peut-il pas arriver à un grand peuple livré au sens d'un seul homme et aux idées les moins réfléchies ! C'est en France où le pouvoir arbitraire a été le plus loin et le plus vite : les autres empires passés et présents y ont toujours conservé quelques barrières ; en France il n'y en a qu'une seule, non apparente, mais présumée : un souverain qui choquerait trop nos mœurs exciterait des révoltes, et ces révoltes s'élèveraient peut-être avec plus de soudaineté et de fureur que parmi tout autre peuple de l'Europe ; mais peu à peu les Français adorerait la royauté qu'ils viendraient de déchirer, tant leur obéissance est d'habitude invétérée ! Notre imagination est amie des excès plus que notre tempérament ; on ne voit chez nous que des saints ou des athées, peu d'hypocrisie, nulle constance dans les rôles simulés ; la naïveté nous est naturelle et la fourberie étrangère ; un fond de bonté répare les actions les plus criminelles. Dieu nous pardonne les mau-

vais traits par la connaissance qu'il a des cœurs. Les têtes s'échauffent, puis se refroidissent, comme le fer qui rougit au feu et qui devient ensuite froid et poli. Légèreté partout, et plus encore dans les grandes choses que dans les petites.

Le règne de Louis XIV est comparé à celui d'Auguste. Les beaux-arts passèrent tout à coup de la barbarie à leur plus grande perfection ; on laissa le génie et le goût prendre l'essor : il y eut moins de critique que de découvertes et d'émulation, la magnificence les anima, elle venait du prince et des seigneurs, mais non de la prodigalité, de la pédanterie ou de l'avarice fastueuse des agioteurs comme aujourd'hui. La politique, la guerre et l'administration de la justice furent traitées sous ce règne comme arts, non comme moyens de rendre l'État heureux relativement à ses véritables intérêts. On y voulut des chefs-d'œuvre brillants, et non des établissements solides ; l'on fit des guerres injustes, on exerça la politique à la manière des Italiens, et l'on publia des codes qui ont multiplié la chicane au lieu de l'éteindre ; enfin Louis le Grand a ruiné toutes les ressources de l'État par ses dépenses et par ses emprunts ; sa mémoire et sa gloire dépérissent chaque jour et se tournent en reproches.

A sa mort, la France se trouvait en paix ; le régent fit d'abord plusieurs traités sans nécessité : il voulut satisfaire sa haine contre la cour d'Espagne, il se lia étroitement avec l'Angleterre, il accrut la puissance autrichienne et méprisa nos maximes fondamentales. Le Testament politique du cardinal de Richelieu (de quelque auteur qu'il soit) nous donne sur cela la meilleure règle, qui est *de diminuer cette puissance*

jusqu'au point où l'empereur ne soit pas plus grand terrien que le plus riche électeur. Malheur à nos affaires du dehors quand les passions, la mollesse ou toute autre séduction changent les principes ! C'est un grand malheur encore quand ils varient à chaque mutation de règne ou de ministre ; l'on compterait bien vingt changements de cette espèce, relativement à la seule cour de Vienne, depuis la mort de Louis XIII.

Cependant la régence de M. le duc d'Orléans ne fut qu'une heureuse paix de huit années, si l'on en excepte cette petite campagne de 1719 contre l'Espagne : elle avait pour but principal de chasser le cardinal Albéroni du ministère d'Espagne, et l'on y parvint ; sa politique trop élevée et trop entreprenante ne put tenir à la fois contre la France, l'Autriche, l'Angleterre et contre sa propre témérité. Après ce coup-là, le régent donna le ton aux affaires générales d'Europe : à sa mort, le roi de Sardaigne dit : *Il nous menait, et il nous menait bien.* En effet, la France est si puissante qu'elle maintiendra la paix générale tant qu'elle voudra. C'est une grande affectation de craindre contre nous l'agression de nos voisins. Que l'on discute toutes les positions où nous sommes entrés en guerre depuis Charles VII, l'on trouvera toujours que nous avons été les agresseurs ; on nous redoute ; Louis XIV avait ajouté l'envie à la crainte qu'on avait de nous. Véritablement nous devons observer d'un œil attentif les desseins et les progrès de nos rivaux, pour saper l'ambition, calmer l'inquiétude et prévenir les querelles. Nous y devons entrer soit par nos négociations, soit par des secours réels, afin que notre propre repos ne soit point réputé indolence ou faiblesse. En con-

centrant nos forces, nous acquérons plus de considération par la réalité que par nos efforts ; mais un sage gouvernement doit se préserver des mauvais conseils ; disons comme Mithridate :

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à ta porte.

On ne saurait croire à quel point notre État est trahi par l'hypocrisie de la cour, par la fausse politique des courtisans et par l'avidité des financiers. Les premiers nous dépeignent, suivant leurs vues ou par leur seule légèreté, tantôt en danger d'être envahis et tantôt d'une telle supériorité que nous pouvons conquérir sans obstacles ; ils rendent la France haïssable en soutenant qu'elle est haïe chez l'étranger. Les seconds portent le gouvernement à la tyrannie, sous prétexte de prévoyance et par de faux intérêts de commerce. Le monarque a bien plus d'affaires à rejeter cette quantité de mauvais conseils qu'à en prendre de bons pour se conduire. Ce serait aux magistrats à régler les affaires du dedans, et à lui seul à le conduire au dehors, non comme habile politique, mais comme ferait un particulier éclairé sur les règles de l'honneur et de la justice. Alors les illusions disparaîtraient, et le parti le plus sûr se montrerait à lui à chaque conjoncture ; il ne témoignerait à nos voisins ni peur ni avidité, car le maître d'un aussi grand État que le nôtre n'a aucune raison d'avoir ni l'une ni l'autre. Toute l'Europe recourrait naturellement à son arbitrage ; *sûreté et honneur* sont tout ce qu'il faut à un État comme à un particulier, et le plus grand homme de bien y fera plus que le plus subtil.

M. le duc de Bourbon renvoya en Espagne l'In-

fante destinée à épouser le roi : cet affront n'excita qu'une vaine fureur contre nous, l'empereur y profita d'une vingtaine de millions de subsides, la paix formelle fut signée entre les cours de Vienne et de Madrid, nous recourûmes à une nouvelle alliance avec l'Angleterre : par là, nous procurâmes aux Hollandais la révocation de l'octroi d'Ostende. Notre tort est de leur procurer tous les biens dont ils jouissent, le leur d'en être ingrats ; la société des puissances d'Europe est si mal dirigée par la politique que les bons offices sont attribués, comme les injures, au désir de nuire aux uns ou aux autres.

Le cardinal de Fleury prit le timon des affaires en 1726 ; son ministère a duré dix-sept ans ; ses intentions furent assez bonnes ; c'était un vrai roi ; il avait du monarque jusqu'au besoin d'un premier ministre pour le gouverner plus que pour le seconder ; son règne se ressentit donc des cloix bons ou mauvais qu'il fit pour le ministère. La première année, il répara le désordre des finances par le travail de M. Pelletier des Forts ; il en fut ingrat et le disgracia pour une tracasserie. Il trouva dans le garde des sceaux Chauvelin toute la supériorité, toute l'activité qui lui étaient nécessaires pour relever la réputation de la couronne. Une cabale de cour, de femmes, de dévots et même d'étrangers a renversé la fortune de ce ministre au milieu de ses plus grandes prospérités ; on le prit par la jalousie que ses succès inspiraient au cardinal. Depuis sa disgrâce, le cardinal se livra, sans le savoir, à l'ascendant de M. de Maurepas sur ses collègues.

Le cardinal ne montra personnellement que de la

timidité et de la parcimonie dans les petits objets ; sous lui, l'intrigue des courtisans, la mollesse dans le commandement, les mauvaises mœurs et la bulle *Unigenitus* firent de grands progrès. La guerre devint nécessaire par l'excès d'humeur pacifique à toute épreuve qu'avait arboré le cardinal. Les mesures qu'y prit M. Chauvelin furent si bonnes que nous fîmes de grandes conquêtes sur la Maison d'Autriche avant que les puissances maritimes eussent achevé de délibérer si elles s'y opposeraient ; mais l'on fit en même temps apercevoir au cardinal que son abjournement l'embarquait et le menait trop loin, dans le temps même où l'entreprise était finie ; on le piqua du vain honneur de pacifier l'Europe par lui seul. Ce qui nous resta de bon à la paix générale fut de M. Chauvelin ; tout ce qui languit et qui nous resta de mal fut du cardinal de Fleury.

Depuis cela, nos négociations ne furent plus que des tracasseries. M. de Maurepas gouverna les affaires étrangères sous le nom de M. Amelot, sa créature. Le ministère, composé d'hommes fort petits, ne travailla plus qu'à des destructions réciproques, violemment agité d'intérêts médiocres, déchirant l'État en le tirailant, plus sérail que divan, anarchie et tyrannie en même temps.

Sur la fin de l'année 1740, l'empereur Charles VI mourut : c'était le dernier prince de la Maison d'Autriche : la branche aînée s'en était éteinte en 1700, elle nous avait causé une grande guerre ; l'Europe se faisait une espèce de devoir de célébrer l'extinction des deux branches par ce fléau ; l'on dit au roi *qu'il était comptable à la postérité des efforts qu'il ferait en*

cette grande conjoncture. La guerre fut donc résolue parmi nos courtisans sans autre cause. Le cardinal avait conçu une tendre prédilection pour l'héritière de l'empereur depuis les préliminaires de 1735, il lui écrivait comme un père à sa fille ; mais le roi lui ordonna la guerre, et elle se fit.

Vous avez vu, monseigneur, les lettres du cardinal au maréchal de Bellisle ; elles le forçaient à donner un plan d'opérations en Allemagne ; celui-ci s'en défendit pendant quelque temps : il connaissait notre gouvernement, il y voyait la facilité à entreprendre par légèreté et à abandonner par défaillance : le caractère du maréchal est au contraire de partir de la sagesse pour s'emporter jusqu'à l'extravagance ; les difficultés l'animent dans ce qu'il poursuit, et les succès l'élèvent. Il commença donc à travailler à son plan d'Allemagne et bientôt *il donna du beau*, semblable à ces architectes que leur crayon emporte malgré eux, et qui ruinent leurs amis, sans savoir s'arrêter par le défaut de moyens.

Suivant ce plan, il ne s'agissait pas moins que d'exécuter le fameux plan de Henri IV dont il est parlé dans les *Mémoires de Sully* : chasser la nouvelle Maison d'Autriche hors d'Europe et la renvoyer en Hongrie, nous rendre les distributeurs de ses États héréditaires par un nouveau partage qui égalisât les possessions du tiers parti d'Europe, et ne rien prendre pour nous. Mais il y avait à dire contre la France des choses qui n'étaient pas contre Henri IV : Nous venions de signer et de garantir, par le traité de 1738, l'indivisibilité de la succession autrichienne en faveur de la reine de Hongrie : pour prix de cette garantie, nous avions reçu la cession de la Lorraine pour nous, et des Deux-

Siciles pour la branche espagnole : sous quel prétexte donc pouvait-on revenir contre une signature si fraîche ? Nous n'avions à alléguer que des sophismes, des chicanes et des subtilités politiques : l'injustice publique affaiblit plus les grands États que l'exercice d'un grand pouvoir ne les fortifie, par la terreur qu'elle inspire.

Alors nos petits ministres, imaginant peu et n'exécutant rien pour un si vaste projet, furent effrayés de l'ascendant que prenait le maréchal de Bellisle dans les affaires du gouvernement ; ils se concertèrent pour le déranger, ils ne virent plus d'ennemis à redouter que la gloire et le crédit de ce personnage. On lui promettait tout quand il était à la cour, et, dès qu'il en était parti, on en retranchait la plus grande partie ; on flattait le cardinal par l'économie, par l'accourcissement du projet et par l'approximation de la paix. Rien n'était plus vrai cependant qu'une telle entreprise ne pouvait succéder que par la prodigalité et par la soudaineté. Après avoir vu les mémoires, vous m'avez dit que c'était l'affaire d'une seule campagne, pourvu que le conseil de France en prit bien l'esprit et ne le traversât pas comme on a fait.

Parmi tous les moyens qu'on employa pour faire échouer les plans de M. de Bellisle, le plus efficace fut d'envoyer le maréchal de Broglie commander l'armée de Bohême à la place du maréchal de Bellisle, à la première douleur de sciatique qu'eut celui-ci. Ils étaient ennemis et rivaux de fortune ; le roi de Prusse haïssait personnellement le maréchal de Broglie pour en avoir été mal reçu à Strasbourg ; le maréchal s'était hautement déclaré contre l'entreprise dont on lui donnait l'exécution, il en avait annoncé les plus mauvais suc-

cès, et certes, s'il y avait moyen d'assurer sa chute, c'était d'en charger celui qui en avait si mal auguré. Véritablement il continua à en mal parler et à y faire encore plus mal jusques en 1743, où il repassa le Rhin avec les débris de son armée, d'où il a été envoyé en exil où il est mort.

Le roi de Prusse commença l'attaque des pays héréditaires de la Maison d'Autriche en s'emparant de la Silésie. Il n'y a peut-être jamais eu de coup si téméraire, non par la première difficulté du côté des armes, mais selon les règles de la politique et de la prudence, car, si M. de Bellisle ne fût pas venu à bout de persuader dans notre cour le dessein que commençait Sa Majesté prussienne, c'était fait de ce prince, et il eût été dépouillé de ses conquêtes et de ses anciens États. La Maison d'Autriche est implacable par principe : elle en eût voulu faire un exemple effrayant, comme de tant d'autres princes vassaux de l'empire qui ont osé se tourner contre elle.

La Maison de Bavière avait des droits certains sur la succession de Charles VI ; ces droits étaient même indépendants de ceux auxquels l'électeur régnant avait renoncé, en épousant une archiduchesse Joséphine. Nous avions avec cette Maison d'anciens traités pour les faire valoir, et ce fut là le principal prétexte dont nous nous couvrîmes pour contrevenir à notre garantie de la pragmatique. Le maréchal de Bellisle s'était attaché à la Bavière ; il y tenait par une alliance avec la maison de Luynes dont était le prince de Grimbergen, ministre de Bavière ; il en désira vivement la fortune, il désira de faire empereur l'électeur, et y réussit. Ce n'était là nullement la conduite que nous devons

tenir ; nous ne devions opter pour personne, et nous contenter d'exclure le grand-duc de Toscane de l'élection, abaisser *suffisamment* la nouvelle Maison d'Autriche, n'importe au profit de qui, laisser aller les concurrences et chercher la justice en nous délivrant d'un trop puissant rival. Nos efforts eussent été médiocres, notre contenance hardie, notre considération et notre prépondérance semblables à celles des Romains, lorsqu'ils décidaient du sort des empires de Grèce, d'Asie et d'Afrique.

La Maison de Bavière n'avait aucun prince de mérite sur qui l'on pût compter, et son ministère est, à proportion, encore plus mauvais que le nôtre. Cependant, à force d'argent, profitant de la misère et de l'étonnement de la reine de Hongrie, l'élection à l'empire fut bientôt faite en faveur de l'électeur de Bavière : la conquête de Bohême ne fut qu'un voyage ; on prit Prague par intelligence, on s'empara de Linz, capitale de la haute Autriche, on marcha jusqu'à la vue de Vienne, et, pendant ce temps-là, le roi de Prusse achevait la conquête de Silésie.

En même temps nous envoyâmes une armée considérable en Westphalie sous les ordres du maréchal de Maillebois ; elle alla à Dusseldorf et s'étendit jusques aux confins du pays de Hanovre. Par là nous continuâmes les deux puissances maritimes, car les Hollandais obéissent à l'Angleterre, et les Anglais à leur roi ; celui-ci ne reconnaît d'intérêts au monde que celui de ses États d'Allemagne. Ainsi le monarque anglais fut-il facilement amené à signer un honteux traité de neutralité, traité qui ne tint qu'autant que l'électorat de Hanovre eut à craindre.

Le roi de Pologne, électeur de Saxe, entra dans le même dessein d'attaquer l'héritière d'Autriche et de la dépouiller de ses États héréditaires d'Allemagne; on lui en promit de bons morceaux à sa convenance, et il n'eut rien par l'événement.

L'électeur palatin fut attiré dans notre ligue par reconnaissance de l'accommodement que nous lui avions procuré avec le roi de Prusse, pour les pays de Berg et Juliers; on y ajouta des espérances d'agrandissement, et la crainte de notre voisinage nous donna toujours un grand ascendant sur ses délibérations.

Mais le plus grand et le plus essentiel article de ces vues devait être l'agression d'Autriche en Italie. Le maréchal de Bellisle ne s'en mêla pas, soit qu'il trouvât avoir déjà assez à faire en Allemagne, soit qu'il craignit de diminuer en Italie le pouvoir de l'empereur qu'il venait de former; cette partie fut donc abandonnée aux tergiversations du cardinal, à ses terreurs de l'Espagne, à des ménagements trompeurs que le ministère a pour elle en vue de son commerce, et à toute l'incertitude de notre politique vis-à-vis le roi de Sardaigne et les autres puissances italiques. En 1733, M. Chauvelin avait montré, pendant son ministère, que rien n'est plus facile que de chasser entièrement les Allemands d'Italie, mais que, pour cela, il fallait un accord parfait entre les trois couronnes de France, d'Espagne et de Sardaigne. C'était donc là la seule difficulté, et elle venait principalement de la cour d'Espagne. Les passions de la reine d'Espagne demandaient tout et toujours trop; la raison voulait que le roi de Sardaigne ne souffrit pas l'établissement d'un second infant en Italie sans être agrandi lui-même en

proportion, tant pour résister à la Maison de France, que pour se faire respecter dans la suite de la Maison d'Autriche et des autres puissances d'Italie jalouses de sa grandeur; mais la haine invétérée éloignait l'Espagne et sa reine de tout avantage pour le roi de Sardaigne. On se défiait à Turin des desseins, de la volonté et de l'administration du cardinal de Fleury; on avait trompé le roi de Sardaigne à la paix de 1735; il était donc plus difficile à ramener par cette raison; d'ailleurs il avait éprouvé l'ascendant de la cour d'Espagne sur celle de France.

On ne put donc convenir d'un plan de conquête en Italie, et l'on se défia ici réciproquement de toutes les propositions qui nous furent faites. Bientôt le roi de Sardaigne se persuada qu'il ne pouvait rien conclure de solide qu'avec nos ennemis. Pour en arracher ce qu'on pouvait, il leur fit peur de s'allier avec nous et il poussa cet expédient jusqu'à faire signer par son ambassadeur, à Paris, un traité, au mois de juin 1743 : par ce moyen, il en signa un autre à Worms quinze jours après; il y obtint plusieurs cessions dans le Milanais et Final¹ sur les Génois. C'était une grande injustice contre cette république : on lui faisait payer ce que la reine de Hongrie refusait de donner pour s'assurer du roi de Sardaigne, on prenait pour prétexte une vieille faculté de réméré de Final, compensant le prix avec quelques prétendues dégradations de fortifications; cette injustice devint la pomme de discorde en Italie, elle nous donna l'alliance des Génois

1. Capitale d'un marquisat sur la côte occidentale de l'État de Gènes.

par le traité d'Aranjuez, et, par là, une entrée en Italie.

Le conseil de Versailles affecta de se montrer excessivement piqué du manquement du roi de Sardaigne, il porta le roi à signer peu après le traité de Fontainebleau : (Sa Majesté vous a dit, Monseigneur, qu'elle ne l'avait signé que malgré elle). Par ce traité, on allait au-devant et même par delà les désirs de la reine d'Espagne : nous nous engagions en faveur de l'infant D. Philippe à faire les plus grandes et les plus impossibles conquêtes en Italie. Le cardinal de Fleury venait de mourir ; sa circonspection, si ce n'est sa capacité, l'eût détourné d'un tel engagement pour la France ; mais les ministres prédominants alors dans le conseil étaient indignement dévoués à l'Espagne et à ses faveurs.

Jusque-là, nous n'avions fait qu'amuser l'Espagne. D. Philippe était entré en France par le Languedoc avec une armée d'Espagnols ; il avait séjourné longtemps et inutilement à Antibes, il s'était plaint de ce que *le pont*¹ (comme l'appelaient les Espagnols) n'était pas prêt, il s'était emparé de la Savoie ; on avait fait quatre transports de troupes espagnoles en Italie. Le roi de Naples avait été menacé par une escadre anglaise ; en vain demandait-il la neutralité dans des querelles qui ne le regardaient pas ; une armée autrichienne avait traversé et pillé l'État de l'Église pour l'aller détrôner ; le général Gages, avec les forces espagnoles, était venu le secourir, et l'avait fait avec bonheur. Enfin le traité de Fontainebleau avait fait

1. C'est-à-dire probablement les moyens de transport.

prendre couleur à la France ; mais, par une très-mauvaise politique, tous nos traits se dirigeaient contre le roi de Sardaigne ; nous ne voulions plus donner qu'à ses dépens un établissement à D. Philippe ; au lieu d'entrer dans la maison que l'on convoitait, on ne s'amusait, pour ainsi dire, qu'à battre et à piller le portier ; il fallait bien plutôt l'attirer et le charmer par des promesses sincères.

D'un autre côté, tandis que le roi d'Angleterre était avec nous en traité de neutralité pour Hanovre, les deux puissances maritimes prodiguaient ouvertement des subsides immenses à la reine de Hongrie ; milord Stairs, général anglais, déclamait contre nous à la Haye avec plus de fureur que l'on ne le fit dans le temps de nos désastres de 1708 et 1709. Les Hollandais firent quatre augmentations de troupes ; la reine de Hongrie se trouva en état de mettre sur pied de grosses armées, et tira du fond de la Hongrie des troupes irrégulières qui effrayèrent plus par leurs figures et leur cruauté qu'elles n'opérèrent par leurs forces. La chance tourna cependant en Allemagne ; l'élection de l'empereur Charles VII sembla y être le terme de nos succès, nous fûmes chassés de Lintz avec une capitulation honteuse et inouïe jusqu'alors ; les Autrichiens s'emparèrent de la Bavière et y mirent tout au pillage ; le maréchal de Broglie s'étant emparé du commandement des armées, le maréchal de Bellisle n'eut plus que la direction politique qui n'est rien sans les armes, quand tout est armé et en grand mouvement de guerre. M. de Broglie se tint dans un camp retranché tout l'hiver, et, pendant ce temps-là, les armes ennemies firent de grands progrès, les ef-

forts de la reine de Hongrie se tournèrent contre le roi de Prusse, elle perdit une bataille, céda la Silésie à ce prince et conclut sur le-champ la paix avec lui pour employer tout contre nous.

Ce monarque fut tenté du repos plus que de la conservation de notre alliance, il se défia à la fois et de notre politique et de la direction de nos forces. Il avait pensé perdre la bataille qu'il venait de gagner; on lui accordait la Silésie pour lui et rien pour le roi de Pologne qu'il n'aimait pas, l'Angleterre traitait cette paix et la garantit. Ce fut certainement un méchant trait de conduite que de nous abandonner lâchement comme il fit alors; de là vint notre fuite précipitée : nous fûmes enfermés dans Prague. Le maréchal de Bellisle y montra sa bravoure et son activité, et le maréchal de Broglie sa mauvaise humeur; le premier y fit la plus belle défense dont parle l'histoire.

Le roi se détermina à faire marcher en Bohême l'armée de Westphalie qui contenait la neutralité d'Angleterre; on délivra par là l'armée française assiégée dans Prague; on défendit au maréchal de Maillebois de hasarder son armée au sort d'une bataille, elle se replia sur le Danube et de là en Bavière. Les ennemis levèrent le siège de Prague, mais sans s'éloigner; le maréchal de Bellisle, après sa belle défense, fit une retraite qui parut incroyable à la première nouvelle qu'on en reçut à Paris : il ramena son armée saine et sauve à Egra, frontière de Bohême, pendant les gelées de l'hiver de 1743.

Dès que l'électorat de Hanovre fut délivré de crainte, ce qu'on avait prévu arriva : les puissances maritimes

agirent ouvertement contre nous, on n'y parla plus que d'abaisser la France aux abois : l'acharnement de notre malheureuse guerre de la succession d'Espagne parut revivre chez nos ennemis; on devait nous attaquer de toutes parts, on prit les plus grandes et les plus fortes mesures contre nous; cependant nous n'étions pas encore formellement en guerre avec personne, mais seulement auxiliaires de Bavière et d'Espagne. Les Anglais et les Hollandais marchèrent en front de bandière sur notre frontière de Flandre, où il fallut assembler une armée française. En Franconie, nous perdîmes la bataille de Dettingen; il y périt quantité de braves gens, et cela, dans la plus belle occasion qu'ait jamais eu l'armée de France de détruire les forces militaires d'Angleterre. La Bavière fut reprise une seconde fois par la reine de Hongrie, et l'empereur, abandonné à lui-même, commença une triste négociation à Hanau, où il traitait de sa liberté en conservant quelque apparence de droit à sa couronne impériale. Le maréchal de Noailles autorisa cette honteuse négociation; mais la dureté et la mauvaise foi du conseil de Vienne n'en permirent pas la conclusion. Nous restâmes le reste de cette campagne de 1743 sur la défensive de tous côtés.

A la fin de l'hiver de 1744, la France tenta une entreprise sur l'Angleterre en faveur du prince Charles Édouard fils du prétendant. Le moment de l'équinoxe et le temps où le parlement d'Angleterre était assemblé furent choisis précisément pour cette équipée. Il fallut débarquer aussitôt qu'embarquer, et, de ces fausses mesures, il en resta une démarche conséquente très-nuisible à notre commerce, ce fut de déclarer

soudainement et sans avertissement préalable la guerre aux Anglais et à la reine de Hongrie.

Le roi prit alors la glorieuse résolution de se montrer à la tête de ses armées, à l'ouverture de la campagne de 1744. On choisit le théâtre de Flandre comme le plus brillant, et l'on peut dire que, de ce moment, la raison politique cessa de présider à la raison de guerre ; on négligea toutes les autres frontières pour celle-ci, on y évoqua la guerre qu'on avait tout au plus à y soutenir avec peu de forces, si même on n'y eût pratiqué facilement la neutralité à l'exemple de ce qui se fit en 1733 ; et, si véritablement on eût alors recherché la paix qui nous convenait tant après une entreprise imprudente, on eût dû tenir une conduite tout opposée : il fallait défendre la liberté germanique et l'élection de l'empereur par delà le Rhin, aider les Espagnols en Italie, et, passant de la défensive à l'offensive, se faire craindre de la nouvelle Maison d'Autriche et de ses adhérents, pour les réduire à une composition aussi glorieuse pour nous qu'a été en 1648 la célèbre paix de Westphalie. Que l'on compare la guerre de trente ans, qu'ont conduite les cardinaux de Richelieu et Mazarin, à celle-ci, et l'on trouvera que notre position, même dans cet état de désastre, était cent fois plus avantageuse que celle d'alors. Il fut donc visible que la flatterie seule imagina alors de conquérir en Flandre au lieu d'attaquer en Allemagne. L'intérêt des sieurs Pâris, munitionnaires, celui des favoris, des intendants, des régisseurs, des tireurs de contributions, l'avidité, la friponnerie, la cabale de cour, présidèrent aux affaires de tous côtés et, depuis cela, ont continué de gou-

verner. Cette attaque des Pays-Bas a failli causer la perte entière du roi de Prusse; elle a été inutile, nuisible, elle n'a fait qu'irriter nos ennemis et fournir à la cour de Vienne des aliments pour persuader à l'Europe son ancien système de 1701, de détruire la puissance française si inquiète et si redoutable.

Comme le roi commençait la campagne de 1744, un ministre hollandais vint à Arras proposer la paix; on y rejeta avec hauteur les premiers essais de cette négociation, on affecta l'indignation du peu qu'il proposait pour la gloire du roi, comme si de semblables pourparlers devaient présenter d'abord tout ce qu'on obtient peu à peu. On pouvait agir en guerre et écouter en politique; mais le ministère voulait la guerre des Pays-Bas, il excitait le roi contre la république de Hollande, comme faisait M. de Louvois près de Louis XIV en 1672.

Le roi avait déjà pris avec facilité trois ou quatre places de Flandre, lorsqu'il apprit que le traître Seckendorf avait laissé passer le Rhin au prince Charles à la tête de quarante mille hommes. Si le maréchal de Coigny, qui défendait le Rhin, avait eu assez de troupes, il n'eût pas confié un poste principal au général bavaois; mais on avait formé l'armée de Flandre aux dépens de celle du Rhin. Le roi prit sur-le-champ la résolution d'accourir avec trente mille hommes à la frontière d'Allemagne, et l'on doit observer que le maréchal de Saxe, resté en Flandre avec ces trente mille hommes de moins, suffit à défendre notre frontière, sans que les ennemis aient pu entreprendre la moindre chose le reste de cette campagne.

On paraissait assuré ici de bien battre le prince

Charles avant qu'il eût pu repasser le Rhin ; mais deux choses s'y opposèrent : l'une, que le roi tomba malade et fut à l'extrémité à Metz ; l'autre, que le maréchal de Noailles, devenant généralissime pendant l'absence du roi, fit encore plus mal devant le prince Charles qu'il n'avait fait l'année précédente devant le roi d'Angleterre à Dettingen : il perdit le temps, il parut ne savoir quel parti prendre, il laissa les Allemands repasser tranquillement le Rhin ; nous y perdîmes même plus qu'eux à une échauffourée de nuit où nous nous culbutâmes les uns sur les autres à la rencontre d'un détachement ennemi. Depuis cela, le roi résolut de ne plus confier de commandement à cet homme-là ; en tout autre pays il eût été accusé de haute trahison ; en effet on a vu de lui d'étranges choses dont le but était toujours de favoriser la Maison de Lorraine-Autriche. Soit au conseil, soit à la guerre, il a bien servi notre ennemie ; il est lié avec tous les Autrichiens, et il tire à grand honneur d'avoir marié sa fille à un prince de cette Maison.

Le roi, arrivant en Alsace, assiégea Fribourg et rasa cette place. Si l'on avait conseillé à Sa Majesté, au lieu de cela, d'aller assiéger Ingolstadt, on en avait le temps ; nos affaires se fussent tournées bien différemment.

Pendant ce temps-là, M. le prince de Conti avait passé les Alpes avec grand courage, gagné une bataille inutile et assiégé Coni, dont il fallut lever le siège peu après et repasser les monts à l'approche des neiges.

Mais un autre événement plus grand et plus essentiel que les autres fut que le roi de Prusse attaqua de nouveau la reine de Hongrie. Son prétexte fut de soutenir le chef de l'empire qui était chassé et dépouillé ;

nous payâmes les frais de ce nouvel armement. MM. de Bellisle, Chavigny et Séchelles, magnifiques dépen- siers pourvu qu'ils réussissent, réglèrent à vingt-huit millions annuels notre subside de ce traité appelé l'union fédérale de Francfort. Le prince Guillaume de Hesse y promit ses troupes qui étaient alors engagées à l'Angleterre; l'électeur palatin s'y déclara aussi pour nous. Il devait augmenter les troupes, et nous, les payer; on lui promettait d'augmenter ses États. Nous faisions de semblables promesses à nos nouveaux al- liés; le roi de Prusse devait encore s'accroître, et la France devait aussi conquérir pour elle-même en Flandre.

On commença par agir avec imprudence et grand abus de nos nouvelles forces. Le roi de Prusse regar- dait l'armée du prince Charles comme écrasée, devant tomber entre nos mains derrière le Rhin. Sur cela, il fit une pointe en Bohême, conquit ce royaume et surprit Prague; l'empereur le pressa de retourner à Munich et s'étendit jusqu'à Passaw, laissant derrière lui Ingolstadt qui est la clef de son pays. Par là, il se trouva sans troupes, les étendant trop, et sans ma- gasins pour les rassembler dans le besoin, ne pouvant ainsi se soutenir jusqu'au printemps. Le roi Charles, s'étant tiré de son mauvais pas derrière le Rhin, marcha promptement en Bohême et fit retirer le roi de Prusse dans la Silésie.

La reine de Hongrie profita de ces nouveaux avan- tages acquis au moment même où il s'élevait une nouvelle ligue contre elle; elle les fit valoir à la cour de Dresde où l'on était fort mécontent de la France et du roi de Prusse; elle y fit signer au roi de Pologne

un traité d'alliance avec elle et les puissances maritimes, dont le but était de réprimer le roi de Prusse. Celui de Pologne, animé par le comte de Brühl, son premier ministre, n'appelait plus Sa Majesté prussienne que son mauvais voisin. Il s'était élevé entre eux de ces haines passionnées qui détruisent la politique et ont fait la fortune de la Maison d'Autriche. Saxe eût alors sacrifié toute sa puissance et toutes ses espérances, il se fût asservi à la cour de Vienne pour se venger du roi de Prusse qui n'a d'autres intérêts que l'affranchissement et la grandeur de l'électeur de Saxe; vous avez désabusé ces deux puissances d'une partie de ces passions.

L'empereur, voyant le haut Palatinat de Bavière menacé d'invasion, et le Danube devenu pour lui une faible barrière contre les Autrichiens, faute de troupes et de magasins, nous envoya courriers sur courriers pour nous exposer son état critique et pour nous demander de nouvelles troupes et de nouvelles sommes pour former des magasins, ne pouvant, disait-il, rien tirer de ses peuples malheureux.

Notre armée d'Allemagne, sous les ordres du maréchal de Maillebois, avait de nouveau passé le Rhin, elle se porta sur le Rhin et la Lahn, dans les électors de Mayence, de Trèves et du Palatin. Celle d'Autriche, commandée par le duc d'Aremberg, ne devint bientôt qu'un vain obstacle à ses desseins. Nous vivions aux dépens des Allemands, sous prétexte d'avoir à défendre leur empereur, et, par ses ordres mêmes, nous prenions en règle des subsistances à ses ennemis, nous donnions des billets à nos amis; nos officiers tirèrent ainsi un bon quartier d'hiver dans ces quatre

cercles qu'on nomme *antérieurs*, Souabe, Franconie, du Haut-Rhin et l'Électorale. On a prétendu que ç'avait été un habile coup du ministère; mais on ne retrouve que trop de retour et de contre-coup à ces traits d'avidité et d'injustice. C'est le département militaire qui les conseille et non le politique; ils sèment la haine et la défiance chez nos amis et chez nos ennemis, tandis qu'on devrait conserver les uns et ménager les autres.

Tel était l'état des affaires, quand vous fûtes appelé au ministère des affaires étrangères, aussi éclairé qu'on le peut être par la simple théorie que donne la lecture des traités publics, des négociations imprimées, et de l'histoire; mais ne voyant qu'avec une confusion indispensable les affaires militaires *où vous n'êtes point versé*. C'était cependant de leur connaissance que dépendaient alors les partis à prendre; personne n'était à vos ordres pour vous en instruire suffisamment, pour vous en donner les détails et les grands principes, et celui dont vous deviez contredire la direction vous était très-proche, avait de grandes avances dans le ministère, une créance formée dans l'esprit du roi, un patelinage et une autorité très-difficile à vaincre, surtout dans votre premier début.

ARTICLE IV.

Premières mesures générales prises dans le Ministère des affaires étrangères en novembre 1744.

On ne peut dire ce qui avait le plus nui aux affaires dont il s'agit, ou l'absence de M. Amelot, votre prédécesseur, congédié en avril 1744, et la vacance de ce ministère pendant six mois, ou les sept années qu'avait duré son ministère, sous la direction secrète, mais absolue, de M. de Maurepas. Ce ministre, plus petit encore d'esprit que de corps (quoiqu'il fût nain), ne possédait pour toute faculté de son âme que la *conception*, c'eût été un savant du premier ordre, un critique sans sagacité et sans esprit, s'il se fût borné à l'étude des belles-lettres. Il rendait avec beaucoup de clarté (quoique bègue) les idées des autres, et n'en avait pas une à lui. On n'a jamais vu d'esprit si stérile et de magasin de mémoire si abondant en petites particularités de tout genre. On se trompait généralement dans la critique que le public faisait de son choix, on le taxait d'ignorance dans les affaires de son ministère ; mais il se trouva en savoir de reste quelques mois après son instruction. On se jetait sur son bégaiement, mais il s'énonçait suffisamment et était bon rapporteur et mauvais juge. On ne parlait point de son peu de génie et du manque d'étoffe, c'était véritablement *une table rase* sur laquelle les idées se plaçaient sans prendre racine et sans germer ; plagiaire et écho, on s'est donné le plaisir de lui entendre répéter mot pour mot, comme

de son fonds, ce que d'autres lui avaient allégué quelques jours auparavant, et la même chose se disait toujours chez lui de la même façon, s'il ne lui était pas venu de nouveaux secours. Un tel homme était facile à gouverner; M. de Maurepas l'avait fait agréer par le cardinal avec beaucoup de finesse; son protecteur était donc son oracle : toute décision, toute dépêche, tout plan venait de lui; ils avaient pratiqué une porte secrète dans le mur mitoyen de leurs cabinets par où tout se consultait, et cette direction était volage et capricieuse comme celui qui en était l'inspirateur.

Nuls principes, nulle suite n'avaient donc présidé à nos négociations françaises, depuis la disgrâce de M. Chauvelin. Le cardinal Fleury, ajoutant la décrépitude à la médiocrité, avait formé ce qu'on appelait *les comités*, où les ministres s'assemblèrent souvent dans le cabinet de Son Éminence. Les affaires communes de leurs départements s'y traitaient sous les yeux du vieux ministre qui ne disait mot et laissait faire. Les affaires étrangères comme les plus capitales y tenaient le plus de place et le secrétaire d'État de ce département n'y faisait guère que les fonctions de greffier. Pour résister à l'influence d'une cohue, il faut de bons poumons, un geste imposant, de l'importance, de la présomption et beaucoup de hardiesse, plus encore que de la raison et de l'expérience. M. Amelot, ni vous, monseigneur, n'avez pas dû l'emporter souvent dans ces assemblées.

Enfin la mort du cardinal donna bientôt entrée au conseil au maréchal de Noailles; il s'y servit de la duchesse de Châteauroux et M. de Richelieu, qui furent

attendris par son hypocrisie et qui ne tardèrent pas à s'en repentir. Il étonna dans les comités par le bruit et la pétulance de ses discours, il ne douta de rien et changea de système chaque semaine. Il s'empara de tout, du gouvernement civil comme du militaire, il tempêta dans les comités et dans les conseils, il introduisit une variation de principes, de mesures journalières, une pusillanimité de moyens qui régnaient à peine sous Henri III. Le pauvre M. Amelot ne pouvait parler, et tout se faisait sans lui; on anéantit bientôt par là son peu de mérite aux yeux du maître, et il devint encore plus craintif dans son travail avec le roi. Il prévint une prompte disgrâce, et M. de Maurepas, pour tout remède à cette menace, lui prescrivit l'honnête complaisance; le créateur comme la créature perdirent également la tête dans ce tumulte.

M. de Rottembourg¹ arriva de Berlin pour traiter ici secrètement la nouvelle alliance du roi de Prusse; il conféra sous main avec Mme de Châteauroux et M. de Richelieu. Celui-ci avait pour principale passion de faire disgracier M. de Maurepas; il disait que c'était toujours *lui crever un œil* que de faire chasser M. Amelot; on le fit demander de la part du roi de Prusse, comme une condition du traité (déférence bien dangereuse en politique), et cela s'exécuta deux jours avant le départ du roi pour l'armée.

M. de Richelieu visait au principal ministère : il avait cru s'y frayer un chemin en plaçant le maréchal de Noailles au conseil, et, par esprit de parti de grand sei-

1. Lieutenant général, ami de Frédéric; il avait servi en France dans sa jeunesse.

gneur, il voulait commencer par anéantir le crédit des secrétaires d'État. Il avait aussi conçu une grande idée du S^r Du Theil, l'un des premiers commis des affaires étrangères; mais il ne fut pas longtemps sans reconnaître combien ce vieux commis était peu de chose. Le roi vous a dit souvent qu'il n'avait jamais vu d'homme si lourd; cependant Sa Majesté n'eut pas d'autre secrétaire d'État que lui, quoique sans titre, pendant les sept mois que dura la campagne de 1744.

Aussi rien ne se fit, rien ne s'expédia pendant ce temps-là; les ministres étrangers ne savaient à qui s'adresser, les nôtres ne recevaient que des dépêches de quatre lignes fort sèches et fort disgracieuses, telles que les commis les savent dresser, quand on leur en laisse la disposition. Le maréchal clabaudait dans le conseil à son ordinaire et ne concluait rien; Chavigny et Saint-Séverin le gouvernaient et lui inspiraient le peu qu'il fit. Le premier s'empara de la négociation de Francfort; il stipula pour la maison de Bavière les avantages qui pouvaient le recommander lui-même, car il comptait d'être fait secrétaire d'État à l'arrivée du roi à Paris.

Pour M. de Saint-Séverin, il voulait retourner en ambassade et en tirer grand parti pour les richesses et pour les honneurs. M. de Noailles avait inspiré au roi la plus haute opinion de ce méchant Italien¹; il fallait lui trouver incessamment une place. Justement le comte de Bruhl fit faire quelques plaintes de M. Desalleurs,

1. Le comte Saint-Séverin d'Aragon, Napolitain, avait été d'abord envoyé du Grand-duc en France, puis il s'était fait naturaliser en 1737 et avait été employé dans plusieurs ambassades.

envoyé de France en Saxe et en Pologne ; on saisit cette occasion pour le rappeler, sans aucune considération ni pour le ministre ni pour le ministère ; les affaires en souffrirent beaucoup. Desailleurs venait d'épouser une fille du prince Lubomirski, ce qui allait lui donner un grand crédit en Pologne pour nous y bien servir : c'était ce que craignait le comte de Bruhl ; dès qu'il sut son rappel, il négligea tout et revint en France le plus tôt qu'il put. Un secrétaire qu'il laissa ne vit rien, ne put rien, ne manda rien en France de ce qui se passait. Tout se tournait dans cette cour contre nous et pour nos ennemis : les Autrichiens et les Anglais saisirent ce moment pour s'emparer entièrement des Saxons ; on y signa le 8 janvier 1745 le traité de Varsovie, engagement auquel nous devons principalement attribuer le refus de l'empire de la part du roi de Pologne et l'élection du Grand-duc à cette haute dignité. M. de Saint-Séverin arriva justement pour voir signer ce traité à sa barbe (il est grandement soupçonné de servir de son mieux la reine de Hongrie en France). Il ne fut pas seulement admis à sa première audience ; il se fit chercher une querelle de cérémonial et n'en trouva jamais la solution. Il prétendit depuis avoir rompu par ses trames secrètes la diète de Pologne de novembre 1745 (l'on sait que toutes ces diètes se rompent toujours d'elles-mêmes) ; il excelle à se vanter de ce qu'il n'a pas fait et à s'attribuer l'ouvrage des autres ; c'est ce qui a fait sa première réputation en Suède où il recueillit en quinze jours le fruit des travaux de l'ambassade de M. de Casteja.

Dans le même temps arriva la disgrâce de M. de la Chétardie en Russie ; on l'arrêta comme un criminel,

on enleva ses papiers, on le dépouilla des ordres de Russie et des présents dont la Czarine l'avait accablé. La France, par de très-mauvais conseils, reçut cet affront avec honnêteté et douceur; on accrédita en sa place le sieur Daillon, ci-devant son secrétaire, par la seule raison qu'ayant eu une querelle d'éclat avec M. de la Chétardie, il devait être plus agréable au chancelier Bestuchef, qui gouvernait alors la Russie.

A Cologne, le comte de Sade, notre envoyé, s'était brouillé avec l'électeur et son ministère; il avait d'abord été fort avant dans ses bonnes grâces, mais il en avait abusé; l'électeur se plaignait que l'envoyé eût vendu sa faveur pour de l'argent et fait plusieurs affaires de bassesse et d'intérêt. M. de Sade demanda permission de venir faire un tour en France, cela lui fut accordé, sans y prendre garde de plus près : il prit congé définitif de l'électeur, en reçut le présent, et cacha soigneusement cette cérémonie, pour laisser cours à ses appointements. Il fut représenté à Bonn par un nommé Beaumez, son secrétaire, une des viles créatures qui se soit jamais mêlée de nos affaires : il était vendu à tout ce qui lui voulait donner quelque argent, et a fini par des friponneries insignes qui l'ont fait mourir en prison. Cependant, nous n'avions jamais eu tant besoin de la cour de Cologne; la scène y resta vide de notre part, les Anglais firent un traité de subside avec l'électeur : par là, il se montra le plus grand ennemi de l'empereur son frère, et il eût livré à ses ennemis toutes les troupes qu'on pouvait lever dans ses États, il eût voté contre lui dans les diètes, si vous n'y aviez pas promptement remédié.

Voilà un échantillon de la direction des affaires

étrangères pendant les sept mois qui ont précédé votre ministère.

Le général Schmettau fut envoyé près du roi pendant qu'il était malade à Metz : c'était pour observer et contredire, de la part du roi de Prusse, toutes nos opérations militaires. On n'a jamais si bien vu qu'en cette occasion les effets de notre légèreté et du sentiment de besoin, par les degrés de considération et de mépris qu'éprouva ce général pendant les six mois qu'a duré son ambassade; on eût dit qu'il était le roi de Prusse lui-même pendant les premiers trois mois. Il parut ensuite moins qu'un solliciteur de procès, quand son maître eut évacué la Bohême. La reine de Hongrie intercepta quelques-unes de ses dépêches où il disait grand mal de messieurs du conseil : cela lui attira à dos tous les partisans du ministère, c'est-à-dire tous ceux qui ont besoin de fortune et qui craignent la disgrâce; mais le conseil n'a pas pris garde que nous avons eu longtemps depuis nécessité de nous ménager le roi de Prusse, qu'il eût pu se tourner contre nous pendant le reste de cette guerre, et, par là, n'en consolider que mieux ses conquêtes, sauf à reprendre ensuite notre alliance quand la paix eût été faite, *puisque les sentiments des princes sont à l'encre de leurs intérêts*. Nous suivions en cela nos passions de légèreté, éblouis du premier brillant, méprisants pour quelques disgrâces, enivrés de nos succès momentanés, et pesant peu nos véritables intérêts. Le roi de Prusse avait un traité avec nous (de juin 1744) pour conquérir et dépouiller la reine de Hongrie; nous devions par là garder une partie des conquêtes que nous devions faire dans les Pays-Bas. Mais le roi de

Prusse ayant été chassé de Bohême la fourche au c..., il écrivit une lettre au roi à laquelle était joint un très-beau mémoire : il y confessait ses fautes, assurait qu'il voulait se corriger *de faire des pointes*, et véritablement il s'en corrigea depuis ; il nous conseillait d'en faire de même, de travailler promptement à la paix sur le pied où étaient les affaires, de renoncer au désir de nouvelles conquêtes et de n'en garder aucune partie. Ainsi il nous dégageait de l'article de son traité qui les stipulait, il y renonçait pour lui-même, se contentant de la Silésie qu'il promettait de bien défendre, comme il fit.

Le roi de Danemark était dans des dispositions fort douteuses à notre égard et nos ennemis comptaient publiquement douze cents cavaliers danois parmi leurs troupes pour la campagne suivante.

La Suède gémissait, ainsi que la Pologne, sous la tyrannie de Russie. Nos partisans en Suède et en Pologne cherchaient seulement à nous tirer le plus d'argent qu'ils pouvaient, sous prétexte d'être recherchés au même prix par les Anglais ; mais c'était pour nourrir leur luxe et ne rien faire de décisif.

Les Hollandais ne sont jamais entrés dans cette guerre-ci qu'à contre-cœur ; la nécessité seule les a portés à soutenir la Maison d'Autriche depuis que France et Espagne, réunies dans une même Maison, peuvent devenir trop puissantes par un bon accord et attenter à leur liberté, à leur commerce et à leur religion ; voilà du moins ce que leurs chefs, corrompus par l'Angleterre, prêchent aux peuples déjà animés contre nous par leurs passions. Depuis l'établissement de leur barrière des Pays-Bas, le corps de la républi-

que désire vivement la paix ; mais l'Angleterre continue ses artifices dans le corps de l'État, et nous la servons merveilleusement dans ses desseins par notre imprudence.

L'Angleterre n'était pas moins lasse de la guerre. Le conseil et toute la cour britannique firent chasser du ministère milord Carteret comte de Granville, grand boute-feu, ennemi implacable de la Maison de France par les principes qu'il s'était formés. Cela arriva en décembre 1744, rien ne paraissait davantage nous acheminer à la paix : pour y parvenir, il fallait ne pas irriter davantage les puissances maritimes ; on fit le contraire par une attaque sérieuse des Pays-Bas. On ne nous accordera jamais la paix à force d'injures et d'insultes ; nous ne passons déjà que pour trop entreprenants et trop puissants. Quand nous nous trouvons en guerre avec des succès éprouvés, nous n'avons qu'à tendre les bras et à nous relâcher de quelques demandes, on nous accorde ce que nous voulons, pourvu que nous montrions de la justice et de la sincérité, mais il en est autrement quand nous semblons défier toute l'Europe à la suite d'une guerre injuste. Vous proposiez donc au roi, pour véritable moyen de paix, *une heureuse et prévoyante défensive de toutes parts* pendant cette campagne, une vigoureuse résistance qui fit perdre l'envie de nous entamer aux plus furieux de nos ennemis, pour faire triompher l'opinion des pacifiques dans les cours où ils s'accréditaient alors de plus en plus.

Tel fut votre système en prenant le timon des affaires, et vous n'en suivîtes point d'autres, en l'accommodant toujours aux différents événements. Le cardi-

nal de Fleury vous y eût bien secondé, si vous aviez été employé de son temps, et vous le regrettiez par cette raison, quoiqu'on vous eût mis très-mal avec lui les dernières années de sa vie. Depuis sa mort, les suffrages qui prévalaient au conseil étaient bien changés d'intérêt et de crédit : on y parlait de paix en portant toutes les déterminations de la guerre ; pendant tout le temps du cardinal, les armes étaient subordonnées à la politique, mais depuis que le roi gouvernait, disait-on, par lui-même, S. M. n'écoutait volontiers que ceux qui avaient intérêt de s'avancer par la guerre. Ce prince, jeune et plus hasardeux qu'on ne croit, place son honneur à ne point démordre de ce qu'il a une fois entrepris ; il dit souvent ce mot dans les conseils : *Qui ne hasarde rien n'a rien* ; il respecte volontiers le courage de ceux qui, pour répondre par une maxime triviale, lui font entendre que *les plus courtes folies sont les meilleures* ; il s'ennuie aux raisonnements, il goûte les sophismes courts et déguisés en propos de sagesse et d'honneur.

Vous voyez souvent à Paris M. de Torcy, ancien ministre du feu roi ; S. M. vous avait permis de lui confier les affaires les plus secrètes de l'État, et de le consulter sur tout ce que vous jugeriez à propos. Quand vous le citiez au roi, son avis avait beaucoup de poids, S. M. n'aimant rien tant que de suivre l'esprit et les usages de Louis XIV. M. de Torcy vous a dit souvent qu'il attribuait les fautes et les disgrâces arrivées de son temps, principalement au peu de crédit qu'avait toujours eu de ce règne le ministre des affaires étrangères. Les autres départements avaient toujours été plus écoutés que le sien. M. de Louvois

pour la guerre, puis le département des bâtiments, enfin les Jésuites qui excitaient à la dévotion et qui en prenaient pour moyen l'entière expulsion des calvinistes et des jansénistes l'emportèrent successivement dans la volonté de Louis XIV et tout y céda. Ce prince n'aimait pas à se livrer tête à tête à des raisonnements politiques : ce travail avec le ministre qui en était chargé était fort abrégé, et l'on renvoyait au conseil les plans et les idées de cette direction ; là, les autres ministres emportaient ce qu'ils voulaient contre lui et ils n'avaient qu'à obéir.

Vous proposâtes une fois au roi d'appeler M. de Torcy à son conseil, comme un personnage fort considéré parmi les étrangers et dont le seul nom mettrait nos affaires en crédit, mais S. M. vous répondit avec l'ancienne prévention qu'on lui avait inspirée de jeunesse, « *qu'il était frère du chef des jansénistes (l'évêque de Montpellier) et qu'il l'était un peu lui-même.* »

Votre premier système pour parvenir à une promptte paix, et même le seul que vous ayez suivi, a été fondé sur ce raisonnement : « Nous avons voulu ruiner la Maison d'Autriche, nous n'avons pas profité du temps où l'on n'était pas en garde contre nos forces ; on nous a repoussés, on nous a ramenés chez nous ; on prétend aujourd'hui en Europe nous entamer et nous abaisser pour nous mettre hors d'état de tenter désormais de nouvelles entreprises. Nos premiers desseins ressemblent à ceux du cardinal de Richelieu, à la guerre de Trente ans terminée par le traité de Westphalie ; notre situation présente peut ressembler à celle de 1704, depuis nos premiers échecs à Hochstedt et à Ramillies, avec la différence encore que notre gouvernement est

plus mauvais que sous le feu roi. Toute l'Europe conjurée contre nous peut nous mener loin à la longue; prenons les choses au pire pour ne nous point tromper; que la paix, telle quelle, devienne donc notre principal objet : nous l'aurons indubitablement en nous défendant bien et en n'offensant personne sur nouveaux frais. Augmentons nos forces, diminuons les injures, faisons en sorte que nos ennemis nous reconnaissent redoutables à la défense, sages et justes à l'attaque, qu'ils entendent le calme, qu'ils le désirent eux-mêmes, que leurs peuples sentent mieux par là tout le mal de leurs dépenses, il en résultera ce qu'on appelle *fin par lasse guerre*, on s'accoutumera à cette idée de repos, et l'indolence s'ensuivra nécessairement dans les opérations de la guerre; on en viendra par là à une espèce d'armistice qui en amènera un formel et de droit. Gardons bien ce que nous tenons; nous avons conquis de quoi faire bien des arrangements honorables à la paix générale.

C'est en prenant ainsi les choses au pire que l'on parvient plus sûrement à ses fins, et certes une paix prompte nous était assurée dès le commencement de votre ministère, si vos conseils eussent été suivis entièrement, je dis entièrement, et c'est le cas de la maxime : *Bonum ex integra causa, malum ex quorumque defectu*. Plus nous avons avancé depuis dans des entreprises mal concertées et mal exécutées, plus nous avons éprouvé du bien d'un côté et du mal de l'autre, plus vos principes pour faire la paix se sont vérifiés comme solides et indubitables. Vous l'emportâtes l'année suivante dans le conseil pour conduire les affaires d'Allemagne précisément sur ces principes, ne

faisant aucun mal, aucunes menaces dans l'empire : on n'en voulut point faire à la France, et, au grand étonnement de tout le monde, il en résulta (sans traité) une neutralité complète; elle dura et se fortifia toujours, de votre temps, malgré toutes les menaces et toute la rage de la cour de Vienne.

Au premier conseil d'État où vous assistâtes, le roi tint à ses ministres un discours sur l'autorité qu'il vous confiait; il déclara que, désormais, les ministres étrangers ne devaient plus conférer qu'avec vous seul, et qu'il ne fallait plus en agir sur cela comme par le passé. Véritablement l'on vous a montré toute sorte de confiance dans le fait de votre charge; mais il était à désirer qu'elle se fût étendue aussi sur les autres départements, à cause de la connexité qu'ils avaient avec le vôtre.

Par exemple, peu après vos premières démarches pour la paix, suivant les principes que je viens de dire, vous entendîtes parler de la banqueroute que M. Orry allait faire faire à notre Compagnie des Indes; vous montâtes chez le roi pour représenter le tort que cela allait faire à la réputation de nos forces, vous présentâtes les moyens de la suspendre seulement, vous fûtes écouté du roi, vous parûtes même l'avoir persuadé, M. Orry fut mandé à l'heure même, mais il détruisit finalement ce que vous aviez commencé.

Pendant les deux campagnes que vous avez faites avec le roi, vous et M. votre frère y jouiez véritablement à vous deux le rôle de premiers ministres : à la première, le maréchal de Noailles était en tiers, mais, à la seconde, il était en Espagne, et vous composiez à vous deux tout le conseil du roi.

M. le chancelier s'adressait à vous par préférence pour demander au roi des décisions ou des éclaircissements sur des articles qu'il n'avait pas suffisamment entendus dans les apostilles de la main de S. M. : vous avez plusieurs lettres de ce premier magistrat pour cette correspondance.

Vous commençâtes par vous éclaircir avec le roi de deux choses qui étaient véritablement le fondement de vos travaux : l'une, s'il était vrai, comme quantité de courtisans vous en avaient assuré, que le roi eût une *prédilection passionnée* pour l'Espagne, qui allât à faire courir risque de disgrâce à quiconque dirait la vérité et servirait bien l'État en offensant la cour de Madrid. S. M. vous assura qu'elle était incapable de ces sortes d'entêtements, qu'elle savait combien la reine d'Espagne était déraisonnable, et de quel degré d'utilité ou d'incommodité nous pouvait être l'Espagne ; S. M. ajouta à cela qu'elle n'avait signé que malgré elle le traité de Fontainebleau, 1743 ; qu'on nous y engageait à des conquêtes impossibles en faveur d'Espagne, mais que, pour la persuader, on lui répétait sans cesse ce discours, qu'elle restait sans alliés dans la guerre, qu'elle ne pouvait s'acquérir que l'Espagne seule en cette qualité et à quelque prix que ce fût.

Vous assurâtes bien le roi que, tant que Philippe V vivrait et que sa femme gouvernerait, il était impossible de conclure la paix générale de concert avec l'Espagne, parce que, dans cette cour, on ne proportionnait jamais les moyens avec la fin, qu'on n'y songeait qu'à ses propres intérêts, grossièrement, durement et sans aucun égard à ceux des autres, que tout y cheminait par le conseil des passions d'orgueil, d'avidité

et de vengeance, qu'il fallait se résoudre secrètement à traiter de la paix sans cet allié, mais que, faisant ses affaires du mieux qu'on pourrait, avec des intentions pures et telles que S. M. les portait sur toutes choses, on ne ferait part des conditions à l'Espagne qu'après leur conclusion bien assurée, quelque chose qu'elle en pût dire ou faire.

Vous demandâtes en second lieu à S. M. *si elle voulait la paix présentement* et à quel degré d'impatience: vous lui proposâtes d'y réfléchir davantage et de vous en écrire une espèce d'instruction qui vous servit de guide dans la suite pour ne pas perdre une seule occasion de mettre ses volontés à exécution. Vous avez sur cela plusieurs lettres du roi qui vous témoignent une confiance sans réserve, et cette confiance a duré la même jusqu'au moment de votre disgrâce.

Votre dessein était en même temps d'exercer le roi à travailler par lui-même aux affaires, et ensuite à paraître donner toujours par lui-même les ordres principaux. On peut dire qu'aucun de ses ministres n'y a fait de plus grands progrès que vous; les étrangers s'en sont aperçus de votre temps. Quand le sieur de Champeaux revint de Turin, à la fin de 1745, pour rendre compte de sa négociation, il eut une conférence d'une heure et demie avec le roi à Choisy; il fut extrêmement étonné de voir le roi parler de ses affaires avec toute l'intelligence, la finesse et l'activité d'un premier ministre. Ledit Champeaux trouva que vous ne mettiez à cela qu'un art heureux et innocent, présentant à propos les points de discussion, les commençant, puis vous retirant pour ainsi dire pour laisser penser et faire dire au prince tout ce qu'il avait sur

le cœur. Il a l'esprit bon et juste, il ne s'agit que de le mettre en mouvement et de lui retrancher la flatterie et la censure ; c'était là votre véritable passion, de faire paraître en toutes choses les bonnes qualités du roi, de faire rouler sur lui le travail et de lui en attribuer tout l'honneur. On a accusé le cardinal de Fleury d'avoir pratiqué tout le contraire ; pour les autres ministres de votre temps, ils ne cherchaient visiblement qu'à augmenter ses faibles pour en profiter.

La première lettre que le roi vous écrivit pour ses idées pour la paix était en ces termes :

« 23 décembre 1744.

« Je vous envoie mon ultimatum pour la paix. Ne disons point que nous voulons la paix, mais désirons-la comme le plus grand bien, pourvu qu'elle puisse durer longtemps. Attendons ce qu'on nous dira et ne négocions rien sur cela présentement avec nos alliés. Le roi de Prusse ne veut plus rien de nouveau pour lui ; et, pour les deux autres, il faudra bien qu'ils en passent par ce que nous voudrons pour leur bien. Si l'on nous prise aujourd'hui, c'est que l'on nous craint. Ne faisons mine que de vouloir faire *la plus vigoureuse guerre*, il n'y aura jamais que cela qui puisse amener *la paix que je désire autant et plus que tout autre.* »

(*Sur un papier séparé était ainsi*) :

« Ci-dessous est mon ultimatum, mais je veux que tout vienne des autres. Ne rien dire et écouter est ma volonté.

« 1° Que l'empereur soit empereur sans confirma-

tion, n'en ayant pas besoin, mais d'une simple reconnaissance de la reine de Hongrie, qui est la seule puissance qui ne le reconnaît pas;

« 2° Son rétablissement en entier dans la Bavière;

« 3° La reconnaissance pour lui et ses descendants de l'Autriche antérieure;

« 4° Cession à l'infant D. Philippe de la Savoie et du comté de Nice par le roi de Sardaigne, en l'indemnisant du côté du Milanais, et Final restant aux Génois;

« 5° Restitution par la France des places de Flandre, à condition qu'il lui sera permis de faire ce qu'elle jugera de plus à propos pour la sûreté de Dunkerque;

« 6° La France et l'Espagne étant contentées par articles ci-dessus, il est juste que l'Angleterre jouisse du vaisseau de permission¹ et qu'on lui renouvelle le traité d'*Assiento*, et je me porterais volontiers pour médiateur sur le reste de leurs différends. »

Il faut observer, sur la prédilection du roi pour l'Espagne, que S. M., comme tous les autres hommes, peut être souvent ébranlée par les idées des autres contre les siennes et contre les connaissances éprouvées. Vingt suffrages cachés qui l'entourent, aux heures où il est le moins en garde, forment plus d'impression qu'un ministre appliqué n'en peut détruire dans la conférence sérieuse qu'il a avec le roi une fois par semaine. Madame sa fille, infante d'Espagne, lui écrit chaque ordinaire de très-longues lettres, et le roi lui répond de même. Le maréchal de Noailles et M. de

1. Voy. t. I^{er}, p. 305.

Maurepas sont dévoués au système d'une obéissance aveugle à l'Espagne. L'ambassadeur Campo-Florido avait souvent de longues conversations avec le roi, sans l'intervention du ministre des affaires étrangères (ce qui n'était point du temps du feu roi); il entra même dans la familiarité de S. M., et, si tout ce qu'on vient de dire ne fournissait pas absolument les moyens de persuader au roi tout ce que voulait la cour d'Espagne, il y en avait assez pour retrancher bien des choses de la constance et de la fermeté de conduite qu'il faudrait tenir dans des conjonctures délicates.

Sur le désir de la paix que le roi témoignait si bien dans la lettre qu'on vient de copier, il faut observer que les vues de gloire peuvent se tromper quand elles ne sont pas contredites. Un prince né avec la facilité de commander et d'être obéi ne saurait peser toutes choses comme le subalterne qui est chargé de l'exécution. Il y avait, dans cet *ultimatum*, quantité de choses inspirées au roi par le ministre de la guerre pendant la campagne de 1744, dans le temps où ce ministère n'avait pu être contredit par celui des affaires étrangères : c'est comme si les maréchaussées dictaient aux présidiaux leurs sentences, tandis qu'elles ne sont destinées qu'à les faire exécuter et obéir. Le roi se voyait dans ce moment le vainqueur de toutes parts, il croyait avoir un général invincible dans le comte de Saxe : on lui avait présenté la conquête des Pays-Bas catholiques comme une source immanquable de quantité d'avantages pour la paix générale.

Quoique véritablement le roi crût faire un grand effort de modération en ne dictant que les conditions qu'on vient de dire, il y en avait d'impossibles, comme

celle qu'il répète plusieurs fois de ne rien dire, et de laisser aux ennemis ou aux médiateurs la charge de tout proposer. Il faut savoir que toutes les nations de l'Europe se piquent de grande finesse avec nous, parce qu'elles nous réputent pour plus fins que nous ne sommes. Elles voulaient donc toujours le contraire de ce que le roi souhaitait en cette occasion, que nous parlions les premiers, et elles se laisseraient plutôt détruire que de se déranger de cette loi.

Si le roi était animé du désir de paix, comme il vous l'écrivait, il l'était encore davantage de l'amour de la gloire, et on peut le remarquer dans ces mots de sa lettre, *la plus vigoureuse guerre*. Il voulait sortir promptement de Versailles, il venait de perdre la duchesse de Châteauroux et avait grand besoin de dissipation; ainsi toutes choses donnaient de grands avantages au département de la guerre; des gens sages vous avaient averti de ne pas trop contrarier ses volontés dans ce moment-là : qui déplaît a toujours tort.

Cependant vous ne laissâtes pas de donner quelques jours après un mémoire au roi¹ sur lequel vous le suppliâtes de faire les plus sérieuses réflexions, mais ce fut sans aucuns succès de persuasion. Il était fondé sur les principes dont il a déjà été parlé : vous proposiez *une simple défensive* en Flandre, soit de peur d'augmenter un orage dangereux de ce côté-là, soit pour s'attacher davantage aux deux autres théâtres de guerre, l'Allemagne et l'Italie : ceux-ci contenaient les

1. Le t. II du manuscrit : *Affaires étrangères*, renferme à cette date, 1744-45, un grand nombre de mémoires et d'avis sur les affaires extérieures, sur la paix, etc.

principaux objets, et, loin d'y pouvoir maîtriser, notre défensive n'y était pas seulement assurée. En Allemagne, la reine de Hongrie y portait ses forces principales, et laissait aux puissances maritimes le soin de défendre les Pays-Bas. En Italie, nous aurions dû être supérieurs aux Espagnols pour les bien guider ; il en était tout au contraire. Ainsi vous ne vouliez qu'une défensive solide de toutes parts, nous soutenant bien dans les conquêtes faites par nous où par nos alliés sur la reine de Hongrie, d'une façon à désespérer nos ennemis de pouvoir jamais les reprendre. On aurait gardé une partie de ces conquêtes, et l'autre eût servi de prix à la paix, les ennemis s'ennuyant des efforts inutiles de la guerre.

Nous n'avions pas alors perdu Louisbourg en Amérique, ainsi nous étions intacts de tous côtés. Le roi de Prusse avait conquis la Silésie, nous devions concourir à sa conservation par la diversion la plus prochaine. Le roi avait pris Menin, Ypres, Courtray et Furnes en Flandre, et Fribourg en Allemagne ; nous avions un empereur élu par la force de notre puissance dans l'empire, nous détenions l'Autriche antérieure dans le cercle de Souabe que nous destinions à l'empereur. Il occupait la Bavière jusqu'à Passaw, mais cette position était fort hasardée et même regardée comme bientôt perdue dès que nous ne la soutenions pas par de meilleures dispositions ; il nous fallait Ingolstadt et des magasins, l'armée du maréchal de Maillebois occupait la Franconie et le cercle électoral ; mais il fallait la soutenir, soit pour la préserver de repasser le Rhin, soit pour faire diversion à l'attaque de la Bavière. Du côté de l'Italie, nous possédions la Savoie ;

les Espagnols y avaient une bonne armée toute transportée sous les ordres du comte de Gages, général de réputation ; une armée de Français inférieure en force était sur le point de la joindre par les facilités que nous donnait le nouveau traité avec les Génois. On pouvait s'y permettre des conquêtes heureuses pourvu que...¹ les conduisît avec solidité, de façon, comme disent les vieux guerriers, *à ne point avancer le pied gauche que le pied droit ne soit bien assuré*. Avec cela, la reine de Hongrie entretenait peu de forces en Italie et la principale défense roulait sur le roi de Sardaigne.

Rien n'était plus facile, dans la négociation de paix, que de faire reconnaître partout l'élection de l'empereur, et même de lui procurer la cession de l'Autriche antérieure ; les puissances étrangères qui se mêlaient de la paix s'avançaient toutes sur ces deux points, et il n'y avait qu'à les laisser dire, comme le roi vous le prescrivait dans sa lettre. La Savoie et le comté de Nice à procurer à l'Infant souffraient plus de difficultés, car il fallait trouver pour le roi de Sardaigne de grandes compensations sur le Milanais, ce qui eût réduit à presque rien le domaine autrichien en Italie, et ce qui n'était pas facile à persuader à l'Europe, nos conquêtes n'étant pas seulement commencées par delà les Alpes. La liberté de rétablir les fortifications de Dunkerque à notre gré était un article quasi impossible à obtenir de l'Angleterre, et le devint beaucoup davantage, quand on sut qu'ils avaient conquis Louisbourg. Ces fiers insulaires, qui se croient les arbitres du monde et qui

1. Le nom est oublié dans le manuscrit. D'après ce qui suit, ce doit être M. de Maillebois ou le prince de Conti.

emploient des sommes immenses à cet arbitrage, n'avaient encore reçu aucun échec, mais au contraire avaient secouru avantageusement la reine de Hongrie : comment pouvait-on les faire consentir à sacrifier leur stipulation sur Dunkerque, reste capital et précieux de la paix qu'ils nous ont donnée à Utrecht contre leurs intérêts nationaux ? La promesse de renouveler le traité d'Assiento ne pouvait être appuyée d'aucune sûreté, car la paix que voulait le roi se serait faite sans l'Espagne qui en eût été de fort mauvaise humeur et elle ne se fût prêtée à rien.

Malgré toutes ces difficultés, il est certain que la paix se fût signée avant l'ouverture de la campagne de 1745, si l'empereur Charles VII ne fût pas venu à décéder subitement, comme il arriva bientôt ; mais sa mort ouvrit à la reine de Hongrie une nouvelle carrière d'avantages en Allemagne, dont elle voulut se saisir avant que de parler sérieusement de paix, persuadée avec raison que son marché définitif en serait meilleur. L'élection du Grand-duc malgré la France, les suites de ce couronnement parmi toutes les puissances germaniques, la reprise de la Silésie, notre expulsion d'Allemagne, tout cela fut envisagé par la cour de Vienne comme des événements assurés.

Nous leur laissâmes un libre cours, au lieu de l'arrêter ; on envoya le maréchal de Maillebois en Italie, on lui substitua M. le prince de Conti qui ne fit rien qui vaille, et qui ne montra qu'une extrême prudence là où il fallait de la témérité ; on lui retira vingt mille hommes, tandis qu'il fallait le renforcer et porter tous nos efforts sur le Rhin, et tout cela se fit ainsi pour procurer au roi une glorieuse campagne en Flandre :

voilà ce que produit la flatterie au conseil des meilleurs rois.

Quand vous proposâtes la défensive en Flandre, vous fûtes très-mal reçu : Sa Majesté vous répondit que vous n'entendiez pas la guerre, ce qui était très-vrai ; qu'une défensive était ruineuse et dangereuse, qu'on mangeait son propre pays, au lieu qu'on mangeait celui de l'ennemi par la guerre offensive ; que nous ne pouvions aujourd'hui attaquer *directement* la reine de Hongrie que par les Pays-Bas, que nous effrayerions les puissances maritimes, etc. Vous répliquâtes et vous dites : Mais pourquoi *effrayer* ? Cessons les injures, diminuons les craintes, nous ramènerons la paix. Nous plaidons (comme on dit au palais) les mains garnies ; gardons bien ce que nous avons, nous lasserons l'ennemi, il ne conçoit l'espoir de nous entamer que sur nos nouvelles entreprises, elles commettent tout au hasard (effectivement la bataille de Fontenoy¹, quelques mois après, pensa nous être très-fatale), au lieu que la guerre défensive, exercée par une grande puissance comme la nôtre, ne commet rien, assure tout ; le feu roi s'y renferma heureusement après les défaites de Ramillies et de Malplaquet, et en tira de grands avantages ; à plus forte raison quand on a de la supériorité et qu'on offre la paix.

Le roi était tellement prévenu et circonvenu que ces propos souvent répétés le fatiguèrent, au lieu de faire un commencement d'impression. Vous aviez cru pouvoir dire tout haut une partie de ce que vous pensiez sur les moyens d'obtenir la paix, ne parlant que de justice et

1. Voy. l'Appendice III.

du repos universel que le roi voulait faire régner en Europe ; vous disiez souvent aux ministres étrangers : Oui la France désire la paix même avec passion ; si on la refuse, nos ennemis verront de reste que nous savons faire la guerre, mais ce ne sera qu'au refus de la paix. Il vous semblait que votre patrie jouait le beau rôle par ce propos, et les effets confirmèrent votre franchise : on vous avait nommé à la cour *M. d'Argenson de la paix*, et M. votre frère, *M. d'Argenson de la guerre* ; le roi lui-même vous distinguait par ces deux surnoms, et vous vous complaisiez fort dans le vôtre.

Tout a justifié votre système, quelque peu d'attention qu'on lui ait accordé dans le temps, sans qu'on sache même, à l'heure où s'écrit ceci (1747) quelle en sera la dernière conséquence. Le maréchal de Saxe assiégea Tournay, à la fin d'avril suivant, avec une armée inférieure à celle des ennemis et sans armée d'observation. Nos prétendus habiles guerriers du conseil et de la cour assuraient que les alliés ne seraient pas prêts si tôt, et qu'ils ne pouvaient secourir Tournay ; cependant le roi eut à peine le temps d'arriver de Douay à son camp pour recevoir la bataille. Je laisse à l'histoire à dire à quoi il tint qu'elle ne fût totalement perdue ; *elle le fut même pendant deux heures*, et le royaume était à deux doigts de sa perte. Le maréchal de Saxe a talents et capacité ; mais le bonheur surpasse encore la prudence, et le zèle pour la nouvelle patrie qu'il sert n'anime pas toujours ses desseins. Il eût pu facilement poursuivre l'ennemi après Fontenoy ; il eût pu accomplir, dans la campagne de 1745, tout ce qu'il fit dans la suivante et même en 1747. Le combat de Mesle, en juin 1745, fut donné par les sol-

dates, et un pur effet du hasard. Sans ce bonheur, l'entreprise de Gand était manquée et nos conquêtes fort dérangées. Il a donc fallu toutes ces circonstances merveilleuses et multipliées pour justifier le système d'effrayer nos ennemis par la rapidité de nos conquêtes en Flandre. On n'y a pas même employé la célérité qui étonne, puisqu'on avait pour but d'effrayer. Depuis Fontenoy, on se piqua d'une grande prudence à ce théâtre de guerre, tandis qu'on abandonnait imprudemment les autres, de sorte que, dans le total de la guerre, nous avons plus de désavantages d'un côté que d'avantages de l'autre. Ce sont ces malheureuses compensations qui se calculent et qui décident de la paix ; il en fut tout autrement aux guerres qui précédèrent la paix de Westphalie et celles de Nimègue et de Riswik.

A mesure que l'on a conquis en Flandre, le ministère de la guerre a persuadé au roi de démanteler plusieurs places conquises, ce qui anéantit la barrière des Provinces-Unies, de sorte que quand nous formerons quelque nouvelle entreprise sur les Pays-Bas nous pourrions aller droit en Hollande par une vaste plaine et sans presque d'obstacle. C'est une grande question de savoir si la barrière ne nous était pas plus utile, par la facilité d'une neutralité avec la république de Hollande, que nécessaire à la même république qui n'est point foncièrement notre ennemie, qui ne l'est que par mal entendu, que nous devrions protéger, et qui a tout à craindre de l'Angleterre pour son commerce et de la maison d'Autriche pour sa liberté. Autre grande question, si cette augmentation de terreur qu'inspirera la France accroîtra sa puissance et son bonheur. C'est

le département de la guerre qui conseille de tels partis, sans consulter celui de la politique ; ses conseils sont dangereux : on l'a assez vu pendant le ministère de M. de Louvois. Nos intendants, commis et entrepreneurs militaires ont joui de ces riches pays conquis, pendant qu'a duré notre possession ; ils n'ont presque rendu aucuns comptes, ils s'y sont enrichis, prétextant pour leur régie quelque épargne de subsistance pour nos troupes pendant l'hiver. On a mis le poignard dans le cœur de ces bons Flamands que le feu roi ménageait beaucoup, au contraire, en pareille occasion. Enfin on a intimidé les Hollandais, on a irrité l'Europe, on a beaucoup donné à dire aux négociateurs ennemis qui traversaient la paix que vous évoquiez de tous côtés par la raison et par la justice.

Par ce système, on a abandonné les affaires d'Allemagne dans le temps où elles méritaient le plus d'appui. Peu après la victoire de Fontenoy, on redemanda (sans vous en parler) vingt mille hommes à l'armée de M. le prince de Conti, ce qui l'obligea bientôt à repasser le Rhin, et à laisser libre cours à l'élection du Grand-duc comme empereur.

Le nouvel électeur de Bavière n'ayant de notre part qu'une assistance trop insuffisante fut chassé et fit son traité à Fuessen pour se donner à nos ennemis. Par là encore, le roi de Prusse, abandonné à ses forces et ne recevant aucun profit de diversion de notre guerre de Flandre (qui n'occupait que les puissances maritimes et non les forces allemandes), faillit quatre fois à être détruit et ne dut son salut qu'à sa diligence et à son bonheur. Il nous prodigua les reproches et fit la paix sans nous, dès qu'il le put, par la médiation de l'Angleterre.

Notre gouvernement, ménager de toutes les forces françaises pour les concentrer en Flandre, refusa d'en porter en Italie ; il y fallait cependant abandonner les Espagnols ou concourir aux grands desseins où nous étions engagés avec eux. La paix particulière du roi de Prusse ayant donné moyen à la reine de Hongrie de se renforcer en Italie, les deux couronnes de France et d'Espagne en furent entièrement chassées l'année suivante, et les Génois conquis par l'implacable ennemi que nous lui avions attiré.

Voilà donc ce qu'a produit la guerre offensive des Pays-Bas contre laquelle vous vous étiez tant élevé : une gloire vaine et sans solidité, des avantages composés de cent défaites essuyées d'autres côtés, ouvrage de la flatterie et de l'avarice. Vous avez eu cent fois occasion de remarquer la vérité de ce que vous disait M. de Torcy : le ministère que vous avez rempli, n'est qu'une *tête sans bras et sans force*, c'est celui de la raison impuissante et sévère qui s'oppose à tout et ne surmonte rien. Pour persuader, il faut plaire, et, pour plaire aux princes, il faut les flatter, non par des paroles, mais par des choses qui touchent directement leurs passions ; la prévoyance, la justice, un bien éloigné ne sont pas de ces objets directs qui se montrent d'abord à leur amour-propre ou à leurs craintes. On peut raisonner avec son maître : Louis XV écoute tout avec une patience aimable ; mais cette patience n'est pas assez engageante pour attirer le sentiment d'une persuasion victorieuse, quand les premières ouvertures restent sans impression. Qu'on ne s'y trompe pas : le roi est encore plus absolu que Louis XIV ; il commande plus en se taisant que les autres maîtres en

parlant haut; son silence est une interdiction de continuer et une défense d'insister, un ministre sage ne saurait oublier un moment sa sujétion¹.

.....

TOME III¹.

ARTICLE I^{er}.

Négociation de M. de Champeaux, à Turin¹.

Je commencerai l'année 1746 par le récit des causes des progrès et de la chute de la plus grande affaire qui se soit traitée en Europe depuis longtemps, *c'était*

1. Ici se terminent les quatre premiers articles, les seuls qui existent, du t. I^{er} des *Mémoires du Ministère*. Voy. la Table, p. 127.

2. On se rappelle que le tome II manque.

3. Malgré ce que nous avons dit, p. 125, de l'état d'imperfection de cette partie du manuscrit, nous voulons donner le plus complètement possible cette négociation, dont Voltaire disait (lettre du 8 janvier 1746) « que c'était le plus beau projet, le plus utile depuis cinq cents ans, » et qui, indépendamment de l'intérêt qu'elle présente dans les circonstances actuelles, restera un honneur durable pour le court ministère du marquis d'Argenson. Du reste, en la complétant à l'aide de ses autres manuscrits, notamment celui qui a pour titre *Affaires étrangères*, nous ne ferons que nous conformer aux intentions de l'auteur, qui, en plusieurs endroits de son récit, a intercalé des renvois à ces documents, avec ces mots : *Fiat insertio*. Nous avons profité aussi de ceux que M. Eugène Rendu a insérés dans les pièces justificatives de son livre *l'Italie et l'empire d'Allemagne*, Paris, 1859, 2^e édit., 8°, et qui avaient été tirés par MM. Carutti et Sclopis des archives de Paris et de Turin.

de former une république ou association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et helvétique. Ce n'est point l'équilibre parfait qui forme ces républiques, ou, pour mieux dire, ce n'est point l'égalité intérieure qui les maintient. L'égalité est impossible entre les puissances comme entre les hommes, par la grande raison qu'il y aura toujours dans le monde inégalité de talents et d'activité; cependant l'égalité doit être le point où vise la sagesse commune et politique. Par ce principe dont on approche autant qu'il est possible, on ne voit plus dans le monde de ces grandes révolutions qui changeaient la face de l'univers; un reste de barbarie soutient encore pour un temps l'ardeur des conquêtes et des nouvelles acquisitions; mais, dans quelques siècles, les princes reviendront d'un goût si abusif pour eux-mêmes. Les conquérants sont les querelleurs de la société civile, chacun les fuit et les chasse, les puissances se liguent contre les princes ambitieux, on s'arme puissamment contre les voisins inquiets et dangereux, ou s'ils reculent leurs frontières de quelques cantons, ils se ruinent au dedans et laissent leurs successeurs en proie à leur faiblesse et à l'envalissement des autres princes. L'antique barbarie ne subsiste donc plus que par l'injustice des désirs, mais les arts ont fait de si grands progrès en Europe que la discipline militaire et la correspondance politique s'opposent de toutes parts aujourd'hui à l'exécution de ces désirs violents et tyranniques. Que chacun conserve ce qu'il possède, que les grands États se soutiennent par la police intérieure, qu'ils se préservent par là d'être entamés par des voisins plus forts, mieux gouvernés et

ligués ensemble, c'est le meilleur conseil qu'ils puissent suivre; mais qu'ils cessent de chercher à s'étendre davantage, s'ils ne veulent pas être partagés.

La Maison d'Autriche a eu ce sort et le subira encore davantage dans les Maisons qui lui succèdent. A l'abdication de Charles-Quint, le partage de la puissance en deux fut nécessaire. Philippe II perdit sept provinces des Pays-Bas, et ses successeurs le Portugal. La monarchie d'Espagne, en changeant de Maison souveraine, a perdu l'Italie et le reste des Pays-Bas. La seconde branche d'Autriche qui vient de s'éteindre en Allemagne est remplacée par celle de Lorraine; mais à ce changement elle perd déjà la Silésie et quelques portions du Milanais, après avoir sacrifié les Deux-Siciles à l'établissement de la pragmatique caroline.

Mais des pertes plus inestimables encore sont celles du dedans, la faiblesse et l'épuisement des trésors dépensés, des dettes contractées, le sang des peuples, les campagnes incultes, les arts transférés ailleurs; les grands États deviennent par là sages par nécessité et spectateurs par impuissance. L'Espagne est réduite à cette situation et s'en relèvera difficilement, notre France n'y court-elle pas à pas précipités, et quelles forces aurait par elle-même la puissance autrichienne, sans l'argent des puissances maritimes qui, depuis le commencement de ce siècle, ont pris pour principe de soutenir contre la France leur tyrannie de commerce par la tyrannie terrienne de la Maison d'Autriche?

L'Italie est, depuis trois siècles, l'un de ces théâtres d'ambition et de conquête où viennent se consumer les grandes puissances. Les empereurs d'Allemagne y

établirent leur pouvoir ou le virent détruire selon les temps ; Charles VIII y montra la valeur et la légèreté française, Louis XII et François I^{er} y éprouvèrent encore de plus grands malheurs ; les Vénitiens en ont été les tyrans pendant un temps, mais ce temps passa promptement, et leurs efforts ont fait disparaître leur puissance, nous y avons voulu conserver quelques citadelles, quelques portes pour y prendre part aux désordres sous prétexte de défense et d'équilibre, ce n'est point tout cela qu'il y faut.

C'est de concentrer les puissances italiques en elles-mêmes, c'est d'en chasser les étrangers, c'est de montrer l'exemple de n'y plus prétendre, et, si quelques princes étrangers y gouvernent encore, que ces princes deviennent tout à fait Italiens, qu'ils ne puissent hériter ailleurs ; que s'ils préfèrent d'autres successions qui leur surviendraient qu'ils abandonnent alors à des successeurs désignés l'État qu'ils posséderaient en Italie, et que cette option, cette incompatibilité soit une des lois fondamentales de toute domination en Italie. Soyons les promoteurs de cette règle, employons-y de la force et de la sincérité pour la maintenir, empêchons les troubles et la tyrannie, nous en avons les moyens, soutenons les faibles et les opprimés ; nous sommes assurés que nos seules menaces auront l'effet des plus grandes victoires, nous y gagnerons pour nous honneur, repos et sûreté.

Voilà sur quoi j'avais fait des réflexions et des recherches pendant le ministère de M. Chauvelin¹ ; il m'avait confié, par une confiance particulière, ses des-

1. Voy. dans le manuscrit *Mémoires d'État*, t. II, f^{os} 11 et 180.

seins, quand il commença la guerre de 1733; il gagna par là la cour de Turin. Il voulait chasser les Autrichiens d'Italie et les en chassa effectivement; l'Infant D. Carlos eut les Deux-Siciles, royaumes à l'extrémité de l'Italie et qui ne peuvent s'étendre ni troubler ce continent; le roi de Sardaigne devait avoir le Milanais. Cela fait, l'Italie restait tranquille pour l'éternité, la couronne de Naples devait être incompatible avec celle d'Espagne : si le roi de Naples y parvenait jamais, un de ses frères ou un de ses fils puînés y succédait. Le roi de Sardaigne, revêtu du reste de la dépouille autrichienne, n'aurait pu de même s'étendre ailleurs; au moindre mouvement qu'il se fût donné pour attaquer la moindre principauté de son voisinage, il eut ouvert le champ à de grandes guerres qui lui eussent été fatales. Les Français, les Autrichiens, les Espagnols eussent rentré en Italie et y auraient exercé leurs anciennes prétentions. Cela fait, M. Chauvelin était d'avis que nous donnassions la garantie de la pragmatique caroline pour le reste des États d'Allemagne, avec un dessein sincère de l'exécuter.

Mais deux choses s'opposèrent à la réussite de ce plan; l'extravagance et la mauvaise foi de la reine d'Espagne, les faiblesses et les incertitudes du cardinal de Fleury. La monarchie d'Espagne, ayant toute sa force et ses volontés réunies dans la seule tête de la reine, voulait un grand établissement pour l'Infant D. Carlos, et, après lui, pour un second et même un troisième Infant; la reine en voulait un pour elle-même où elle régnât pendant son veuvage et dont elle pût disposer arbitrairement après sa mort. Un grand d'Espagne, qui est au fait des desseins du conseil de

Madrid, m'a dit encore qu'il fallait tôt ou tard que le Portugal soit réuni à l'Espagne; mais que, le prince de Brésil ayant épousé une Infante, on ne pourrait pas le laisser sans souveraineté, et qu'ainsi il lui faudrait préparer un *établissement*, avant de commencer la conquête du Portugal. Ainsi voilà plus d'établissements que l'Italie n'en peut supporter; si ces desseins sont raisonnés, il y entre sans doute la conquête des États du roi de Sardaigne en le réduisant à la seule Savoie qui est en deçà des Alpes.

Ainsi, voilà l'Italie entière convoitée en même temps par l'Espagne, réputée par la Maison d'Autriche de son domaine et de sa mouvance, et que le conseil de Turin, par une conduite fourbe et secrète, ne désespère pas d'absorber peu à peu. Mais, plus ces desseins se croisent et se traversent, plus nous devons penser que nous les arrêterons les uns par les autres, et qu'il en résultera un calme durable, à quoi notre politique doit tendre perpétuellement, et, certainement, rien n'est si facile à l'exécution, quand le roi sera bien servi, par un ministère uni et raisonnable, et surtout quand la cour ne sera point admise dans ces desseins.

La cour d'Espagne a une malheureuse influence sur la nôtre, et nos ministres sont courtisans. M. Chauvelin voulait le bien, mais prétendait entendre la cour; il eut de grands ménagements pour l'Espagne, il favorisa l'*établissement* de l'Infant; il leurra en promettant plus qu'il ne voulait ni ne pouvait tenir; ces mécomptes perdant les ministres plus que la dureté des refus, la fureur y succède à la bienveillance; ainsi il s'est perdu principalement par où il prétendait se conserver.

J'ai vu des mémoires bien exacts des forces et des

moyens qui peuvent concourir à chasser les Allemands de l'Italie et à y établir un partage durable; je soutiens que la France seule avec le roi de Sardaigne, saisissant bien le moment, y réussiront avec facilité, toutes les fois qu'ils voudront l'entreprendre : la cour de Vienne ne tient pas ordinairement plus de dix à douze mille hommes de troupes réglées, surtout quand elle a de l'occupation ailleurs.

A quoi donc nous servait l'Espagne dans ce dessein? Mais l'établissement de D. Carlos était un ancien projet conçu par le cardinal Dubois; il fallait donc y donner cours dans une opération générale comme celle-ci; mais on aurait dû se garder de l'avancer ni de l'étendre. Le traité de Séville fut une cajolerie de M. Chauvelin à la reine d'Espagne; on envoya au Grand-duc l'Infant son successeur pour s'assurer davantage de sa succession; on y joignit un corps de troupes espagnoles : ainsi voilà l'Espagne admise nécessairement au grand dessein de chasser les Autrichiens d'Italie, de là vinrent toutes les traverses et les seuls obstacles, comme je les ai trouvés à une seconde entreprise pour le même objet.

La passion de dévorer l'Italie aveuglait tellement la reine d'Espagne Élisabeth Farnèse qu'elle y a toujours mis à égalité la puissance autrichienne et celle du roi de Sardaigne. Tout ce qui s'y oppose à ses desseins lui semble monstrueux et également ennemi des deux couronnes; elle ne concevait pas comment nous pouvions nous lier avec ce prince; elle le hait avec fureur parce qu'elle le trouve pour rival : née princesse italienne, elle a épousé la crainte qu'ont de lui les petites puissances d'Italie. La célèbre rivalité entr les Mai-

sons de France et d'Autriche a disparu à ses yeux ; elle préférerait la pleine possession de toutes les prétentions qu'acquerrait la Maison d'Autriche à un canton de plus qui serait accordé au roi de Sardaigne : c'est à cette manie qu'elle a tout sacrifié ; elle n'a songé qu'à nous tromper et à refuser tout concert de sincérité avec la cour de Turin.

Ainsi le traité de partage des États autrichiens en Italie, par lequel on céda le Milanais au roi de Sardaigne, fut bien signé en 1733 entre les cours de France et de Sardaigne, on le signa aussi avec des restrictions entre les cours de France et d'Espagne ; mais nul traité ne fut signé entre Espagne et Sardaigne ; de là vinrent les subterfuges et le mauvais concert entre les trois alliés. Le temps pressait, M. Chauvelin, ne pouvant faire mieux, crut cimenter mieux les traités par leur exécution qu'en négociant davantage ; les armées de France étaient à sa disposition, *avantage que je n'ai pas eu et qui m'a bien manqué.*

Rien au monde n'était si facile que de chasser les Allemands d'Italie en un mois de temps ; les Espagnols y mirent obstacle, étant de mauvaise foi sur l'article du Milanais. Ils allèrent d'abord à la conquête du royaume de Naples qui leur fut très-facile pendant que nous fermions les portes d'Italie. Cependant le roi de Sardaigne, qui voyait qu'on le trompait, hésita à pousser l'aventure, et cette hésitation faillit à nous être fort fatale : les Autrichiens accoururent en grand nombre, il fallait essuyer le sort de deux batailles, les Espagnols revinrent de la conquête de Naples, se joignirent à nous, et alors, par une seule marche sans combattre, nous repoussâmes les Allemands par delà le Tyrol.

L'entreprise était achevée, lorsque des brigues de cour culbutèrent à Versailles le dessein et le ministre : on persuada au vieux cardinal que les puissances maritimes allaient nous déclarer la guerre, que M. Chauvelin voulait l'éterniser, qu'il le trompait, qu'il pouvait faire une paix avantageuse (ce qui était vrai, mais la paix est-elle glorieuse quand on manque à ses amis?). Les brigues de Vienne et de Londres pénétrèrent dans le cabinet de France, à l'aide des mauvais Français : on rendit tout à la Maison d'Autriche, excepté Naples et deux petits cantons du Milanais qui furent cédés au roi de Sardaigne. M. Chauvelin fut disgracié.

Une seconde entreprise est plus difficile que la première, quand elle roule sur les mêmes obstacles déjà connus et éprouvés : ainsi le roi de Sardaigne a connu en cette première occasion quel était notre gouvernement et qu'il ne se pouvait fier à nous. A la mort de l'empereur Charles VI, il nous tâta et reconnut le cardinal pour tergiversateur et ennemi du grand plus que jamais. Il voyait bien l'attaque résolue contre la Maison d'Autriche, mais que ce ne serait qu'un feu de paille, tant que le cardinal vivrait. A sa mort, il vit les affaires entre les mains d'un ministère tout espagnol, M. Amelot gouverne par M. de Maurepas et par l'ambassadeur d'Espagne Campo-Florido ; il savait toute l'influence d'Espagne sur notre cour : que, si cette influence cessait quelques moments, elle reprendrait peu après et avec plus de force qu'auparavant : il en conclut donc toute l'impossibilité qu'il y avait de se lier avec nous, que nous participerions à toute la haine et l'envie de la reine d'Espagne contre lui, et qu'il n'y avait rien à faire que de se servir de nos avances pour

tirer de nos ennemis le plus de cessions qu'il pourrait : c'est ce qui a produit le traité de Worms par la médiation des Anglais ; il a conduit une double négociation avec la France et l'Angleterre jusques à celle qu'il avait optée d'avance.

Quelque défiance que je doive avoir de mon travail, et quelque facilité que j'apportasse à convenir d'avoir été trompé, je ne puis dire la même chose de la négociation que j'ai faite avec la cour de Turin, car pourquoi nous aurait-elle trompés en cette occasion puisque, par l'événement, elle n'y a rien gagné ? mais la peur a tout fait ; le roi de Sardaigne connaît notre cour, y a d'excellents espions, nous les souffrons à l'hôtel de Carignan, ils sont très-clairvoyants et l'instruisent de tout ce qui se passe ici. Il a su que mon crédit était fort inférieur à celui qu'avait alors M. Chauvelin, il a vu l'éloignement d'Espagne à adhérer à ce traité, et que cet éloignement était soufflé et encouragé par nos courtisans et par nos ministres ; il ne perdait pas de vue ce qui lui était arrivé en 1735 ; il voyait ici le ministre de la guerre opposé aux complaisances et au concours qu'il exigeait ; Alexandrie était aux abois, les Autrichiens accouraient en Italie, il pouvait se trouver sans alliés, à la merci de nouveaux alliés faibles ou infidèles. Certainement, s'il m'avait cru plus autorisé, il ne se serait pas jeté dans de telles défiances, mais, si on les entend bien, on ne peut l'en blâmer avec équité ; voici en peu de mots ce qui s'est passé dans cette négociation que je détaillerai davantage après cette légère récapitulation.

Le roi de Sardaigne fit avec le roi un partage équitable des États de la Maison d'Autriche en Italie ; la

plus grosse part fut donnée au roi de Sardaigne, celle qui suivait à D. Philippe, le reste aux Vénitiens, au duc de Modène, et le roi de Sardaigne rendait du sien aux Génois.

Ce partage et les conditions étaient tels qu'ils écartaient pour toujours les guerres d'Italie ; il fondait une république ou association italique avec une diète continuellement assemblée, à l'instar de l'association germanique.

Cet arrangement fut d'abord signé en forme de préliminaires, à Turin, puis il y eut traité en forme relatif aux préliminaires établissant un armistice ; ce traité fut signé à Paris, et, en conséquence de l'un et l'autre instrument, plusieurs lettres furent écrites réciproquement de la propre main des rois de France et de Sardaigne ¹, ce qui doit être réputé pour plus valable qu'une ratification formelle.

La reine d'Espagne fut deux mois et demi à accepter ce traité ; elle y fit pendant ce temps-là la plus violente résistance, enfin elle l'accepta presque au moment où il se rompait par nécessité à Turin.

Le roi de Prusse fit la paix pendant ce temps-là ² ; l'armée autrichienne qui agissait contre lui fit une marche avec une promptitude dont il y a peu d'exem-

1. Voy. dans l'ouvrage cité de M. Eugène Rendu, *Appendice*, p. 163 et suiv. la correspondance entre les rois de France et de Sardaigne jusqu'à la rupture de la négociation.

2. Il y a dans le manuscrit : *Affaires étrangères*, t. II, plusieurs notes et mémoires relatifs à ce sujet, notamment : *Projet pour faire la paix générale par le canal du roi de Prusse*, f° 101. — *Vois sur deux points* : 1° *La paix du roi de Prusse* — 2° *La négociation de Dresde pour la paix*, f° 103, etc.

ples, et arriva en Italie pour contenir le roi de Sardaigne. Ce prince nous faisait dire chaque jour qu'il était entraîné, qu'il ne pourrait plus bientôt résister, si la France n'obligeait l'Espagne à acquiescer au traité ; il entra en défiance, non des intentions personnelles du roi, mais du crédit de la cour d'Espagne sur celle de France ; la citadelle d'Alexandrie se trouva réduite aux abois, et n'ayant plus que quelques jours à tenir, elle tombait au pouvoir des Espagnols ; on lui indiqua les moyens de la délivrer, il sut que M. de Montal était mal sur ses gardes dans Asti.

Sa tentative réussit en peu de jours et passa même ses espérances : neuf bataillons français furent faits prisonniers sans coup férir. Le reste de la campagne ne fut plus qu'une déroute en Italie, la reine d'Espagne y fit agir son armée contre toutes les règles de la guerre, de la politique et de la raison, voulant garder par entêtement ce qu'on devait abandonner par nécessité pour sauver le reste. Depuis cela, le roi de Sardaigne ne fut plus le maître de reprendre avec nous aucune sorte de négociation. En vain aurait-on pris en France une de ses filles pour M. le Dauphin, quand ce prince devint veuf ; il ne fut plus au pouvoir du roi de Sardaigne de se tirer des mains de la reine de Hongrie et des Anglais, leurs forces et leurs dépenses en Italie n'ayant pas moins pour objet de contenir le roi de Sardaigne que de s'opposer aux desseins de la France et de l'Espagne.

Dès l'hiver de 1745¹, il fut beaucoup question de

1. Eugène Rendu, *Appendice*, p. 148 et suiv. *Projet présenté par M. de Champeaux, le 27 octobre 1745. — Mémoire remis le 26 octobre 1745 à M. de Champeaux.*

négocier avec le roi de Sardaigne. Le personnel des ministres entre pour beaucoup dans ces négociations secrètes; M. Amelot avait été connu à Turin comme l'organe de M. de Maurepas, et celui-ci comme dévoué à l'Espagne; on y détestait le ministère de France, un nouveau ministre pouvait y inspirer de la confiance, on m'y connaissait par Mme de Carignan et par M. Chauvelin que l'on savait m'avoir appelé aux affaires étrangères; ainsi tout y était bien disposé par le personnel. Les passions et l'acception des personnes influent beaucoup dans les affaires, depuis que les monarchies sont devenues despotiques.

Véritablement, j'étais vivement persuadé que la plus grande erreur où nous ayons pu tomber, a été de nous brouiller avec le roi de Sardaigne, dans nos guerres avec la Maison d'Autriche : il est à cette Maison en Italie ce que le roi de Prusse lui est en Allemagne; il ne peut s'agrandir qu'à ses dépens; ce n'est que l'avidité insatiable de l'Espagne et nos complaisances non raisonnées qui nous l'ont aliéné. Que ce soit lui ou un autre qui démembre l'énorme puissance autrichienne, cela nous est indifférent; on a beau nous menacer de ce voisin, on a beau citer le cardinal d'Ossat sur *ces petits louveteaux de Savoie*, et dire qu'il faudra fortifier Lyon, si le roi de Sardaigne devient si puissant; ce sont là des préventions de la haine et des inspirations de l'Espagne; il y a encore bien loin de sa grandeur à la nôtre; c'est la seule Maison d'Autriche qui nous est dangereuse; il faut bien avoir des voisins; et que peut-on faire de mieux que d'accroître les petits aux dépens des grands?

Mais plaçons-nous au conseil de Turin : n'a-t-il pas

tout à craindre de la Maison de France, maîtresse de la France, de l'Espagne et des royaumes de Naples et de Sicile ? qui peut soutenir que ce petit roi de Piémont, d'une île couverte de rochers, et accru même du Milanais, puisse jamais, de gaieté de cœur, entreprendre sur des princes français ? Ne le troublons pas lui-même ; il n'appellera à son secours ni les Allemands ni les Anglais ; il n'a qu'à craindre de nous et n'aura jamais de menaces à nous faire. Mais, établissant un second Infant en Italie, de combien ses justes craintes ne doivent-elles pas augmenter ? Ainsi je tenais pour principe qu'on ne pouvait donner pour ainsi dire *un* à D. Philippe qu'on ne donnât *trois* au roi de Sardaigne, et ce n'était pas là le compte de l'Espagne.

Du malentendu qui s'en était suivi, on en était passé jusqu'à la folie excessive de lui vouloir faire la guerre pour le réduire à nos injustes desseins ; on voulait même conquérir sur lui et prendre sur ses États l'établissement de l'Infant D. Philippe. *Il est des cas où un État doit s'enterrer sous ses ruines* plutôt que de rien céder, celui-ci était tel pour le roi de Sardaigne : je l'ai vu réduit à la plus grande extrémité, et il n'aurait certainement point plié, si on ne lui avait non-seulement promis la restitution de la Savoie, mais la cession du Milanais et une juste réduction pour l'établissement de D. Philippe. Soyons justes, et nous avancerons nos négociations ; la force et la supériorité par les armes ne peuvent servir qu'à éclairer la justice et la raison dans les opérations politiques.

Plein de ces principes, je perfectionnai peu à peu le plan qui me paraissait le meilleur, je ne fis point de difficulté de faire des pas vers la cour de Turin, et, plus

nos armes firent de progrès, plus les caresses et les avances parurent dignes du roi mon maître. Je me proposai principalement un grand secret, et tout ce qui s'est passé par cette affaire n'a été pénétré de personne jusqu'à son entière publicité.

Il faut savoir que le gouvernement et le conseil de Turin n'a pas aussi les grandes qualités de fermeté, de décision, de netteté et de grandes vues qu'avait le roi Victor; on y a bien les mêmes principes, tout y est en grand ordre, le travail est bon et assidu; mais on y fait grand cas de la petite finesse italienne, on y préfère volontiers quelque bien médiocre, obtenu par lenteur et par fourberie, à un plus grand bien que la franchise et la promptitude aurait procuré par l'évidence. Le roi de Sardaigne se pique de religion et de probité, il n'y a manqué que par la faute de ses ministres et des principes nationaux; il y a des factions dans son conseil; M. d'Ormea¹ mourut pendant les commencements de ma négociation; il était décrédité quand il mourut. Le ministre de la guerre a des moments de crédit qui prévalent sur la raison d'État; enfin la crainte déguisée en prudence, l'argument du plus sûr parti, prévalent en toute grande entreprise, et malheureusement ce parti le plus sûr paraît être aux Piémontais de se lier toujours avec nos ennemis; il faut peu pour les y porter, il faut beaucoup pour les ramener à nous.

Voilà ce que j'éprouvai; je m'abouchai deux fois avec le sieur de Mongardin, conseiller du commerce du roi de Sardaigne et qui paraît chargé à Paris des affaires

1. Le marquis d'Ormea, ministre du roi de Sardaigne.

de la Maison de Carignan. Nos conversations furent assez concluantes, mais ne furent suivies d'aucuns effets après ces avances; on laisse ensuite reposer les volontés, l'épreuve du mal et les ouvertures du bien mûrissent les premières dispositions. Mme de Carignan eut quelque chose à me dire; mais elle affecta dans tout ceci de ne pas paraître dans les secrets d'État, on crut à sa cour quelle passait ici pour trop intrigante et qu'elle n'était pas toujours sûre de sa discrétion.

Il me revint quelques propos tenus à Turin par le marquis d'Ormea; je pensai qu'un homme qui se trouverait auprès de lui sans être annoncé pour ministre de France, et qui se démasquerait ensuite pour homme envoyé exprès de ma part, persuaderait à ce premier ministre ma confiance et ma bonne foi : on me donna un jésuite qui me parut homme sage et sûr; il était de la province de Lyon et avait quelques visites à faire dans des maisons de Piémont. Je lui dictai son instruction à Paris dans sa cellule; il passa à la frontière de Piémont, il écrivit pour demander des passe-ports, mais M. d'Ormea acheva alors sa disgrâce et finit ses jours; ainsi la mission devint inutile.

Quelques nouvelles agaceries furent sans résultat en apparence, mais firent leur impression peu à peu. Cependant le progrès de nos armes fut éclatant et solide; la reine de Hongrie, occupée de son attaque de la Silésie, avait ses principales forces en Bohême et négligeait par nécessité les affaires d'Italie; elle n'y avait pas quinze mille hommes; les Anglais, très-embarrassés des affaires d'Écosse, voyaient tomber leur crédit et payaient mal les subsides du roi de Sardaigne; l'État de Piémont était désolé, nos contributions excès-

sives, le malheur des peuples était sans bornes. Le maréchal de Maillebois, d'accord avec le comte de Gages, comme l'étaient le prince Eugène et Malborough à la guerre de la succession d'Espagne, poussait ses conquêtes avec rapidité; mais les Espagnols abusèrent bientôt de la victoire; ils avaient plus de troupes que nous en Italie, et le conseil de Madrid voulut faire la loi : on s'étendit trop loin en descendant le Pô, la reine d'Espagne voulut prendre possession en son nom de Parme et de Plaisance, on passa le Pô et on fit couronner l'Infant à Milan. Par là, on négligea les conquêtes qui nous auraient assuré la communication avec la Provence; on laissa derrière soi plusieurs places méridionales des États de Sardaigne qui auraient préservé les Génois de tous les malheurs que l'Espagne leur a causés en prétendant les défendre. L'Espagne présomptueuse se crut *conquérante sans nous*, et ne mit plus de frein ni de raison à ses desirs; on n'y voulut pas croire possible le moindre retour de fortune. Les règles militaires et les raisons politiques avaient beau lui être exposées sur cela; c'était une femme ambitieuse, et des cerveaux vides et brûlés qui disposaient des affaires.

C'est à cela qu'on doit attribuer la révolte de toute l'Espagne contre nous, quand on y apprit quelques temps le traité solide, modéré, que j'avais conclu avec le roi de Sardaigne. On voulait bien traiter avec ce prince, mais de façon que son humiliation fut entière, qu'il perdît au lieu de gagner et que tout se ressentît en faveur de l'Espagne d'une supériorité qui n'était que momentanée.

Ce fut donc au commencement du voyage à Fontai-



nebleau, 1745, que le roi de Sardaigne m'envoya exprès et très-secrètement le sieur de Mongardin pour me témoigner l'envie qu'il avait de traiter avec moi, ne se fiant qu'au roi seul et à son ministre des affaires étrangères. Je n'hésitai pas à lui envoyer un homme de confiance, plutôt que d'en attendre ici un de sa part : je sais combien cette avance accélère les choses dans une cour lente ; la cour la plus confiante et la plus expéditive autorise mieux son ministre éloigné d'elle, tandis que celui d'une cour plus fine n'ose prendre sur lui les moindres facilités, et perd tout son temps à envoyer des courriers.

Je proposai au roi M. de Champeaux, son résident à Genève et séjournant à Paris depuis longtemps ; c'est la candeur même, jointe à une grande étendue de connaissances, plein d'idées qu'il ne faut que rectifier et modérer, sage et désintéressé, mon ancien ami de vingt ans. Il a fait merveille dans cette commission et a mérité récompense ; tout ce que je lui donnai d'instruction, de plein pouvoir et de chiffre fut de ma main, cette négociation devant être d'un très-grand secret ; il se travestit en abbé et se dénomma l'*abbé Rousset*.

Dans mon instruction, je décrivais quels maux avait causés en Italie la prétendue supériorité des empereurs d'Allemagne sur ce continent, je réfutais leurs principaux arguments, le temps paraissait venu de l'éteindre et de déclarer les puissances italiques de franc-alleu et d'une pleine indépendance. On leur prescrivait l'association nécessaire pour maintenir leur liberté à l'avenir en empêchant tout étranger d'y dominer, les princes de Maison étrangère qui s'y trouvaient souverains devaient se regarder désormais comme Italiens et

être exclus de toute souveraineté étrangère qui leur adviendrait. Ils devraient, dans ce cas, opter pour l'une ou pour l'autre et abandonner la souveraineté italienne à celui qui leur était désigné pour successeur, soit par le traité, soit par la convention de la diète italique. Cette condition exclusive était l'âme du partage des biens autrichiens dont il s'agissait ; la France, l'Espagne et le roi de Sardaigne avaient l'honneur de cet arrangement. On abolissait jusqu'à la dénomination de *Saint empire romain* dans toute l'Italie ; la moindre république, le moindre fief devenait aussi libre de tout suzerain étranger que les plus grandes puissances d'Italie ; la Maison de France y sacrifiait tous ses droits sans réserve.

Et certes, si le roi de Sardaigne eût pensé avec plus de hauteur, il eût embrassé ce système avec plus de chaleur et moins de défiance, il ne s'en fût pas découragé si facilement, mais on ne saurait pénétrer l'âme de ceux avec qui on traite. Il vit bien que le roi et moi y procédions de très-bonne foi et avec grand zèle, mais il connut d'abord quelle serait l'opposition d'Espagne sur notre cour, ainsi il alla bride en main sur cet affranchissement général ; il y gagnait, à proportion de son petit État, plus que n'a jamais fait aucun conquérant, car il s'assurait fortement ce qu'il gagnait ; il obtenait le Milanais et devenait le chef des princes d'Italie ; il y était à peu près ce qu'ont été les empereurs de la Maison d'Autriche en Allemagne. Plus aguerri, plus puissant que les autres princes, il aurait eu le principal ascendant à leur diète, il n'aurait trouvé que trop d'occurrences pour s'agrandir encore ; l'indépendance féodale qu'il acquérait sur les empereurs

d'Allemagne était en pur gain pour, lui car il n'en aurait pas trouvé les Allemands moins disposés à le secourir contre nous, si nous y avions jamais donné lieu. Ainsi ce lien de féodalité si vanté pour son appui n'a jamais été qu'un mauvais prétexte; la peur et la défiance l'ont seuls mis en avant dans le cours de la négociation; tout le monde y gagnait, l'empire même y eût applaudi, son tyran seul l'eût regretté et eût été furieux de cette perte. Le pape Jules II a dit avec tant de raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante qu'elle n'eût chassé les barbares (c'est-à-dire les étrangers) hors de chez elle! Tôt ou tard cela doit arriver, à en juger par l'évidence et par la raison, mais le temps n'en est donc pas encore arrivé.

Quant au partage, il était ménagé avec une générosité et une prévoyance admirable. Je le vanterai avec d'autant plus de plaisir que c'est l'ouvrage entier du roi, et c'est peut-être le seul ouvrage de son règne qui soit bien à lui; le roi est bon géographe, il a présent à l'esprit toutes les positions topographiques, il trouve plus tôt sur une carte le point demandé qu'aucuns de ceux avec qui il travaille; il a l'esprit naturellement juste, il ne s'agit que de le faire sortir de l'assoupissement de l'indécision et de la timidité. J'eus ce talent avec mon maître en plusieurs affaires, je le plaçai sur les bonnes voies et il y courait mieux qu'un autre. Je ne l'ai jamais vu si grand que quand il écouta le rapport que M. Champeaux lui fit à Choisy de sa première négociation de Turin¹, il ordonnait en maître, il dis-

1. Une note jointe par d'Argenson au texte est ainsi conçue :
« Audience de Champeaux à Choisy. Son étonnement, sa stupé-

cutait en ministre. S. M. écrivit beaucoup de sa main sur ce partage, m'envoya chercher souvent sur de nouvelles idées qui lui étaient venues et qui étaient bonnes. Je les travaillais la nuit avec Champeaux pour y faire mes objections et pour mettre tout en règle et en forme; ainsi se fit son instruction. Je laissai à Champeaux quelques-uns de ces papiers écrits de la main du roi, ils firent merveille ou, pour mieux dire, ils firent tout, quand il les montra au roi de Sardaigne sur la fin de sa négociation : ce prince voyant que ceci était véritablement l'ouvrage et la volonté du roi, il souscrivit à tout subitement, par respect, comme eût fait un sujet par obéissance. Que de grandes choses feraient les princes s'ils voulaient d'une volonté propre et indépendante des courtisans et des flatteurs!

Le sieur de Champeaux, sous le nom de l'abbé Rousset, fit une très-grande diligence et trouva ses passe-ports à point nommé. On le logea à la cour dans une chambre secrète où il conféra avec M. de Gorze-gne, avec son premier ministre, avec le roi de Sardaigne et avec le duc de Savoie, héritier présomptif sans lequel le roi de Sardaigne ne conclut rien de capital. Je lui avais fixé quatre jours pour négocier, et il n'en prit pas davantage. Les deux premiers jours, on battit la campagne, le troisième on s'éloigna, le quatrième on était encore plus difficile; les chevaux étaient à la chaise pour partir à minuit; le quatrième jour finissant, Champeaux tenant rigueur, on

faction de tout ce que dit le roi avec intelligence, éloquence et dignité. »

conclut, on rédigea et on signa en deux heures de temps¹.

Voici la lettre du roi que Champeaux montra le dernier des quatre jours qu'il fut à Turin, et qui décida le roi de Sardaigne à faire ce que nous voulions, voyant que le roi son cousin pensait et agissait par lui-même :

« Je trouve bon que Champeaux aille à Turin, qu'il soit bien déguisé, car il doit être connu dans ce pays là, et qu'il n'y demeure que quatre jours ; après quoi, toute cette négociation sera rompue, si l'on n'accepte pas le premier projet. Voilà celle qu'on y peut suppléer :

« Au roi de Sardaigne, tout le Milanais qui est à la rive gauche du Pô, et à la droite jusques à la Scrivia.

« A l'Infant, toute la rive droite, depuis la Scrivia jusques et compris l'État de Parme, le Crémonais (le fort de Gera d'Adda rasé), et la partie du Mantouan qui est entre l'Oglio et le Pô; celle par delà, à la république de Venise, et ce qui est à la rive droite du Pô au duc de Modène, avec l'éventualité du duché de Guastalla.

« Et aux Génois la principauté d'Onelle avec Final et le château de Serravalle.

« *Paraphé* : Louis. »

Le roi de Sardaigne insista davantage sur l'affranchissement de l'Italie et l'abolition du Saint-Empire

1. Il s'agit ici des préliminaires signés à Turin le 26 décembre 1745, entre le marquis de Gorzegne et M. de Champeaux. M. Eugène Rendu les a donnés *Appendice*, p. 160. Ils sont conformes au texte de notre manuscrit : *Affaires étrangères*, t. II, f. 111

romain. Cet article et celui d'une association et diète italique devaient, dit-il, être une suite du traité de partage, et aurait effrayé inutilement alors les puissances intéressées; mais, quand les Allemands n'auraient plus eu de domaines ni de troupes en Italie, comment y auraient-ils pu soutenir leur féodalité? Elle tombait d'elle-même; il donnait l'exemple de plusieurs semblables vasselages éteints en Italie par la cessation de toute prestation de foi.

La cession d'Oneille aux Génois le blessait infiniment, mais on lui donnait le Milanais; il faisait de nouvelles remontrances sur cela, mais il cédait si le roi y persistait.

J'envoyai à S. M., à sa réception, une lettre de Mongardin qui me marquait l'arrivée de Champeaux à Turin, et que la négociation avançait fort et aurait un heureux succès. Cette lettre, du 27 décembre 1745, disait ainsi :

« L'on a une si grande confiance dans l'équité et la droiture dont on sait que V. Exc. est remplie, que l'on se flatte que non-seulement vous vous prêterez à la solidité des observations que l'on ne pourra se dispenser de faire à M. de Champeaux *pour quelques changements dans le plan*, mais que V. Exc. voudra bien s'employer efficacement pour les faire agréer au roi. Tout nous fait espérer que la négociation aura le succès désiré, etc. »

Le roi me répondit par un billet du 28 décembre :

« Je vous renvoie sur-le-champ votre lettre de Mon-

gardin : l'on nous annonce quelques changements , ainsi je ne vois pas la négociation aller si vite que vous croyez. Le temps au dégel ne me permettra pas d'aller à Choisy dimanche, et l'état de Mme de Pompadour ne me permettra peut-être pas d'y aller avant Marly qui sera peut-être aussi reculé. Ainsi vous ferez bien de prendre un jour pour aller à Paris la semaine prochaine ; ce sera vraisemblablement mardi tout au soir ou mercredi après le conseil, selon le jour où je le tiendrai. »

Champeaux revint avec les préliminaires qui avaient été signés doubles par M. de Gorzegne et par lui, comme fondé des pouvoirs de France¹.

Presque en même temps arrivèrent des pleins pouvoirs à M. de Mongardin pour signer l'armistice entre les trois couronnes. Mongardin ne pouvait rien changer à ses pouvoirs, et nous y trouvâmes à redire qu'ils n'établissaient aucune relation entre l'armistice et les préliminaires. On en envoya ensuite de relatifs, et ce retardement fut cause que l'armistice ne fut signé que le 17 février suivant.

Le roi de Sardaigne proposait de signer le traité²

1. Voy. dans Eugène Rendu, p. 163, *Copie du pouvoir donné par S. M. T. C. à M. de Champeaux*.... Fait à Versailles, ce 3 décembre 1745.

Signé : LOUIS ; et plus bas : DE VOYER.

Il y a dans notre Manuscrit : *Affaires étrangères*, t. II, n° 133, d'autres pouvoirs datés de Versailles, le 14 janvier 1746.

2. Voy. à l'Appendice IV, et le *Projet de Traité* qui resta à l'état de projet, et le *Projet d'armistice*, qui fut signé, comme on vient de le dire, le 17 février 1746, mais dont les événements empêchèrent l'exécution.

tout de suite; il en envoya un projet qui était impliqué d'une multitude d'articles sur le commerce, cela ne pouvait aller si vite ni sans un examen plus sérieux.

Notre plan ne pouvait être de procéder si rapidement à toutes les suites et conséquences du traité; on ne pouvait songer qu'au capital, qui était le partage d'Italie, et le nouvel arrangement des troupes des trois couronnes cessant toute hostilité entre les Gallispans¹ et les Piémontais, et nous réunissant ensemble pour chasser promptement les Autrichiens hors d'Italie. Il y avait sur cela une grande difficulté, c'était *le siège de la citadelle d'Alexandrie*. Nos armées la bloquaient depuis longtemps et elle était aux abois; mais, suivant nos conventions avec l'Espagne, c'était le commandant espagnol de la ville qui devait prendre possession de la citadelle et y commander. Accordant l'armistice, il fallait lever le siège; le roi de Sardaigne jouissant de cette réalité pouvait nous tromper ensuite, et nous nous exposions à un éternel reproche de la part de l'Espagne. Ne levant pas le siège, ce n'était plus un armistice, et nous augmentions l'autorité d'Espagne dans la guerre. J'avoue que je n'ai rien vu de si embarrassant que le parti à prendre sur cela; mon frère y trouva l'expédient de ne laisser entrer dans Alexandrie de rafraichissements que pour huit jours, et ainsi de huitième en huitième, jusqu'à ce que nous eussions obtenu le consentement d'Espagne au traité de Turin.

L'infant était à Milan; il fallait l'en faire déguerpir et en mettre le roi de Sardaigne en possession; mais la

1. C'est ainsi que d'Argenson désigne les Français et les Espagnols combinés.

plus fâcheuse des difficultés est que nos troupes étaient fort inférieures à celles d'Espagne ; cela nous ôtait le ton d'ordonner, et cela l'avait donné à l'Espagne (c'était le contraire en 1734 et 35 en Italie). C'étaient assurément de mauvais serviteurs qui l'avaient conseillé ainsi au roi, lui inspirant mal à propos de briller en Flandres ; nous avions besoin de plus de troupes en Italie, non-seulement contre nos ennemis, mais encore davantage pour ne pas obéir aux caprices de nos amis.

Cependant il fallait faire adhérer l'Espagne au traité que nous venions de conclure avec le roi de Sardaigne. Nous nous portions fort pour elle ; il fallait la faire revenir de volontés injustes et déraisonnables, et la forcer à être heureuse. Nous n'avions que la voie de la négociation et celle de l'abandon ; encore celle-ci ne devait-elle être que par la menace et le semblant. On se trompe souvent dans la prévoyance des effets de la menace et de la feinte ; les plus entêtés, les plus hardis la bravent et nous jettent dans la confusion. Si j'avais été plus le maître, j'aurais poussé l'abandon, en cas de refus, jusqu'où il pouvait aller, et j'aurais exécuté la résolution d'abandonner une entreprise qu'on ne voulait pas soumettre à la sagesse. J'eus à traiter ceci avec mon maître ; je proposai de ne donner à l'Espagne que quatre jours pour délibérer sur l'acceptation ou le refus du traité de Turin ; le roi me répondit qu'il fallait *ne lui donner que deux jours*. J'assurai Sa Majesté que, si l'Espagne persistait dans son refus, M. le maréchal de Maillebois déclarerait qu'il retirait son armée en Flandre, et que nos troupes n'auraient pas fait deux marches en arrière que l'Espagne se rangerait à

la raison. Le roi le résolut ainsi ; mais depuis, quand l'affaire fut déclarée, Sa Majesté eut de grands scrupules d'abandonner l'Espagne, et ceux de ses conseillers qu'elle entendit en particulier sur cette grande affaire l'en détournèrent, de sorte que j'ai un billet de Sa Majesté qui me marque qu'il n'en faudra jamais venir là, et que, *pour rien au monde, il ne faut abandonner l'Espagne en Italie*. Ainsi voilà les menaces à faire réduites à la vanité et au mensonge, ce qui ralentit fort l'exécution du traité, et inspira une juste défiance au roi de Sardaigne. Champeaux m'a écrit souvent de Turin que Sa Majesté Sarde ne craignait rien tant que de se trouver avoir abandonné ses premiers alliés sans être réconciliée avec l'Espagne, que l'on se fierait bien à nous seuls, si l'Espagne n'avait pas tant de troupes et tant de conquêtes en Lombardie ; mais que malheureusement il en était ainsi, que de plus on craignait à Turin que la cour d'Espagne ne reprit son ascendant ordinaire sur la nôtre, et que le roi de Sardaigne ne fût encore plus sacrifié en cette affaire-ci qu'aux préliminaires de 1735.

Cependant je me disais : voici de nouveaux solliciteurs qui surviennent à l'exécution du traité ; les Autrichiens arrivent à force en Italie, ils vont y détruire notre supériorité. La reine d'Espagne le sentira bientôt, et les ennemis même l'auraient contrainte à accepter incessamment ce qu'elle refuse présentement. Je ne voyais donc pas par où cette grande affaire pouvait manquer ; il me semblait que la Providence y concourait visiblement encore plus que mes mesures. Je me trompais : la gloire de pacifier pour toujours l'Italie n'est pas sans doute réservée à notre âge. La folie de

la reine d'Espagne et de sa nation a surpassé toute prévoyance humaine ; l'Espagne n'a pas voulu voir le danger, lorsqu'il était le plus imminent et le plus évident.

Peu de jours après le retour du S^r de Champeaux, il arriva deux choses : l'une que le prince Édouard Stuart perdit du terrain en Écosse, l'autre que le roi de Prusse fit la paix avec la reine de Hongrie. Je crus devoir sur cela faire écrire par Champeaux à M. de Gorzegne, pour demander au roi de Sardaigne si ces deux événements ne changeaient rien au traité du 26 décembre, et si les nouveaux secours qu'en pouvait tirer Sa Majesté Sarde ne lui donnaient pas la volonté de rentrer dans ses premiers engagements avec nos ennemis ; qu'il en était encore temps, que le roi ne le forçait à rien. J'envoyai cette lettre par un exprès : la réponse fut que rien ne faisait changer le roi de Sardaigne en faveur de notre alliance, qu'il était trop content de sa réconciliation avec le roi son neveu, qu'il fallait perfectionner le traité, mais qu'il *fallait faire hâter l'Espagne d'y accéder*. Ce fut par le retour de ce courrier qu'on envoya de nouvelles instructions à Mongardin ; on apprit que le commandeur de Solar, ci-devant ambassadeur en France, se disposait à partir pour la consommation des arrangements ; on y traitait du subside et des projets militaires.

Mon travail et mon embarras augmentaient : je proposai deux fois au roi de porter l'affaire au conseil, et Sa Majesté me le refusa toujours disant « qu'elle « avait ses raisons pour ne la pas confier à d'autres « ministres qu'à moi ; qu'il y en avait parmi eux qui « pensaient d'une certaine façon pour l'Espagne. » Je

représentais cependant que je n'étais pas au fait du militaire, et, voyant Sa Majesté en cette défiance, je proposai de mettre dans le secret le maréchal de Coigny qui est un homme sage, que le roi aime et estime, et qui a commandé dans la dernière guerre d'Italie. Cela fut approuvé d'abord ; mais depuis il fut résolu que ce serait mon frère qui aurait cette communication confidente.

J'avoue que la liaison fraternelle a eu part à cette résolution, et il me semble de l'avoir plutôt arrachée du roi que persuadé. Ma meilleure raison est que la position actuelle de nos armées en Italie était sue de lui mieux que du maréchal de Coigny qui n'aurait apporté à ceci qu'une simple connaissance topographique du local ; de plus les ordres à donner auraient été plus prestes et plus précis. Le roi a bon sens et avait raison d'y hésiter, quoique Sa Majesté ait de l'inclination pour mon frère qui donne toujours l'air de douceur, d'affection et d'une sagesse mûre et temporisante à tout ce qu'il propose au roi. Cependant Sa Majesté sait qu'il est courtisan et ministre jusqu'au fond de l'âme ; il craint de se brouiller avec ses confrères et avec la cour pour tout ce qui est du bien du service.

Véritablement il prit ma confidence du traité de Turin (dont il avait déjà soupçonné quelque chose) avec un air de tristesse qui m'en fit mal augurer : j'y lus la jalousie de mes succès et de ma faveur, et je vis en lui tout le corps du ministère qui me menaçait déjà des intrigues infernales qui m'ont éloigné de la cour. Depuis cette confidence, rien n'a plus été de bon pied, tout a été hérissé de difficultés dont je n'ai vu l'illusion que depuis, au lieu des lumières et des facilités

que j'attendais. On m'a alarmé sur tout, et j'ai senti une main invisible qui arrêtait toute opération et qui tournait tout bien en contre-temps et en dommage.

Dès que tout fut réglé et signé avec le roi de Sardaigne, j'expédiai un courrier à l'évêque de Rennes pour faire part du traité à Leurs Majestés Catholiques ; j'y joignis un projet de traité ne contenant autre chose que les préliminaires mis en forme, et de longues instructions contenant tous les arguments dont notre ambassadeur pouvait se servir pour réussir. Le roi écrivit une lettre au roi d'Espagne pour lui dire ses raisons en peu de mots : Sa Majesté l'exhortait à l'acceptation la plus prompte, et, en cas de refus et d'obstination, lui faisait entrevoir le parti fâcheux qu'il serait obligé de prendre, sans nommer celui de l'abandon de toute l'entreprise. Ce courrier fit grande diligence. Cette nouvelle fut reçue à Madrid comme l'un des plus grands malheurs qui aurait pu tomber sur la monarchie de Castille ; elle fut d'abord ébruitée ; tout se couvrit de sac et de cendre ; l'orage fut affreux contre les Français ; l'évêque de Rennes essuya les plus gros mots dont la reine est prodigue dans sa colère ; mais il n'avait que deux fois vingt-quatre heures pour renvoyer son courrier, il le renvoya avec un refus net d'adhérer au traité.

Sans perdre de temps, LL. MM. CC. dépêchèrent sur-le-champ ici une ambassade extraordinaire et solennelle. On en chargea le duc de Huescar, qui a cinq grandesses, l'un des capitaines des gardes, et riche de six cent mille livres de rente : c'est tout ce qu'il y a de plus grand en Espagne. Il fit la plus grande diligence pour ses apprêts, son instruction et son voyage

que jamais ambassadeur ait faite, venant de si loin et pour une telle affaire; aussi toute son instruction consistait-elle à dire *qu'il venait s'opposer au traité de toutes ses forces*, qu'il n'y apportait aucune modification et que jamais l'Espagne n'y consentirait. Le reste du temps qu'il fut ici, et quand il eut répété une douzaine de ces propos, il fut au bal et à l'Opéra, et se levait fort tard, voulant profiter du carnaval.

Il commença par s'aboucher avec quelques-uns de nos amis qu'on lui indiqua, et envoya ses émissaires pour me promettre pour moi *une grandesse de la première classe*, si je déférais à l'Espagne, et si je rompais le traité de Turin. Je n'ai jamais parlé au roi de cette offre méprisable; nous eûmes une longue conversation chez moi à Paris, où je n'entendis que les propos déraisonnables qu'on lui avait soufflés à son départ de Madrid : que les deux couronnes seraient *maitresses* de tout, si elles voulaient bien s'unir et augmenter encore leurs efforts; que rien n'y prévaudrait; qu'en vain le prince Édouard échouerait en Écosse, le roi de Prusse et l'empire se tourneraient inutilement contre nous; que nous tenions l'Italie, ce qui n'était point vrai, que nous avions le pied sur la gorge du roi de Sardaigne; reproches à moi de le traiter si bien, que l'infant avait tous droits sur la totalité de Lombardie, que l'Espagne armait de nouveau, que je devais revenir à résipiscence. Je réfutais tout cela par article; mais on n'écoutait rien; on me ménageait quelquefois, on m'offrait la révocation de Campo-Florido, s'il m'avait déplu; on affecta avec grossièreté de le maltraiter devant moi; mais il ne s'agissait point de tout cela.

Dans le cours de cette courte négociation, M. de Huescar m'offrit, avec des mystères affectés, comme de lui-même, et comme craignant le désaveu, de retrancher quelque chose au roi de Sardaigne sur le Milanais et de donner à l'infant jusqu'au Lambro.

Je répondais à tout cela que l'Espagne n'avait qu'à négocier à Turin ces modifications, que, de ce côté-ci, le roi avait donné sa parole et sa signature définitivement, et qu'il n'y avait plus rien à refaire, que même c'était Sa Majesté qui avait prescrit tous les articles du traité, que la justice et des vues supérieures y avaient présidé en tout, et qu'il s'agissait de bannir une bonne fois les Allemands et les guerres funestes d'Italie.

M. de Maurepas, instruit dans le même zèle pour l'Espagne, me tâta aussi pour augmenter l'apanage de D. Philippe. Mon frère fit des espèces de protestations entre les mains de M. de Campo-Florido du peu de part qu'il avait à la négociation et lui apprit tout ce qu'il en savait; le duc de Huescar, qui tenait d'Espagne la copie des traités, en instruisit tous nos ministres, et ils ne l'ont su en détail que par l'Espagne.

Quelle injure cependant faisions-nous à l'Espagne en travaillant ainsi à son bonheur, en la couronnant de gloire solidairement avec nous, et en procurant à D. Philippe un patrimoine libre et considérable, tel que, peu après et depuis, on n'a eu qu'à le regretter?

Je ne finirais point si je voulais dépeindre toutes les agitations que ceci causa à la cour. A la première nouvelle que Campo eut du traité, on était à Marly, mon courrier pour Madrid était parti depuis trois jours. M. de Maurepas en avertit le premier M. de Campo; cet ambassadeur vint pleurer dans le cabinet

du roi ; on l'entendait hurler, et le roi lui répondit avec dignité ; mais Sa Majesté avoua trop tôt l'affaire, le lendemain elle la déclara au conseil où la consternation fut terrible.

Je fis partir le S^r de Champeaux pour rassurer le roi de Sardaigne sur ces contradictions et ces mouvements de l'Espagne. Il est vrai que tout concourait à détruire notre ouvrage ; en vain tant de biens et d'agrandissements étaient-ils donnés à Sa Majesté Sarde, si l'Espagne persévérait dans ces refus. Nous n'avions de réel à offrir de notre part que d'abandonner la partie. En ce cas, le roi de Sardaigne retombait dans son premier état, avec le ressentiment de plus de ses premiers alliés qui l'en eussent puni, et l'Espagne se fût peut-être accommodée avec eux dans cette vue. Que si la cour de France faiblissait devant celle d'Espagne, son état était encore pire : il était à la merci d'Espagne et perdait tout sans rien gagner. Cependant je voulais que Champeaux accélérât la perfection du traité, et convint des mesures militaires provisoires.

Je lui associai mon gendre le comte de Maillebois et je le destinai à l'ambassade de Turin : ce fut lui qui signa chez moi à Paris, le 17 février, quelques jours avant son départ, le traité d'armistice revêtu des pleins pouvoirs du roi. Son instruction fut concertée avec mon frère ; elle était plus militaire que politique : il s'agissait de concerter toutes choses pour l'exécution de l'armistice, afin d'agir d'abord sans les Espagnols, si leur opiniâtreté continuait, et pour repousser les Allemands, si le projet s'exécutait.

Je continue l'aveu de mon incapacité dans ces arrangements de guerre ; je n'avais pas même d'idées nettes

de notre position actuelle : ce n'était pas ma charge, et mon frère avait pris beaucoup plus de soins pour me la cacher que pour m'en instruire ; je laissai faire et l'on fit mal. Je vis bien qu'on n'y apportait aucune industrie, aucune diligence ; le comte de Maillebois dépendait du département de la guerre et en attendait sa fortune. Il lui est échappé depuis certaines choses qui m'ont fait croire que je pouvais faire un meilleur choix pour me seconder, et que ses talents nuisirent plus qu'ils ne servirent : ma douleur est profonde quand je songe comme la patrie est servie. Les Français mis en place emploient tout et s'immolent eux-mêmes à leur ambition, ils ne sacrifient pas la moindre espérance de leur fortune, la moindre crainte de la diminuer à la vérité et au devoir de citoyen ; leurs discours sont admirables sur ce chapitre, et leurs actions en sont bien éloignées.

Le comte de Maillebois partit beaucoup plus tard que je ne voulais ; sa diligence en chemin fut lente. Champeaux, qui n'est pas du même métier pour les fatigues, faisait cette route en la moitié moins de temps. Cependant celui-ci essayait de continuel reproches de la cour de Turin, de la lenteur de notre plénipotentiaire et de celle à signer et à publier l'armistice ¹. On comptait à Turin les moments de l'accession d'Es-

1. « Combien mon frère refusa, fit le difficile sur la publication prompte de l'armistice qui eût cependant embarqué l'affaire, en déclarant Sa Majesté Sarde en défection avec ses alliés ! Mon frère dit que la levée du blocus d'Alexandrie était d'une conséquence infinie, que lui et moi en répondrions sur nos têtes, si le succès allait y manquer par la mauvaise foi de Sa Majesté Sarde. » *Note de d'Argenson.*

pagne, on savait que cette négociation reculait au lieu d'avancer, l'ambassade solennelle du duc de Huescar, ses promesses à notre cour, la fureur allumée contre moi, les promesses de ma disgrâce, les mouvements de nos courtisans et de nos ministres dévoués à l'Espagne. On savait que nos mauvais Français écrivaient continuellement à Madrid qu'il n'y avait qu'à tenir bon et qu'on en aurait raison. L'ébrulement prématuré du traité était fort contre le gré de la cour de Turin ; il donnait lieu à toutes ces attaques ; pendant cette fermentation, il restait à découvert et dans la situation la plus critique.

Sitôt après la paix de Dresde, la reine de Hongrie fit faire à trente mille hommes de ses troupes une marche dont il y a peu d'exemples : cette armée faisait dix lieues par jour et entra dans le Mantouan et de là en Lombardie en six semaines. Un tel renfort vint faire la loi au roi de Sardaigne. J'en avais des avis journellement par Venise ; j'avais beau en montrer les états à la cour d'Espagne, l'aveuglement était au comble, on ne voulait rien voir, et l'on répondait que les deux couronnes seraient maîtresses du monde, si elles voulaient redoubler d'efforts ; mais bientôt l'on vit bien qu'elles ne seraient pas maîtresses de conserver un pouce de terre en Italie, quelques efforts qu'elles y aient faits.

Le roi de Sardaigne était découvert par ses anciens alliés, tous les étrangers à Paris savaient notre traité, l'ambassadeur de Venise m'en dit une fois toute la teneur, les Autrichiens et les Anglais pressaient, le roi de Sardaigne ne savait plus que dire au prince de Lichtenstein, général autrichien, qui l'obsédait dans son palais, tandis que Champeaux était caché dans un gre-

nier. Il jouait avec les alliés la comédie la plus difficile ; on le pressait de commencer les opérations de la campagne, on était déjà au mois de mars ; son ministre de la guerre montrait des ressources et des projets qu'il disait immanquables, il avait son parti dans la cour et dans le conseil, on nous accusait de mauvaise foi ; le roi de Sardaigne croyait cependant devoir rendre justice au roi et à moi. Il a vu jusqu'au dernier moment notre bonne foi, mais à la vérité bien des traverses qui sont inévitables, quand le ministère est divisé et quand l'autorité n'est pas assez terrible contre l'intrigue de cour. Le roi de Sardaigne en était à se justifier des deux côtés ; il nous expliquait son manquement à ses anciens alliés, parce qu'ils avaient fait infraction à leur traité, en ne le secourant pas ; mais il disait que l'affaire changeait dès qu'ils lui envoyaient des secours suffisants. Il leur disait qu'ils n'étaient pas encore assez en force pour agir, et de tout ceci je ne puis pas dire qu'il ait été de mauvaise foi et qu'il n'ait pas répondu absolument à ce qu'il devait au roi. Sa Majesté lui avait écrit la première de sa main pour lui marquer qu'elle lui rendait toute son amitié, la correspondance s'était rétablie entre ces deux princes, et on n'oubliait rien pour se rassurer, mais les effets ne répondaient pas aux désirs.

Le maréchal de Maillebois restait immobile à Tortone¹, les contributions s'exigeaient toujours, et Alexandrie était si pressée qu'il n'y avait pas pour deux jours de chats et de rats à y manger. J'eus permission du roi d'avertir le maréchal de notre traité et des termes où

1. « Je crois, à vérifier. » *Note de d'Argenson.*

nous en étions avec l'Espagne, je voulais qu'il n'entreprit rien d'offensif, mais aussi qu'il *fût sur ses gardes*, c'est ce que contient la lettre ci-jointe que je lui écrivis en chiffres de Marly, le 19 janvier 1746 :

« La négociation est fort avancée avec Turin, mais le plus difficile est à Madrid. C'est le plus grand secret du monde. En attendant, le roi de Sardaigne voudrait que l'armée de France le ménageât. *Je n'ai aucun ordre à vous donner sur cela*, votre prudence peut vous en donner, sachant ceci : pour les Allemands, ils ne sont point à ménager, bien au contraire. Si, dans ces circonstances, on entreprenait quelque chose contre Lichtenstein, il pourrait arriver que le roi de Sardaigne nous laisserait faire; mais cependant il nous accuserait de mauvaise foi, de vouloir abuser de la conjoncture si délicate et si secrète où nous nous trouvons. Ainsi il s'agit ce me semble aujourd'hui *de la simple défensive et de la tranquillité jusqu'à ce qu'il y ait un traité signé*.

« *Nota.* Par plusieurs lettres écrites de Turin à MM. de Mongardin et de Champeaux, on priait de ménager les troupes et le pays du roi de Sardaigne pendant la durée de la négociation. »

Mon frère lui écrivit aussi par le comte de Maillebois et sa lettre lui inspirait encore plus de confiance sur la paix prochaine¹. On a prétendu mal à propos que ces lettres inspirèrent à notre général une sécurité

1. Nous ne donnons pas cette lettre qui se trouve dans le *M^e Affaires étrangères*, t. II, f^o 136. Voici l'analyse qu'en fait d'Argenson : « Les dispositions où nous sommes aujourd'hui avec la cour de Turin nous donnent lieu d'envisager un prochain changement dans le système de la guerre d'Italie. Mon frère y parle

fatale ; mais je me crois assuré qu'il n'a rien fait en cela qu'il n'eût fait sans le traité de Turin et sans la connaissance qu'il en eut peu de jours avant la surprise d'Asti. Nous tenions beaucoup de pays avec peu de troupes ; les Espagnols avaient fait cette mauvaise disposition avec le maréchal : l'extravagante ambition de la reine d'Espagne et une fatale imprudence, qui nous a toujours conduits de même dans toute cette guerre-ci, y avaient présidé. On s'était accoutumé à n'avoir affaire qu'à faible partie, on avait beau dire que les ennemis entraient à force par le Tyrol ; l'infant avait fait sa pointe à Milan, il avait fait passer le Pô à la majeure partie de ses forces, le derrière était dégarni, sans cavalerie et sans magasins, enfin le moment était venu d'être payé de son imprudence.

Il est vrai que toute fatalité a conduit par des circonstances singulières notre déroute d'Italie. M. de Montal, premier lieutenant général de notre armée, est un brave homme, mais d'une sottise extrême : il ne songe à rien et n'est capable de pourvoir à rien. Il avait passé l'hiver à Asti, ville ouverte avec neuf bataillons et n'y avait songé qu'à boire et à dormir ; il n'avait pas imaginé d'y faire le moindre four, la moindre palissade ; le maréchal de Maillebois se tranquillisait également à Tortone ; son fils plus inquiet que lui eût été mieux avec lui qu'à la cour.

Ce fut dans ces circonstances que le comte de Maillebois arriva, le 10 mars, à Rivoli, à la porte de Turin.

des lettres qu'il lui avait précédemment écrites après la signature de quelques articles préliminaires, mais que depuis on a pris le parti de conclure séparément un traité de réconciliation et d'armistice limité. »

On lui envoya deux des principaux ministres de Turin et le sieur de Champeaux ; on lui signifia qu'il venait trop tard, on lui déclara net que, dès la nuit suivante, à deux heures du matin, les troupes piémontaises marchaient pour secourir Alexandrie en exécution d'un projet qu'on donnait depuis longtemps à leur cour, suivant lequel, Asti étant mal gardé, il n'y avait rien de si facile que d'y surprendre notre avant-garde. On ne cacha rien des circonstances du plan au comte de Maillebois, sachant bien qu'il n'aurait ni les moyens, ni le temps de le mander à son père. Il disputa sur le traité, il voulut prendre sur lui d'en modifier quelques parties, il ne persuada rien ; on assure qu'il mit beaucoup d'esprit dans cette conférence. Champeaux vit bien que tout était perdu ; on renvoya le comte de Maillebois hors de l'État de Turin en moins de temps qu'il n'y était entré ¹.

Le succès surpassa les espérances de la cour de Turin. M. de Montal avait reçu une lettre du maréchal de Maillebois qu'il interpréta en homme hébété, stupidité qui aurait dû lui faire perdre la tête, car pourquoi donne-t-on des postes principaux à garder à un premier lieutenant général, et non à un sergent ? c'est qu'un général doit savoir entendre ce qui est à faire quand son supérieur n'a pu prévoir tous les cas. Le maréchal de Maillebois lui ordonnait positivement de tenir bon dans Asti, lui mandant qu'il marchait à son secours ; mais c'était à M. de Montal à juger qu'il n'avait pas le moyen de tenir quatre heures : en effet il

1. M. Rendu a donné, *Appendice*, p. 168 et suiv., plusieurs lettres échangées entre le marquis de Gorzegno et le comte de Maillebois du 27 février au 6 mars 1746.

se rendit sans coup férir; lui et ses neuf bataillons furent faits prisonniers de guerre. Le maréchal de Maillebois marchait avec de l'infanterie et du canon; il le tira; mais le vent ne portait pas, et la garnison qui capitulait n'aperçut ni n'entendit rien; le maréchal avait envoyé demander à l'infant un secours de cavalerie, les Espagnols le refusèrent.

Le roi de Sardaigne écrivit au roi une lettre de sa main le lendemain de la surprise d'Asti ¹, il s'excusait de cette démarche offensive depuis leur réconciliation sur la nécessité de se délivrer du danger que courait Alexandrie de tomber entre les mains des Espagnols, assurant Sa Majesté *que leur traité n'en tenait pas moins*. Rien ne parut plus surprenant que cette lettre; il est vrai que, dans le moment où elle fut écrite, le roi de Sardaigne ne comptait pas notre perte si certaine; aussi la suite fut-elle bientôt de ne nous plus offrir qu'une ridicule médiation pour la paix.

Le reste de l'année ne fut plus qu'une déroute entière des *Gallispan*s en Italie : le découragement de nos généraux et de nos troupes, l'affaiblissement de notre armée qu'on ne voulut pas renforcer, les folies de la reine d'Espagne, la mort de Philippe V, la mésintelligence entre les Français et les Espagnols, la prudence inactive d'un nouveau règne en Espagne, qui ne voulut plus rien mettre au hasard, telles furent les causes de la perte totale de l'entreprise et de la ruine des Génois.

Mais une fatalité des plus singulières est que, deux jours précisément avant la surprise d'Asti, le 8 mars,

1. Voy. *ibid.*, p. 178, cette lettre datée du 8 mars.

la reine d'Espagne fut enfin persuadée de la bonté du traité de Turin. Elle envoya chercher l'évêque de Rennes et lui dit : « Nous n'avons pas dormi de toute
« la nuit, le roi et moi ; nous n'avons fait que raisonner
« du traité que le roi très-chrétien a conclu sans nous
« avec le roi de Sardaigne et de la fermeté qu'il a ap-
« portée pour le soutenir ; nous cédonc enfin, nous
« voulons bien l'exécuter. »

Le courrier qui fut dépêché, m'apporta cette nouvelle à Versailles deux jours après celle de la surprise d'Asti et de la rupture du traité par un événement militaire si funeste et si fatal dans toutes ses circonstances¹.

On prévoyait que ce consentement s'approchait, l'évêque de Rennes nous en avait pressenti ; je l'avais mandé à Champeaux : c'est sur cette apparence que l'ambassade du maréchal de Noailles pour Madrid avait été résolue ; c'était un radoucissement pour le roi d'Espagne qui me paraissait à propos : j'en traiterai dans l'article suivant.

1. Il y eut, en juillet 1746, après la mort du roi d'Espagne et de la première dauphine, une tentative pour reprendre la négociation de Turin. Voy. le Mss. *Affaires étrangères*, t. II, fol. 183.

ARTICLE II.

Affaires d'Espagne jusques à la mort de Philippe V et de la première dauphine. — Ambassade du maréchal de Noailles.

L'ambassadeur d'Espagne avait dit souvent au roi que Philippe V désirait avoir auprès de lui un ambassadeur extraordinaire pour lui confier bien des choses, et qu'il convenait que quelque grand seigneur ou même quelque ministre du conseil fût chargé de cette commission. Ce choix, s'il devait avoir lieu, roulait sur le cardinal de Tencin, les maréchaux de Noailles ou de Bellisle. L'ambassadeur Campo-Florido tramait toutes sortes d'intrigues à sa cour comme à la nôtre; il m'avait souvent insinué le projet de changer à Madrid, par l'influence de la France, le ministère qui, disait-il, ne nous était pas favorable; je lui répondais que le roi ne voulait pas plus se mêler de pareils changements à sa cour que Sa Majesté ne voudrait que la sienne intriguât à la nôtre. M. de Maurepas l'écoutait sur cela plus favorablement que moi. On en voulait surtout à l'évêque de Rennes¹; chacun convoitait l'ambassade de France en Espagne, pour les bons profits qu'on y envisageait; je voyais plus de bon que de mauvais dans les travaux et les succès de notre ambassadeur, ainsi je ne me suis pas laissé entamer un moment sur cette supplantation, quelque sollicitée qu'elle ait été.

1. Voy. p. 18 de ce volume, *note*.

Le roi me reparlant plus souvent de l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à Madrid, je pensai que le moment en était venu, quand je connus par les dernières dépêches de l'évêque de Rennes que Leurs Majestés Catholiques se radoucissaient et allaient consentir au traité de Turin. Je crus aussi qu'il fallait se radoucir pour elles et que le lénitif achèverait la persuasion. Je me croyais si sûr du succès de l'affaire, par les raisons que j'ai dites à l'article précédent, que tout outil me parut bon, et que je bravai mes plus grands ennemis. Je ne connaissais de force au maréchal de Noailles que sa méchanceté et sa folie ; mais son peu de suite et son manque de sens le mettaient à mes yeux dans l'impuissance de nuire, quand je rendais un si bon service aux deux couronnes que de finir avec gloire la guerre d'Italie. Mes amis m'ont bien blâmé d'avoir choisi M. de Noailles ; la vérité est qu'il ne m'a pas fait grand mal, et je sais combien mon choix fut libre.

Je trouvais un grand moment de délice en faisant absenter du conseil, pendant plusieurs mois, un ministre si importun et si brouillon. Ce temps-là était justement destiné aux plus grandes opérations, la personne du maréchal de Noailles répondait précisément à celle du duc de Huescar qui est capitaine des gardes comme lui ; il était de l'ancienne connaissance de Philippe V, et à Versailles et pendant les campagnes d'Espagne, où il s'agissait de raffermir son trône ébranlé. Le plus grand plaisir de Philippe était de revoir ses anciennes connaissances et ceux qui lui parlaient de sa jeunesse ; les autres à choisir n'avaient pas les mêmes avantages personnels.

Le maréchal en mourait d'envie. On ne saurait lui attribuer plus de desseins, plus de plans fixes qu'aux vents ni aux jeux de la nature. Certainement il voulait nuire aux d'Argenson, aux Maillebois et décrier ceux qu'il n'aime pas, qui sont en grand nombre ; il voulait satisfaire son avidité qui est constante, soit pour les vains honneurs soit pour le profit ; quant aux vues politiques, il n'en avait pas. Il voulut m'inspirer lui-même son instruction, et, en trois conférences, je lui vis douze systèmes opposés. Je le réduisis à deux successivement ; quand il fut nommé, il ne pouvait être question de l'exécution pleine du traité de Turin ; quand il partit, il s'agissait de réduire le traité de Fontainebleau à ce qui était possible seulement.

Mais, sur cette seconde vue, il donna une carrière immense à la légèreté de ses idées brouillées et inconséquentes. Je me repentis bien alors, comme dit la Genèse, *d'avoir fait l'homme* ; mais il était annoncé, tous les préparatifs étaient consommés, il n'y avait pas d'honneur à le retenir. Il revenait toujours à l'idée de se venger du roi de Sardaigne et à ne donner d'établissement à l'Infant qu'aux dépens de Sa Majesté Sarde. Il était facile de réfuter ce projet par la raison¹,

1. « Pour moyenner la paix, considérant l'entêtement de la reine d'Espagne pour son Parmesan et, d'un autre côté, le grand principe du roi de Sardaigne pour n'avoir pas un second Infant en Italie, je proposai souvent de donner à l'Infant Savoie et Nice, indemnisant le roi de Sardaigne sur le Milanais, et de donner à la reine d'Espagne les États de la Maison de Farnèse en usufruit seulement, sans troupes ni places pour les posséder, à l'instar de ce que la duchesse de Lorraine douairière a joui de Commercy, depuis les préliminaires de 1735 jusques à sa mort. Le roi le souhaitait fort. » *Note de d'Argenson.*

mais impossible de détruire la passion, car je voyais son désir de vengeance fort allumé de ce que la cour de Turin n'avait voulu traiter qu'avec moi seul et l'avait exclu de la négociation, lui qui se croyait très-chéri du roi Charles-Emmanuel.

Sa nomination à l'ambassade d'Espagne, son départ, son séjour ne furent donc accompagnés que des plus étranges malheurs dans ce qui en était l'objet. La surprise d'Asti changea tout, la lettre du roi de Sardaigne dont j'ai parlé nous rendit quelque espérance, le traité fut rompu, Champeaux eut ordre de repasser en France et chaque jour nous apprîmes de nouveaux désastres à nos entreprises d'Italie.

Un esprit plus grand et plus correct aurait eu bien de la peine à régler quelque chose d'utile dans des circonstances si orageuses ; cependant le bon esprit prévoit les révolutions qui se suivent par des causes si fâcheuses ; on peut conjecturer les effets du découragement comme de l'affaiblissement. Les peuples d'un esprit bouillant, comme les Français et les Espagnols, se ressentent plus que d'autres de ce découragement, tandis que les Allemands, fermes et avantageux, profitent de leurs succès avec une dureté et une soudaineté dont rien n'approche. Quand M. Pallavicini, nouvel envoyé de Gênes, arriva à Paris dans ce temps-là, je ne lui dissimulai rien de mes prévoyances sinistres et je lui montrai sur la carte le chemin rétrograde qu'on allait prendre.

Il n'y avait donc de ressource que dans une grande augmentation de renforts qu'on eût envoyés d'ici au maréchal de Maillebois ; mais on en était bien éloigné : la campagne de Flandre allait commencer, on

flattait le roi des plus brillantes conquêtes à la tête d'une armée de cent vingt mille combattants, il n'y avait pas une brigade de trop suivant les flatteurs et les favoris. Un autre remède eût été de rendre la reine d'Espagne plus sage, plus modérée dans ses desseins, de la persuader que ses malheurs venaient de ses fautes, qu'il fallait couper dans le vif, revenir sur ses pas, ne conserver que ce qu'on pouvait soutenir, arrêter la fougue des vainqueurs, suspendre leurs progrès pour remonter ensuite plus haut qu'on n'eût espéré alors, au lieu d'en descendre encore.

Il en arriva précisément le contraire : l'art se joignit à la nature pour accroître nos pertes ; on vit nos deux malheureuses armées conduites pour toute boussole par l'entêtement d'une femme ; la reine d'Espagne voulut qu'on gardât Parme à quelque prix que ce fût. M. de Castelar, dépositaire de ses ordres secrets, désobéit, par ordre supérieur, à M. de Gages son général ; il se fit enfermer dans Parme avec dix mille hommes, et ne s'en sauva que par miracle ; toute l'armée resta par les mêmes ordres à Plaisance. Le prudent maréchal de Maillebois proposa en vain les plans les plus sûrs, il voulait se maintenir à Tortone, Voghera et Pavie, couvrant l'État de Gênes ; mais les ordres de Madrid étaient tout au contraire. On proposa au roi d'abandonner l'Infant ou de sacrifier son armée à le défendre ; Sa Majesté n'hésita pas au second parti : on ne nous en sut pas plus de gré ; il fut même question d'arrêter prisonniers comme traîtres les Français qui étaient alors dans l'armée espagnole. Malgré cela, nos troupes marchèrent au secours de l'Infant, le maréchal de Maillebois, par les plus belles manœuvres de guerre,

le délivra et le ramena ; nous subsistâmes un mois à la gauche du Pô, et nous fîmes des fourrages jusques à la source de l'Adda. Nous livrâmes des combats d'où nous sortîmes avec perte, mais nous obtînmes notre but de nous retirer avec nos bagages dans l'Etat de Gènes.

Ce qu'un homme sage et zélé eût donc fait dans la place du maréchal de Noailles eût été de travailler à dissuader la reine d'Espagne de sa témérité ; il ne paraît pas qu'il ait avancé sur cela du moindre degré. Il voulut plaire, obtenir des grâces pour lui et pour sa famille, nuire à ceux qu'il hait¹, décréditer et humilier l'évêque de Rennes qui le reçut bien chez lui et qui n'en fut payé que d'ingratitude². Je ne parle pas de ce qu'il me fit de protestations de service et d'amitié à son départ et à son retour, et de la rage avec laquelle il m'a desservi, moi et les miens, dans cette cour étran-

1. Dans un *Discours sur l'ambassade du maréchal de Noailles en Espagne*, qui se trouve dans le *M^{me} Affaires étrangères*, t. II, f^o 160, d'Argenson résume ainsi ses actes, tout contraires, dit-il, à ses instructions : « Il forma le projet de porter la reine d'Espagne à un traité de paix particulier avec la reine de Hongrie, en procurant l'établissement de l'Infant aux dépens du roi de Sardaigne. Par là, il servait sa haine et celle de la reine d'Espagne contre la cour de Turin, et il conservait la reine de Hongrie intacte contre tout principe de la politique française qui ne demande que l'abaissement de la Maison d'Autriche. »

2. « J'ai conservé quelques lettres particulières de l'évêque de Rennes, trop échauffées pour les renvoyer au dépôt ; elles sont dans mes Mémoires. On y voit la conduite singulière de cet ambassadeur (Noailles), son ingratitude surtout, tant à mon égard, de moi qui l'avais fait nommer, que de l'évêque de Rennes qui l'avait si bien reçu, hébergé et nourri, le maréchal et son fils ayant épargné leur bourse tout autant qu'ils l'avaient pu.

gère'; j'en parlai au roi et je lui dis ce vers d'Athalie que je retournai ainsi :

Je crains Louis, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.

Il avait mené avec lui le comte de Noailles son fils qui en obtint la Toison. Il lui servait de premier garçon de calomnie pour les mauvais discours à tenir à la cour et dans les cercles¹. Ce jeune seigneur est dévot,

1. Il paraît en effet que le maréchal de Noailles fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la chute de d'Argenson ; c'est ce qu'atteste dans ses *Mémoires*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°, le marquis de Valori, dans un passage qui trouve naturellement place ici : « Je dois à l'amitié qui nous liait, le marquis d'Argenson et moi, l'éloge de ce ministre ; mais je dois aussi à la vérité ce que j'ai pensé de ses talents. Il n'y eut jamais un plus honnête homme, aimant plus son roi et sa patrie. Jamais aucun ministre n'a apporté, en arrivant en place, autant de connaissances et de théorie. Elles étaient le fruit d'une longue étude et de la plus grande application. Le marquis d'Argenson avait un grand sens et une bonne judiciaire. Mais, peu au fait de la cour, il n'avait jamais pu acquérir cet esprit d'intrigue si nécessaire pour s'y maintenir. Cela fit qu'il négligea les avis qu'on lui donnait d'une prochaine disgrâce. Il crut qu'en se renfermant dans les devoirs de sa place, dans un travail réglé et assidu, il pouvait se confier aux bontés que son maître lui marquait. Il avait un ennemi puissant dans le maréchal de Noailles qui mit tout en usage pour jeter du ridicule sur son travail, et même sur sa personne. Le marquis d'Argenson est bien une preuve qu'un petit ridicule est souvent plus nuisible que de grands vices. Peut-être, à la vérité, y donna-t-il lieu par quelques réponses singulières qu'il fit à différents ministres étrangers et par son peu d'usage de la cour. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il fut capable de grandes idées générales, et que peu d'hommes ont apporté au ministère autant de lumières que lui. »

2. « Toute leur conduite (du père et du fils), écrivait l'évêque de Rennes à la date du 30 mai 1746, a été de flatter la reine et de condamner à feu et à sang le marquis d'Argenson. »

dit son bréviaire et aime les garçons. Le maréchal trancha fort du favori et de l'important pendant son séjour en Espagne : il reçut de gros présents, et obtint pour le duc de Bournonville¹ une survivance qui avait déjà été refusée plusieurs fois. Il avait été chargé de négocier plusieurs articles pour la France, comme pour parvenir à notre traité de commerce avec le Portugal ; il fit oubli total de ces instructions disant qu'il fallait s'attacher à l'affaire principale.

Cette affaire fut de flatter la reine d'Espagne au lieu de lui montrer la vérité avec force ; enfin il se félicita d'avoir fait changer plusieurs choses au traité de Fontainebleau, mais ces changements furent, comme le remarqua le roi lui-même en plein conseil, d'y substituer des entreprises beaucoup plus difficiles que le premier projet.

Voilà où aboutit tout son art politique, militaire et celui de courtisan qu'il vantait si fort, pour cette ambassade qui a coûté 100 000 livres au roi. Il n'y a personne dans le public, il n'y eut point de gazette étrangère qui n'en aient parlé ainsi dans le temps, le cri universel s'est élevé contre lui et l'a crayonné en ridicule comme un vicieux.

Il m'avait demandé le sieur de Bussy l'un de mes commis pour lui servir de secrétaire : c'est une âme basse et qui a fait toute sa vie le métier de délateur de ses maîtres, je n'en faisais aucun usage ; ledit Bussy avant son départ m'offrit de m'écrire tout ce que ferait le maréchal, je le refusai avec mépris, et, puisqu'il prenait ce nouveau maître, je voulais qu'il lui fût fidèle.

1. Son parent.

Depuis cela, le maréchal l'a employé à composer de longs volumes contre moi qu'il envoyait à Madame Infante.

Ce qu'il cultiva le mieux pour ses intrigues fut les bonnes grâces de Madame : il lia correspondance avec deux des dames principales qui sont auprès d'elle, et chercha dans la suite à lui inspirer ce qu'il voulut pour que Madame en écrivit au roi, S. M. étant dans une longue et étroite correspondance avec sa fille (ce qui n'en est pas mieux).

J'ai montré depuis au roi les preuves complètes et suivies d'une démarche bien hardie que le maréchal a osé faire à cette cour. Il a engagé l'abbé Grimaldi, envoyé de Gènes à la cour de Madrid, à passer à Vienne pour y négocier la paix avec la reine de Hongrie; je veux croire qu'il y a été autorisé secrètement par le roi, mais que de remontrances n'ai-je pas eu à faire sur une entreprise si indiscrete! Ce négociateur génois ne pouvait-il pas nous être infidèle et travailler plutôt pour l'Espagne seule que pour la France et l'Espagne? Convenait-il qu'un ambassadeur, un simple ministre, qui n'avait pas le département des affaires générales, se chargeât seul d'une négociation délicate et qui embrassait tout? N'en pouvait-il pas arriver de grands malheurs aux affaires? Je rendis compte au roi de tout ce que j'en appris depuis. L'abbé Grimaldi disparut subitement, ne se montra qu'un moment à Gènes et n'y vit point nos généraux; il se cassa la jambe en passant dans le Tyrol, il arriva à Vienne, il y eut des audiences nocturnes. Sur ces entrefaites, l'État de Gènes fut occupé par les ennemis, et la ville de Gènes rançonnée comme on a su. Il y a toute apparence que Grimaldi

n'a pas été écouté depuis, ou bien il a trahi sa propre patrie. Quand j'en ai rendu compte au roi, S. M. a gardé le silence, ce qui me fait croire que le maréchal de Noailles avait surpris quelque consentement de S. M. et qu'elle le désapprouvait elle-même assez pour s'en taire, mais non assez pour chasser ceux qui ne travaillent que pour la surprendre¹.

ARTICLE III.

Suite des affaires d'Angleterre et d'Écosse.

Une nouvelle expédition en Angleterre fut donc résolue² malgré le peu de succès qu'avait eu l'embar-

1. Le maréchal avoue dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 174, que le roi correspondait avec lui à l'insu de son ministre, et qu'il renfermait ses lettres dans des boîtes, afin que celui-ci ne se doutât pas que ce fussent des papiers. Noailles correspondait aussi avec le comte d'Argenson, et voici ce qu'il lui écrivait : « Je ne puis m'empêcher de vous dire un mot sur la manière dont monsieur votre frère écrit et parle de Leurs Majestés Catholiques et de toute cette cour, etc. » *Ibid.*, p. 180. Ainsi, d'Argenson était trahi de tous les côtés.

2. Ceci est une suite au chapitre VIII (non retrouvé) du 1^{er} volume de ces *Mémoires*, intitulé : *Affaires d'Écosse. — Entreprises du prince Charles-Édouard* (Voy. la *Table des Mémoires du Ministère*, p. 128). Cette lacune est d'autant plus regrettable que d'Argenson prit une grande part à tout ce que le gouvernement français fit ou plutôt laissa faire en faveur de la cause jacobite. C'est avec lui que lord Sempill, le principal agent du parti en Écosse, correspondait, quelques mois avant l'embarquement du prince, pour renouveler ses demandes de secours (Voy. Amédée Pichot, *Histoire de Charles-Édouard*, IV^e édition, t. II, p. 398); c'est lui qui

quement de mars 1744¹. On avait ici de plus qu'à celle-là les succès et la réputation du prince Édouard en Écosse ; si j'hésitais, on le savait d'abord à la cour, il s'élevait contre moi des orages semblables à ceux de la Manche qui nous sépare de l'Angleterre, des seigneurs, des valets, des femmes, des moines, des aventuriers à qui on avait promis de grosses sommes d'argent sur celles qui devraient leur revenir par la conquête d'Angleterre, et qui demandaient, en attendant, quelques louis à compte, comme Caritides de la comédie².

Je leur demandai quelques signes de leur mission, quelques preuves du gros parti qu'ils disaient être en Angleterre pour la Maison de Stuart ; ils ne purent jamais indiquer que le lord Clancarty dont j'ai parlé. On

enrôla au service de cette cause la plume et le cœur de Voltaire ; c'est lui qui, si l'on en croit l'auteur que nous venons de citer, *ibid.*, p. 331, signa, le 24 octobre 1743, avec M. O'Brien, chargé de pouvoirs du vieux prétendant en France, un traité secret par lequel Louis XV reconnaissait positivement le fils pour prince régent d'Angleterre et d'Écosse. Enfin, lorsque la tentative eut avorté, c'est encore lui, nous le verrons, qui se constituait à la cour de France l'introducteur de cette grandeur tombée, l'avocat de cette cause perdue, et se compromettait lui-même en cherchant à compromettre généreusement le cabinet de Versailles vis-à-vis de celui de Saint-James, pour sauver les victimes de la réaction.

1. Sur cette expédition, approuvée par le cardinal de Tencin et commandée par le comte de Saxe, cf. Lord Mahon, *History of England*, t. III, p. 170, et *Journal de Barbier*, t. III, p. 493.

2. Personnage de la comédie des *Fâcheux*, act. III, sc. II. D'Argenson le confond avec Ormin qui figure à la scène suivante. C'est ce dernier qui, après avoir exposé à Éraste son projet « de mettre toutes les côtes de France en ports de mer, » finit par lui emprunter deux pistoles « à reprendre sur le droit de l'avis. »

donnait bien une liste, mais aucunes signatures, aucunes preuves. Nous envoyâmes quelques émissaires qui se hasardèrent de passer, mais qui ne rapportèrent que des dispositions générales.

L'embarquement devait être de onze mille hommes, un train d'artillerie, quelques chevaux de trait. M. de Richelieu, général de cette armée, avait un train magnifique et des déclarations dans les deux langues toutes prêtes à publier¹; on avait mis l'embargo sur tous les bateaux marchands de nos ports de Picardie et de Normandie, on les a gardés longtemps et cela a coûté très-cher. Le tout devait passer la nuit de Noël; mais rien ne se trouva prêt, tant du côté du département de la guerre que de celui de la marine; il vint une gelée par où les écluses de Bourbourg furent gelées, cela retarda de huit à neuf jours, et, depuis quinze jours, cette expédition secrète était sue de tout le monde; nos jeunes officiers qui en étaient avaient pris congé en uniforme à la cour et à la ville, comme quand ils partent en avril pour la campagne de Flandre.

Notre armée se morfondit donc longtemps au port de Boulogne. Les Anglais bien avertis placèrent trente-cinq vaisseaux de guerre devant Calais et Boulogne; on demanda à M. de Maurepas quelques vaisseaux de guerre de Brest pour tromper les ennemis dans quelque navigation secrète qu'on eût faite, et qui aurait au moins envoyé un bon corps de troupes en Écosse.

1. C'est pour cette circonstance que Voltaire composa le *Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard. Œuvres*, édition Beuchot, t. XXXVIII, p. 343.

L'escadre de M. d'Anville¹ était prête à Brest, on ne l'aurait jamais mieux employée qu'à une expédition si importante pour les affaires générales ; mais M. de Maurepas prétendait tirer beausoup de gloire de l'expédition d'Acadie, à laquelle l'escadre était destinée ; elle devait procurer le bâton de maréchal à M. d'Anville, son cousin et son ami ; au lieu de cela, ce duc y perdit la vie de misère et de fatigue, et la meilleure partie de l'escadre fut prisonnière, après avoir coûté quinze à seize millions au roi. J'ai admiré en cette occasion avec quel art les ministres adroits font passer aux princes les mauvais succès arrivés par leur faute : ils se réchauffent d'amitié pour les autres ministres qui pourraient s'appesantir sur la vérité, ils rejettent tout sur le hasard et se font applaudir sur la beauté du projet, si le sort n'y avait pas été contraire.

L'expédition projetée contre l'Angleterre a coûté au moins cinq millions de faux frais ; le roi envoya ensuite un million en argent au prince Édouard qui, n'étant arrivé qu'après l'affaire de Culloden, a été perdu.

M. de Richelieu revint à Paris, criant bien haut contre les ministres de la guerre et de la marine. On laissa longtemps les troupes sur le rivage, un état-major et le duc d'York² qui devint plus dévot que jamais. C'était une des grandes peines de M. de Richelieu que de cacher sa dévotion italienne aux yeux de tous les protestants de son parti qui étaient à Boulogne : il ne passait jamais devant une croix ou un

1. Jean-Baptiste de la Rochefoucauld, duc d'Anville, lieutenant général des armées navales.

2. Henri-Benoît Stuart, second fils du prétendant, devenu cardinal d'York le 3 juillet 1747.

autel qu'il ne fit une gémflexion comme un sacristain. Ce prince demanda à servir pendant la campagne suivante, on ne put l'obtenir du roi; il eut seulement permission d'aller au siège d'Anvers sous S. A. S. M. le comte de Clermont; il y donna des preuves d'une valeur naturelle et héréditaire.

Pour le prince Charles Édouard, ayant appris que notre débarquement pour l'Angleterre était manqué, il retourna en Écosse où il fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un héros et d'un homme de sens. Je laisse à l'histoire à apprendre les actions de guerre qui continuèrent dans ce royaume jusqu'à la bataille de Cul-loden qu'il perdit et qui dissipa son parti. Ce ne fut après cela que proscriptions et procès criminels. Il resta en Écosse fugitif et se cacha, tantôt dans quelques maisons, tantôt dans le creux des rochers; il s'y nourrit d'herbes et d'eaux croupies; habillé à la montagnarde : il a le corps d'un héros pour soutenir les fatigues autant que le courage pour les braver. Le roi envoya plusieurs navires pour le sauver; le sieur Warren¹ qui commandait un très-petit bâtiment fut le plus heureux : il y a du merveilleux à l'exécution de son dessein. Comment le prince heureux dans ses malheurs trouva-t-il assez de fidélité dans ses misérables partisans pour n'être point trahi? Le secret de ses retraites était entre plusieurs, ils avaient des mots mystérieux; enfin Warren le trouva dans le creux d'un rocher et l'emmena à son bord. Leur traversée fut

1. Capitaine du régiment de Clare, qui avait suivi le prince en Écosse comme aide de camp, et était revenu annoncer la victoire de Falkirk en France où le roi l'avait nommé colonel.

heureuse, mais ils allaient aborder à Brest, lorsqu'ils essuyèrent un grain qui les rejeta très-loin. Le prince Édouard était tranquille de ce contre-temps et en plaisantait avec son conducteur : il l'assurait que Dieu le conduisait et qu'ils reverraient bientôt la France. Il est vrai que, s'ils eussent abordé à Brest, ils y auraient trouvé trois vaisseaux anglais qui croisaient à l'entrée du port. Ils abordèrent à un petit port au nord de la Bretagne¹, et, de là jusques à Paris, ce fut une affluence de peuple pour voir cet homme extraordinaire ; il vint de Paris à Fontainebleau où son *incognito* fut une espèce de triomphe. On comptait que le roi le logerait dans une maison royale et l'entretiendrait avec splendeur ; ce projet se changea en une méthode toute contraire ; je n'ai point eu de part à ce dernier conseil ; on a représenté au roi qu'il ne fallait pas choquer l'Angleterre par ce nouvel éclat, et que, moins on ferait pour les Stuarts en France, moins serait grande leur chute, lorsqu'à la paix générale nous les abandonnerions.

Le prince Édouard n'a point dissimulé son ressentiment, il n'a voulu rien prendre de la pension que le roi lui accordait et qu'il trouvait trop modique ; il a mené à Paris une vie presque aussi sauvage que dans les montagnes d'Écosse, il s'est brouillé avec son frère et a logé séparément de lui. On prétend que c'est par vengeance que le duc d'York est allé à Rome accepter le chapeau de cardinal, ce qui fait un tort infini à leur parti en Angleterre. Le prince Édouard fit, au printemps de 1747, un voyage en Espagne pour s'y faire

1. Roscoff, près de Morlaix.

connaître du roi Ferdinand, et pour lui demander des secours. On n'a pas su autre chose de cette course¹ sinon qu'il avait vu deux fois en particulier Leurs Majestés Catholiques, et qu'il en avait reçu une grosse somme pour subsister.

Qui pourrait se refuser à l'amour du mérite et des malheurs ! Je crois avoir mérité des sentiments de reconnaissance des trois princes Stuart ; les deux frères m'ont exprimé naïvement leurs sentiments ici, et mon fils fut fort caressé du chevalier de Saint-Georges, pendant son séjour à Rome en 1746. Je leur ai donné les meilleurs conseils qu'ils pouvaient prendre ; enfin, raisonnant à Anvers avec M. O'Brien, sur les moyens d'attendre plus heureusement des temps meilleurs, je lui dictai un mémoire dont il a fait usage ; mais j'ignore les suites qu'il a eues et s'il en a été parlé en Espagne.

On y propose que les deux princes Stuart ne retournent jamais en Italie, qu'ils se tiennent pendant quelques années cachés et errants entre la France et l'Espagne, faisant remarquer que, quand la paix sera faite, cette inobservation des conditions qui y seront sans doute conclues ne méritera aucuns scrupules de notre part et ne deviendra jamais une cause de nouvelle rupture. On proposait que la France et l'Espagne donnassent au prince Édouard le gouvernement perpétuel ou le vicariat des deux Navarres avec un revenu suffisant. Cette dignité ne se déclarerait que peu à peu, accoutumant l'Angleterre à ne les pas savoir à

1. Voy., sur ce voyage en Espagne, Pichot, *Histoire de Charles-Édouard*, t. II, p. 337, et surtout une lettre du prince où il raconte à son père sa réception à la cour, Lord Mahon, *History of England*, t. III, p. 411.

Rome, et à n'avoir que de simples doutes sur le lieu précis de leur résidence qui serait tantôt en Espagne, tantôt en France, errants dans les Pyrénées et enfin en exil dans une ville de Navarre, où leur autorité ne se déclarerait qu'insensiblement et quand la paix serait affermie au point de ne la pas rompre pour ce sujet spécialement. On observait que, dans ce pays-là, ils seraient également à portée de ménager les religieux qui sont en grand nombre dans la Navarre française, et à portée d'y recevoir leurs partisans d'Angleterre, comme de passer subitement dans la Grande-Bretagne si quelque occasion s'en présentait.

Le baron de Scheffer et M. de Lanmary, ambassadeur de France à Stockholm, nous vantèrent un secours de Suédois pour l'Écosse, qui coûta beaucoup au roi et qui ne sortit jamais du port de Gothembourg. Mon frère et le baron de Scheffer les faisaient contre-mander quand les affaires du prince Édouard allaient mal, et elles allaient mieux quand les contre-ordres arrivaient. La gelée les arrêta, puis un incendie à Gothembourg, enfin l'on incorpora les officiers de ce corps de troupes dans nos régiments suédois, quand l'affaire d'Écosse fut finie.

Les proscriptions, les vengeances en Écosse furent terribles depuis la bataille de Culloden et finissent à peine aujourd'hui (septembre 1747). Le duc d'York et M. O'Brien me prièrent d'écrire à M. Vanhoe, notre correspondant ordinaire avec le ministère britannique, pour qu'il représentât combien il serait dangereux de faire de la guerre d'Écosse une guerre de cruauté et de barbarie, quelles suites il en pourrait résulter

dans celle qu'on faisait ailleurs entre les puissances belligérantes. Voici ma lettre :

« Monsieur,

« Le roi m'ordonne d'écrire à Votre Excellence au sujet de la situation dans laquelle le prince Édouard et ses partisans se trouvent, depuis l'avantage que les troupes d'Angleterre ont remporté sur eux le 27 du mois dernier. Toute l'Europe connaît les liaisons de parenté qui existent entre le roi et le prince Édouard. D'ailleurs ce jeune prince réunit en lui toutes les qualités qui doivent intéresser en sa faveur les Puissances qui estiment et qui chérissent la valeur et le courage, et le roi d'Angleterre est lui-même un juge trop équitable et trop impartial du vrai mérite pour n'en pas faire cas, lors même qu'il se trouve dans son ennemi. Le caractère de la nation britannique ne peut aussi qu'inspirer à tous les Anglais les mêmes sentiments d'admiration pour un compatriote aussi distingué par ses talents et par ses vertus héroïques.

Toutes ces raisons doivent naturellement rassurer sur le sort du prince Édouard, et l'on doit attendre en même temps de la modération et de la clémence du roi d'Angleterre qu'il ne permettra pas qu'on exerce les dernières rigueurs contre les personnes de tout état et de tout sexe qui, dans ces circonstances de trouble et de confusion, ont suivi les étendards qui viennent de succomber sous les armes anglaises commandées par le duc de Cumberland.

Cependant, Monsieur, comme, dans les premiers mouvements d'une révolution, on porte quelquefois le ressentiment et la vengeance à des excès qui n'au-

raient pas lieu dans des conjonctures plus tranquilles, le roi croit devoir prévenir à cet égard, autant qu'il dépendra de lui, les dangereux effets de toute résolution trop sévère que Sa Majesté Britannique pourrait prendre.

C'est dans une vue aussi juste et aussi décente que le roi m'a ordonné, Monsieur, de demander à Votre Excellence de vouloir bien écrire au ministère anglais, et de lui représenter avec toute la force et l'onction possible, les inconvénients qui résulteraient infailliblement de toute entreprise violente contre le prince Charles Édouard. Le droit des gens et l'intérêt particulier que Sa Majesté prend à ce prince sont des motifs qui feront vraisemblablement impression sur la cour de Londres, et Sa Majesté espère qu'il n'éprouvera que des procédés nobles et magnanimes de la part du roi d'Angleterre et de la nation anglaise, et que tous ceux qui se sont attachés en dernier lieu à la Maison de Stuart n'auront aussi qu'à se louer de la générosité et de la clémence de Sa Majesté Britannique.

Mais si, contre toute espérance, on attentait ou à la liberté du prince Édouard, ou à la vie de ses amis et partisans, il est aisé de prévoir que l'esprit d'animosité et de fureur pourrait être la suite funeste d'une pareille rigueur, et combien d'innocents deviendraient peut-être, de part et d'autre, jusqu'à la fin de cette guerre, les tristes victimes d'une violence qui ne ferait qu'aigrir et irriter le mal, et qui assurément n'édifierait pas l'Europe.

Personne n'est plus en état que vous, Monsieur, de faire valoir toutes ces raisons. Votre équité et votre amour de la paix vous suggéreront en cette occasion

tout ce qu'il y a de mieux à dire sur un sujet aussi intéressant.

Votre Excellence sentira elle-même qu'il n'y a pas un moment à perdre pour écrire à MM. les ministres du roi d'Angleterre, et j'espère qu'elle voudra bien me communiquer la réponse qui viendra de leur part, afin que j'en rende compte au roi, qui prendra en conséquence les résolutions que Sa Majesté jugera convenable à sa gloire et à la dignité de sa couronne. Elle désire bien sincèrement que le roi d'Angleterre ne lui donne à suivre que des exemples d'humanité, de douceur et de grandeur d'âme, etc.

Signé : D'ARGENSON.

Au camp de Bouchout, le 26 mai 1746.

Ma lettre, tournée avec politesse, devait naturellement plaire au lieu de fâcher¹. Le bonhomme M. Van-

1. Voltaire écrivit à cette occasion, sous le pseudonyme de M^{***}, *chambellan du roi de P...*, une lettre où il exprime la même idée au nom de la cour de Prusse. « Nous avons été, dit-il, étrangement surpris, dans notre cour, que plusieurs personnes à Paris aient trouvé, dans cette lettre écrite au nom du roi de France, trop peu de hauteur, et que le conseil de Londres l'ait jugée trop audacieuse. Notre cour, qui ne se détermine ni par les cabales qui peuvent partager Paris, ni par l'esprit qui anime la cour de Saint-James, a pensé unanimement que cette déclaration des volontés du roi de France est digne à la fois d'un roi très-chrétien qui fait la guerre en voulant la paix, et qui a la vertu de représenter à son ennemi même ce que les rois doivent à l'humanité. » *Lettres inédites*, publiées par MM. François et de Cayrol, 2^e édition, t. I, p. 163.

Plus tard Voltaire, dans son *Siècle de Louis XV*, a caractérisé judicieusement la conduite de d'Argenson et de Vanhoey en cette circonstance : « Ces deux ministres, dit-il, se ressemblaient en un

hoey, dans sa lettre d'accompagnement au duc de Newcastle, y ajouta une véritable paraphrase du *Pater noster*, disant qu'il fallait pardonner comme Dieu nous pardonnait. Ces lettres firent à la fois deux effets contraires par suggestion de malignité : à Paris on les trouva basses et tendant trop à miséricorde ; à Londres, on trouva inouï que la France, en guerre avec l'Angleterre, se mêlât de ses affaires domestiques et demandât grâce pour des rebelles avec une espèce de menace de représailles. Et véritablement, ce n'étaient que des représailles tournées avec politesse, la démarche, neuve ou naturelle, n'avait rien de mauvais en elle-même ; nous avions de quoi nous venger des cruautés que l'on ferait aux partisans de la Maison de Stuart et à nos gens qui l'avaient secourue. Le ministère britannique affecta la plus grande colère¹, il demanda la révocation de M. Vanhoey qui en fut quitte pour une

point qui les rendait différents de presque tous les hommes d'État ; c'est qu'ils mettaient toujours de la franchise et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique. » Et un peu plus loin, en parlant des excuses qu'on exigea de l'ambassadeur de Hollande : « Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique ; mais non à celles de l'humanité. »

Quoiqu'il en soit, le duc de Luynes, qui rend fidèlement les impressions de la cour de Versailles, constate que la lettre du marquis d'Argenson « y fit un très-mauvais effet. » Le cri fut général, MM. de Noailles et de Maurepas exploitèrent habilement cette circonstance contre lui, et l'on voit clairement que son renvoi fut résolu à partir de ce moment. — *Mémoires*, t. VII, p. 339.

1. Voici la réponse du duc de Newcastle à M. Vanhoey :

« Monsieur,

« Je n'ai reçu qu'avant-hier la lettre dont il a plu à Votre Excellence de m'honorer en date du 3 de ce mois (nouveau style)

lettre d'excuses au roi d'Angleterre; il prétendit que cela le porterait à plus de sévérité dans les procès criminels contre les Écossais : effectivement, on a fait sauter beaucoup de têtes, après de longues instructions pires par leur attente que la mort même; mais on doute que, sans les lettres dont il s'agit, il en eût été ni plus ni moins.

Nous cherchâmes cependant à effectuer l'air de menace que nous avions donné à nos représentations; après avoir rejeté plusieurs idées sur cela, on ne trouva rien de mieux que ce que je proposai, de faire arrêter en même temps *tous les Anglais* qui se trouveraient en France sans passe-ports: c'était faire une justice absolue pour toutes représailles à des cruautés. Je

en m'envoyant celle que M. le marquis d'Argenson vous avait écrite le 26 mai.

« Je l'ai sur-le-champ mise devant le roi qui est dans le dernier étonnement du contenu de cette lettre, qui, tant par rapport à ce qui en fait l'objet que par rapport à la manière de le traiter, est si contraire à l'honneur de Sa Majesté et à la dignité de sa couronne qu'elle ne peut que s'en tenir trop blessée pour y faire aucune réponse.

« Vous savez bien, monsieur, et MM. les ministres de France aussi, avec quelle scrupuleuse exactitude Sa Majesté a, de sa part, exécuté le cartel établi entre elle et le roi très-chrétien dans sa plus grande étendue, jusqu'à faire relâcher sur leur parole tous les officiers au service de France qui ont été faits prisonniers dans les limites de ses royaumes, et qui ne se trouvaient pas nés sujets de Sa Majesté, quoique le service auquel ils étaient employés alors aurait pu très-justement en dispenser Sa Majesté.

« On ne saurait, après cela, révoquer en doute le désir de Sa Majesté de remplir tout ce que peut exiger le droit des gens entre les puissances qui sont en guerre ensemble, même au delà de ce qui se pratique ordinairement; mais, pour ce qui regarde ses propres sujets, ni le droit des gens, ni les cartels, ni l'usage ou l'exemple

donnai ces ordres pour tout le royaume, nos prisons se remplirent; mais je me rendis facile à l'élargissement des prisonniers, pourvu qu'ils sortissent promptement du royaume : cela nous délivra de quantité d'espions et de frondeurs. Je soumettais l'accord ou le renouvellement de leurs passe-ports pour rester en France aux demandes que m'en ferait le prince Édouard, ce qui lui attira plusieurs nouveaux partisans.

L'arrêt de milord Morton¹ et de sa femme fit le plus d'éclat : il était parent et ami d'un des secrétaires d'État, et ce qui lui arriva diminua la fougue du ministère anglais. Il était depuis un an en France pour sa santé, il avait été voyager sur les rives de la Loire (que les Anglais aiment beaucoup²), il avait été visiter le

d'aucun pays de l'Europe n'autorise aucune puissance étrangère et ennemie à s'ingérer de rien exiger là-dessus de Sa Majesté.

« Le roi très-chrétien connaît trop bien lui-même le droit attaché à toute puissance souveraine pour s'attendre que Sa Majesté puisse penser autrement.

« Je ne puis même cacher à Votre Excellence la surprise où a été Sa Majesté de voir que l'ambassadeur d'une puissance si étroitement unie avec elle, et si essentiellement intéressée à tout ce qui concerne l'honneur et la sûreté de sa personne et de son gouvernement, ait pu se charger de lui faire parvenir une demande si inouïe, et je suis très-fâché d'être obligé de vous dire, monsieur, que Sa Majesté n'a pu se dispenser d'en faire des plaintes à L. H. P. Messieurs les États-Généraux vos maîtres.

J'ai l'honneur d'être.

Signé : HOLLES NEWCASTLE.

A Whitehall, le 3^e juin.

1. Sur cet épisode de milord Morton, voy. *Mémoires de Luyne*, t. VII, p. 465.

2. « How often have I led thy sportive choir
With tuneless pipe beside murm'ring Loire ! »

Goldsmith. *The Traveller*.

port de Lorient et n'y avait passé que quatre heures. Dans ce temps-là, l'escadre anglaise y fit une descente et pensa le prendre. Les Jacobites haïssaient beaucoup milord Morton et prétendaient qu'on trouverait chez lui des preuves d'espionnage et de trahison ; le temps de son passe-port allait échoir, il vint me trouver à Fontainebleau. Je lui déclarai qu'il ne pouvait être renouvelé, je lui proposai cependant d'aller demander cette grâce par le canal du prince Édouard qui était alors à Fontainebleau, c'est ce qu'il n'osa jamais faire : il se retira deux jours chez M. Vanhoey à qui je portai des plaintes amères de cet asile, il le laissa sortir et Morton fut conduit à la Bastille en même temps que sa femme qu'on arrêta à Paris, ainsi que le reste de sa famille. Tous ses papiers furent examinés et il subit de longs interrogatoires ; on ne trouva rien de criminel ; les grâces et l'indulgence vinrent après que nous eûmes détenu quelque temps cet otage ; le ministère britannique fit un règlement assez équitable pour les différentes classes d'officiers faits prisonniers à Culloden, on traita mieux les prisonniers jusqu'à leur échange, qui ne se fit qu'à la fin de l'année 1746.

ARTICLE IV.

*Négociation pour la paix générale avec MM. Wasse-
naër¹ et Gillis². — Conférences de Bréda.*

La république des Provinces-Unies a-t-elle eu un désir sincère de nous procurer la paix ? n'a-t-elle voulu que nous amuser par une négociation illusoire ? voilà ce que peu de personnes ont mis en doute de part et d'autre, chacun s'attachant fortement à l'une de ces deux opinions. Pour moi, je crois, avec les ministres de la république, qu'ils ont brûlé d'un désir vif et sincère de la pacification ; mais, à notre cour, et chez tous les raisonneurs politiques de Paris, il n'y a eu qu'un cri pour dire : *les Hollandais nous amusent*. On les hait ici par une inspiration qui remonte à la guerre de 1672, et qui s'est renouvelée depuis en quelques occasions ; on les méprise pour leur économie et par le peu du brillant qu'ont leurs troupes mercenaires ; tous droits, toute raison d'État cèdent à ces passions inspirées par pur hasard.

On ne veut pas voir que nous en tirerions de bons services, si l'on opposait le sang-froid aux démarches forcées de cette république : c'est à nous à les tirer de l'erreur, s'il y en a chez eux à nous craindre ; à leur tendre la main avec indulgence, à ne point réaliser

1. C'est ainsi que d'Argenson écrit le plus souvent le nom de cet homme d'État qui, dans la *Gazette de Hollande*, est appelé comte de Wassenaar, seigneur de Twickel.

2. Gilles dans la *Gazette de Hollande*.

leur terreur, et à distinguer parmi eux le parti britannique qui les tyrannise d'avec les républicains qui voudraient la liberté et la paix. Une conduite constante, et dont j'avais le plan tout prêt, les eût ramenés à leur ancienne gratitude. C'est par cette paix-ci qu'elle eût pris les plus grands accroissements ; la république en eût eu tout l'honneur. Je ne visais point à la faire séparer en ce moment-ci de l'Angleterre : il y avait à cela trop d'impossibilité démontrée ; mais c'était la république qui y eût entraîné l'Angleterre, et les commerçants de Hollande eussent commencé à voir que nous les protégeons autant que les Anglais les accablent ; le parti guerrier, consterné et désœuvré, eût cessé ses manœuvres, le Stadhouder fût retourné en Frise ; une grande entreprise contre la liberté manquée subitement la recule de beaucoup plus qu'elle ne l'était avant son éclat.

J'ajouterai quelques autres réflexions sur les apparences de bonne ou de mauvaise foi des deux ministres hollandais dans leur négociation avec moi pour la paix générale, après que j'en aurai exposé les faits.

J'ai dit, sur les affaires de l'année 1745, que le Grand Pensionnaire m'envoya le sieur de Larrey, mais que la circonstance en fut malheureuse, à cause des affaires d'Écosse qui ne prospérèrent quelque temps que pour empêcher la paix. Elle eût été avantageuse alors, à cause de nos prospérités militaires de toutes parts, tant en Italie qu'en Flandre ; les affaires d'Allemagne avaient du dessous, par l'élection de l'empereur et par la rétrogradation de M. le prince de Conti ; mais il y avait compensation par les victoires du roi de Prusse et par la continuation de son alliance qui

nous a plus servis, depuis ce temps-là, en paix qu'en guerre. Ainsi la neutralité de l'Empire, qui s'ensuivit, empêcha à notre égard tous les mauvais effets de l'élection. J'ai donc raison de dire que la position des affaires, pendant le quartier d'hiver de 1745 à 1746, nous était des plus favorables pour la paix, sans la guerre d'Écosse qui nous la rendait impossible avec l'Angleterre, à moins que d'abandonner lâchement le prince Édouard et ses partisans.

Le sieur de Larrey aurait réussi autant qu'un autre à nous faire passer des propositions et à rendre les nôtres, quoiqu'il eût peu de talent : il parlait assez mal français, c'était l'ami particulier du Grand Pensionnaire Vanderheim. Celui-ci m'avait fait l'honneur de penser qu'il ne fallait traiter qu'avec moi seul¹, mais je lui expliquai franchement que la difficulté était si grande, sur l'abandon ou le soutien du prince Édouard, que leur honneur, comme le nôtre, était de n'y point admettre de milieu, de sorte qu'il fallait laisser passer cet orage de façon ou d'autre, et que cela n'irait peut-être pas à deux mois. Le sieur de Larrey vint prendre congé de moi à Marly, et nous eûmes une grande conversation dans les jardins.

Rendant compte au roi des derniers errements de

1. « Ce colonel me fut présenté par l'ambassadeur de Hollande : en se retirant, il me glissa dans la main sa lettre de créance sans que ledit ambassadeur s'en aperçût. C'était dans un moment où le roi était en cérémonie de cour. Sa Majesté me répondit ainsi :

« J'approuve fort que vous m'écriviez plutôt que me venir trouver dans des circonstances comme celles-ci... Cet envoi mystérieux prouve leur crainte : écoutons, mais surtout ne répondons rien que quand nous aurons bien posé nos réponses.

« Ce 2 décembre 1745, au soir. » *Note de d'Argenson.*

cette affaire, j'ai exposé à Sa Majesté, par un mémoire qu'elle a gardé, tout ce que nous devions attendre ou désespérer des Hollandais sur la pacification. Je les y définis *d'excellents et de zélés ambassadeurs d'Angleterre*. Ils ont cependant quelque chose de plus que les ambassadeurs : ils peuvent par eux-mêmes dans la guerre, s'ils menacent d'abandonner la partie ; c'est une vaine menace, mais ils peuvent s'y ralentir et y fournir plus ou moins ; ils apportent grand zèle à leur ambassade et à une médiation plus effective que formelle, parce qu'ils souffrent infiniment de la durée de la guerre et de ce qu'elle approche d'eux ; ils craignent une révolution dans leur gouvernement ; mais qu'on ne pense pas que ce désir de la paix les porte jamais à se séparer de leurs alliés par une paix ou une trêve particulière ; ce ne sont, je le répète, que des ambassadeurs d'Angleterre.

On s'est fort écarté de cette définition depuis ma retraite du ministère, et même de mon temps : le militaire l'a emporté sur le politique, comme il arrive souvent pendant la guerre ; la raison de guerre a frappé pour des opérations brillantes dont un prince jeune est rempli. Les chefs de la guerre disent toujours que la guerre défensive est la plus fâcheuse de toutes ; cependant il est un point où il faut s'arrêter dans le progrès de ses conquêtes et où l'on doit se contenter de ce qu'on possède pour faire une paix solide. Nous en étions à ce point-là au moment dont je parle ; mais, quand la chance est une fois livrée aux conducteurs de la guerre, ils font taire la politique et, s'ils y joignent quelques motifs de cette espèce, tout s'y ressent de leur violence. On a persuadé au roi d'augmenter le

zèle dont je parle des Hollandais pour la paix, c'est-à-dire de casser les vitres; on a dit : ce sera tout autre chose quand on sera chez eux, quand, après avoir emporté toute leur barrière, après en avoir démoli les fortifications, on prendra leurs propres places, quand on mettra leur riche pays à contribution, quand on se sera vengé de leur ingratitude à l'égard de la France, quand on aura rempli sur cela des desseins où le feu roi a échoué.

Ces idées ont plu à un jeune monarque qui aime l'honneur et la gloire, le peuple a pensé de même et s'est volontiers livré à la haine et à la vengeance : ainsi tout a été à la fois contre la sagesse politique qui a réclamé en vain : elle disait qu'il est un point où les plus faibles se fortifient, où les plus lents deviennent vifs par mutinerie, et que la mesure de leur pesanteur ordinaire devient alors celle de leur rage. Les rois d'Espagne Philippe II et Philippe III l'ont assez éprouvé de la part de cette même nation hollandaise ; nous en voyons tout l'effet à la campagne de 1747.

Le sieur de Larrey étant retourné à la Haye, on y résolut de nous députer de nouveau une ambassade solennelle et publique. Le comte de Wassenaer de Twickel en fut chargé ; il eut ordre de voir également les autres ministres, mais de ne s'ouvrir qu'avec moi seul, et d'affecter cependant de me voir plus tard et moins souvent que les autres ; on sut à la Haye toute la jalousie de mes confrères et combien elle pouvait influer sur la réussite des affaires.

Ce comte de Wassenaer était le même qui vint à Arras en 1744 pour proposer la paix, on ne fut pas content de ses propositions alors ; on a demeuré long-

temps sur les premières ouvertures de paix, chacun prétendant que l'autre demandât le premier ce qu'il voulait, et, comme de part et d'autre on a des alliés difficiles et soupçonneux, personne n'ose rien dire, à moins que, de l'autre part, on n'assure que la paix sera signée d'abord. Des deux côtés, l'acceptation est aussi difficile que l'offre ; les alliés, de part ni d'autre, ne sont point d'accord sur leur rabais et sur l'ultimatum ; chacun a formé son association sur le pied des avantages qu'on se promettait, les uns de conquête, les autres d'indemnité pour l'injuste agression et pour les frais de la guerre. Le roi de Prusse fut le premier de nos alliés, comme je l'ai dit, qui me mit à mon aise pour déroger aux vues de l'entreprise. Quand il se vit chassé de Bohême, il écrivit au roi qu'il fallait songer à la paix, puisqu'on n'avait pas détruit l'armée du prince Charles à son téméraire passage du Rhin, qu'il ne voyait plus que des dommages à essuyer, qu'ainsi nous devons faire la paix sans nouvel agrandissement, que, pour lui, il se contentait de la Silésie. Les électeurs de Bavière et Palatin nous intimidaient peu par leur mécontentement, si l'on rognait leurs morceaux à la paix ; Gênes avait été trouvée bien heureuse de recouvrer Savone, et Modène se serait contentée à peu de frais. Pour ce qui est de l'Espagne, rien n'était plus difficile que de trancher ainsi sur sa part. J'ai écrit plusieurs lettres à l'évêque de Rennes pour lui représenter que la paix était impossible, si la reine d'Espagne ne rabattait beaucoup de ses idées pour D. Carlos et que la paix était bien nécessaire. Je n'ai jamais eu autre réponse sinon : *le traité de Fontainebleau*, que c'était la France qui l'y avait engagée elle-même.

Ainsi comment oser mettre en avant des propositions acceptables? on avait honte de demander trop, on tremblait de confier à des ennemis qu'on demandait moins, sans en avoir le consentement préalable de ses alliés.

Je suis persuadé, sans le savoir, que les ennemis étaient mieux concertés entre eux, car les Hollandais, gens si craintifs et si circonspects, ne se fussent pas avancés comme ils ont fait, s'ils n'avaient pas été bien avoués : les ministres d'une république n'agissent pas furtivement et ne prennent pas sur eux comme ceux d'un souverain.

C'était donc le conseil des rats que ces premières négociations où personne n'avancait rien de positif. J'ai été plus hardi, et il ne m'en est point arrivé absolument de mal, tant dans cette négociation de paix que dans quelques autres de divers côtés : j'ai dicté des idées sur la paix, comme pouvant se proposer à nos alliés, si on était sûr de l'acceptation de nos ennemis, et je suis sorti de ce silence stupide.

Les adversaires de la paix se sont particulièrement attachés, par suite de tout ceci, à accuser les Hollandais de mauvaise foi et de dérision à notre égard dans leurs deux tentatives de paix. Leur application à les accuser vient de ce qu'ils voyaient (comme je l'ai dit) que leur canal était le meilleur pour la paix. Wassenaër de Twickel n'avait donc rien avancé du tout à Arras : obligé de parler le premier sur les conditions de la paix, il proposa des choses à la vérité inacceptables, sur quoi il fut renvoyé, et il en était resté que les Hollandais voulaient nous amuser.

Le comte de Wassenaër est homme d'esprit; il a fait

plusieurs voyages en France, il a lu tous nos bons livres français et parle avec assez d'éloquence; mais il parle trop. Il suivit apparemment ses ordres en se répandant beaucoup dans le monde; chacun se piqua de lui faire fête et de lui parler de la paix, on le regarda à la cour et à Paris comme un sauveur, il parla d'affaires avec tout le monde; chacun se crut négociateur important, il se moqua de la nation, il manda à sa cour que nous étions bien plus grands politiques qu'on ne croyait en Europe, qu'il n'y avait ici *ni dame, ni évêque, ni chat* qui ne lui parlât politique. Il a été blâmable dans son emploi d'avoir trop promis dans les cercles où il discourut tant; il dit partout qu'il apportait la paix telle que le roi ne la ferait pas meilleure, s'il était à Amsterdam. Il voulait flatter la nation et s'y rendre fort agréable; on lui avait dit à la Haye que notre gouvernement était tel que la cour et la ville influaient sur les affaires, que le ministère avait peu de crédit pour résoudre, et il crut devoir nous traiter en république où l'on doit capter les suffrages de la multitude. Il s'est encore engagé, dans plusieurs conversations sérieuses, à dire que, si les maîtres ne pouvaient déterminer à la paix les cours de Londres, les États-Généraux la feraient bien tout seuls, ce qui n'était pas vrai.

J'ai lieu de croire qu'il n'a eu ordre de traiter bien sérieusement qu'avec moi seul; son ton y était tout différent qu'ailleurs, et, s'il m'est revenu de lui quelque malignité désobligeante, je l'attribuerai à son indiscretion et à une mauvaise humeur naturelle de ne pouvoir pas me persuader ce qu'il prétendait. Il s'écria une fois à une longue conférence où je prévoyais

ses objections mieux que lui-même et où j'allais franchement au bien de la chose : *Ah ! monsieur, que vous êtes un honnête homme !* Il m'a fait souvenir plusieurs fois de cet enthousiasme, comme venant du cœur, depuis ma retraite du ministère. Les conférences de Bréda étant prêtes à se rompre, il chargea un courrier de confiance de ses amitiés, de son estime pour moi, ainsi que de ses regrets.

Le maréchal de Noailles avait bien concerté au conseil une proposition qu'il osa y faire, quand on fut prêt d'entrer en conférence avec le comte de Twickel, c'était de tenir un comité continuuel où le ministre hollandais viendrait conférer. Je lui demandai comment il osait proposer au roi de changer la forme de gouvernement de l'État, j'ajoutai que le royaume de France ne deviendrait pas république par ses défiances ni par son éloquence ; le roi rougit et fit changer de propos.

Dans ma première conférence avec le comte de Twickel, je lui dis que nos affaires avanceraient bien, s'il voulait m'avouer une chose, savoir, s'il était ambassadeur seulement de la république de Hollande, ou en même temps de Hollande et d'Angleterre, ou de ces deux puissances et de la cour de Vienne. Wasse-naër tourna autour de la question, assurant cependant que sa république ne faisait cette démarche-ci que par sa seule volonté et ses seules lumières. Je vis dans la suite que c'était de la part de l'Angleterre qu'il venait, et qu'il prenait peu de mission de la cour de Vienne. La reine de Hongrie, ayant recouvré toute la grandeur de son père et désespérant aujourd'hui de reprendre la Silésie, est devenue assez indifférente sur la guerre

ou sur la paix. Le recouvrement des Pays-Bas est, dit-elle, l'affaire des puissances maritimes, elle reçoit de ces puissances de gros subsides qui lui remplacent la Silésie : ainsi elle n'est plus présentement qu'une puissance secondaire.

Nos conversations furent longues et fréquentes, entre le comte de Wassenaër et moi, avant que de mettre quelque chose sur le papier ; enfin il en résulta un écrit qui était intitulé : *Idées sur les articles de la paix générale qui sont venues dans les conférences entre MM. d'Argenson et Wassenaër.*

Ces articles étaient certainement très-avantageux à la France ; Wassenaër les envoya à la Haye, et de là à Londres. Je ne déduirai pas les modifications, les hauts et les bas que souffrirent nos différentes conditions, j'en rendais compte d'abord au roi en particulier¹, puis il en allait au conseil ce que Sa Majesté voulait et je dois dire que je forçais le roi, plutôt qu'il ne me l'ordonnait, de porter au conseil la plus grande partie de la négociation.

Ce qu'on n'a jamais voulu observer assez au conseil, c'est que les différences d'événements arrivées dans nos affaires militaires ont dû nécessairement changer les conditions de la paix. Cependant on a toujours affecté au conseil d'accuser de mauvaise foi les négociateurs, quand ils ont accordé moins que ce qu'ils accordaient

1. « Billet du roi du 10 mars. Je lui faisais part d'une nouvelle difficulté de Wassenaër touchant la Toscane. « J'y vais penser et « je vous montrerai incessamment ce que je pense, car il faut se « défaire par ceci de toutes ces petites querelles de limites que « nous avons eues, et mon amour-propre doit céder au bien de « mon peuple. » *Note de d'Argenson.*

d'abord. Quand le comte de Wassenaër arriva à Paris, nous venions de conclure le traité de Turin, nous étions vainqueurs en Italie, la diversion d'Écosse était dans sa force ; depuis cela, les choses ont changé de face en Italie, de façon qu'il nous en a vu chasser, et l'ennemi attaquer nos provinces ; la diversion d'Écosse a disparu¹ ; il est vrai que nous avons surpris Bruxelles peu après son arrivée ; mais cet avantage n'a consisté proprement que dans la perte momentanée de dix-neuf bataillons que nous avons pris aux Hollandais, et ces républicains, dans leur rage, retrouveront bien d'autres soldats pour défendre leur pays ; on reconnaît bien cette vérité aujourd'hui (en septembre 1747) par toutes les mesures que prend le stathouder.

Le comte de Wassenaër, voyant que j'avais vivement et de bonne foi la négociation, se trouva bientôt court d'instruction et ne pas suffire à tout ce qu'il fallait savoir sur les différents objets d'affaires ; il m'annonça qu'il avait demandé un second, et que ce serait un homme considérable : en effet, on lui envoya M. Gillis, greffier de l'État, ministre de la généralité et la troisième personne de l'État ; il a été fait Grand Pensionnaire à la fin de l'année où il vint ici.

1. « Il faut convenir que le progrès de cette négociation fut toujours fort arrêté, tant que durèrent les succès du prince Édouard en Écosse, car la première condition pour conclure était de l'abandonner, et l'honneur s'y opposait. Or qu'est-ce que la force de notre État sans considération ? qu'est-ce que celle-ci sans honneur ? Le contre-temps de la bataille perdue à Culloden n'arriva qu'en avril : ce ne fut qu'alors que la paix fut faisable, et je soutiens que, dès ce moment, on l'aurait conclue, si mon crédit avait prévalu et si Sa Majesté n'avait pas eu un si mauvais conseil. »
Note de d'Argenson.

Sitôt après son arrivée, nous avançâmes encore davantage, nous rédigeâmes vingt-trois articles dont je dirai d'avance que j'en ai laissé vingt-un de commencés quand j'ai quitté le ministère. Il est vrai que les deux qui restaient étaient les plus capitaux, comme l'établissement de D. Philippe; les ennemis sont toujours convenus qu'il lui en serait donné un, mais c'est sur la quotité qu'on est resté. Ils auraient voulu s'en faire un mérite en Espagne où le grand intérêt du commerce leur inspire l'envie de plaire.

Enfin MM. de Wassenaër et Gillis vinrent un jour me proposer de donner la Toscane à D. Philippe, avec de grandes modifications à la vérité; je montai d'abord chez le roi lui apprendre cette bonne nouvelle: on demandait le secret et, cette fois-ci, il fut bien gardé.

La reine d'Espagne, entendant parler de la négociation publique des deux ministres hollandais, nous faisait demander sans cesse ce que nous traitions avec eux pour la paix. Il a été nécessaire de lui en faire un mystère, en lui faisant de fausses confidences. Quand on va au bien de la chose, et quand on a néanmoins affaire à des alliés aussi déraisonnables, il faut les forcer à devenir heureux; la fraude pieuse est une bénédiction sur l'ouvrage. Je conviens que, le maréchal de Noailles étant alors à Madrid pour réparer la mésintelligence qu'avait causée le traité de Turin et pour y former un nouveau plan d'opérations, c'était bien exposer la foi que de travailler pendant ce temps-là à un autre plan de pacification sans le communiquer en Espagne; mais la raison et l'intérêt même d'Espagne le voulaient ainsi, et plutôt à Dieu qu'on ne pratiquât pas

d'autre réticence en politique que celle-ci, et en semblable circonstance ! Cependant, pour mettre la conscience du maréchal plus en sûreté, je ne lui appris rien de la proposition de la Toscane ; j'envoyai seulement à l'intendant de Bordeaux une lettre de moi qui la lui apprenait, comme à un ministre du conseil, et non comme à un ambassadeur d'Espagne qu'il n'était déjà plus.

Il en a été tout autrement depuis la mort de Philippe V et la cessation du pouvoir de la reine douairière en Espagne. Trouvant dans Ferdinand l'honneur même, avec un grand désir de rendre les peuples heureux, j'ai poussé la communication de toute négociation jusqu'à lui donner copie régulièrement de toutes les dépêches que j'écrivais et que je recevais.

Nos conférences les plus longues furent sur le rétablissement de Dunkerque en son premier état, c'est-à-dire comme à la paix d'Utrecht¹ ; il fut beaucoup question aussi de l'abandon des Stuarts : tout avançait beaucoup, quand le temps du départ du roi pour l'armée arriva ; ce devait être un grand moment pour avancer la négociation ; les Hollandais firent l'impossible pour le retarder. Si on eût adhéré alors à leurs prières, je conviens que cela eût eu l'air, que l'on crai-

1. « La distinction de Dunkerque fortifié par terre et non par mer (qu'on a suivie depuis aux préliminaires de 1748) est de moi. Je trouvai cet expédient dans une discussion avec les deux ministres hollandais.

« En effet Dunkerque a trois objets : 1° Comme port libre au débouché des marchandises de Flandres. La nature et un peu d'art en l'aidant y a pourvu peu après la paix d'Utrecht, et on n'a rien à désirer après cela dans le pays au temps de paix.

« 2° Pour couvrir notre frontière, sans quoi, étant ouverte, d'a-

gnait tant, d'être amusé : j'avais affaire à un gouvernement qui *ponebat rumores ante salutem*. On mettait en tête à notre monarque bien aimé, et si digne de l'être, que de grands succès l'attendaient en Brabant, et que l'on tirerait une paix plus sûre et plus avantageuse par la supériorité de nos armes que par mes négociations. Il n'y avait qu'un cri en France sur la vengeance que nous devons prendre de la république de Hollande qui assistait nos ennemis de toutes ses forces : ainsi je commençai à sentir bien de la hauteur et du dédain de la part du maître, pour se relâcher des articles qui eussent donné la paix au lieu d'une nouvelle campagne : rien n'avança et l'on partit.

Les deux ministres hollandais me suivirent en Brabant ; ils arrivèrent à Bruxelles presque aussitôt que moi ; nous y rédigeâmes plusieurs articles difficiles, je leur laissai l'abbé de La Ville pour limer davantage ces articles. Il ne leur convenait pas de paraître dans un camp où nous aurions pu en venir aux mains contre leurs troupes ; ainsi nous nous donnâmes divers rendez-vous à moitié chemin du camp à Bruxelles, comme au château de Contich¹ et à Malines. Comme je ne pouvais disparaître de mon quartier sans que cela

bord les ennemis peuvent y passer, et nous n'avons plus que l'As pour frontière.

« 3^e Comme repaire de corsaires qui désolaient l'Angleterre. C'est un mal dont nous les avons délivrés par la paix d'Utrecht, condition qui nous valut assez, puisqu'elle nous délivra de la situation du monde la plus cruelle où nous étions alors, et affermit le petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne et des Indes. »
Note de d'Argenson.

1. Contich ou Cumplich, à deux lieues et demi d'Anvers.

parût, le bruit courut dans l'armée que j'étais allé signer le traité, et cela donna lieu à mes envieux et aux ennemis de la paix à augmenter l'injuste accusation contre moi de me *laisser amuser* ; les sots de la cour, qui sont en grand nombre, faisaient chorus avec les méchants.

Je ne puis mieux comparer la fausse réputation d'habileté de l'abbé de La Ville qu'à celle du sieur de Chavigny : tous deux traitres, tous deux médiocres ; l'abbé de La Ville a une éloquence plus jeune et moins ridicule, ayant été régent de rhétorique chez les jésuites. Tous deux voient mal les choses dont ils sont chargés et flattent plutôt qu'ils n'éclairent : c'est qu'ils veulent leur fortune et non celle de l'État. L'abbé de La Ville avait eu pour système favori, étant en Hollande et depuis son retour, qu'on ne ferait la paix qu'en châtiant les Hollandais et qu'on les porterait par là à une paix particulière. Ce principe favorisait les partisans secrets et avides de la continuation de la guerre ; ainsi cet abbé a été fort célébré ; le faux de ses annonces n'a point déssillé les yeux sur son compte : ce ne sont point les fautes qui défont les fortunes en France ; le parterre siffle, mais les premières loges gratifient les acteurs protégés.

Voyant donc l'abbé de La Ville assurer qu'en tenant bon on allait avoir la paix par la seule république de Hollande, et qu'on l'obligerait à se séparer de ses alliés, les ministres hollandais n'ayant cependant rien de nouveau à dire, la négociation se ralentissant, je crus devoir introduire un nouvel acteur sur la scène, et j'avoue sans honte que je ne m'attendais pas à ce qui devait m'arriver de ce personnage.

M. de Puisieux¹ que je connaissais dès l'enfance, et dont je suis allié, s'était donné pour mon partisan et m'avait assidûment fait sa cour, depuis que j'étais en place; il avait été trois ans ambassadeur à Naples et avait paru, dans cette place de nulle importance, aussi médiocre qu'il est en effet : nul talent, nul génie, des idées communes qu'il emploie sous un extérieur de sagesse et de réserve; nourri dans le sérail, il en connaît parfaitement les replis et les détours, ainsi c'est un homme fin de la cour, il possède tout le patelinage des jésuites et des Italiens et toute la profondeur des bagatelles; il politiquait avec les ignorants et s'y faisait passer pour un habile homme.

Il me fit pitié en me contant ses malheurs, sa prétendue ruine à Naples et son retour sans aucune sorte de récompense; il voulait reprendre le train des ambassades, pourvu que ce fût dans quelque emploi commode comme en Suisse ou à la Haye, quand il y aurait lieu. C'était à cause de moi, disait-il, à cause du respect et de l'estime qu'il me portait, qu'il voulait servir, et non sous tout autre ministre. Je le lui promis et cherchai à le satisfaire : j'en prévins le roi, je trouvais à cet homme assez de sagesse pour penser qu'il ne gâterait rien à une ambassade aisée, et surtout qu'il y apporterait de la docilité.

Travaillant avec le roi à Anvers, et rendant compte à Sa Majesté des divers moyens pour améliorer la négociation de paix par les Hollandais, je m'avisai de proposer d'envoyer quelqu'un à la Haye, un homme

1. Louis-Philogène Brulart, marquis de Puisieux, dont il va être souvent question, et qui remplaça d'Argenson au ministère des affaires étrangères, était né le 12 mai 1701.

qualifié qui y irait sans caractère, qui paraîtrait ne faire ce voyage que sous un prétexte imaginé, qui aurait cependant des lettres de créance en poche, qui n'y serait pas plus de quinze jours, qui apporterait carte blanche aux principaux de la généralité, qui les réchaufferait, qui leur donnerait cette marque d'attention du roi par une telle avance et qui sonderait leurs cœurs. Je proposai donc M. de Puisieux pour cette fonction et en même temps pour le destiner à l'ambassade de Hollande, dès qu'il y aurait jour à la remplir, et cette destination même recommandait davantage la mission momentanée dont il s'agissait.

Le roi me parut d'abord chanceler et même dédaigner celui que je proposais. Il faut convenir que ç'a été un grand chef-d'œuvre de persuasion que d'obtenir, six mois après, de Sa Majesté que M. de Puisieux me remplaçât pour la grande place qu'il occupe aujourd'hui. Sa santé et ses forces sont misérables : il allait aux eaux quand je le mandai ; il ne saurait travailler deux heures de suite.

Cependant j'obtins que ma proposition fût exécutée. Puisieux s'est assez bien acquitté de cette commission, parce qu'il y a apporté toute la docilité que je demandais. En passant à Anvers, je l'instruisis de ce qu'il avait à faire ; l'abbé de La Ville, avec qui je parlais librement, lui redit quelques propos que je lui avais tenus de mes doutes et de mes craintes sur ses succès, et commença à me mettre mal avec lui. A la Haye, il a peu parlé et s'est fait craindre par son air tout composé et tout mystérieux : on a cru que cela couvrait de grandes choses ; il rendit le compte que je voulais pour réparer les impressions qu'avait données l'abbé

de La Ville, savoir que les Hollandais ne se sépareraient jamais des Anglais, à quelque extrémité qu'on les poussât.

MM. de Wassenaër et Gillis souffrirent de cet envoi qui était un contrôle de leurs opérations; cela les piqua comme je voulais, ils agirent plus vivement, mirent quelque chose de plus en avant, et pressèrent furieusement les Anglais de finir.

Le roi revint à Versailles au commencement de juin pour les couches de Mme la Dauphine; les deux Hollandais m'y suivirent, nous conférâmes souvent. J'eus ordre de ne me plus relâcher de rien absolument, de les écouter seulement et de leur déclarer que, si j'avais encore à me relâcher sur leurs nouvelles remontrances, ce ne serait qu'à condition qu'ils signeraient sur-le-champ¹.

Chaque proposition passait à la Haye et de là à Londres; souvent le vent contraire pendant l'automne retardait quinze jours les réponses; c'est sur cela qu'ils proposèrent de s'assembler dans un lieu neutre où il y aurait un plénipotentiaire anglais, ce qui avancerait bien autrement la négociation : on donna au roi à

1. D'Argenson ayant rendu compte au roi d'une nouvelle proposition des plénipotentiaires hollandais de donner à D. Philippe le Parmesan au lieu de la Toscane, en reçut le billet suivant, en date du 13 juillet 1746 :

« Je crois que la Toscane apporterait aujourd'hui de grandes difficultés, et, en cela seul, je serais pour eux. S'il n'y avait que cet article et qu'ils voulussent signer seuls et tout à l'heure, nous pourrions y condescendre encore; mais la mauvaise foi du reste est si odieuse que je vois que tout mon conseil s'y récriera fortement. Rendons-leur ce qu'ils ont voulu nous donner : amusons-les, et allons notre chemin. »

choisir de trois villes pour ces conférences et la ville de Bréda fut choisie.

Le Grand Pensionnaire Vanhare¹, qui mourut subitement peu de temps après, nous fit sur cela une friponnerie, si cependant on peut qualifier ainsi une réticence qui avait pour principe un grand désir de la paix et une crainte excessive de la manquer. Le ministre britannique lui signifia, à ce qu'on assure, qu'il n'enverrait personne à Bréda, à moins qu'on n'y reçût aussi des ministres autrichiens et piémontais. Vanhare¹ nous cacha cette condition, et se réserva de la faire éclater lorsque les ministres français et anglais seraient assemblés. Il y a cependant à objecter sur cela que, si le ministère britannique avait prétendu de bonne foi cette admission, le plénipotentiaire ne serait pas arrivé à Bréda comme il fit, et n'aurait pas comparu à la première conférence, sans réclamer plutôt la veille que le jour l'exécution de cette condition. Elle a eu tout l'air d'une chicane; ainsi l'on peut croire qu'on a voulu, par finesse, engager un congrès, au lieu de simples conférences pour des préliminaires.

Je conviendrai ici que ç'a été une faute d'État que d'avoir accepté l'intervention d'un ministre anglais aux négociations qui se traitaient à Paris avec les seuls Hollandais. Dans mon système, je trouve que les seuls Hollandais allaient mieux et de meilleure foi, parce qu'ils avaient un intérêt plus prononcé à la paix générale; ainsi ils agissaient d'une façon plus pressante pour en persuader l'Angleterre que ne pouvaient faire

1. Ou plutôt Vanderheim, comme d'Argenson l'a nommé plus haut. Il mourut en juillet 1746.

nos plénipotentiaires français en s'abouchant directement avec ceux d'Angleterre ; mais l'impatience d'avancer un ouvrage si salubre fit regarder cette insinuation du bon côté : on crut abrégier et épargner le temps qu'il fallait aux courriers en passant toujours par des tiers ; au lieu de cela, la chicane saisit cet expédient même pour rompre toute négociation, ce qui ne serait pas arrivé si j'avais été encore en place et j'aurais trouvé le remède dans le mal même.

M. de Puisieux devait être naturellement choisi pour les conférences de Bréda : destiné à l'ambassade de la Haye, y ayant comparu au mois de juin pour presser les États-Généraux, déjà admis dans le secret de cette négociation, le défaut de sujets pour cette importante affaire, la brigue et l'envie ayant écarté les bons et élevé les mauvais, de quelque même étoffe que je trouvasse celui-ci, je crus devoir le proposer et j'y trouvai le roi beaucoup mieux disposé que la première fois, car M. de Puisieux avait bien plus figuré dans le monde depuis son petit voyage de la Haye. Il avait tout confié aux frères Paris, qui l'avaient établi le conseil et l'ami de Mme de Pompadour ; il se fit bientôt passer pour un grand homme, à l'aide de quelques discours frivoles et communs qu'il tenait sur les affaires ; il s'était mis à faire tous les mois une récapitulation générale des affaires étrangères avec sa pensée pour les terminer ; j'ai lu de ces mémoires mensuels et je puis assurer qu'il n'y avait rien que les nouvellistes les plus ordinaires des promenades de Paris ne disent et ne découvrent dans leurs entretiens journaliers.

Les Hollandais nous firent part, au nom de l'Angle-

terre, du choix de mylord Sandwich¹ pour plénipotentiaire d'Angleterre. C'est un jeune homme dont le caractère a été fort approuvé ; il a assez d'esprit et beaucoup de connaissances, nulle expérience, mais de bonnes intentions qui guident mieux que la science des rubriques et des détours, et certainement sa gloire aurait été à réussir à la paix.

Les conférences débutèrent à Bréda par la protestation qu'y fit le comte de Sandwich de ne traiter d'aucune affaire que l'on n'y eût admis des ministres autrichiens et piémontais que l'Angleterre avait, dit-il, déjà invités. Cette déclaration avait de quoi révolter dans tous ses points, et dans le fond et dans la forme ; j'ai déjà dit qu'il ne nous en avait pas été encore annoncé le mot, et que, si les Anglais l'avaient prétendu ainsi, Vanderheim nous l'avait soigneusement caché. Et pourquoi Sandwich laissait-il avancer les choses jusqu'au jour d'une première conférence ? il voyait bien que les Autrichiens et Piémontais n'étaient pas encore arrivés ni même choisis, et que leur nomination n'était connue de personne.

Il y avait certainement de la mauvaise foi dans tout cela, et j'eus de la peine à justifier la conduite des pacificateurs, quoique les Hollandais pussent s'en excuser un peu mieux que les Anglais. Que gagnaient-ils de nous tromper, puisque nos projets militaires ne s'en exécutaient pas moins ?

Il n'y aura jamais d'affaire où nous ayons eu mieux raison que celle de l'admission ou de la non admis-

1. John Montagu, IV^e comte de Sandwich. Il fut depuis premier lord de l'Amirauté.

sion des ministres autrichiens et piémontais aux conférences de Bréda. Cela devint la grande question politique, et qui fut célébrée tout l'hiver dans les journaux hebdomadaires de la part de nos ennemis. N'énonçant que le titre de la question, avec une grossière subtilité, ils nous donnaient un tort auquel il ne semblait pas qu'il y eût de réplique : les Français, disent-ils, veulent négocier la paix aux yeux de toute l'Europe, sans admettre aux congrès les principales parties intéressées, comme la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne.

Nous répondions : 1° par la différence qu'il y a de conférences pour des préliminaires à un congrès pour le traité général ; de quoi je citais quantité d'exemples ; 2° que c'étaient eux-mêmes qui avaient le plus argumenté sur cette différence, lorsque, le roi ayant proposé aux Hollandais l'année dernière un congrès général, ils avaient toujours répondu avec opiniâtreté qu'on ne pouvait traiter de la paix en un congrès qu'il n'y eût préalablement des préliminaires convenus entre quelques-unes des parties intéressées. Nous employions et nous rétorquions tous les mêmes arguments dont ils se servaient en 1745, car nous traitions publiquement depuis dix mois de ces préliminaires avec la république de Hollande ; l'assemblée de Bréda n'en était qu'une suite ; on en avait transféré le lieu de Versailles à Bréda pour y admettre un ministre anglais qui ne pouvait venir à Versailles. Cette admission était privativement restreinte aux Anglais ; on n'avait pas pu y inviter de ministres d'autres cours, sans un consentement préalable des trois puissances assemblées à Bréda ; en inviter d'autres était manquer à la considération que l'on

se devait réciproquement. 3^o Au fond, c'était annuler l'ouvrage que nous avions fait jusque-là. Les ministres hollandais avaient avoué qu'ils l'avaient communiqué à l'Angleterre à mesure qu'il avançait, mais ils avaient assuré qu'on l'avait caché aux cours de Vienne et de Londres : ainsi des ministres de ces deux cours, arrivant à Bréda, auraient certainement tout désavoué et tout annulé. 4^o Nous donnions pour exemple la cour d'Espagne, qui n'envoyait pas de ministres à Bréda et qui s'en rapportait à nous. Il est vrai que, depuis la mort de Philippe V, je communiquais tout à cette cour ; elle nous en faisait savoir son sentiment, et l'évêque de Rennes avait écrit de la part du roi d'Espagne « que M. de Puisieux serait considéré à Bréda comme ministre public de France et ministre secret d'Espagne. » La reine de Hongrie et le roi de Sardaigne entendaient combien la chose était facile : de cette manière, ils pouvaient envoyer à la Haye, ou même à Bréda, des gens instruits qui auraient suggéré leurs volontés aux ministres des puissances maritimes, ceux-ci sur la scène, les autres, pour ainsi dire, dans la coulisse : la négociation n'en eût été que mieux ainsi ; ils se seraient tous assemblés en particulier pour se concerter sur chaque article. Cette manière était même préférable à une assemblée tumultueuse, et, quand l'on serait parvenu à des préliminaires, alors on eût tourné les conférences en congrès. On ne pouvait placer le point d'honneur à ne donner qu'un rôle secondaire à la cour de Vienne si intéressée à la négociation ; rien n'est de cérémonial à de simples conférences ; l'Espagne ne se serait pas mieux accommodée que toute autre cour de déroger à aucune sorte de dignité

extérieure ; mais les plus diligents à ouvrir cette négociation pouvaient y avoir cette primauté de rôle avec justice et sans inconvénient.

Il est vrai que, depuis, la cour d'Espagne nous a fait perdre le meilleur de nos arguments en envoyant M. de Macanaz à Bréda ; mais le grand mal (que j'aurais prévenu certainement) n'en est arrivé que depuis ma retraite. Le bruit était grand alors que l'Espagne faisait la paix particulière avec les Anglais par la médiation du roi de Portugal. M. de Puisieux avait une foi de martyr dans la réalité de ce traité : il y voyait la vraisemblance et la vérité ; il s'assura encore davantage quand il fut à Bréda, il manda la date de ce traité dont l'évêque de Rennes écrivait de son côté qu'il n'en était seulement pas question à Madrid, ni à Lisbonne ; le roi Ferdinand ne voulant, disait-il, qu'*amour et simplesse* ; c'était une finesse des Anglais d'augmenter ce bruit. Je crus que, dans ces circonstances, il était fort à propos de répandre parmi les étrangers cette grande marque de confiance de l'Espagne qui ne voulait pas d'autre ministre à Bréda que celui de France. Les ennemis s'en servirent pour piquer l'Espagne, pour lui faire croire que nous la trahissions comme un enfant, l'Espagne se comportant elle-même véritablement comme un enfant qui craint de ne pas paraître assez mûr pour se conduire par lui-même. Il en résulta quelque retour sur la première décision : on désavoua l'évêque de Rennes sur la force des termes dont il avait usé, on voulut nommer un plénipotentiaire à Bréda ; ce choix tomba sur le sieur de Macanaz¹. C'est un vieux

1. Melchor de Macanaz, né en 1670, mort en 1760.

fol exilé par l'inquisition, et qui demeurait en France depuis plus de trente ans. L'évêque de Rennes assomma de bonnes raisons la cour d'Espagne sur cette tergiversation : elle allongea la négociation en nous faisant perdre le meilleur de nos moyens pour ne pas tourner, avant qu'elles fussent commencées, les conférences en congrès ; enfin il fut bien décidé que Macanaz n'irait à Bréda que pour instruire M. de Puisieux plus directement des intérêts et des intentions de l'Espagne. Mais, quelque temps après, des intentions malignes aiguillonnèrent encore l'Espagne pour de nouvelles tergiversations : on parla de protester sur ce qui se ferait à Bréda sans l'Espagne ; je répondis au duc de Huescar avec la plus grande force sur ce terme de *protester*, et je lui en remis un mémoire pour qu'il l'envoyât à sa cour : j'y disais qu'on ne *protestait* que contre la violence et l'injustice, je rappelais les faits, j'exposais notre conduite et je poussais le reproche jusqu'où il pouvait aller. Mon mémoire fit son effet, je redoublai sans affectation mon exactitude communicative à la cour d'Espagne de tout ce qui se passait de quelque importance dans nos affaires, j'en eus de nouvelles assurances semblables aux premières sur le rôle que devait jouer le sieur de Macanaz à Bréda. J'ignore le détail de ce qui s'est passé depuis, mais Macanaz a protesté à la première conférence.

Je vis bien cependant qu'il fallait songer à un prochain congrès, et j'en destinai les ministres. Je ne songai plus qu'à nous tirer avec honneur de notre résistance à ne point admettre les ministres autrichiens et piémontais, je vainquis, ils cédèrent, et la première conférence allait se tenir sur le pied de la

non admission, le lundi 16 janvier, quand M. de Puisieux partit le 9 pour me succéder. Il dit en partant de Bréda qu'il reviendrait dans quinze jours ; son départ parut fort extraordinaire et donna lieu, ainsi que la suite de ce qui arriva, à faire publier en Europe que nous ne voulions pas la paix. Quand on sut son élévation, il fut question de lui nommer un successeur, ce choix tomba sur le sieur Du Theil ; rien ne me parut plus bizarre : le sieur Du Theil est gentilhomme à la vérité ; mais il avait fait le métier de commis toute sa vie ; étant devenu vieux et fort pesant, je lui avais procuré la retraite de mes bureaux. Quel homme c'était pour figurer avec les comtes d'Howard, de Sandwich, de Wassenaër et le Grand Pensionnaire de Hollande ! (car le sieur Gillis, étant parvenu à cette première place de la république, n'avait pas été trouvé trop bon pour continuer sa fonction de plénipotentiaire). On jeta les hauts cris de la nomination de Du Theil ; mais nous tinmes bon, il fallut bien l'agréer. Il se passa encore bien du temps pour ses préparatifs et son arrivée à Bréda ; cela approcha de l'ouverture de la campagne : c'est ce que voulaient nos mauvais citoyens ennemis de la paix. On laissa aller Macanaz à la Haye sans s'embarrasser de ses actions ; il y fréquenta beaucoup les ministres ennemis ; enfin la première conférence s'ouvrit : à peine eut-on dit quelques paroles qu'on entendit frapper à la porte, c'était le secrétaire de Macanaz qui jeta sur la table une loque protestation contre tout ce qui se traiterait à Bréda sans la présence formelle du plénipotentiaire d'Espagne.

Les conférences en sont restées là, et voilà tout le

fruit de mes travaux pour la paix générale, ainsi qu'on me les a fait perdre (mais bien plutôt pour la nation), au traité du roi de Sardaigne.

Rien n'a été plus ridicule que cette protestation d'Espagne et rien n'était plus facile à empêcher. Depuis le traité de Vienne de 1725, fait par Ripperda, il n'a paru que cette discussion publique entre les deux couronnes de la Maison de France, et dans quelles circonstances celle-ci a-t-elle eu lieu ? quand nous devons paraître ne continuer la guerre que pour l'Espagne seule, quand nous lui communiquons tout, quand nous travaillons à la paix de concert, quand nous avons des assurances positives et réitérées que la forme des négociations sera comme elle nous l'avait tracée elle-même.

Certainement, c'était le cas de nous séparer d'intérêt avec éclat, ou d'obtenir désaveu et punition du sieur de Macanaz. Au lieu de cela, nous avons rampé plus que jamais dans la honte de nos chaînes, et nous avons marqué notre crainte de la perdre. On obtint que Macanaz ferait une espèce de contre-protestation très-obscur, inexplicable, et qui ne rétractait rien ; on assura qu'il serait puni ; il alla de Bréda à Liège, et il a une grosse pension avec la permission de retourner en Espagne, comme il le désirait depuis longtemps.

Je n'ai su ces faits, arrivés depuis ma disgrâce, que par les gazettes et par quelques amis.

Enfin, nos généraux ont eu dessein d'assiéger Bréda pendant la campagne de 1747, et on a fait donner par le roi une déclaration qui déduisait nos griefs de l'inactivité des conférences. Nous avons déclaré les

conférences rompues, et on a rappelé Du Theil, sauf à assembler un congrès général à Aix-la-Chapelle, quand les parties belligérantes le jugeraient à propos. Par là, nous nous sommes donnés (même sans prétexte apparent), pour auteurs de la rupture des négociations de paix, ce que toute puissance en guerre doit toujours éviter avec soin, quand elle veut ménager sa réputation et le courage des pauvres peuples qui souffrent beaucoup de la guerre.

M. de Puisieux eut une tout autre conduite à Bréda qu'il n'avait eu à la Haye pendant le mois de juin précédent : autant il avait bien réussi à ce dernier emploi par la docilité, autant il se montra à Bréda rempli d'une suffisance stupide et atrabilaire. Il voyait tout en noir et faisait des remontrances sur tout ce que je lui prescrivais, sans en alléguer d'autres raisons que ses idées communes et des motifs suggérés par les ennemis du succès. Je l'attribuais à sa mauvaise santé ; véritablement il tomba malade en arrivant à Paris, il fut frappé d'une fièvre horrible le jour même de son serment de secrétaire d'État ; on le crut mort quelques jours après, et il a été trois mois sans travailler ; M. de Maurepas fut chargé de ses fonctions, et il n'est pas étonnant que le roi ait été si mal servi. M. de Puisieux, partant pour Bréda, fut flatté de la prochaine espérance de me succéder ; on admirait ses dépêches au conseil, il s'y vantait toujours d'avoir fait des réparties hautaines à chaque propos des plénipotentiaires : ou il avait juré Dieu, ou il leur avait ri au nez. Mes instructions portaient de ménager davantage les plénipotentiaires qui n'étaient pas venus là pour rien. Ce n'était pas le cas de la hauteur, à

moins qu'on ne vint à nous faire des demandes offensantes, ce qui n'arriva pas. Le commencement et la fin de mon instruction portaient surtout « de ne point rompre l'assemblée de Bréda, à quelque prix que ce fût. »

Le duc de Cumberland était arrivée à la Haye sur ces entrefaites : chacun alla pour lui faire sa cour ; il ne resta à Bréda que le seul M. de Wassenaër, il arriva à la Haye un nouveau ministre espagnol. Je voulais que M. de Puisieux trouvât quelques prétextes pour se rendre aussi à la Haye ; c'en était un que de chercher à se lier avec le nouvel ambassadeur d'Espagne, et d'y affecter une grande liaison. Je lui avais donné le chevalier Finochetti qui m'a obligation, et qui y venait remplacer le marquis Fogliani de la part du roi des Deux-Siciles. Finochetti est adroit et liant, il eût servi à M. de Puisieux d'émissaire et d'agent à la Haye ; nous n'y avions toujours que le sieur Chicquet, commis de l'abbé de La Ville et homme fort peu capable d'affaires. Je voyais bien des brigues de cour pour faire retourner l'abbé de La Ville à la Haye, en vue d'avancer sa fortune et de traverser davantage mes opérations pacifiques ; cet abbé m'ayant trahi, depuis qu'il était à moi, avait pris toutes ses mesures avec M. le prince de Conti, M. de Maurepas et les Pâris ; je me défendis de ce piège.

M. de Puisieux aurait pu lier à la Haye une nouvelle négociation directe avec l'Angleterre, et suivre mieux les manœuvres dont nous soupçonnions les Espagnols, il aurait réchauffé les républicains pacifiques de la généralité, il aurait connu les embûches et dressé des batteries utiles ; c'est là le talent et la capacité d'un

négociateur. Rien n'était si facile que de sauver toute apparence de radoucissement indécent dans nos démarches ; tous les autres plénipotentiaires de Bréda allaient et venaient de Bréda à la Haye : pourquoi le nôtre n'y aurait-il pas aussi fait des voyages d'affaires sous les apparences des plaisirs ?

Le maréchal de Noailles et M. de Maurepas s'élevaient au conseil sur cette idée, quand j'en parlais ; le premier y fit un jour un long discours sur la prétendue finesse de nos adversaires et sur l'excès de notre facilité, il déduisit comme quoi les Hollandais s'étaient fait écouter sur des propositions de paix dont ils avaient retraité ensuite la meilleure partie, sur la translation de la négociation de Paris à Bréda, puis en y appelant un ministre anglais qui ne disait rien, et sur l'idée de se transférer ensuite à la Haye. Je le réfutai, en prouvant que les changements arrivés provenaient des événements militaires et non de la négociation, que le lieu n'y faisait rien, que la paix était bonne partout où on la conclurait, et que la rupture des conférences serait le plus grand des maux aujourd'hui pour la nation.

Je regrettai bien alors (non pour ma fortune, mais pour celle de l'État), de n'avoir pas proposé le marquis de Fénelon au lieu de M. de Puisieux pour les conférences de Bréda : n'ayant pas encore pris congé des États-Généraux, tout prétexte était à l'honorer de cette commission ; avec plus d'expérience, d'esprit et de droiture, il eût bien mieux embrassé l'objet et les moyens ; il y eût mis à la vérité une chaleur souvent importune et des idées bizarres qu'il soutenait par entêtement, mais qu'il abandonnait toujours par obéis-

sance à la voix du devoir. Mes regrets en augmentèrent encore par son malheur, ayant été tué à la bataille de Raucoux. Huit jours avant sa mort, il m'écrivit pour avoir permission de faire un tour à la Haye où il voulait ranger des papiers de conséquence, surtout les manuscrits de l'archevêque de Cambrai son oncle. Il croyait alors qu'il n'y avait plus rien à faire du reste de la campagne, mais je savais que nous allions attaquer les ennemis; ainsi, pour son honneur et pour la désolation de sa famille, cette permission lui fut refusée.

Je reviendrai, avant que de finir cet article, à examiner si les Hollandais n'ont cherché qu'à nous amuser et à nous tromper dans le courant de cette négociation, ou s'ils ont agi de bonne foi comme je le soutiens, voici mes raisons :

1° Ils ont proposé d'eux-mêmes de donner à D. Philippe pour établissement la Toscane et, s'ils n'ont depuis cela offert que Parme et Plaisance, c'est que l'état de nos affaires avait fort changé en Italie, en ayant été chassés entièrement, l'État de Gènes envahi et la Provence insultée.

2° Ils nous ont toujours dit que, si nous entrions en Hollande, cela ne serait bon qu'à causer une révolution dans leur république, que, le stathoudérat une fois établi, les républicains pacifiques ne seraient plus les maîtres de la négociation, que l'État passerait entièrement au pouvoir de l'Angleterre. On a cru cette menace illusoire ou éloignée; cependant nous avons vu la promptitude avec laquelle le stathoudérat a pris dans toutes les provinces, à la première attaque de la Flandre hollandaise. Le nouveau stathouder n'est point ennemi du roi son beau-père, comme il l'a semblé en

France, le duc de Cumberland n'a point été son compétiteur ; il recherche l'amitié de la nation anglaise et n'aura que par elle et par la continuation de la guerre de soutien et d'autorité, comme nous le voyons depuis son avènement. Nous voyons combien le gouvernement anglais y dispose de tout aujourd'hui, nous voyons enfin, par la défense de Berg-op-zoom, quelle différence il y a de leur manière de se défendre dans une place faible par elle-même à celle dont leurs troupes défendaient ci-devant les places de la plus grande réputation. Qu'on ne s'y trompe pas, le nouveau stathouder sera plus dangereux, homme de cabinet, comme il est, que s'il se donnait comme homme de guerre, ainsi que le duc de Cumberland. A la Haye, il pourvoit à tout, il anime, il ameute à la défense de l'État les esprits et les bourses des Hollandais ; l'on connaît, par l'histoire de leur révolte, l'esprit de constance et de mutinerie de ces peuples doux, mais courageux. Nous ne les vaincrons plus par les armes, la gloire du roi est compromise à vouloir aller plus loin.

3° L'intérêt dirige les démarches : n'est-il pas évident que les Hollandais perdent à la guerre et devaient désirer la paix ? La guerre présente est devenue d'un intérêt national pour l'Angleterre, depuis que celles d'Allemagne et de Hanovre en sont écartées, et depuis la prise de Louisbourg. Les Anglais prétendent à la longue anéantir notre commerce, achever la destruction de notre navigation et envahir nos colonies ; il n'en est pas pas de même des Provinces-Unies : notre commerce protège le leur, elles y glanent pour ainsi dire ; le fond de leurs intérêts serait de diminuer le commerce d'Angleterre. Elles recourraient encore à

nous, si nous ne les avions pas aliénées par nos menaces, par notre indiscret ressentiment et par toutes les fautes de notre politique. La Hollande se ruine et augmente l'autorité des stathouders tant que la guerre dure. Si nous avions mieux cultivé la négociation des Hollandais pour la paix, ils l'eussent enfin emporté sur les Anglais, non à la vérité par une défection flétrissante, comme nous le prétendions, mais par la supériorité que donne un poids médiocre à un équilibre décidé. La guerre n'était pas si aigrie il y a un an qu'elle l'est aujourd'hui; l'attaque des places hollandaises et la rupture des conférences de Bréda ont achevé de tout réunir contre nous.

4° Si leur dessein était de nous amuser, je demande ce que produisait de mal notre prétendue illusion, quelle cadence¹ a perdue la guerre pendant la durée de la négociation : le département de la guerre ne paraissait-il pas ignorer ce qui se passait aux négociations? a-t-on retardé pour cela d'un jour l'ouverture de la campagne, et l'a-t-on finie plus tôt? n'a-t-on pas surpris Bruxelles pendant l'hiver, et fait prisonniers dix-neuf bataillons hollandais? le roi n'a-t-il pas pris Anvers de bonne heure, n'a-t-on pas procédé à la démolition des places de barrière, selon que la raison de guerre le permettait, en prévoyant les cas d'adversité où nous aurions besoin de ces places pendant la guerre présente? Alléguera-t-on que c'est par respect de cette négociation que l'armée du roi n'a pas marché à la poursuite des ennemis jusqu'à Bréda en 1746, après

1. Ce mot paraît employé ici dans le sens de chance, qu'on fait dériver de *cadentia*.

la prise d'Anvers? c'est tout autre motif que celui-là qui en a détourné Sa Majesté, et ce serait une imposture d'alléguer celui de respecter la négociation dont il s'agit.

Il est dangereux de tant menacer et de si peu faire. Nos traits se trouvent émoussés aujourd'hui, quant à la continuation de nos conquêtes aux Pays-Bas. La menace a été trop loin; l'on doit penser que l'impuissance commence là où le pouvoir cesse, et l'opinion des hommes, qui va toujours plus loin que la réalité, tourne en faiblesse et jette le mépris sur les sujets d'une fausse terreur sans suite et sans effets.

Je lis dans ma retraite des brochures politiques qui viennent coup sur coup, et que notre gouvernement autorise sans doute. Elles sont de la même espèce que les déclarations du roi qu'on a fait paraître pour légitimer notre attaque de la Hollande et la rupture des conférences de Bruxelles; elles ne contiennent que griefs, menaces et mépris: par là, on anime nos peuples pour quelques semaines; mais on se compromet pour toujours à leurs yeux et à ceux de l'Europe, en ne foudroyant pas cette république méprisée et attaquée hostilement.

Il y a donc contradiction manifeste dans le discours de ceux qui accusent la négociation dont il s'agit de duperie et d'illusion.

1° Prenant la route opposée, on a lié davantage la Hollande à l'Angleterre au lieu de les désunir comme on le prétendait par notre agression;

2° Ayant tant dit que le jour des vengeances était venu, et qu'il fallait écraser les Hollandais pour les contraindre à la paix, nos progrès sont reculés et la réputation de nos armes est diminuée; *

3° Ainsi, le ministère disant depuis ma disgrâce qu'il ne cherche que la paix, il augmente visiblement la guerre dans ses causes et dans ses effets.

La vengeance ne devrait jamais entrer dans l'exercice de la politique; c'est une passion à laisser aux particuliers. Nous devons nous radoucir sur les malheureuses liaisons de Hollande et d'Angleterre, au lieu de nous en irriter; nous devons dire sur eux comme sur les Juifs : *Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*. Nous les aurions ramenés par la patience, l'ancienne amitié, et surtout par le fond de leurs intérêts qui est pour nous; au lieu de cela, nous avons accru leur terreur et leurs prétendus besoins de leurs rivaux et des destructeurs de leur commerce.

Tant il est vrai que le gouvernement français sera toujours plus grand par ce qu'il ne fera pas que par ce qu'il fera !

ARTICLE V.

Conduite que la France a tenue avec le roi de Prusse, depuis sa paix particulière signée à Hanovre et à Dresde.

La fin de l'année 1745 changea la position du roi de Prusse. Ce prince légittima par la paix sa conquête de la Silésie. Depuis cela, il a pris toutes les mesures pour la consolider et se perpétuer la paix. Il a été facile de prévoir qu'il jouerait désormais un grand rôle dans l'empire; ses liaisons avec la France ne lui seront

pas inutiles, mais elles doivent être cachées, surtout pendant le reste de cette guerre. Il m'a fait dire plusieurs fois qu'il ne servirait bien nos intérêts qu'autant qu'il ne serait point suspecté d'attachement pour la France ; par cette raison, j'ai caché au conseil presque toutes les mesures qui conduisaient à ce but. Je voyais la mauvaise volonté des ministres pour ce prince, et il la connaissait parfaitement ; je ne rendais compte qu'au travail du roi des moyens que j'ai employés pour agir de concert, et je puis dire encore de ceci que la conservation et l'accroissement de liaisons avec le roi de Prusse a été mon ouvrage, et que mon plan a prospéré malgré tous les avis et les sentiments du conseil.

J'envoyai à M. de Valori de nouvelles et amples instructions¹. J'y montrais que le roi de Prusse pouvait désormais être plus utile à la liberté germanique que ne l'avaient été Gustave Adolphe et ceux qui y avaient le plus réprimé la tyrannie autrichienne, que la paix lui en donnerait un meilleur champ que la guerre, que, faisant des conquêtes sur le chef du corps germanique, il était suspect d'intérêt. Il pouvait lui arriver tel malheur où il eût été mis au ban de l'empire, comme les électeurs Jean Frédéric de Saxe et Frédéric électeur palatin. La victoire et la paix le mettaient dans une situation qu'il pouvait faire durer par une conduite constante ; son intérêt était certainement d'abaisser la

1. Elles se trouvent renfermées dans une lettre de d'Argenson sans date, mais évidemment d'août 1743, qu'a donnée, avec la fausse indication de 1742, l'éditeur de l'ouvrage intitulé : *Mémoires des négociations du marquis de Valori*, t. II, p. 369.

tyrannie autrichienne. Plus les lois seraient en vigueur, plus son nouvel État serait assuré ; on venait d'élire un empereur qui lui était contraire, il devait rétrécir le pouvoir du nouvel élu ; il n'avait sur cela que des choses belles et honnêtes à proposer : l'observation des capitulations, les délibérations libres aux diètes, la paix maintenue dans l'empire. Sa gloire donnait du poids à ses négociations et à ses remontrances, il disposait des suffrages des princes de sa Maison et de ses beaux-frères ; il se trouvait lié étroitement avec l'électeur palatin, le roi le soutenait secrètement de toutes les forces de son parti en Allemagne et dans le nord ; avec ces avantages, il devenait le législateur d'Allemagne, et, si ce plan avait été bien secondé et bien travaillé depuis ma retraite, on eût préparé les choses de façon que le traité pour la paix générale eût été un second traité de Westphalie.

M'étant échappé une fois au conseil de dire quelque chose de ce plan, mes ennemis n'en retinrent que *le second tome du traité de Westphalie*, disant que je voulais donc qu'il fût précédé de la guerre de Trente ans. Nos cruels courtisans, qui veulent la continuation de la guerre pour puiser en eau trouble, sont toujours alertes à accuser de leurs propres crimes ceux qui voudraient les arrêter.

Les gazetiers du parti autrichien dirent alors que nous avions pris la défection du roi de Prusse « en philosophes chrétiens, » et certes il n'avait pas tenu aux ministres du conseil que nous ne lui en eussions marqué le mécontentement le plus vif, même en nous tournant contre lui. Combien de fois j'ai entendu dire à ces grands politiques : nous sommes perdus si le roi

de Prusse fait la paix, toutes les forces de la reine de Hongrie vont nous accabler ! Mais ce ne sont point ces forces qui nous accablent, c'est la mauvaise distribution des nôtres qui nous met à découvert, c'est notre aigreur et le renouvellement des injures qui éloignent la paix. J'ai bien montré, par la conduite de nos affaires en Allemagne laissées à ma seule disposition pendant toute l'année 1746, ce que le calme et la justice font à la pacification générale ; j'ai reconnu chez ceux qui ont contrarié mon sentiment autant de stupidité que de malice dans les affaires. J'aimais bien mieux le roi de Prusse en paix qu'en guerre, dès qu'il gardait la Silésie : en guerre, il nous faisait trembler à tous moments, il pouvait succomber, il pouvait s'accommoder en tournant forcément les armes contre nous. MM. du conseil annoncèrent encore que ce dernier cas allait arriver, et certes il ne tint pas à eux ni à leurs mauvais conseils. Je puis me féliciter d'avoir rendu bon service à ma patrie en le maintenant par mes soins dans une volonté toute contraire ; le roi voulut bien suivre mon avis, et, en conséquence, on n'épargna rien ; je rassemblai tout ce qui pouvait rassurer Sa Majesté Prussienne et nous l'attirer plus que jamais.

Je mis à ses ordres tous les ambassadeurs et ministres du roi dans les cours d'Allemagne et du nord ; ils ne faisaient rien, n'avançaient rien sans en avoir pris l'avis des ministres de la cour de Berlin et sans que ce fût pour son intérêt ; ma sincérité attira bientôt la sienne.

Son père avait toujours craint les Moscovites ; le fils, plus clairvoyant, a plutôt exagéré cette peur qu'il

ne l'a eue. Je lui ai souvent fait dire que je voyais clair à cette affectation, mais cependant sans diminuer en rien des précautions à prendre contre sa crainte et pour sa sûreté. Quand le comte de Woronzow passa à Berlin, revenant de France, le roi de Prusse n'oublia rien pour le gagner : il le combla de présents, et le vice-chancelier de Russie les prit. J'ai dit ailleurs que ce gouvernement, tel qu'il est aujourd'hui, se fera toujours honneur d'épargner le mal qu'il ne peut ni ne veut faire à ses voisins.

A la diète de Pologne qui se tint sur la fin de l'année 1746, je fis exposer mon plan de conduite au roi de Prusse; j'en parlerai plus en détail à l'article de Pologne : il était entièrement favorable au roi de Prusse; on y empêcha tout le mal qu'il affectait d'appréhender. Ce plan va (si on le suit), à ôter à la Russie tout l'ascendant qu'elle a pris sur cette malheureuse couronne de Pologne; mais il est encore plus favorable à la Saxe. Pourquoi vouloir arracher ce trône aux Saxons qui y auront besoin de nous pour se la conserver, et, ne pouvant la procurer à quelque autre prince faible et ambitieux, engager, comme nous faisons, les Saxons à recourir à la protection de Russie et d'Autriche? Nous avons fait la grandeur de celles-ci par nos vaines tentatives contre la Saxe; le roi de Prusse aurait bien voulu que nous fussions opposés à la Saxe, comme aux Moscovites en Pologne; mais bientôt il a goûté l'évidence de mes raisons, et je ne puis trop le louer d'avoir mis ses passions sous ses pieds.

Ma conduite nous a donc attiré de sa part un concours constant et suffisamment zélé pour empêcher que l'empire ne nous déclarât la guerre; il a amorti les propo-

sitions de la reine de Hongrie et s'est acquitté de ces opérations avec une adresse digne de son génie. J'ai vu croître chez lui cette direction de sagesse qui sentait le Nestor plutôt que le fougueux conquérant ; il me parut cependant pousser quelquefois trop loin la crainte de paraître à découvert dans une aussi bonne cause que celle d'empêcher les traités de l'empire ; mais j'avoue que j'ai trouvé depuis qu'il se conduisait bien. La reine de Hongrie soufflait de tous côtés la jalousie et la haine contre lui, elle le faisait dénommer dans ses écrits publics *le dictateur de l'Allemagne et l'ami des Français* ; elle lui refusait la garantie de l'empire pour la Silésie, quoiqu'elle le lui eût promis clairement par le traité de Dresde. Elle a éludé cette promesse par des subterfuges de chicane dont on aurait honte dans les tribunaux de la Basse-Normandie ; on peut les lire avec les réfutations dans les brochures imprimées.

Je harcelais souvent le roi de Prusse sur l'excès de sa circonspection ; j'ai dit à M. Chambrier¹ qu'il n'était plus le même depuis un an, que la paix engourdissait ses résolutions, qu'il ne courait qu'après une vaine garantie fort inutile, qu'il troquait toute sa gloire pour des torches-c... Mais la même conduite a été constante et efficace. Il n'y aura jamais de prince qui, avec tant de feu, montre plus de retour et *d'amendement* par l'examen de ses fautes, et cette correction s'admire surtout dans les plus grandes choses : après la retraite de Bohême, il écrivit au roi qu'il n'avait pas fait la guerre en règle, qu'il avait fait une pointe et

1. Né en Suisse, ministre de Prusse en France. L'*Almanach royal* l'appelle le baron le Chambrier.

qu'il n'en ferait plus, qu'il se contenterait d'une bonne guerre défensive qui occuperait l'ennemi ; rien ne l'a dérangé de cette résolution, et on a vu la gloire et la sûreté qu'il en a remportées. C'est avec la même fermeté qu'il s'est soutenu dans son plan à notre égard : il ne s'est point ému de mes reproches et nous a mieux servis en paix qu'en guerre ; il a été au but.

Il a la garantie de l'Angleterre, il lui manque encore celle de l'empire et de la Hollande, c'est à quoi il chemine selon les temps ; il connaît à présent qu'il ne les aura qu'à la paix générale : que fera-t-il pour parvenir à la paix, à quel degré en portera-t-il son impatience et ses moyens, à quel prix mettra-t-il l'amitié des puissances maritimes ? Voudra-t-il se maintenir dans celle de la France, nous souhaitera-t-il plus puissants ou plus faibles, cherchera-t-il fortement à affaiblir la nouvelle Maison d'Autriche plus qu'elle ne l'est ? Voilà de grands et sérieux objets de spéculation pour le ministère de France. Une petite puissance, comme était ci-devant le Brandebourg, qui parvient à figurer grandement en Europe, mérite les plus sérieuses attentions et les ménagements les plus délicats.

On sait que, dès sa jeunesse, il avait dit souvent « que la France était trop puissante. » Le sens de cette maxime dans sa bouche était qu'il recherchait, dès ce temps-là, l'amitié des puissances maritimes ; il veut certainement partager leurs faveurs avec la Maison d'Autriche ; étant de la même religion, devenu à la tête du parti protestant d'Allemagne depuis que l'électeur de Saxe s'est fait catholique, il peut, mieux que personne, servir l'Angleterre à Hanovre et dans l'empire, il peut lui procurer des alliances et des troupes contre la France

et contre-balancer la cour de Vienne si elle voulait se joindre à nous.

Les intérêts du commerce général et de la navigation ne se disputent qu'entre la France et l'Angleterre; notre commerce n'est utile qu'à nous, nos richesses ne servent qu'à augmenter nos forces de terre, et nous n'en donnons ordinairement, sous un habile ministère, que de légers subsides aux autres puissances pour les rendre neutres. L'Angleterre, au contraire, ayant peu de soldats, achète les troupes des Allemands et des autres puissances du nord. L'Angleterre ne veut point conquérir dans le continent; nous, au contraire, réunis avec l'Espagne, nous voulons conquérir en Italie, en Allemagne et dans le nord : concluons donc que la supériorité du commerce d'Angleterre favorise l'Allemagne à qui notre dépérissement sur cet article est au moins indifférent.

Les cours de Londres et de Vienne se conduisent par des principes fondamentaux et invariables; elles vont à leur bien, elles n'en dérivent point; si elles chargent quelquefois leur poursuite avec brutalité, ce n'est jamais avec cette variation que l'on trouve continuellement chez nous. J'ai vu souvent mettre en proposition l'alliance de la Maison d'Autriche comme la plus salutaire; le feu roi en fut persuadé, lorsqu'il ordonna l'instruction qui fut donnée au comte du Luc allant à Vienne en 1713. Le cardinal de Fleury s'en montra pénétré avec tendresse et cordialité.

Depuis les préliminaires de 1735 jusques à la mort de l'empereur Charles VI, quelques mois après, nous avons mis toutes nos forces à dépouiller son héritière de tous ses États d'Europe, le cardinal de Richelieu tra-

vaillait utilement à abaisser cette Maison. Si le maréchal de Noailles gouvernait en chef, il assisterait la reine de Hongrie pour reprendre la Silésie. J'ai vu de mon temps que c'était une griève accusation que d'être Autrichien, j'ai vu ensuite que c'était un éloge. Nous nous acquérons des amis avec efforts, nous les perdons par légèreté : nous avons rétabli la Maison de Bragance en Portugal, nous l'abandonnâmes à la paix des Pyrénées, nous l'avons reprise pour des diversions contre l'Espagne, nous nous y sommes brouillés depuis le commencement du siècle ; la république de Hollande, créée par nous, a été abandonnée à la tyrannie et aux mauvais conseils ; nous avons voulu l'humilier et l'anéantir en la punissant de ses égarements, au lieu de la ramener par la constance de nos principes.

Le roi de Prusse prévoit les mêmes tergiversations à son égard ; déjà il les éprouve depuis sept ans, et ses variations sont venues des nôtres ; caressants et indifférents, nous sommes ces *hommes du moment* qu'on a joués depuis peu sur notre théâtre¹, et notre politique se ressent du caractère petit-maitre de nos jeunes courtisans.

Que deviendrait en effet le roi de Prusse, si, dans un de ses accès de légèreté et de duperie, nous allions nous entendre avec la reine de Hongrie pour le dépouiller de la Silésie² ? Il s'en est vu menacé et prêt à

1. Ceci ne peut guère s'appliquer qu'à *l'Homme du jour*, ou *les Dehors trompeurs*, comédie de Boissy, jouée pour la première fois en 1740.

2. « Je le prêchais pour une médiation armée. J'envoyai à Valori plusieurs instructions sur cela et à Chambrier par un homme que j'avais à Paris pour semblables pourparlers et qui lui lisait des

y tomber, à la négociation de M. Vaulgrenant pour la paix; il en a été certainement informé : il a donc besoin d'appui plus solide que le nôtre, ou d'avoir au moins ce qu'on appelle *deux cordes à son arc*. Il ne trouvera cette solidité que dans une alliance fondamentale avec les puissances maritimes; il les a trouvées contre lui pour acquérir la Silésie; mais, la possédant aujourd'hui à bon titre, il les intéressera à se la conserver. Il leur représentera le maintien de la

mémoires qu'il appuyait pathétiquement, pour lui montrer qu'il ne serait jamais tranquille dans sa possession de Silésie, et même dans ses anciens États (où il avait tout à craindre du ressentiment de la nouvelle Maison d'Autriche) tant que la paix générale ne serait pas conclue, qu'à la longue notre partie deviendrait mauvaise et le devenait chaque jour. Je ne dissimulais pas des faits humiliants pour nous et glorieux pour lui, que la paix de Breslaw avait fait pencher la balance contre nous, que son renouvellement de guerre l'avait relevé, et que depuis la paix de Dresde tout allait de mal en pire.

« Je lui confiais notre négociation pour la paix avec les Hollandais, j'insistais pour qu'il publiât les conditions de paix si avancées dans ma négociation et pour qu'il déclarât de nouveau la guerre en faveur de ces conditions, que cette guerre n'eût que ces conditions pour objet et qu'il y professât tout désintéressement; qu'avec cela il n'avait rien à craindre et qu'il s'y ferait un honneur immortel.

« Mais ce monarque avait alors plus de peur dans la gloire qu'il n'en avait eu dans les dangers.

« Je trouve, par un grand mémoire bien dressé dont j'ai la minute, qu'au mois de juillet 1746 je lui communiquai toute ma négociation et les conditions de paix en 10 articles, pour qu'il embrassât plus chaudement cette négociation, où le roi montrait tant d'équité et de modération infinie, et rare à un vainqueur. » *Note de d'Argenson*. Voy. dans le manuscrit *Affaires étrangères*, t. II, p. 173 : *Mémoire au roi de Prusse pour l'inviter à travailler à la paix générale* — p. 177 : *Mémoire au même sur ce qui s'est négocié pour la paix depuis 1746 jusqu'à présent*.

religion protestante, ce qui touche les peuples, la garantie de Hanovre, ce qui charme le roi d'Angleterre, un contre-balancement à la nouvelle Maison d'Autriche, si jamais elle les abandonnait pour se lier avec la France, la possibilité d'être unie avec elles par une alliance perpétuelle. Toute compatibilité s'y trouve et ce partage en fait la force et la sûreté. Que fait au roi de Prusse le progrès du commerce d'Angleterre? que ses marchands fraudent les droits des Espagnols aux Indes, qu'ils fournissent le Levant, Cadix et Lisbonne, les Prussiens n'y prétendent rien; ils participeront aux richesses d'Angleterre par des subsides, l'Allemagne fournira de bons soldats que l'Angleterre et la Hollande solderont avec profusion.

Il fallait bien que les intérêts de la Prusse fussent déjà entendus ainsi à Londres et à Hanovre, quand la paix s'y est trouvée si facile à faire en août 1745; Sa Majesté Prussienne n'a eu qu'à la demander à son oncle pour l'obtenir.

Mais voudra-t-il l'abaissement de la France? c'est ce que je ne crois pas présentement, quelque mécontent qu'il soit de notre conduite à son égard, depuis qu'on laissa échapper le prince Charles en septembre 1744. Il veut que son honneur et son alliance soient respectés; nous avons contribué à sa conquête par nos divisions et nous travaillons encore à sa grandeur; mais ne nous flattons pas qu'il nous veuille de grands biens; ce qu'il ferait pour nous aujourd'hui choquerait diamétralement ses nouveaux intérêts avec les puissances maritimes; il ne nous trouve pas en assez grand danger pour craindre notre anéantissement, il sait parfaitement le degré de nos forces.

Il est vrai qu'il souhaiterait que la reine de Hongrie fût encore plus affaiblie qu'elle ne l'est ; il désire surtout qu'elle perde de son autorité dans l'empire, il y fera son possible , mais sans offenser les puissances maritimes, et c'est là la véritable source de ses ménagements.

Il s'emploiera faiblement pour nous moyenner la paix : il se voit en paix au milieu des puissances belligérantes, il profite du calme et de l'abondance; par là, il avance de quelques degrés le commerce de ses sujets. Les richesses sont relatives comme absolues, *on devient plus riche par l'appauvrissement des autres*: ainsi la continuation de la guerre en Europe lui est plutôt profitable que nuisible. Les propositions de paix qu'il fera passer à Londres seront lâches et honteuses pour nous; j'en ai vu des essais peu avant ma retraite; il craindra de choquer les puissances maritimes, il veut leur plaire en tout, et cette médiation est bien différente de celle des Hollandais que nous avons rejetée avec mépris et offense, car cette république, étant pressée, désirait fort la paix; elle ne la voulait que générale, sa paix particulière était impossible; mais elle pouvait presser la pacification générale avec l'ardeur que donnent l'intérêt et les souffrances, elle l'eût enfin obtenue de l'Angleterre.

Je prouve ce que je viens de dire sur l'idée que l'on doit avoir de l'espèce de paix que pourra nous moyenner aujourd'hui le roi de Prusse. Un mois avant ma retraite, Chambrier me vint trouver et me montra une lettre de son maître; il lui était enjoint de ne communiquer sa commission qu'à moi seul, pour en rendre compte au roi, et, prévoyant le cas où je serais malade,

d'attendre ma convalescence, et, si je mourais de cette maladie prévue, de lui envoyer un courrier pour donner de nouveaux ordres. Il s'agissait de moyens de paix : il avait été chargé, disait-il, par la république des Provinces-Unies de proposer un séquestre des Pays-Bas entre leurs mains, de leur laisser rétablir quelques places de barrière, de publier un armistice, et d'assembler un congrès pour ce que se demandaient réciproquement les parties belligérantes ; en attendant on donnait aux Espagnols le séquestre de la Savoie.

Je marquai à Chambrier toute mon indignation d'une telle proposition : nous nous ôtions par là nos seuls avantages ; la conquête des Pays-Bas, qui nous a coûté tant de sang et tant d'efforts, est le seul gage de nos demandes ; que la guerre se reprit ensuite, nous avions à défendre la Picardie. Chambrier convint de tout par son silence , il avoua que son maître pensait peut-être que cela n'était pas acceptable, mais qu'il avait dû s'acquitter de ce qu'on faisait passer par lui. Je lui dis : Est-ce là cet allié qui a fait un traité avec la France en 1744 pour qu'elle s'agrandît en Flandre, et qui a tant reproché depuis par ses lettres au roi que Sa Majesté se pressait trop d'offrir la restitution des Pays-Bas, moyennant d'autres cessions à la paix générale ? Je rendis compte de cette conversation au roi, et je n'eus pas peu de peine à le préparer à l'entendre sans se fâcher.

J'ai toujours parlé avec franchise au sieur Chambrier, et je ne lui ai jamais épargné les vérités, même fâcheuses pour le roi son maître ; rien ne m'a plus attiré sa confiance et son estime que mes reproches ménagés et fondés : il m'en a donné des marques en toute occa-

sion. Mon fils étant allé à Dresde avec M. de Richelieu pour le mariage de Mme la Dauphine, il passa ensuite à Berlin; ce fut là où il apprit ma disgrâce de la bouche du roi de Prusse¹; ce prince parla de moi, dans sa cour, en des termes qui durent faire de la peine à mon successeur et aux ministres du conseil; il traita mon fils avec des égards et des privautés dont on avait vu peu d'exemples; et véritablement le jeune homme réussit assez bien à s'y faire goûter par lui-même et à lui plaire². Depuis ma retraite, Sa Majesté Prussienne m'a fait faire ses compliments par ceux qu'il a vus passer en France, le maréchal Schwerin³ est venu chez moi depuis peu (en septembre 1747) pour le même sujet.

Le jour de ma disgrâce, je tins l'audience des ambassadeurs : Chambrier m'annonça quelque chose de fort secret, qu'il venait de recevoir ordre de ne dire qu'à moi et pour le roi seul : c'était que le roi de Prusse était informé qu'il se tramait plusieurs choses contre lui à la cour de France, que le comte de Bruhl,

1. M. de Valori dit dans ses *Mémoires*, t. I, p. 270, que ce fut lui qui apprit au marquis de Paulmy la disgrâce de son père.

2. « Le marquis de Paulmy sera reçu comme le fils d'un ministre français que j'estime, et comme un nourrisson du Parnasse accrédité par Apollon lui-même. » Lettre de Frédéric à Voltaire, du 18 décembre 1746. *Œuvres de Frédéric*, t. XXIII, p. 159.—« J'ai vu le petit Paulmy, aussi doux qu'aimable et spirituel.... Il doit être à présent à Paris. Je vous prie de lui faire mes compliments, et de lui dire que sa mémoire subsistera toujours ici avec celle des gens les plus aimables. » Lettre du 22 février 1747. *Ibid.*, t. XI, p. 121.

3. Christophe, comte de Schwerin, feld-maréchal, tué devant Prague en 1757.

voulant profiter du crédit que lui allait donner ici le mariage de M. le Dauphin, comptait de mettre en usage divers moyens pour nous brouiller avec le roi de Prusse et nous faire donner dans les panneaux de la cour de Vienne. Véritablement, ceci tombait principalement sur M. de Richelieu, qui crut négocier la paix par le comte de Bruhl, comme je l'ai dit ailleurs. Pour moi, je fus embarrassé de cette commission. Le lendemain de ma disgrâce je commençai une lettre pour le roi, que je lui aurais fait remettre par mon frère; mais, réfléchissant que les prohibitions du roi *sont précises en France*, et Sa Majesté m'ayant écrit, le 10 janvier au soir, *que, du moment même où elle m'écrivait, elle me donnait mon congé*, je pris le parti d'écrire à Chambrier un billet pour lui dire qu'il s'acquittât de sa commission par qui il jugerait à propos, et qu'il savait l'événement qui me condamnait à l'inaction et au silence.

Ma plus grande application avait été de réparer par l'affection extérieure ce que la mauvaise humeur du conseil donnait de dégoûts dans notre alliance au roi de Prusse¹. J'ai vu des temps où l'on poussait l'indifférence jusqu'au mépris, et cela s'est tourné depuis en bassesse, quand on a senti le besoin de son assistance.

1. « Le roi de Prusse était attaqué par diverses négociations pour se tourner contre la France. J'ai fait travailler le sieur Spon à un mémoire dont je lui ai donné le canevas pour lui démontrer que sa propre sûreté, celle de toute l'Allemagne et de l'Italie étaient compromises, si jamais on mettait la France hors d'état de remédier à la grandeur énorme de la maison d'Autriche, qu'il était clair que la France ne s'augmentait ni ne voulait s'accroître, mais que la Maison d'Autriche profitait de tout. » *Note de d'Argenson*.

C'est avec cette grossièreté que l'on fait souvent conduire la couronne de France de ce règne-ci. J'importunais quelquefois, quand je demandais qu'on fît réponse à ses lettres ou que l'on fît droit sur des mémoires que Chambrier donnait de sa part ; je prenais sur moi tout ce qui se pouvait prendre ; mais, comme cela dépendait de différents départements, ces divers souverains de la finance, de la marine ou de la guerre qui régissent notre royaume me traitaient en solliciteur importun, et craignaient que l'on m'eût obligation des grâces qu'ils accordaient ; il y a eu des prises de vaisseaux, des faveurs de commerce, le grand procès de Monbéliard¹ qui ont été dans ce cas.

Je laissai l'alliance de Suède prête à finir. A ma retraite, j'en parlerai plus en détail à l'article de Suède. Je ne sais ce que le roi de Prusse souhaitait le plus, ou de signer un traité avec cette couronne, ou de n'y pas paraître en notre compagnie. Cependant on voulait que nous en payassions tous les frais. Le roi de Prusse s'est conduit avec grande dextérité dans cette négociation, et nous avec grande duperie, parce que l'intrigue de cour mène tout. Les vrais principes de cette affaire étaient :

1° Que notre alliance avec la Suède n'était pour nous qu'un vain nom et inutile à tout bien.

2° Que nos ennemis n'en pouvaient jamais disposer, quelque menace qu'on nous en fît, parce que le parti de l'indépendance et de la liberté était perdu en Suède si cette nation avait contracté avec les Moscovites et les Anglais.

1. Voy. plus loin, p. 405.

3° Que cette alliance était très-nécessaire au roi de Prusse : isolé comme il est, menacé par l'empire russe et par la reine de Hongrie tout à la fois ; le renom de cette alliance, les troupes qu'elle peut lui procurer en les payant augmentaient sa considération et sa puissance en Europe.

4° Que le parti prépondérant en Suède désirait cette alliance, comme très-essentielle à son soutien, et l'aurait faite gratis.

Cependant le roi de Prusse a joué l'indifférent sur cette affaire, et nous y avons montré notre empressement de lui être utile, croyant nous l'attacher. Voilà précisément le contraire de l'habileté négociatrice. On avait d'abord parlé d'une triple alliance, ensuite le roi de Prusse n'a voulu qu'une garantie de notre part ; mais utiles garants, nous devions payer de gros subsides à la Suède ; enfin, depuis ma retraite, le roi de Prusse a obtenu de ne paraître aucunement signer avec nous, il nous a fuis et reniés, comme suspects et ennemis ; on a seulement souffert que nous payassions pour trois ans dix-huit cent mille livres de notre monnaie par chacun an à la Suède, assurant que cette couronne n'aurait jamais signé de traité avec Prusse sans cet encouragement.

Cependant ce même traité avait déjà été conclu dix-huit mois auparavant, et il n'avait été sursis qu'à cause de l'opposition des Moscovites. On jugea bien alors qu'il fallait attendre la diète et un comité supérieur aux intrigues moscovites et anglaises pour surmonter cet obstacle.

Ainsi, nous n'avons qu'un traité particulier avec la Suède, ce n'est même qu'un renouvellement par anti-

cipation, à quoi nous avons ajouté de gros subsides, et le roi de Prusse a un traité séparé avec Suède, où nous ne sommes ni contractants, ni accédants. Il pourrait nous faire la guerre, sans que notre traité de subsides avec Suède fût moins exigible dans tous ces points.

C'est le chevalier de Lanmary qui est venu à la cour porter ce traité (de juin 1747), ce qui m'a appris ce dénouement de mes travaux dans les affaires du Nord. Je ne crois pas qu'il y ait jamais rien eu de négocié si misérablement pour notre couronne.

L'intrigue fait tout aujourd'hui, et les moins sinistres de ses effets sont quand il n'en coûte que de l'argent au roi. Nos finances cependant s'altèrent sensiblement; je les ménageais avec passion; au traité avec Saxe dont je parlerai, on laissa aller le subside à une fois plus que je ne l'aurais porté si l'on m'avait laissé faire, et ceux qui y portèrent prétendirent s'acquérir par là l'amitié du maréchal de Saxe. En cette affaire-ci, le baron de Scheffer a intrigué merveilleusement dans la cour: il se déclara contre moi, il fournit des mémoires à M. le prince de Conti et à M. de Saint-Séverin, au maréchal de Noailles, à M. de Maurepas etc. contre moi, afin de pouvoir faire rapporter au roi que, jusques aux étrangers, tout se plaignait de mon ministère.

Je ne lui ai jamais fait d'autre mal que de défendre nos finances, de lui démontrer avec franchise la vanité de ses promesses et de ses menaces, et, quand j'ai lu l'histoire du cardinal de Richelieu, j'ai trouvé que j'avais cela de commun avec ce grand homme, qui dé mêlait continuellement l'illusion et l'avidité suédoise dans la continuation de notre alliance, depuis la mort de Gustave Adolphe. Les ministres suédois eussent

donné gros pour faire tomber en disgrâce le cardinal, et pour avoir affaire à un ministre moins clairvoyant et moins zélé.

Le dénouement de cette affaire m'a servi aussi à expliquer comment le baron de Scheffer¹ était toujours resté en si grande liaison d'amitié avec Chambrier, pendant que j'étais si bien avec celui-ci et avec le roi son maître. La cour de Berlin ne voulait certainement pas ma disgrâce, mais on y était bien aise que la Suède tirât beaucoup de nous, et que la Prusse continuât dans une indépendance absolue à notre égard ; c'est ce que je n'aurais jamais souffert : j'avais raison et j'en tenais les moyens ; il n'y avait qu'à hâter la fin de la diète de Suède : jamais le roi de Prusse ne l'eût laissé finir, sans signer un traité avec nous comme partie principale contractante, et un subside de six cent mille livres eût été très-suffisant et très-accepté.

ARTICLE VI.

*Suite des affaires de Bavière, depuis le traité de Fues-
sen jusques en février 1747. — Moyens proposés
pour rétablir les affaires de cet électorat.*

L'État de Bavière tombe de jour en jour par l'incapacité de ses princes ; avec cela, le luxe et la débauche ruinent leurs finances et ne les ont pas moins endettés que la guerre ; ils le sont pour plusieurs siècles, s'ils ne

1. Ministre plénipotentiaire de Suède en France.

se conduisent pas mieux. L'électeur qui règne aujourd'hui, Maximilien Joseph, ajoute à la malhabileté de son père et de son aïeul un manque de générosité et de foi, une avidité d'avoir de l'argent pour l'employer mal, de la pédanterie, des caresses feintes, un cœur faux et une âme molle et basse qui le rendront le plus petit des princes de la terre, aussi incapable de gouverner que d'être gouverné; il se fie dans la multitude des conseillers fourbes et autrichiens, il se défie des bons et anciens serviteurs de sa maison, surtout des amis de son père; il méprise les conseils de sa mère, il joue son confesseur en l'admettant dans ses conseils. On le crut amoureux de sa cousine la princesse Clémence; mais, dès qu'elle voulut lui donner des conseils de raison et de bonne foi, les conversations particulières lui furent interdites. Il est dévot, il est continent jusqu'à présent, sa physionomie annonce la sottise, il est devenu méprisable à ses sujets; quelques secrets de tyrannie radoucie et exigeante alternativement sont encore maintenus en autorité; il a tiré par négociation avec ses sujets des impôts extraordinaires que ses États lui avaient d'abord refusés.

Avec si peu de stabilité, il aurait voulu tirer de gros subsides de la France; mais que voulait-il faire pour notre parti en Allemagne? Rien de ferme, rien de raisonnable et sur quoi nous pussions fonder un système; ne montrant d'habileté qu'en demandant aux deux partis à la fois, se servant des offres de l'un pour agacer l'autre, on a bientôt vu qu'il n'avait d'autre plan que de tirer quelque argent sans s'exposer à aucun danger; mais nous ne voulions pas plus que lui l'exposer aux mêmes périls dont il venait de sortir avec

tant de honte ; nous voulions seulement qu'il ne se livrât point à la cour de Vienne, qu'il se soutint dans l'état de mériter l'amitié du roi (et le roi ne voulait que son bien), rétablir les affaires, bien assurés que les souverains de l'empire ne sont esclaves de Vienne que dans leur misère, et soutiennent leurs droits avec ceux du corps germanique selon qu'ils sont forts et puissants.

Dans cette vue, quantité d'exhortations de toutes parts nous excitaient à la générosité à son égard ; mais il faut cependant voir quelques fruits à sa générosité, même en la commençant ; tant de mauvaises finesses, tant de tergiversations, tant de confidences avec les Autrichiens et les ministres des puissances maritimes nous dissuadaient de donner ; la France avait déjà prodigué en pure perte des sommes si énormes à la Bavière depuis le commencement de la guerre ! elle nous reprochait encore ses malheurs pour n'en avoir pas donné assez.

Chavigny trouvait tout admirable, il vantait dans ses dépêches le bon naturel du jeune électeur, il était, disait-il, attaché au roi de cœur, quoique obsédé par les émissaires de nos ennemis ; l'impératrice la mère, princesse si vertueuse et si pieuse, le retenait dans des principes de dignité ; le comte de Terring, quoique chassé du conseil, devait revenir à la tête des affaires, il ne fallait que de l'argent à tout cela, et MM. Paris ne demandaient pas mieux que de faire des remises. L'électeur palatin et son ministre Grevenbrok¹ prêchaient pour la même quête ; le prince de Grimber-

1. Il avait été précédemment son envoyé en France.

ghen' aurait voulu se payer par ses mains de ses appointements accumulés sur un subside français; ces deux ministres étaient amis de Mme de Pompadour. Il fallait cependant trouver les véritables principes de nos intérêts à travers tant de pressantes sollicitations.

Pour moi, je leur ai toujours dit jusqu'à la fin de mon administration : que l'électeur montre son repentir du passé et son attachement sincère à la France par une confiance franche de tout ce qu'on lui demande contre nous ; nous ne l'exposerons à rien, nous ménagerons sa faiblesse et sa position ; qu'il chasse honnêtement de son conseil les fauteurs du parti autrichien, qu'il exclue ceux qui ne recherchent que sa servitude, qu'il prenne de bons ministres (car il en a grand besoin), qu'il nous montre tout le mal de ses finances, le roi les rétablira, nous lui conserverons ce qu'il doit avoir de troupes, et pour sa sûreté et pour remettre dans la suite son état militaire sur un pied à le faire considérer quand il en sera temps ; qu'il se cache de son intelligence avec nous, qu'il ne fasse seulement rien aujourd'hui contre nous, qu'il concoure à la neutralité d'Allemagne, qu'il suive les conseils de la cour palatine, qu'il imite ses exemples, et le roi poussera sa libéralité peut-être par delà celle dont Sa Majesté a usé avec l'empereur son père.

Pour négocier avec fruit dans toutes ces vues, je rappelai le comte de Chavigny, qui n'était à Munich, pour ainsi dire, qu'une mie qui gâte son enfant. Celui

1. Louis-Joseph-Albert de Luynes, prince de Grimberghes, ambassadeur de l'empereur en France.

que j'envoyai en sa place avait tout un autre caractère personnel.

Le sieur Renaud, commissaire des guerres, employé depuis quelques années auprès de l'électeur de Trèves, m'a paru, par ses dépêches, avoir beaucoup d'esprit ; je ne l'ai jamais vu, il est assez brusque et annonce du ton qu'il faut les ordres d'un grand roi à un petit prince. Il ne ménagea rien à Munich, et dit aux Bavares, comme à leur prince, les vérités les plus grandes et les plus dures. Ils regrettèrent le soliveau qu'on leur avait donné ci-devant pour roi ; j'eus cent avis que ce ministre déplaisait ; mais il n'y était pas pour autre chose : il fit voir clairement au conseil combien peu nous devions compter sur cette cour. A quoi nous eût-il servi de continuer dans une illusion dont nous eussions été les dupes ? Je m'assurai par là que, si on y donnait de l'argent, ce ne serait qu'à bonnes enseignes.

Cependant Renaud fut toujours traité, et l'est encore aujourd'hui, comme s'il avait été aimable, car on voyait dans lui les espérances de l'argent, on ne voulait que cet argent, sans nous en donner l'équivalent que je demandais, en opposition et en fermeté, contre les volontés de la reine de Hongrie. On mit plusieurs fois un traité sur le tapis ; mais, quand c'était à la rédaction, l'électeur tremblait, et recourait à Vienne ou à Londres et à la Haye. Je fis grand bruit d'une découverte qui eut lieu alors d'un paquebot anglais qui fut pris près Ostende, où l'on découvrit les menées de l'électeur à Londres par M. Harlang son envoyé ; il traitait toujours d'un subside avec l'Angleterre.

Enfin l'électeur palatin se mêla de notre négociation et l'entreprit par les différents voyages du comte de

Piosasque. Le plan de ce traité avait toujours été de nous vendre les troupes bavaroises, c'est-à-dire que la France les entretint pour qu'elles ne fussent point employées contre nous. On a fait ce mauvais marché-là pour la Saxe et pour le Danemark ; mais, pour la Bavière, j'ai obtenu qu'on ne le fit pas. Les incertitudes de l'électeur de Bavière, sa secrète et malicieuse inclination pour la cour de Vienne (quoique ennemie de sa Maison) m'ont toujours fait dire avec raison que lui laisser des troupes, c'était mettre des troupes entre les mains d'un furieux ou plutôt d'un imbécile, et qu'il s'en servirait contre nous. Ses partisans, au contraire, et *le grand politique* Chavigny disaient qu'il fallait lui donner de la considération en soutenant son état de troupes à dix-huit ou vingt mille hommes. L'électeur palatin prétendait prendre ces troupes sur son compte, de sorte que nous lui en aurions donné l'argent pour qu'il les payât et qu'elles fussent à ses ordres.

L'événement a justifié ma prédiction : ce que l'électeur a conservé de troupes a passé au service des puissances maritimes, il a pris le ridicule prétexte de dire qu'il les vendait aux Hollandais, parce qu'ils n'étaient pas en guerre déclarée contre la France.

Nous y avons dépensé quelque argent, non pour la conservation de ces troupes, mais pour leur réforme. Renaud parvint à ce but avec assez d'adresse ; nous y avons pensionné aussi quelques ministres pour desservir à Munich les intérêts de la cour de Vienne ; cela a retardé de quelque temps le traité de l'électeur avec nos ennemis.

L'électeur palatin se crut même quelques semaines vainqueur des obstacles par l'habileté du comte de

Piosasque. Nous n'offrions qu'un subside assez modique en lui-même, mais sans aucunes charges, ni fournissement de troupes, au lieu que celui des puissances maritimes leur était à charge. Renaud exposa à l'électeur un calcul qui prouvait que le nôtre lui valait par là dix mille écus de plus, mais la crainte l'emporta toujours sur l'honneur; on rendit la Bavière quitte de certains restes de subsides que lui répétait la reine de Hongrie, on l'effraya par la menace d'une nouvelle invasion, on lui lâcha quelques espèces dont il avait un pressant besoin, et la Bavière pour qui nous avions entrepris la guerre, dont les soldats combattaient depuis cinq ans sous nos drapeaux, le vit bientôt croiser les baïonnettes sur la Meuse contre les nôtres. Il est vrai que Dieu, qui punit l'ingratitude et la lâcheté, permit qu'à leur arrivée ils se trouvèrent à la bataille de Raucoux où la plus grande partie fut tuée ou noyée dans la Meuse; ils eurent affaire à M. de Saint-Germain, lieutenant général bavarois passé depuis cette campagne au service du roi; les misérables Bavarois lui demandaient quartier comme à leur ancien général, mais il n'en fut que plus impitoyable.

Nous eûmes ensuite une autre branche de négociation avec l'électeur de Bavière, ce fut par la cour de Dresde : le double mariage¹ vint à se conclure entre Saxe et Bavière et peu après celui de M. le Dauphin avec la seconde princesse de Saxe. Le comte de Bruhl prétendit que le roi de Pologne disposerait désormais

1. Frédéric-Christian, prince électoral de Saxe, avait épousé, le 13 juin 1747, Marie-Antoinette de Bavière, et Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, le 8 juillet 1747, Marie-Anne de Saxe.

à son gré des volontés de son gendre et qu'il ne voterait à la diète de l'empire que selon les intérêts de la France; il offrit même de lui faire passer un subside français, en le prenant en apparence sur son compte; mais je fis rejeter encore cette offre officieuse et peu solide. Il y a toujours tant de trigauderie dans ce qui passe par les mains du comte de Brühl que l'électeur de Bavière prétendit avoir gagné la cour de Dresde à la reine de Hongrie, tandis que le comte de Brühl se vantait ici d'avoir converti la Bavière en notre faveur.

L'électeur de Bavière fit une course amoureuse et précipitée à la cour de Dresde pour voir sa prétendue; le mariage ne se fit que le printemps de l'année suivante; il y donna de lui une idée fort ridicule et se fit mépriser de tout le monde : il n'avait pas le sol; il y fut fort à charge à son futur beau-père, jusque-là qu'étant allé voir la belle manufacture de porcelaine, on avait donné ordre de ne point prendre de son argent. Il s'aperçut de cet ordre; lui et les gens de sa suite en prirent pour cent mille écus.

ARTICLE VII.

Suite des affaires avec l'électeur palatin. — Affaires de Seltz.

Notre traité avec l'électeur palatin ayant été signé l'hiver de 1745 à 1746, nous avons continué à regarder cette cour comme des plus affectionnées et des plus constamment attachées à la France. Il serait même

difficile de prévoir par où l'on pourrait nous la détacher; on est à son aise avec de tels amis, ce n'est point de notre côté que viendrait l'abus, mais nous devons être en garde contre les petites finesses du conseil palatin. Nos intrigants de cour n'osent plus trahir leur devoir en faveur de nos ennemis, mais ils forceraient volontiers les liaisons formées, en disant que nous avons un fidèle allié dans tel ou tel prince; ils nous mènent souvent plus loin que nous ne devrions aller, ils cherchent leur fortune dans des recommandations étrangères, et c'est par là que la France ne joue souvent que le second rôle dans les alliances où elle devrait décider et commander.

Je n'ai jamais manqué à faire observer au conseil les petites et infatigables finesses de la cour palatine : d'un coup d'œil, pour ainsi dire, je la faisais rentrer dans son devoir, et il n'y a aucun de mes commis qui ait plus souvent essuyé de mon humeur que l'envoyé Grevenbrok. Il faut être bien servi pour son argent. La cour palatine revenait vingt fois à la charge pour la même chose, on y comptait sur ses amis en notre cour, et l'on se flattait d'emporter malgré moi ce qu'on voulait. C'était tantôt une augmentation de troupes, c'était de lui bonifier quelques parties de revenus diminuées par les injures autrichiennes, c'était quelques régiments à conserver à l'électeur de Bavière. Le concert et la subordination entre le palatin et la Prusse s'étaient établis par mon conseil et surpassaient même mon sentiment : on nous cachait plusieurs traits de cette confiance, on y préférait quelquefois les idées de Prusse aux nôtres, et on nous détachait Chambrier

avec les insinuations violentes du roi de Prusse qui voulait emporter tout ce qu'il proposait pour ses protégés.

Le régiment de dragons bavarois fut principalement l'objet de ces intrigues et de ces importunités : on marchanda, on offrit des rabais, mais il n'en fut rien. Chavigny jouait un grand rôle dans tout ceci, il faisait agir les sieurs Pâris. On me taxait d'une avarice outrée pour ménager trop les finances du roi ; le maréchal de Bellisle et le cardinal de Tencin m'en ont souvent fait leur leçon, et m'ont annoncé ma disgrâce par cet article où mon inclination m'a cependant toujours paru être d'accord avec mon devoir. On dépense si mal à propos l'argent du roi dans tous les autres départements ! je croyais devoir l'épargner dans les inutilités du mien. J'avais désavoué Chavigny, comme je l'ai dit aux affaires de l'année 1745, à son retour de Bavière, sur de semblables libéralités qu'il avait offertes contre mes ordres : cela ne le rendait que plus cher à la Maison palatine et plus ardent à souffler la prodigalité des subsides.

Encouragé, soutenu par la France et par la Prusse, voyant les forces de la reine de Hongrie éloignées du Rhin, l'électeur palatin traita avec hauteur la cour de Vienne dans quelques occasions. Il était toujours collé à l'avis du roi de Prusse à la diète de l'empire, et on n'osait maltraiter l'un sans l'autre ; il ne reconnut l'élection de l'empereur que dans les mêmes termes du roi de Prusse, il osa même repousser les vexations que les troupes hongroises voulaient exercer de nouveau contre ses États ; il ne laissa pas passer un bataillon sans payer, il plaça de ses troupes aux passages qui

résistèrent à l'insolence autrichienne et il se fit respecter d'un ton fort résolu.

Le plus grand usage que je fis du palatin cette année fut de le charger de toutes nos négociations avec les deux électeurs de sa Maison, Bavière et Cologne. J'ai parlé à l'article précédent de ce qu'il négocia par le comte de Piosasque à Munich, et, à l'article qui suivra, je parlerai des succès meilleurs qu'il eut à Cologne.

Cela produisait deux avantages : 1° faisant rouler sur cet allié fidèle et dépendant de la France par le voisinage tous les biens que nous ferons jamais à la maison de Bavière, nous lui donnons grande considération dans l'empire, nous l'établissons le chef de sa maison, et plutôt à Dieu qu'on eût suivi plus tôt cette maxime ! 2° nous ne paraissions pas dans ces négociations subordonnées, elles ne scandalisent point le reste de l'empire, la cour de Vienne ne sait qu'y dire : c'est un Allemand qui entraîne un autre Allemand dans le parti de la France ; cela leur donne confiance à traiter et à recevoir des subsides qui ne paraissent que des secours mutuels que semble répandre l'électeur palatin.

Ainsi *la machine d'Allemagne* se trouva tout à coup bien montée : l'électeur palatin, toujours concerté avec le roi de Prusse, était notre ambassadeur général dans l'empire, et particulièrement vers les princes de sa Maison. Connaissant mieux le terrain que tout autre ministre français, il ne nous donnait que de bons conseils, s'intéressant tout le premier à ce que l'empire ne se déclarât pas contre la France ; cela valait mieux que tous les grands docteurs du précédent ministère et que je venais d'exclure de nos affaires d'Allemagne, les Chavigny, les Blondel, les Saint-Séverin, etc.

Le conseil du palatin s'avisa de faire revivre l'union de Maison entre les trois électeurs, lui, Bavière et Cologne : par ce pacte, il était dit qu'ils ne feraient rien l'un sans l'autre, qu'ils concerteraient leurs avis à la diète de l'empire, qu'ils auraient à cœur l'élévation de leur maison et la liberté de l'empire, et que les avis à former sur cela passeraient entre eux trois à la pluralité des suffrages. Ce grand coup soustrayait entièrement Bavière et Cologne à l'autorité de l'empereur : aussi le succès que nous y eûmes déplut-il beaucoup à la cour de Vienne, ce qui est la preuve de sa bonté. On ne laissa pas de m'arrêter sur cela pendant plusieurs mois au conseil (car il fallait m'y contredire sur tout ce qui allait au bien, dès que cela venait de moi); on y faisait ce beau raisonnement : quand Bavière et Cologne seront d'un avis contraire à la France, ils emporteront la délibération, et nous débaucherons le palatin, au lieu d'avoir par lui les deux autres. Je répondais seulement à cela qu'ils ne seraient jamais de ces mauvais avis, parce que l'intérêt de leur Maison voulait le contraire, qu'ils n'étaient que timides et en besoin d'être encouragés. D'ailleurs, j'étais déjà sûr de l'électeur de Cologne, qui signa, quelques mois après, non-seulement le pacte de famille, mais une promesse au roi de favoriser ses desseins, moyennant un subside secret que je lui ménageai. Le comte de Piosasque, allant perpétuellement de Munich à Manheim et à Bonn, négocia toutes ces conventions avec beaucoup de zèle et de dextérité.

Je finis mon ministère avec cette cour par une vive discussion touchant la dépendance et la mouvance de la baronnie de Seltz.

Le roi s'est fait céder par différents traités la Basse-Alsace, et il serait à souhaiter qu'on ne lui contestât plus rien jusques à la Queich et à Landau. Les souverains d'Allemagne ont des façons fort abstraites de posséder les fiefs : sous prétexte de n'avoir que des droits régaliens, ils ont tout : la supériorité territoriale, le suprême domaine deviennent à rien, et l'on peut juger quel heureux succès pour l'indépendance peut avoir la féodalité limitrophe de la France et de l'empire. A la diète, on ne dit mot de ce qu'on défère à la France pour se soustraire à l'empire, et, en France, on étale son impuissance de céder et on menace de l'empire.

Le feu roi poussa trop rudement ses droits à sa convenance par les arrêts de réunion ; mais, de ce règne-ci, on ménage trop l'empire, et je n'ai pas vu un coup de noble hardiesse qui passât au conseil d'État ; on se laisse aller mollement à des partis d'une injuste violence, et, une fois embarqués, on y persévère avec dommage.

Nous avons perdu la souveraineté de Montbéliard par cette crainte de nous commettre avec l'empire, et nous sacrifions les neufs seigneuries qui en dépendent et dont le roi a encore le séquestre, si le roi de Prusse et le duc de Wurtemberg savent nous intimider à propos.

Je ne détaillerai point ici toutes les autres pertes dans ce genre qu'on supporte depuis trente ans, au lieu d'avancer insensiblement, mais solidement, à rendre française et à soustraire à tout droit germanique toute l'Alsace, en sorte que le Rhin et la Queich y fussent nettement nos limites. La baronnie de Seltz en est le

plus considérable morceau : ce domaine appartient à l'électeur palatin ; *l'utile* est tout ce qui devrait le toucher, mais il s'attache encore à y disputer le suprême domaine parce qu'il en augmente ses droits régaliens, et que, l'acquisition de l'indépendance étant toujours avantageuse, cela lui ménage au moins des occasions de se faire acheter par la France. Il ne saurait disconvenir de ce principe que le roi y représente l'empire, il l'a reconnu par différents traités, et surtout par celui de 1729; mais, quand c'est à l'application de ces traités, il dispute tout et de droit et même de fait. M. le cardinal de Rohan m'avait envoyé les premières plaintes de ce qu'on ne reconnaît pas le roi comme souverain dans les prières nominales, par toute la baronnie de Seltz et dépendances. Mon frère, comme ministre de la guerre, a le département de l'Alsace : ce fut lui qui m'envoya les mémoires sur le trouble qui arriva avec grande insolence de la part des officiers de justice de l'électeur palatin. Le roi avait rendu des ordonnances sur les précautions à prendre contre la maladie épidémique des bestiaux ; c'était une affaire de police générale, et par conséquent de souveraineté. Le chef de l'empire en pareilles occasions, avec les mêmes droits que le roi possède à Seltz, y eût édicté les mêmes réglemens ; on le prouvait par des exemples authentiques. Cependant, les officiers du palatin firent déchirer les placards du roi, et y en substituèrent où le nom et les qualités de l'électeur comme souverain étaient à la tête. M. de Vanolles, intendant d'Alsace, en écrivit à mon frère et demanda des ordres, aussi bien que des éclaircissements sur nos droits à Seltz.

Mon frère me renvoya ces demandes, je le satisfis

pleinement. Le sieur Ledran, l'un de mes commis, fit un grand travail sur cette matière, et l'on fit de curieuses recherches au dépôt des affaires étrangères. Je traitai l'affaire avec Grevenbrok à Fontainebleau, et je le fis convenir de tout ; je le mis aux mains aussi avec le sieur Ledran, homme aussi instruit que zélé pour les droits du roi. Le petit Grevenbrok, poussé à bout, se jeta dans l'intrigue de cour, et, ne pouvant encore me nuire, voulut faire ôter cette affaire et même la place à Ledran, conjointement avec le prince de Grimberghen. Je voyais de temps en temps des avis que me donnait Mme de Pompadour, ou d'autres faux amis sur ce commis, disant qu'il me faisait grand tort et qu'il me portait beaucoup de haine. Je répondais que j'aimais donc de lui jusqu'à son ingratitude, parce qu'il servait le roi mieux qu'un autre ; on m'élevait au contraire l'abbé de La Ville que je savais n'être qu'un trigaud et même un scélérat du premier ordre, que l'on m'avait forcé de prendre depuis un an.

Enfin le roi me montra, peu de jours avant ma disgrâce, et partant pour la chasse, un mémoire qu'on disait venir du roi de Prusse, pour demander qu'on ôtât du département de Ledran les affaires de l'empire, pour les donner à l'abbé de La Ville ; je promis au roi une réponse pour le retour de la chasse : je la commençais en disant qu'il était heureux pour mes commis que le peu qu'ils avaient d'occasion de faire parler d'eux à Sa Majesté, ce fût dans celle-ci, où la fidélité incorruptible du sieur Ledran fut si bien reconnue ; et ce que je pouvais souhaiter de mieux à l'abbé de La Ville était de lui ressembler. Je relevai l'importance de cette affaire, et je démêlai toutes les

noirceurs de ceux qui se prêtaient à l'intrigue. Le roi lut ce mémoire, mais il faut que des langues plus persuasives que la mienne l'aient emporté; on m'aura certainement dépeint comme un étourdi qui voulait commettre le roi inutilement avec l'empire; car je succombai totalement dans cette affaire.

Cependant Chambrier ne me dit pas un mot de ce prétendu office du roi de Prusse pour changer le district de mes commis parce qu'ils y faisaient leur devoir, et j'eus encore la satisfaction, le jour même de ma disgrâce, où je tins audience d'ambassadeur, de dire à Grevenbrok tout ce que je pensais de sa conduite et de celle de sa cour dans l'affaire de Seltz.

Au dernier conseil où j'ai eu l'honneur d'assister, cette affaire fut traitée à fond; j'y proposai un avis sage, mais ferme, et je l'appuyai de preuves solides, je vis que les ministres y étaient préparés; ils firent passer une délibération honteuse et préjudiciable aux intérêts du roi: ce fut de souffrir à Seltz ce qu'avaient fait les officiers de l'électeur palatin, et de se contenter d'une petite procédure conservatoire et clandestine où l'on informerait contre des quidaus, et je doute même que les juges d'Alsace aient exécuté cet ordre, ou seulement qu'ils l'aient reçu.

ARTICLE VIII.

Suite des affaires avec Cologne, Liège et Wurtemberg.

L'électeur de Cologne, tel que je l'ai dépeint en parlant des affaires de l'année précédente, augmenta d'a-

mour pour le roi et de respect pour la France pendant celle-ci : plusieurs choses y contribuèrent.

Il haïssait l'empereur son frère, il se piqua de rendre à sa Maison tout ce qu'il lui devait dans la personne de son neveu ; dès que l'empereur ne fut plus, il fut fort touché de la mauvaise conduite de celui-ci, de son ingratitude envers la France et de l'abaissement où il jetait sa Maison ; de là, il prit grande confiance dans l'électeur palatin et voulut être ami de ses alliés.

Ces dispositions imparfaites, dans une aussi misérable tête que la sienne, furent cultivées avec soin, et de ce côté-ci et du côté de Manheim.

L'abbé Aunillon¹ fit merveille et continua dans tout ce qui lui attirait l'amitié et même la tendresse de cet électeur. Il se conduisit déceimment avec ses maitresses, il cultiva les moins mauvais de ses ministres, et travailla heureusement contre ceux qui nous étaient contraires. Il fut de toutes les parties de l'électeur, ne le quitta point, inventa des fêtes, composa même quelques ballets et devint cher à ce prince. Le roi lui envoya les portraits de M. et Mme la Dauphine que l'électeur voulait avoir à sa maison de campagne. L'électeur tomba malade avec danger : il a un fond de sang acre que le libertinage a corrompu et qui se porte aux hémorroïdes ; la chasse y est contraire, et on ne saurait lui persuader la modération de cet exercice ; il en fut très-mal pendant cet été, le roi lui envoya un très-bon chirurgien et se chargea de la récompense. On a cru cependant perdre ce prince, et le prince de Liège songeait à son électeurat ; depuis la

1. Voy. page 124.

mort de l'empereur, une partie de la haine que l'électeur lui portait était passée sur le prince de Liège : il eut grande jalousie de la réception que le roi fit à ce prince qui vint dîner avec Sa Majesté à son camp près de Malines. Il soupçonna aussi quelque chose de son dessein de lui succéder ; il en résulta une scène ridicule : l'électeur de Cologne donna des fêtes magnifiques pour la consécration d'une nouvelle chapelle, c'était un mélange de saluts, de grand'messes, de bals, de carrousels : le prince de Liège voulut y avoir part, l'électeur le permit, puis rétracta sa promesse et disparut. Il n'est point de conduite et de mauvais ménages comme ceux de ces princes.

L'électeur de Cologne continue toujours à recevoir son subside d'Angleterre ; à peine est-il reçu qu'on le dissipe en fêtes ou en bâtiments ; le dernier quartier que reçut l'électeur par son agent à Londres ne sortit point de cette ville : on lui en acheta une garniture de boutons de diamants.

J'ai déjà dit, à l'article précédent, que l'électeur palatin entreprit heureusement de faire recevoir un subside français à l'électeur de Cologne. Cela avait été souvent traité par l'abbé Aunillon : l'électeur ne demandait pas mieux ; mais quelques conseillers le retenaient par prudence, plutôt que par attachement aux cours de Vienne et de Londres. Rien n'était plus délicat et ne requérait plus de mystère, car il fallait toujours se conserver le subside anglais, ou que la France en indemnîsât. Nous n'en devons point prendre d'ombrage : nous connaissions toute la force et l'étendue de son engagement ; il ne s'y agissait que de secourir l'électorat de Hanovre, s'il était attaqué ; mais

nous avons un nouvel objet dans celui que nous offrons; c'était la neutralité d'Allemagne.

L'électeur palatin le conduisit à une heureuse fin, comme je l'ai dit, au moyen de quoi l'électeur de Cologne s'est trouvé être le plus habile prince de l'Allemagne, puisqu'il prend de l'argent des deux côtés. Notre subside n'est que de vingt-cinq mille florins par quatre mois, ce qui revient à cent quatre-vingt-dix mille livres de notre monnaie par an. Il n'y a eu, pour tout traité, qu'une lettre de l'électeur de Cologne écrite à l'électeur palatin, et dont celui-ci m'a envoyé l'original; il y promet de persévérer dans la neutralité et de faire tout ce qui dépendra de lui pour la conserver pendant la durée de cette guerre, de ne prescrire à ses ministres, tant à la diète générale qu'à l'assemblée directoriale de Francfort et dans les cercles particuliers, que ce qui convient au service du roi, et de suivre en tout les conseils de son cousin l'électeur palatin.

J'aimais tout autant cette lettre qu'un traité qui ne s'observe pas mieux qu'une parole d'honneur; la force de ces engagements consiste dans la solution de l'argent comptant. Quand le temps du paiement s'approche, ces princes stipendiaires sont plus près d'enchérir sur leur exécution que de s'en écarter. Nous ménageâmes par là le secret et l'honneur extérieur de ce prince-ci, il ne reçut rien que du palatin, il ne promit rien qu'à lui; on en fit même un mystère à l'abbé Aunillon, ministre de France à Bonn. J'ai lieu de croire que le comte de Piosasque avait pris quelque jalousie de lui, mais il suffit de la finesse et de l'ambition de la cour palatine pour expliquer cette réticence.

J'ai appris depuis (en septembre 1747) que l'on avait rappelé Aunillon¹, et qu'il ne doit point y avoir de successeur; ce qui me confirme dans l'opinion que le palatin veut gouverner despotiquement, et sans surveillant, tous nos intérêts dans les cours de sa Maison. La princesse Clémence de Bavière contribua aussi à cet arrangement : elle fit un voyage de Munich à Bonn; l'abbé Aunillon fut dans sa confiance : je comptais bien qu'il avait les talents nécessaires pour être l'apôtre des dames.

Le prince évêque de Liège a obligation au roi de ce qu'il l'est, il en marque sa reconnaissance en ce qu'il peut, mais il ne serait pas embarrassé de l'accroissement de sa reconnaissance, si la France lui en procurait de nouveaux sujets, soit par quelque électorat, soit par de bons bénéfices en France.

Il vint voir le roi à un camp sous Malines, et y passa la journée; j'eus une longue conversation avec lui et d'encore plus longues avec ses ministres de confiance, surtout avec le comte Dorion, son premier ministre. Ses intérêts se réduisent à augmenter en bénéfices, il aimerait à passer ses hivers à Paris, et, si nos églises lui en fournissaient le moyen, il se divertirait bien mieux qu'à Liège. Je lui dis que le Saint-Père avait dit à Mgr l'évêque de Bourges que, pour lui donner un bref d'éligibilité à un nouvel évêché ou à un électorat d'Allemagne, il fallait qu'il réunit quelques-unes des églises qu'il possède. On me parut faire peu de cas à Liège

1. • Peu après son rappel on y a envoyé l'abbé de Guebriand, joueur et ruiné, et cela à la seule recommandation de quelques gens de cour. •

(Note de d'Argenson.)

de cette régularité romaine; en effet le pape commence bien tard à vouloir étendre la pluralité des évêchés en Allemagne.

L'électeur de Trèves est fort vieux, mange et chasse beaucoup et a la pierre décidée, ainsi l'on s'attend souvent à le perdre, aux violentes attaques de néphrétique qu'il éprouve. On est tout préparé à Rome à donner le bref d'éligibilité au prince de Liège, mais celui-ci ne me paraît pas résolu à le rechercher, à cause de son peu de revenu, et aimant mieux espérer l'électorat de Cologne. J'ai cependant préparé plusieurs intrigues pour l'élection de Trèves aussi bien que pour celle de Cologne en cas de vacance; j'ai envoyé dans ces deux villes l'abbé Frischmann qui en a rapporté de bons mémoires.

Le théâtre de la guerre s'approcha beaucoup du pays de Liège, quand les ennemis se retirèrent de devant Anvers; le prince Charles de Lorraine rassembla son armée sur la Meuse pour protéger Namur; nous nous avançâmes alors sur Liège, et nous avons tiré de ce pays tous les secours que peuvent donner l'obéissance à la force et la bonne volonté des Liégeois. Ils ont tenu un député du chapitre de Liège à l'armée pendant toute la campagne. Le comte Dorion et M. Van-Eyck, envoyé ordinaire de Liège en France, se sont souvent adressés à moi pour des plaintes de non-paiement et d'abus de la part du département de la guerre; l'on me répondit souvent de ce côté-là le proverbe ordinaire *que guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble*. Tant qu'on eut besoin des efforts de leur bonne volonté, on paya exactement ce qu'on leur prenait; quand nous fûmes en force pour exiger tout,

on cessa de payer, l'on dit que cela irait trop loin, que cela tirerait à conséquence; on se contenta, l'hiver suivant, de payer très-secrètement ce qu'on avait pris sur les domaines de l'évêque. La ville de Liège essuya de grands dommages à la bataille de Raucoux qui se donna dans un de ses faubourgs. Depuis cela, les Liégeois furent obligés d'avoir de grands ménagements pour nos ennemis; ceux-ci cependant affectèrent de maltraiter les Liégeois, à cause de l'amitié de leur prince pour la France. Les États imprimèrent un gros cahier de leurs griefs et des violences autrichiennes, ils les envoyèrent à la diète et par tout l'empire. J'aurais voulu que le roi de Prusse les eût appuyés, mais la prudence le lui a défendu.

Pendant le cours de cette guerre, on a d'abord fait peu de cas du duc de Wurtemberg; on a fini par lui accorder une extrême considération, et il est regardé aujourd'hui comme le prince de qui dépend la guerre ou la neutralité de l'empire.

Ce prince a été élevé par le roi de Prusse; il y a eu cependant quelque soustraction à ses conseils pendant que nous avons travaillé à acquérir l'Autriche antérieure à l'électeur de Bavière, et pendant que Sa Majesté prussienne faisait la guerre à la reine de Hongrie; alors le duc de Wurtemberg recourait à la cour de Vienne plus qu'aujourd'hui.

Mais deux choses ont changé sa situation : l'une est la démolition de Fribourg; cela l'a rendu pour ainsi dire notre voisin plus qu'il ne l'était, et, par les mêmes raisons que la crainte du voisinage nous attache si fort l'électeur palatin, de même le duc de Wurtemberg nous sera fidèle, pour peu que nous le ménagions, en

sorte qu'il joigne l'espérance des bienfaits à la crainte des torts.

En procurant à l'électeur de Bavière l'Autriche antérieure et tout ce que la Maison d'Autriche possède en Souabe, nous avons le dessein d'en donner quelques terres au duc de Wurtemberg à sa convenance, en échange de Montbéliard et des neuf seigneuries qui en dépendent, situées en Alsace et en Franche-Comté, mais cette idée s'est évanouie par le traité de Fuessen et la retraite de M. de Ségur.

Le procès des neuf seigneuries reste à juger au conseil du roi, et notre ministère croit tenir par là le duc de Wurtemberg en respect et en crainte. J'ai toujours soutenu que l'on se trompait en cela, et qu'on n'inspirait à ce prince que l'indignation et de la haine par ce déni de justice qui dure depuis vingt ans.

Je ne détaillerai pas ici ce grand procès, il suffit de savoir que le feu duc de Montbéliard vivait dans une grande incontinence; il laissa beaucoup d'enfants, mais pas un légitime; deux branches cependant, issues de lui et fort prolifiques aussi par elles-mêmes, se sont présentées pour hériter des neuf seigneuries; seulement elles n'ont rien prétendu à la comté de Montbéliard dont le duc de Wurtemberg est en tranquille possession. Ces deux branches se distinguent par la dénomination de *Sponek* et de l'*Espérance*. Le duc de Wurtemberg leur disputant également leur état, M. le duc d'Orléans, alors régent, les renvoya, avant faire droit, pour être jugées au conseil aulique sur la question personnelle seulement; le jugement rapporté ici devant fonder la question réelle de l'héritage situé en France. Le conseil aulique les déclara tous deux bâ-

tards ; ces deux contendants avaient épousé des dames qui se trouvèrent beaucoup de talents pour l'intrigue : elles remuèrent la cour, s'y firent des amis, elles mirent leurs charmes à profit, et bientôt la politique se trouva fort intéressée à retenir l'affaire en France, tant pour la question d'état que pour celle des seigneuries : on assura que la question réelle devait attirer la personnelle, quoique ces plaideurs fussent Allemands.

Je dirai, dans le chapitre suivant, à quel point le suffrage du duc de Wurtemberg est devenu décisif pour la guerre d'empire, car, des quatre cercles antérieurs du Rhin, trois ont voté pour l'association au cercle d'Autriche, celui de Souabe nous reste seul ; le duc de Wurtemberg y domine principalement. Le conserverons-nous par la crainte ou par les bienfaits et la justice ? La petite et basse politique de bureau que l'on suit aujourd'hui veut le premier parti, celle d'un roi de France, s'il était conseillé suivant sa grandeur, voudrait le second.

Je fis révoquer le baron de Fesch, son ministre à Paris : il s'était toujours montré violent Autrichien, et nous parlait ici d'un ton de menace qu'on ne doit pas supporter longtemps ; il effrayait les juges du procès au lieu de les solliciter. On lui a substitué le sieur Keller, qui a débuté par désavouer son prédécesseur sur les écritures qu'il a faites touchant la question d'état, protestant, au lieu de cela, contre la compétence de nos tribunaux à vouloir juger les personnes.

Outre le procès, le duc de Wurtemberg demandait à être payé de plusieurs millions dus à ses domaines et à ses sujets, pour les quartiers d'hiver de 1744 à 45. Avec quelques comptes au moins on l'eût satisfait,



mais le ministère de la guerre ni celui des finances ne se sont jamais voulu prêter à rien, de peur, disent-ils, des conséquences pour les autres créanciers de cette espèce qui ont nos billets et avec qui l'on s'accommodera à la paix. Ainsi le duc de Wurtemberg se soutient dans notre parti sans bienfaits et par la seule crainte de perdre; sentiment que l'opprimé se reproche perpétuellement et qui l'anime à la haine et à la vengeance; voilà la conduite avec nos voisins que le ministère conseillait au roi de mon temps, et qui a allégé le chagrin de ma disgrâce, puisque je n'avais pas le talent d'en dissuader.

ARTICLE IX.

Neutralité de l'empire.

Après avoir fait un empereur, la France venait de voir élire à sa place le seul prince qui pût lui être contraire : la dignité impériale retombait dans la Maison d'Autriche; la reine de Hongrie devait commander par toute l'Allemagne sous le nom de son époux, elle triomphait des obstacles que nous avions mis à sa grandeur; on jugeait que, par là même, la nouvelle Maison d'Autriche en serait plus puissante; elle en était plus irritée certainement.

Personne ne doutait que l'empire ne nous déclarât la guerre; à peine croyait-on que la reconnaissance que nous ferions du grand-duc comme empereur pût nous en garantir : c'est pour cela que M. de Saint-

Séverin dépêcha ici, comme je l'ai dit, un homme éloquent et intrigant, pour conseiller avec instances de reconnaître promptement l'élection. M. le prince de Conti appuya ce sentiment, il assura que nous aurions incessamment une guerre d'empire sur les bras, et il croyait démontrer cette prétendue vérité. J'ai eu l'honneur de l'en entendre discourir des soirées entières; il savait par cœur le nombre de bataillons et de compagnies qui seraient armés dans chaque cercle, ce qu'il en manquerait, ce qu'il en déserterait; il haussait les épaules à quiconque le contredisait. Il convenait bien de quelque retard dans l'armement, mais tout devait être prêt à la fin de juin; mes doutes sur ce point commençaient à lui donner matière à parler de mon incapacité. J'avoue que ce prince s'était enfariné, pendant sa dernière campagne, de quantité de pédanteries germaniques où la mémoire avait peine à le suivre. Il prit, depuis cela, des leçons assidues de politique avec M. de Saint-Séverin; mais tous ces matériaux se rassemblaient mal dans la tête du prince. J'avoue n'en avoir vu sortir que des inconséquences; cependant on le citait au conseil comme un docteur sur les affaires d'Allemagne; le roi m'envoya deux ou trois fois le consulter : cela ne servit qu'à affaiblir les déclarations que je voulais faire publier à la diète. Quand on représenta à Son Altesse Sérénissime, sur la fin de l'année, que l'empire était resté neutre malgré son avis, et que mes mesures avaient été si justes qu'aucunes n'avaient manqué, il répondit que *c'était le hasard*.

C'était la crainte naturelle à tous les hommes qui faisait voir si clairement une guerre d'empire : notre

ennemi succédait à notre créature dans la dignité impériale; les demi-savants en histoire et en droit politique ne pouvaient mieux placer leurs connaissances; mais l'intrigue de cour y tendait plus que toute autre cause. Il fallait consoler M. le prince de Conti des vingt mille hommes qu'on lui avait ôtés, la campagne précédente, pour l'armée de Flandre, à quoi il attachait tout le sacrifice de sa gloire; il lui fallait une grande armée sur le Rhin, et qu'il y pût faire des sièges (exploits qui conviennent le mieux aux généraux princes). On avait déjà fait de gros marchés pour son armée d'Allemagne et que j'ai fait rompre; tout était en mouvement pour le généralat de M. le prince de Conti : Mme sa mère avait fait la cérémonie de présenter à la cour la marquise de Pompadour, ce qui constituait à son égard dans une obligation immortelle; le P. de Latour, jésuite, ancien préfet du prince, remuait toute la ville; les officiers généraux et l'état-major de cette armée y étaient fort intéressés; tout le ministère, excepté le cardinal de Tencin et moi, avait promis le généralat d'une grande armée sur le Rhin à M. le prince de Conti.

J'osai donc seul espérer le contraire et en proposer les moyens très-simples; j'ai bien mérité de ma patrie en cette occasion, mais cela me mit toute la cour à dos.

A un comité assemblé pour peu de chose, M. de Maurepas arriva des premiers pour me tenir un discours préparé qu'il mit ensuite en délibération, comme résultat d'une conversation essentielle qu'il venait d'avoir avec moi comme par hasard. Il peignait avec effroi le risque que nous courions que les ennemis n'en-

trassent en France par Philipsbourg et par Mayence; il disait qu'après nous avoir fait repasser le Rhin l'année dernière, les ennemis suivraient leur plan ordinaire de nous venir attaquer sur nos propres foyers, qu'il était donc essentiel de passer le Rhin les premiers et d'assiéger Philipsbourg, que telle avait toujours été notre maxime et notre conduite dans toutes nos guerres; il citait avec vraisemblance la dernière guerre de 1733, où le roi, n'en voulant qu'aux États d'Autriche en Italie, avait cependant jugé indispensable de commencer par s'assurer de Philipsbourg et de Kehl, pour, après cela, n'avoir plus rien à craindre de ce côté et y faire la guerre défensive; il ajoutait que le temps pressait pour les préparatifs et pour disposer l'armée et les généraux.

Je m'étais fait sur cela un système général avant que je fusse en place, et j'avais donné justement un mémoire à M. Chauvelin quand il fit passer le Rhin à nos troupes en 1733. Voici mes principes : Je suis persuadé que les républiques d'Europe ne nous attaqueraient jamais, si nous ne les attaquions pas les premiers; elles laisseraient les monarchies se démêler avec nous de leurs guerres d'ambition et d'équilibre sans y intervenir. Elles donneraient bien quelques médiocres secours, elles menaceraient de s'en mêler, mais il n'en serait jamais rien. Nous l'éprouvâmes dans cette même guerre de 1733. Rien ne souffrit moins de difficulté que le traité de neutralité que fit M. Chauvelin pour les Pays-Bas, à cause de la barrière des Hollandais. Je connus alors clairement qu'il en eût été de même pour l'empire, si l'on s'y fût pris de la même façon. Nous tombâmes précisément dans ce mal par

le remède de précaution qu'on voulut y opposer, assiégeant Philipsbourg et Kehl, place de l'empire, et donnant une déclaration pour dire que c'était pour notre propre sûreté et sans dessein de l'offenser. L'offense était cependant réelle, et l'empire ne nous déclara la guerre que sur ce prétexte. L'empereur sait bien faire valoir de tels arguments, quand il les tient une fois; il y avait de plus, en cette conjecture-ci, que les princes et les cercles venaient d'éprouver la ruine de nos quartiers d'hiver, que nous troublions son repos depuis cinq ans, que nous venions d'en être chassés avec honte, que le grand-duc y paraissait comme un soleil levant à qui chacun voulait rendre hommage; que la reine de Hongrie savait frapper avec violence et récompenser avec excès; nous étions en guerre avec les puissances maritimes. Avec tout cela, mon système de se fier au corps germanique, de ne l'offenser en rien et de rétracter, autant qu'on pouvait, les offenses précédentes a fait tout l'effet qu'on a vu. Si j'avais été cru en 1745, nous eussions acquis la même neutralité du côté des Pays-Bas : il n'y avait qu'à garnir médiocrement notre frontière; nos forces sont assez connues; sans les montrer, elles se sont fait craindre; chacun évite l'orage et le renvoie à son voisin, et, par là, notre paix se fût faite en même temps que celle du roi de Prusse.

Il arrive, de plus, que les charmes du repos séduisent, quand on le goûte quelque temps après la guerre : *un armistice de fait* opère autant que celui de droit et de convention. La neutralité que j'ai fait goûter à l'Allemagne en 1746, après cinq années de guerres intestines, pendant qu'elle voit tous les pays voisins

livrés aux horreurs de la guerre, a rendu les cercles sourds l'année suivante aux déclamations impériales; il faudrait de grands intérêts pour les en faire sortir, mais ces motifs ne sont pas impossibles si nous continuons l'attaque des Provinces-Unies (fin de 1747).

Mais ce qui contribua le plus à faire réussir mes propositions fut la sûreté et la gloire de la campagne de Flandre, où le roi devait commander en personne. Sa Majesté fut fort aise d'y avoir cinquante mille hommes; de plus, cela y donna une armée de cent vingt mille hommes effectifs; pour celle d'Italie, qui avait plus besoin d'accroissement que toute autre, depuis la surprise d'Asti et l'accroissement des forces autrichiennes, on se garda bien d'y envoyer un régiment de plus.

Au moyen de la neutralité que j'établis sur le Rhin, et surtout des moyens que j'y employai, nous gardâmes l'Alsace cette année-ci avec sept bataillons, et, l'année suivante (1747), on n'en a eu que trois, avec quelques nouvelles milices.

J'eus encore bien de la peine avec le département de la guerre (qui faisait tout sans me le dire) à le faire s'abstenir de toute offense contre les Allemands. On fit passer le Rhin à quelques compagnies, pour enlever des baillis, afin de recouvrer des restes de contributions. Il y a de certaines gens intéressées dans ces recouvrements qui agissent toujours avec plus d'autorité qu'il ne faudrait, et qui veulent grand mal à ceux qui les privent de leurs profits.

Il y avait un pont de bois à Huningue, avec une tête fortifiée sur terres de l'empire; je voulais qu'on en détruisît quelques arches et qu'on rasât la tête for-

tifiée, je l'obtins; j'eus permission d'en informer la diète, on n'en fit rien. Cependant ici M. de Lanoue en essuya de grands reproches, mais véritablement on ne se servit plus du pont. En Basse-Alsace, dans la Lorraine allemande, il y eut encore bien des marques de démangeaison d'agir de la part de nos commandants; mais, au bout de quelques mois, ils entrèrent cependant dans l'esprit du conseil, car on vit le bon effet de ma recette, et les indiscrets répondaient sur leur tête de l'inexécution.

Du côté de la reine de Hongrie, on se mit aussi à nous harceler, à nous provoquer; il fallut endurer avec sagesse quelques insultes de ses housards, qui passèrent le Rhin en petit nombre et brûlèrent quelques villages; mais nous portions à la diète de Francfort des plaintes de ces infractions au repos de l'empire; il nous était facile de démontrer que c'était la cour de Vienne seule qui produisait les maux dont elle nous accusait avec tant d'injustice; cette cour sentit bientôt quel tort cela faisait à sa propre cause, et on ne l'insulta plus de part ni d'autre.

La reine de Hongrie et le grand-duc ne nous attaquèrent plus de ce côté-là que par leurs écrits. On les multiplia aux diètes générales et particulières, on y dépeignit la France comme méditant la ruine de l'Allemagne, ne se radoucissant que pour mieux dévorer; on fit valoir notre avarice des quartiers d'hiver de 1744. On argumenta sur ce que nous ne reconnaissons pas l'empereur qu'ils avaient élu.

Le roi de Prusse et l'électeur palatin avaient d'abord protesté contre l'élection de l'empereur; le roi de Prusse la reconnut par la paix de Dresde, et le palatin

suivit son sort : ainsi la France et l'Espagne sont demeurées les seules puissances d'Europe qui l'aient méconnue. Le marquis de Stainville m'apporta des lettres de participation de l'élection ; j'ai eu ordre de les rendre sans les ouvrir et sans motiver le refus ; le roi y a persisté jusqu'à présent. Cet article était le seul qui pouvait offenser l'empire ; cependant je croyais bien qu'il ne nous déclarerait pas la guerre précisément pour ce motif. Le roi ne possède rien qui le rende membre de l'empire : on contraint bien ses sujets et ses vassaux à reconnaître son titre, et non ses égaux et ses voisins. Mais, comme nous voulions plaire aux cercles et n'avoir rien à y discuter, il devenait plus problématique de savoir si on ne les radoucissait pas sur ce seul article, sans aucune reconnaissance de l'élection. Je voulais qu'on les flattât et qu'on leur promît quelque chose ; ainsi j'avais mis dans le projet de ma seconde déclaration que le roi ne s'éloignerait pas de reconnaître l'élection, s'il lui en était fait part par le corps germanique. Je savais bien que c'était à l'empereur, et non à l'empire, à nous en faire part, et que l'empereur ne s'en relâcherait pas : ainsi notre promesse eût été gratuite et eût infiniment flatté la diète ; on eût pu y admettre un ministre du roi qui y eût agi comme en temps de paix, ce qui serait à désirer. On me raya encore cette promesse.

On me fatigua beaucoup au conseil sur ces projets de déclaration, quoique le bon effet s'en soit fait sentir. On me renvoya à M. le prince de Conti, comme au grand oracle des affaires d'Allemagne, pour corriger mon thème ; il voulut que l'on parlât au nom de l'électeur palatin, ce que ce prince refusa.

Enfin j'obtins encore au conseil par beaucoup d'efforts et de représentations réitérées que la neutralité s'étendit au Brisgaw qui appartient à la Maison d'Autriche.

Je me lassai de ces contradictions, je demandai au roi de me laisser faire pour établir et entretenir la neutralité de l'Allemagne. Sa Majesté, voyant le bon train où mes mesures, toujours contredites, avaient cependant mis cette affaire, Sa Majesté, dis-je, me laissa faire seul et m'appuya suffisamment dans les délibérations nécessaires.

Quand on vit mon plan réussir, on en attribua toute la force au roi de Prusse ; la vérité est qu'il y a travaillé utilement, mais il n'a fait que nous y seconder. Sa conduite a été extrêmement déliée et circonspecte, il a craint de prendre couleur, toutes ses démarches étaient mystérieuses et négatives ; il disait bien que l'Allemagne devait bannir les guerres, mais il n'a jamais conseillé à aucun prince d'Allemagne de rester neutre avec la France. Ses deux beaux-frères, les margraves d'Anspach et de Bayreuth, sont en froid avec lui pour quelques tracasseries domestiques ; je les gagnai par des moyens particuliers, l'un avec quelques présents dans sa cour, l'autre par l'indulgence que le roi eut pour une dame de Pontcharra qui avait mérité une prison perpétuelle. Les petits souverains de la Maison de Brandebourg influent peu dans le cercle de Franconie ; le roi de Prusse conseilla au duc de Wurtemberg de profiter de la conjoncture pour obtenir le gain de son procès des neufs seigneuries et le payement des quartiers d'hiver. Cependant la reine de Hongrie affecta de crier partout que c'était le roi de Prusse qui

empêchait la déclaration de guerre d'empire contre la France, elle ne l'appelait que le *dictateur de l'empire* pour le rendre odieux. Certainement j'ai rendu grand service à ma patrie en nous conservant en liaison intime avec lui, comme j'ai fait, et en évitant les embûches que nous tendaient les Autrichiens, tant du dedans que du dehors, pour nous mettre mal avec ce prince. Ces liaisons pourront rendre dans la suite de plus grands fruits ; il faut songer à l'avenir, et se tirer seulement du présent, quand on le trouve aussi fâcheux que je l'ai trouvé. Le roi de Prusse a pensé de même pour son propre intérêt ; son caractère ne le porte pas à vouloir procurer de grands biens à d'autres qu'à lui. L'Allemagne et le corps germanique lui sont assez indifférents en qualité de patrie ; ses amis et ses bienfaiteurs lui sont de peu de chose, mais sa sûreté et son agrandissement font l'objet de ses méditations. Elles l'ont conduit sans doute à s'inquiéter peu de la guerre, pourvu qu'il jouisse de la paix. La discorde entre ses voisins augmente ses richesses, parce qu'il reste seul riche ; il requiert cependant les garanties de l'empire et de la république de Hollande, il les obtiendra à la paix générale, et il en peut attendre le moment sans impatience, pourvu qu'il ne se brouille pas de nouveau avec aucune puissance considérable, que la reine de Hongrie n'augmente plus en puissance et que la France ne s'affaiblisse pas. S'il avait conçu une autre idée de notre gouvernement que celle qu'il a prise peu avant les deux traités de paix, et principalement au dernier, il aurait pu entreprendre de plus grandes choses, il aurait exercé le pouvoir de l'empereur, ne pouvant parvenir à cette dignité à cause de sa religion ;

il eût fait mieux observer les capitulations, il y eût travaillé en paix comme en guerre. Il désirait un premier ministre en France, il trouvait le ministère trop divisé entre ses membres; il est informé soigneusement de tout ce qui se passe à notre cour et il en fait souvent des satires naïves et mordantes.

Après l'élection du grand-duc comme empereur, la diète générale de l'empire resta plusieurs mois assemblée à Francfort, comme sous l'empereur Charles VII. M. de Lanoue, ministre du roi à cette assemblée générale, y resta accrédité; mais, dès qu'elle fut transférée à Ratisbonne, il a fallu se contenter de qualifier ledit sieur de Lanoue de ce titre, sans pouvoir y donner exercice. Il y a sa maison, il se dit toujours sur le point de s'y rendre, mais la France, n'ayant point reconnu l'empereur, ne peut certainement avoir de ministre à la diète générale de l'empire. Nous ne nous sommes point exposés au refus, et nous n'y avons pas voulu compromettre le suffrage de nos amis.

Il se forma bientôt une autre assemblée à Francfort où le sieur de Lanoue, se trouvant tout accrédité, fut en état de faire ses réquisitions, comme avant la mort de Charles VII et l'élection de son successeur. Les quatre cercles antérieurs du Rhin, Souabe, Franconie, le haut et bas Rhin s'y assemblèrent par députés pour leur sûreté et leurs communs intérêts. La France avait encore une armée sur pied derrière le Rhin; la cour de Vienne excita cette assemblée, espérant commencer la guerre d'empire par l'association du cercle d'Autriche à ces quatre cercles; elle en trouva deux anciens traités formés dans des temps de guerre contre la France, et elle en proposa le renouvellement. Elle pour-

suit encore ce dessein (en 1747), les faisant armer pour leur sûreté, elle y mêle ses propres troupes, alors le plus fort et le plus autorisé entratnerait le plus faible, on les mènerait sur le bord du Rhiu, nous aurions à en craindre le passage, et cela opérerait la diversion si désirée pour diminuer notre supériorité aux Pays-Bas.

En même temps, la cour de Vienne répandit à Ratisbonne tous les écrits faux et injurieux que nous avons lus pour la prétendue sécurité de l'empire, elle nous prêta des desseins fort éloignés de notre pensée. Nous et nos amis les réfutâmes facilement; ces écrits étaient l'ouvrage du furieux Bartenstein, natif du Habsbourg, et devenu ministre de conférence à Vienne; j'y fis répondre principalement par le sieur Spon. L'empereur donna un décret de commission pour délibérer sur cet objet appelé *de la sécurité*, et cette délibération dure encore.

A Francfort rien n'avança, les propositions autrichiennes furent rejetées, ce qui jeta en grand discrédit la nouvelle autorité impériale. L'électeur de Mayence y était cependant d'une activité prodigieuse, celui de Trèves nous donnant des paroles de paix travaillait comme Mayence, et avait de plus l'effronterie de vouloir persuader à nos ministres que notre intérêt demandait l'association du cercle d'Autriche.

Le seul cercle de Franconie s'est ébranlé, il a voté pour fournir les contingents, tant en hommes qu'en espèces; il a fait camper quelques mauvaises troupes à Nettersulm, pendant la campagne de 1746; mais, quand je voyais paraître des représentations et des demandes pour avoir une caisse militaire et pour

toutes les dépenses de guerre, j'étais sûr de voir les délibérations se ralentir et les projets de Vienne échouer ; elle demandait ces inconvénients qui sont terribles aux Allemands ; nous ne demandions que le bonheur et l'épargne.

L'évêque de Wurtzbourg et de Bamberg mourut, sur la fin de cette année, à force de boire. Il était l'objet de l'admiration du maréchal de Noailles par son éloquence, sa pédanterie, et surtout par son attachement à la cour de Vienne. Nous n'y perdîmes qu'un ennemi malin et dangereux qui travaillait le plus vivement à soulever contre nous l'empire. M. le cardinal de Rohan me donna de bons avis, et travailla utilement pour influencer sur l'élection de son successeur : nous parvînmes à séparer les deux évêchés, on y élut deux chanoines des chapitres de Wurtzbourg et de Bamberg, deux bonnes gens qui ne songèrent qu'à boire, qu'au bien de leur église, et qui n'entendaient rien aux affaires politiques ; c'était ce que nous avions de mieux à espérer dans les circonstances actuelles. La cour de Vienne recommanda inutilement l'électeur de Mayence pour ces élections ; nous empêchâmes à Rome qu'on ne lui donnât le bref d'éligibilité nécessaire, et l'on commença à voir par là combien serait faible le crédit du nouvel empereur dans l'empire.

J'ai dit, dans les précédents chapitres, quels secours nous tirâmes, pour ce négoce, de l'Électeur palatin, du duc de Wurtemberg et des deux margraves de Bayreuth et d'Anspach. Le cercle de Souabe fut le plus ferme, aussi était-il le plus exposé à notre voisinage : il commença par ordonner à ses députés de ne plus comparaître à la diète de Francfort et de ne délibérer

sur *la sécurité* et sur *l'association* que dans ses propres assemblées ; il fit aux décrets impériaux des réponses plus fortes pour notre cause que nous ne les lui eussions dictées nous-mêmes.

Cette scission du cercle de Souabe à l'assemblée des quatre cercles antérieurs donna lieu à une grande question, si on romprait tout à fait cette assemblée ou si on la laisserait subsister. Jusque-là, elle n'avait servi qu'à donner des dégoûts à l'autorité impériale qui l'avait cependant fondée à des intentions tyranniques et contraires à la France, et il était bon de continuer ces mêmes dégoûts. M. de Lanoue était d'abord d'avis qu'elle devait subsister : peut-être l'envie d'y continuer ses fonctions publiques y avait-elle part ; mais il changea ensuite d'avis ; la cour de Manheim et celle de Stuttgart nous le conseillèrent. On alléguait pour principale raison que, les députés de Souabe s'en étant retirés, la pluralité des voix nous deviendrait contraire à la longue, par les influences des électeurs de Mayence et de Trèves ; nous proposâmes la question au roi de Prusse qui fut d'avis de la rupture.

Les affaires d'Allemagne me donnèrent un travail auquel je fournis avec effort. Comme je les menais seul, j'en répondais, et la sollicitude surpassait encore la peine des détails et des écritures. La machine était bien montée, j'avais placé le sieur de Lanoue père à la tête de tout, je lui envoyai à la fin de cette année le brevet d'une assez grosse pension qu'il n'avait jamais demandée ; il demandait conseil à quelques ministres secrets de l'empire que le roi pensionnait, il envoyait aux ministres du roi dans les cours et dans les cercles le ton et le style d'un langage uniforme

qu'ils devaient tenir sur chaque événement; je les lui avais tous subordonnés. Son fils faisait merveille à Stuttgart; il me communiquait ses idées; j'avais aussi près de moi un conseil particulier et fort au fait des affaires germaniques. J'avoue que je n'en avais rien appris que depuis mon ministère, et Dieu m'a préservé d'y faire aucune faute ni aucunes démarches à rétracter : le roi de Prusse, quand il l'osait, et l'Électeur palatin, fort intéressés à la paix de l'empire, me guidèrent bien et furent consultés surtout.

A la fin de cette année, je me vis assuré de deux électeurs de plus : Cologne et Saxe, et j'ai laissé l'électeur de Bavière en train d'être emporté par les deux électeurs de la Maison palatine et par le roi de Pologne qui devenait son beau-père. Celui-ci est devenu notre plus ferme ami par trois choses, le subside que nous lui payons, le mariage de M. le Dauphin, et le parti que j'ai fait prendre à la diète de Pologne de l'aider de nos amis, pourvu qu'il se détachât de la Russie.

Dès que je tins la lettre de l'électeur de Cologne, par laquelle il promettait au roi de ne servir que ses intérêts dans l'empire et de recevoir un subside, j'annonçai à Sa Majesté que la neutralité de l'empire était certaine, que j'en répondais, et qu'on pouvait arranger les dispositions militaires sur ce pied-là pour la campagne; que, moins on laisserait de troupes en Alsace et en Lorraine, plus *ma neutralité* serait assurée. Je la dénommais mienne avec raison : j'avais porté à la tenter par des moyens tout opposés à ceux du conseil, nouveaux dans la politique : le désarmement y avait fait notre force, la négociation y avait tout fait et j'y avais travaillé seul.

Avec cela, j'exposai à Sa Majesté, dans un travail particulier, que je lui laissais en Allemagne, pour le reste de la guerre (si on ne gâtait pas mon ouvrage), et pour après la paix, le plus grand parti en Allemagne qu'aucun des rois ses prédécesseurs y eussent jamais eu : la Maison de Bavière entière, l'électeur de Saxe et le roi de Prusse, quantité de voix inférieures et subordonnées dans les différents collèges. Avec ces suffrages, on en peut acquérir d'autres. On ne peut pas tout avoir en politique : qui voudrait, par exemple, avoir les cours de Vienne et de Pétersbourg perdrait l'alliance de leurs ennemis. La perte de la Silésie et le désir de la recouvrer chez la Maison d'Autriche y fera longtemps notre force, si nous ne nous laissons jamais aller aux cajoleries pernicieuses de la cour de Vienne. La tyrannie de la Russie produit précisément le même effet dans le nord : soyons-y les plus forts (seulement en nombre d'alliés) : nous frapperons toujours des coups certains en Allemagne comme dans le nord.

Considérons cependant d'où je suis parti pour établir cette prépondérance de la faction française, après avoir consommé inutilement des sommes incroyables pour l'élection d'un empereur qui n'a jamais joué que le rôle d'un prince détrôné, après l'avoir perdu, après que nos armées ont été chassées honteusement d'Allemagne, après avoir vu notre ennemi élevé à la couronne impériale, après avoir ruiné l'Allemagne et l'avoir offensée par des quartiers d'hiver exigés, et après l'abandon du roi de Prusse qui a fait la paix sans nous et qui nous a renvoyé toutes les forces autrichiennes qu'il occupait par la diversion.

J'ajouterai encore que les subsides et les présents répandus en Allemagne pour ces opérations n'ont pas été à huit cent cinquante mille livres, monnaie de France.

ARTICLE X.

Suite des affaires avec la Suède. — Diète générale. — Négociation pour un traité de subsides.

J'ai laissé, aux affaires de l'année précédente, la Suède faisant toujours solliciter l'argent de la France : elle en attrapa assez, grâce aux liaisons de mon frère avec Scheffer, par les huit cents Suédois prétendus embarqués à Gothembourg, et qui ne nous ont jamais servi de rien. Le baron de Scheffer paraissait aussi se dévouer à M. le prince de Conti, il y allait sous la protection de M. de Saint-Séverin qu'on y qualifiait le sauveur de la Suède, et on mettait cette couronne sous la protection du prince. Scheffer était en intrigue avec tout ce qui intriguait à la cour, et j'avoue qu'il n'y a pas mal fait les affaires de sa patrie ; il a tiré de la France autant et plus d'argent qu'elle n'en pouvait espérer, il a surmonté les obstacles d'économie qu'y avait mis M. Orry, ceux de dédain que j'y avais laissé voir avec trop de franchise. M. Orry ayant été disgracié au commencement de 1746, il n'y a plus eu que moi à combattre et ma disgrâce lui a laissé le champ libre. Il l'annonçait souvent dans ses lettres à ses amis, et ne s'épargnait guère en discours ; quand il me sut brouillé avec les sieurs Pâris, il ne douta plus de ses grands

succès, et véritablement l'avis contraire au mien devait sa certitude et sa fortune à cette seule contrariété. Il est donc arrivé de tout cela que, quatre mois après ma retraite, le roi a accordé à la Suède un subside de un million huit cent mille livres pour trois années, et cela pour l'engager seulement à consommer son traité avec le roi de Prusse, traité convenu depuis un an, dont les bons Suédois avaient toute l'envie possible, et dont le roi de Prusse ne nous a pas eu la moindre obligation, ni par le sentiment intérieur ni par aucune marque extérieure ou de forme reconnaissante. Ce sont de telles duperies que procure la brigue en France, mieux qu'en cour du monde ; on y vante les amitiés fausses et intéressées, on y dégrade ceux qui veulent les démasquer.

J'avais toujours dit que la Suède non assemblée en diète ne pouvait rien faire ni rien promettre pour elle-même ; elle était infectée de deux ou trois partis contraires à son honneur et à ses intérêts : le vieux roi de Suède irrité d'avoir un successeur qui l'éloignait, pensionné par l'Angleterre, protégé par la Russie, les partisans de ces deux monarchies, quantité d'âmes basses et dévotes, criaient le plus haut et faisaient peur aux bons patriotes. Ainsi, que pouvait faire notre ambassadeur, sinon de préparer les matériaux pour la prochaine diète ? « Mais, disait le baron de Scheffer, si vous donnez beaucoup d'argent, si vous payez les vieux subsides, si vous nous achetez beaucoup de nos fers, cela charmera la nation, et nos amis, devenus plus hardis, oseront faire éclater leurs sentiments et faire éclore ceux des autres. »

Je croyais, avec raison, qu'il y avait une inutilité

absolue à ces déclarations de sentiments préalables au pouvoir qui ne pouvait agir qu'en diète, et je croyais encore que tout ce qu'on pouvait faire avec ce pouvoir, n'étant que pour le bien de la Suède, ne méritait aucun argent de notre part.

Les Suédois les plus mendiants n'ont jamais osé nous dire que, sans subside, ils se porteraient à vendre leurs troupes à nos ennemis, au lieu que les Danois, les Saxons et les Bavares ont articulé que le besoin d'argent le leur ferait faire, qu'ils l'auraient fait, et la Bavière n'y a pas manqué. Voilà donc un grand moyen de moins pour donner un subside dans un temps de guerre où la France se ruine; mais le dessein salutaire d'ôter aux Anglais de bonnes troupes a pu excuser tant de subsides que nous payons aujourd'hui.

Ainsi, le subside à donner à la Suède n'est précisément qu'une *aumône*, qu'une assistance à une puissance nécessiteuse qui sent toutes les commodités que donne l'or et qui n'a chez elle que du fer et du cuivre.

Le comte de Tessin, qui a été ici ambassadeur, est un véritable Lucullus suédois, *magister elegantiarum*; il a tout dissipé, il dissiperait les trésors de Crésus; il jouait le grand rôle en Suède, Scheffer avait été son secrétaire; on avait promis qu'il serait grand maréchal de la diète, mais il préféra de faire tout mouvoir derrière le rideau. Il se fit accuser de prévarication pour avoir occasion de faire démontrer son innocence; opprimé et épuré, il n'en est devenu que plus cher à la nation; ainsi la fourberie la plus déliée a passé d'Italie dans le nord. Le comte est devenu le favori de la

princesse qui doit succéder, il l'amuse de bagatelles et lui met en tête la dépense de modes et de fêtes.

La diète s'assembla au mois de septembre ; on nous instruisit fort bien des noms de ceux qui devaient être pour nous (c'est-à-dire pour l'honneur de leur propre nation), et de ceux qui étaient anglo-russes. Au lieu d'un grand maréchal favorable, on commença par en élire un contraire, mais, peu après, l'élection du comité nous donna une belle revanche, car, sur cinquante suffrages, il y avait quarante-sept personnages du bon parti. C'était encore une adresse d'avoir à l'emporter sur le grand maréchal dans chaque délibération et d'anéantir son autorité. Je fis fournir à M. de Lanmary deux cent mille livres, pour régaler nos partisans et pour leur donner des assistances ; on demandait par chaque ordinaire de nouveaux fonds pour ces objets, quoique M. de Lanmary eût assuré que cela n'irait jamais à cent mille livres. Je ne sais où cela aura été poussé.

La nation suédoise assemblée en diète et la diète ayant revêtu de tout son pouvoir le comité, l'autorité du roi devint à rien et le parti moscovite fut écrasé à toute occasion. On prétend cependant que Bestuchef et le roi d'Angleterre y ont répandu de grosses sommes ; je n'ai pu me le persuader : ils voyaient clairement que tout était contre eux, autant de tentatives, autant de honte et de disgrâces. Korff, ambassadeur de Russie, remplit tout de ses fureurs : il offensa le prince successeur qui l'arrêta dans son appartement, pour lui saisir des notes injurieuses qu'il avait sur lui. On prétend qu'il gagna des assassins ; il menaça vainement, on ne cherchait que des griefs pour amener

le peuple, c'est comme cet huissier dans les *Plaideurs* qui dit :

Frappez, monsieur !

Quelques coups de bâton, et je suis à mon aise.

On a arrêté divers émissaires d'Angleterre, mais surtout un misérable médecin qui a été décollé au mois d'août 1747. On l'a accusé d'avoir eu des remises énormes de l'Angleterre pour faire annuler l'élection du prince successeur et lui substituer le duc de Cumberland.

Quoi qu'il en soit de la réalité de cette accusation, le vieux roi de Suède a perdu le peu qui lui restait de crédit ; le comité lui défendit de voir les ministres étrangers sans sa permission. On prolonge chaque jour la tenue de la diète et du comité : je crois qu'il s'agit de renvoyer le roi en Allemagne et de le contraindre à l'abdication en faveur de son successeur.

C'est nous qui avons commencé à décréditer ce monarque, pendant l'ambassade de M. de Casteja ; cependant, quand on a voulu révoquer cet ambassadeur, qui était créature de M. Chauvelin, on en prit pour prétexte qu'il avait déplu au roi de Suède. L'élection du prince successeur s'est passée malgré nous et au gré moscovite, cependant nous le protégeons aujourd'hui et il est l'objet de la haine de ses premiers bienfaiteurs. Son mariage avec la princesse Ulrique, sœur du roi de Prusse, nous l'a donné, quand Sa Majesté Prussienne s'est ligué avec nous. La femme est une merveille, elle a beaucoup d'esprit et de beauté ; le mari a du bon sens, de la pesanteur et de la conduite. J'ai donné deux nouvelles instructions à M. de Lanmary pour ne s'attacher sincèrement qu'au prince et

à la princesse , et pour se conduire absolument par l'avis du ministre de Prusse. Lanmary s'en acquitte parfaitement.

En ces dispositions, notre objet principal était donc de nous lier de nouveau avec le roi de Prusse en lui facilitant son alliance avec la seule couronne qu'il pouvait opposer à l'inimitié de la Russie; ainsi, le nouveau traité qu'on nous proposait de faire avec la Suède n'était que moyen du premier; je crains que par l'événement on n'ait pris le moyen pour l'action principale.

Notre intérêt est de soutenir la Suède dans un état supportable de vigueur, d'appuyer son gouvernement, de maintenir l'élection du prince successeur, et d'empêcher les Anglo-Russes nos ennemis de s'emparer de l'autorité. Tous ces objets, dis-je, n'étaient point en danger pressant, ou me paraissaient impossibles à appréhender sérieusement; on en exagérait le danger pour nous tirer beaucoup d'argent. M. de Scheffer se vantait de modération en ne nous demandant que deux millions de subsides annuels. Nous pouvions certainement remettre nos bienfaits à un autre temps où nous eussions eu moins d'affaires sur les bras.

Il faut observer encore que nous étions en traité d'alliance avec la Suède encore pour dix ans. M. le cardinal de Fleury, tout séduit qu'il a été sur cette alliance, n'y avait accordé de subsides que pour la guerre que la Suède fit à la Russie, et, depuis le traité d'Abo, nous nous étions donné quittance du reste, nous en tenant littéralement à l'esprit du traité. Cela fait aujourd'hui un point de contestation où j'ai bien soutenu l'économie française. Pourquoi donc se rétracter

sur ce refus, et pour quel sujet fallait-il prodiguer un nouveau subside ?

D'un autre côté, le roi de Prusse cherchait à se faire un renom de force par cette alliance ; véritablement, ses troupes pouvaient fondre par désertion, il aurait trouvé des soldats en Suède en les achetant bien ; ce renom et ce recrutement casuel fondaient son intérêt dans cette alliance. Mais le traité d'Abo, si honteux pour la Suède, défendait aux Suédois de former désormais aucune alliance avec toute nation étrangère, sans la permission de la Russie. Le comité, plus hardi que le sénat, plus en force, recueillant dans lui toute l'autorité nationale, supérieure à l'autorité royale, maître de punir les cabales contraires à son honneur, entreprit de secouer le joug moscovite, ou du moins d'en éluder la contrainte, et projeta bientôt le traité avec la Prusse, tel qu'on vient de le voir ; et, invitant les principales puissances à y accéder, il a rempli toute obligation à l'égard de la Russie en l'y invitant seulement comme les autres puissances.

Il était question avec la France, où qu'elle fût partie principale contractante dans ce traité (ce qui nous mettait en une nouvelle alliance avec le roi de Prusse), ou qu'elle y accédât seulement, ou qu'elle le garantît par un traité particulier, ce qui faisait encore une alliance entre France et Prusse, puisque le garanti contracte en acceptant ce que le garant lui offre.

On a si étrangement négocié sur tous ces partis qu'on en a pris un dernier que je n'aurais jamais imaginé. Le chevalier de Lanmary vint, en juin 1747, porter ici le traité signé. Il eut ordre de son frère de me voir, et il m'a conté le secret de l'affaire. Nous

avons été si pressés de conclure et de donner notre argent à la Suède, nous avons tellement montré notre peur d'être refusés et de déplaire au roi de Prusse, que nous donnons dix-huit millions annuels à la Suède, pendant trois années, sans être admis dans la moindre alliance avec la Prusse, ni comme partie, ni comme accédant, ni comme garant. Par un traité particulier, nous renouvelons par anticipation notre traité d'amitié avec la Suède, qui doit encore durer dix ans et gratuitement : cela le donne de treize ans, et, pour les trois dernières années, nous payons aujourd'hui ce subside.

Je donnai à Fontainebleau un projet de traité qui aurait passé avec un peu de fermeté et en laissant venir à nous le roi de Prusse et les Suédois. Scheffer m'en donna un autre pour ne faire qu'accéder au traité de Prusse et de Suède, mais avec des articles séparés et secrets qui liaient la Prusse avec nous, en nous rendant garants de la Silésie. Il n'y avait qu'à suivre au moins ce projet : puisque nous n'y adoptions que les idées du ministre suédois, il était facile de vaincre les refus du roi de Prusse par la Suède même.

Mais ma disgrâce rendit ledit Scheffer plus puissant à la cour. On lui faisait l'honneur de lui en attribuer une partie des ressorts : il avait crié contre mon incapacité, et, par là, on avait dit au roi que les étrangers même se plaignaient hautement de moi. Chambrier avait à cœur que notre traité fût isolé ; M. de Maurepas eut le portefeuille et la plume des affaires étrangères, pendant les trois mois que dura la grande maladie de M. de Puisieux. Il fit triompher l'intrigue de cour, ou trompa le roi, on fit accroire à Sa Majesté que la diète de Suède se séparerait sans avoir fait d'alliance avec

nous, on admit de vils étrangers dans les cabales de cour et dans ce qui décide le sort et la réputation du ministère. On signa donc ce traité honteux et ridicule où le roi de Prusse semblait rougir de nous avoir pour amis, pendant que nous prodiguions nos finances par la plus petite espérance de lui complaire.

ARTICLE XI.

Suite des affaires avec le Danemark. — Observation de notre traité sous le nouveau roi.

Notre traité avec le Danemark ayant été renouvelé l'année précédente, 1746, pour avoir lieu trois années après son expiration, il a été exécuté avec la plus parfaite exactitude de part et d'autre. Les sieurs Pâris, bons payeurs et aimant, pour leurs intérêts, à faire des remises à l'étranger, ont remis les subsides arriérés à leur courant plus tôt même qu'on ne l'avait promis. Aujourd'hui (octobre 1747), où j'écris ceci et où l'on voit que la paix n'est pas encore prête à se faire, on sent l'utilité du renouvellement de ce traité, puisqu'il expirerait sans cela au mois de mars prochain 1748, et que l'on verrait les Anglais se servir de vingt mille Danois, excellentes troupes surtout en cavalerie, et certainement nos ennemis eussent mis l'enchère qu'on aurait demandée à notre subside. J'avoue que le prix que nous y avons mis a mérité d'être critiqué ; on me l'a souvent reproché ; tout l'usage que le conseil a fait de ce reproche a été d'en donner davantage à la Saxe

et à la Suède par une induction vicieuse. Notre premier traité avec le Danemark fut fait dans des circonstances où l'on exigeait davantage de sa complaisance. Ces intérêts cessèrent, le subside fut suspendu, mais resta dû; en le renouvelant d'avance, on ne pouvait aller aux rabais vis-à-vis des Anglais qui en offraient davantage; c'était le cas de *Turpius ejicitur quam non admittitur*.

La circonstance était délicate : quand nous secourûmes le prince Édouard en Écosse, et quand nous tentâmes l'invasion d'Angleterre, il ne s'agissait pas moins que de détrôner le beau-père du prince royal qui était sur le point de succéder au roi son père; on nous laissa faire cependant et il ne parut aucune alarme ni traverse préparée en Danemark. Après la défaite de Culloden, les Écossais du parti du prince se sauvèrent le plus diligemment qu'ils purent; quantité fuirent par le nord d'où ils revinrent en France, un de leurs bâtiments débarqua dans un petit port de Norvège; le gouverneur était ami du consul anglais, il arrêta ces fugitifs et se saisit de leurs effets; on soupçonna que l'un d'eux était le prince Édouard; l'abbé Lemaire se plaignit de cette condescendance pour l'Angleterre; nous en eûmes bonne justice : les prisonniers avec leurs effets furent rendus, et le gouverneur réprimandé.

La grande affaire de l'usurpation de Sleswig sur la branche cadette de Holstein est trop connue dans le monde, et se trouve détaillée dans trop de livres imprimés, pour que je l'expose ici; je dirai, en général, que ses suites forment le seul intérêt sérieux que je connaisse au roi de Danemark, et qu'il ait à démêler avec

les puissances de l'Europe. Il ramasse toutes les garanties qu'il peut pour s'y maintenir, mais il n'en a point encore de cession valable des propriétaires. Deux de ces princes ont fait depuis peu une grande fortune, celui qui a les droits directs pour réclamer le Sleswig est déclaré successeur de la Russie; celui qui y vient après lui est successeur encore plus solidement établi de la couronne de Suède; le grand prince de Russie n'a point d'enfants, le prince de Suède en a.

Que ferait à ces deux grands princes, quand ils seront empereur et roi, une aussi petite terre que le Sleswig? Ne peuvent-ils pas même céder au roi de Danemark le reste du Holstein qu'on appelle *ducal*? cela arrondirait cette monarchie, les peuples en seraient mieux gouvernés, cela ferait ce qu'on appelle *affaires nettes*, et tous sujets de discussion seraient extirpés dans cette partie du Nord.

Avec des équivalents et des échanges, on parvient à régler solidement de tels droits, et la possession qui les suit a légitimé des cessions encore plus considérables. Je fis donc revivre cette année une négociation déjà entamée : elle consistait à porter le prince successeur de Suède à céder au Danemark ses droits éventuels sur le Sleswig. C'était beaucoup pour cette couronne d'acquérir ceux-ci : de là il aurait passé plus facilement aux droits effectifs du grand-duc de Russie. Je proposais qu'en compensation le Danemark lui cédât quelque chose qui fût avantageux à la Suède, et cela eût produit le bon effet en Suède de voir déjà le prince successeur occupé des avantages de cette couronne et y sacrifiant son propre patrimoine.

MM. de Lanmary et Lemaire se sont empressés à

avancer cette négociation ; il a été question d'exempter les Suédois du droit du Sund ; on a agité quelques autres moyens pour la cession du Holstein ducal. J'ignore ce qui a été fait depuis moi.

La cour de Danemark met de la finesse et même quelque duplicité dans ses négociations ; les gens occupés de peu de chose y sont sujets. Les médiocres puissances agissent plus par crainte que par confiance, elles mettent leurs grandes espérances à ménager les empires qu'elles redoutent ; l'envie y domine et leurs passions politiques sont lentes à s'éteindre. Ainsi le Danemark haïra encore longtemps la Suède ; le prince royal de Danemark, aujourd'hui roi, n'est pas encore revenu du dessein d'être élu successeur de Suède, quoique ce dessein soit impossible ; il n'aimera jamais le prince de Suède. En Danemark, on craint infiniment la Russie ; on y défera, je crois, nos propositions, quoique M. de Bernstorff m'ait juré le contraire. Quand celui-ci me faisait ses difficultés sur la négociation pour le Sleswig, je les réfutais suffisamment, mais il était aisé de lui montrer que la France entreprenait cette affaire uniquement pour le bien de son maître, et que nous n'étions suspects d'aucun intérêt qui nous fût personnel.

Autre branche d'aversion qui ne se déracinera qu'avec le temps : le roi de Prusse méprise la cour de Copenhague et nous entretenait toujours de sa fausseté et de sa duplicité ; cette cour le lui rendait bien ; mais j'ai vu, de mon temps, les satires et les mépris se changer en crainte et en silence sur ce roi victorieux. Comme il influe beaucoup en Suède par la reine sa sœur, il éloignait aussi la cour de Suède de ce que je propose.

Toutes ces oppositions ont poussé cette année le Danemark à négocier en Russie un nouveau traité dont s'alarma beaucoup le conseil, mais j'assurai avec raison que cela ne serait d'aucune conséquence ; ce traité a été rendu public et peut se lire dans toutes les gazettes. M. de Bernstorff eut ordre de me le communiquer, on en fit autant à Pétersbourg au sieur Dallion. C'est un simple renouvellement d'alliance, et, quant aux droits du grand prince de Russie sur le Sleswig, la czarine n'y promet rien et s'en tient aux anciens traités.

Je fis deux fois des plaintes de la conduite de l'ambassadeur danois à Stockholm : on la désavoua et l'on m'assura qu'il excédait ses ordres ; on le trouvait partout lié étroitement avec le furieux M. Korff, ambassadeur de Russie, tenant de mauvais discours, favorisant les Anglais et se déclarant contre le prince successeur et la princesse.

Le roi de Danemark Chrétien VI mourut le 6 août 1746, après un long état de faiblesse où son dépérissement annonçait une fin certaine et prochaine ; les ministres se comportaient avec incertitude de l'avenir dans cette crise, puisqu'ils nous conservaient fidélité dans l'alliance ; je jugeai bien qu'un nouveau règne n'y changerait rien. Effectivement, le nouveau roi ayant pris ensuite le gouvernement, parut balancer quelque temps entre l'Angleterre et la France, mais il reconnut bientôt les avantages de notre alliance ; nous lui donnons de l'argent sec sans lui rien demander, que de ne nous pas nuire ; il aime ses peuples, il voudrait

faire fleurir son État par le commerce, la marine et les manufactures ; il aime aussi les bâtiments ; son pays a peu d'argent et n'est pas assez peuplé : en conséquence, il voit qu'une armée qui sortirait de ses États le dépeuplerait, et que le gros subside que la France lui paye exactement forme une des meilleures branches de son revenu. Cette considération est si forte que je pense que nous pousserions plus loin ses services si notre ministère était plus hardi et plus exigeant.

M. de Bernstorff me fit assurer que le fils se proposait de rester fidèle aux alliances contractées par son père. Il y eut peu de changements dans le ministère, M. de Schuline est resté chargé des principales affaires. L'abbé Lemaire trigauda ici pour augmenter de caractère : il prétendait qu'avec celui d'envoyé il approcherait mieux de la cour, et vivrait familièrement avec les princes. Le véritable motif est qu'il voulait accrottre en gages ; je n'y vis aucune nécessité, je coupai court aux manœuvres que faisait ici ce petit ministre, par les amis de Chavigny dont il a été le secrétaire, en répondant à M. de Bernstorff « qu'en effet il conviendrait que bientôt le roi y envoyât un homme de qualité avec le caractère d'ambassadeur », ce qui a fait grand'peur à Lemaire.

Le roi de Danemark fait présenter tous les ans des faucons d'Islande au roi ; M. de Bernstorff me fit sentir qu'il convenait que Sa Majesté en fît faire quelques remerciements et quelque honnêteté à son nouveau maître, parce que ce n'était pas un tribut, ni une redevance comme les faucons de Malte : je le trouvai juste et je m'en acquittai, tant ici qu'à Copenhague,

par l'abbé Lemaire, ce qui ne s'était pas fait depuis longtemps.

ARTICLE XII.

Suite des affaires avec la Russie.

Le comte de Bestuchef¹ continua la même conduite que les politiques appellent *de démonstration* : on eut beau vouloir deviner le présent par le passé, on crut toujours que la Russie se mêlerait des affaires générales, ou au moins rétablirait sa domination dans le Nord par quelque rupture réelle. Daillon, qui a toujours bien vu ce qui se passe, nous a écrit que la czarine avait permis à son premier ministre de faire tout ce qu'il voudrait pour faire croire à la guerre, jusques à la guerre effective exclusivement. Ses démonstrations ont été graduellement en augmentant de force ; il a ordonné une augmentation de cinquante mille hommes dans les troupes moscovites ; mais il s'est trouvé que ce n'était qu'une recrue générale par voie de milice, le corps d'armée ordinaire étant fort diminué, et cette levée n'a pas été à la moitié de ce que promettait l'ordonnance dont il fit grand bruit, la faisant imprimer dans les gazettes.

Il fit ensuite publier dans toute autre cour que dans la sienne que, si la paix générale ne se concluait pas incessamment, la Russie s'en mêlerait par les armes,

1. Ou mieux Bestoujef-Rumine (Alexis Petrovich), né à Moscou en 1693, mort à Saint-Petersbourg le 24 avril 1766, principal ministre de l'impératrice Élisabeth Petrouna.

pour contraindre les plus forts à désirer davantage la paix ; mais la Russie n'a point encore effectué sa menace.

La czarine vécut cette année-ci de plus en plus retirée de sa cour et en solitude avec son moine blanc, l'archimandrite de Tubelskoy¹ ; elle abandonna davantage le timon des affaires à son premier ministre, avec la condition seulement qu'il ne ferait point la guerre. Bestuchef donc, dont le nom seul mérite d'être cité dans ces démarches de l'empire russe, a renouvelé le traité d'alliance avec la cour de Vienne ; mais, s'il n'y a pas d'autres articles que ceux qu'on a vus, il n'y est point encore question d'assistance dans cette guerre-ci. Depuis ma retraite du ministère, il a fait un nouveau traité d'alliance avec les puissances maritimes, et l'on prétend que ce sera le plus dangereux et le plus effectif de tous : elles donnent à la Russie un subside des plus considérables pour tenir trente mille hommes armés et prêts à partir à la première réquisition. En octobre 1747, où j'écris ceci, la Hollande étant poussée à bout par le succès de nos armes, ces troupes commencent à se mettre en mouvement pour faire, dit-on, une diversion sur la Moselle ; mais des ministres de quelques puissances du Nord, qui m'en ont entretenu, ne croient pas que cela puisse avoir lieu, ou il faudra employer des sommes incroyables pour mettre ces troupes en activité si loin de leur pays. Ainsi Bestuchef ne fera toujours que des démonstrations de puissance, et ne donnera à la Russie qu'une influence d'opinion dans les affaires générales.

1. Nous pensons qu'il faut lire : Troubetzkoi.

La paix entre le Turc et le Persan, qui se conclut pendant l'été de 1746, donna quelques craintes à Bestuchef d'une nouvelle agression de la part du Turc. Il avait entretenu auprès de l'usurpateur Kouli-Kan un émissaire bien fourni de présents, qui y a fomenté la guerre tant qu'il a été possible. L'empire turc est si mal gouverné, on y change si souvent de premier ministre, qu'on ne saurait répondre de ce qui y entretient la guerre et de ce qui fait sortir cet empire de l'état de paix.

Cet air de supériorité et de menace que soutient Bestuchef, avec l'artifice que je viens de dire, disparaît cependant, quand il est bien reconnu et quand on ose le braver et agir sans le craindre. J'ai travaillé utilement à faire perdre tout le crédit des Moscovites aux diètes de Pologne, comme je le dirai à cet article, et, si l'on suit mes principes, on achèvera d'en secouer entièrement le joug.

Le roi de Prusse connaît la faiblesse de cet empire et les obstacles à l'activité de leurs troupes ; il a affecté de les craindre ; on m'alléguait souvent cette crainte, quand je pressais la cour de Berlin de continuer à chercher la victoire et les succès. Il les ménage avec adresse ; il y entretenait un des plus habiles ministres qu'il y eût en Europe. M. Mardefeldt offensa cependant le comte Bestuchef, et on obligea son maître de le rappeler. Sa Majesté Prussienne l'a nommé un de ses principaux ministres après la mort de M. de Borch ; on lui substitua à Pétersbourg le ministre qui était à Stockholm et qui n'est guère moins éprouvé.

Les rodomontades moscovites ont encore plus perdu en Suède que dans les autres nations qu'avait

intimidées Bestuchef. Avant la tenue de la diète, on croyait la nation suédoise subjuguée par la Russie ; on y a osé s'élever contre ses volontés tyranniques, il n'en a rien été, et l'on a passé de l'insulte au mépris : les deux traités conclus avec les cours de France et de Berlin en sont des preuves. L'ambassadeur Korff mit tout en mouvement pendant la diète, il dépensa beaucoup d'argent, il se fit assister en vain par les Anglais et par les Danois ; on lui a rompu en visière, et peu s'en est fallu que le droit des gens n'ait été violé à son sujet. Bestuchef crut l'appuyer par un armement de galères et un embarquement de quatre mille hommes qui devaient s'emparer d'un des principaux ports de Finlande ; l'armement ne fut qu'une promenade dans la Baltique pour exercer la marine : cela donna occasion au prince successeur de disposer les troupes suédoises à défendre l'honneur et la sûreté de la nation, on augmenta de confiance et d'obéissance aux ordres de ce prince, et le vieux roi n'en est devenu que plus discrédité : on le regarde comme fauteur des partis moscovites et anglais.

J'ai parlé, à la fin de l'année 1745, du voyage du comte et de la comtesse de Woronzow¹. Revenant d'Italie, ils passèrent en France en avril et mai 1746. J'avais fait donner les meilleurs ordres pour les faire recevoir avec grande distinction ; cela a réussi dans des

1. Michel Ilarianovitch, comte de Woronzow, né en 1716, mort en 1767, vice-chancelier, puis chancelier de l'empire russe, après la chute de Bestuchef. Il voyageait depuis huit mois avec sa femme dans différentes parties de l'Europe. Le duc de Laysnes, dans ses *Mémoires*, t. VII, p. 320, a donné aussi des détails sur leur réception à la cour de France.

lieux, et il a manqué quelque chose dans d'autres. Le roi était à l'armée quand ils passèrent à Versailles; l'introducteur des ambassadeurs et des étrangers, le S^r de Verneuil, s'en tint à un cérémonial scrupuleux à Versailles; Mme de Voronzow fut mécontente; cela fut réparé à l'armée par mes soins. Le roi prenait possession d'Anvers quand ils y passèrent. Sa Majesté passa sous les fenêtres de cette dame et la salua; elle l'attaqua de conversation dans la grande église, après le *Te Deum*; le comte de Voronzow eut l'honneur de dîner avec le roi; ils dînèrent chez le maréchal de Saxe et chez moi. J'envoyai à M. de Voronzow un présent de médailles d'or et des estampes de la bibliothèque du roi. J'eus avec lui plusieurs conversations sur les affaires de l'Europe; il ne se cacha pas de sa haine contre Bestuchef; mais, en total, il me parut bien intentionné.

ARTICLE XIII.

Suite des affaires de Gènes.

Au commencement de l'année 1746, il se fit double changement du ministre de Gènes à Paris et de celui de France à Gènes. Le marquis Doria fut rappelé et remplacé ici par le marquis Pallavicini. Le Doria était assurément un médiocre politique; mais, doux et égal dans la société, il ne cherchait jamais à mander à ses maîtres rien de désobligeant ni d'irritant de notre cour; à défaut de qualités essentielles et positives, il avait les vertus négatives de n'avoir rien de méchant ni de bla-

mable. Il est revenu ici, l'année suivante, avec une espèce de caractère pour des compliments, mais, au fond, pour éviter d'être enseveli sous les ruines de sa patrie et pour revoir une enchanteresse qui n'a eu des charmes qu'à ses yeux et des complaisances pour bien d'autres.

Son successeur, le marquis Pallavicini, avec beaucoup plus d'esprit, a de la malignité en proportion. Je l'ai vu épris de la réputation de certains politiques, ce qui commença par me donner mauvaise opinion de son discernement; il s'emporte contre ce qu'il ne connaît pas, il s'enivre de ce qu'il croit bien connaître. Il parle avec éloquence, il a plaidé les malheurs de sa république avec toute l'importunité qu'elle méritait.

M. de Jonville, gentilhomme ordinaire, fils d'un fermier général, a été remplacé par M. Guymond, autre gentilhomme ordinaire et fils d'un employé dans les fermes du roi, gens de nuls talents et que la protection seule a avancés. Jonville avait été résident à Bruxelles, il y faisait assez de dépense; sa figure et sa parure représentaient; il mandait les nouvelles qu'il apprenait, il y faisait aussi bien qu'un autre; il fut nommé envoyé à Gênes par la protection de Barjac, valet de chambre du cardinal; les déliés italiens se moquaient d'un Français aussi peu qualifié et d'aussi peu de finesse et de mérite. Il a pris les tours de tête et le jeu de mine des grands ministres; il joue l'attentif et le discret, tandis qu'il ne conçoit rien et n'a rien à cacher.

Les Génois ont porté plus de respect au S^r Guymond; il est cousin germain de Mme de Pompadour; on n'avait pas bonne opinion de lui quand il fut

nommé, je n'en ai rien vu de mal pendant qu'il a été sous ma direction ; son étoile l'a appelé à être utile et à montrer du courage dans une place où il n'y a ordinairement que de tranquilles affaires de commerce à discuter.

L'abbé Grimaldi reparut à Gênes, et, depuis cela, on ne l'a plus revu. J'ai dit ci-devant à quoi on l'avait employé ; il négocie la paix à Vienne, sous la direction du maréchal de Noailles et de quelques ministres d'Espagne ; on peut juger de ses travaux par les progrès que nous en voyons. Sa république nous a montré peu d'attachement dans toutes les affaires où elle s'est embarquée avec nous ; ses remerciements ont toujours été des reproches de n'en avoir pas fait davantage, et quantité de particuliers les plus distingués arborent hautement à Gênes la haine du nom français. L'abbé Grimaldi est de ceux-là ; ce qu'il fait à Vienne, depuis deux ans, est une énigme de contrariétés, car la reine de Hongrie n'a fait, depuis cela, que maltraiter de plus en plus la république et ne condescendre à rien de ce qui pouvait se la réconcilier, malgré le dommage que Gênes cause à ses affaires, depuis qu'elle a chassé les Autrichiens.

M. Pallavicini arriva à la cour de France justement au plus fort de ses plus grands dangers : notre retraite d'Italie n'était pas encore consommée, mais je lui montrai que rien n'en pouvait préserver. Il ne croyait pas le mal si grand ; je le lui démontrai sur la carte et par mes nouvelles. Il me demanda pourquoi je cherchais à le désespérer : je lui dis que c'était pour lui donner l'opinion que méritait la sincérité française ; à quoi bon, en effet, passer l'exposition des maux et prolon-

ger l'illusion en affaires ? Je n'eus donc point de tort d'annoncer au nouvel envoyé de Gênes que tout était perdu sans ressource, et que sa république allait être exposée aux plus grands malheurs. On fit sans doute mauvais usage de ma franchise, mais l'événement ne prouva que trop que tel était l'état des affaires, et les Génois n'avaient point à en abuser à notre égard.

Chaque jour nous apportait des nouvelles plus tristes. Les *Gallispani* abandonnèrent en quinze jours Gênes, les autres places de la côte, le comté de Nice. Les ennemis entrèrent tout de suite en Provence, et nous nous retirâmes jusques au Rhône. On prépara Toulon à soutenir le siège, les Espagnols voulurent se retirer en Savoie; on ne les en détourna que par la vivacité de nos reproches; en même temps les Anglais firent une descente en Bretagne.

On sait comment nous avons échappé à tous ces malheurs. Ceux des Génois ont été plus considérables à proportion de leurs forces: les Autrichiens sont entrés dans cet état et dans la ville de Gênes en vainqueurs furieux et avides; ils en ont tiré plus de vingt millions de contribution; ils n'en ont pas moins enlevé ce qu'il y avait de précieux, et détruit ce qu'ils ne pouvaient emporter; mais, leur fierté ayant été jusques à ne vouloir jamais s'accommoder avec cette république, ne la traitant que comme des sujets révoltés, parlant de l'anéantir et de la rendre province autrichienne, l'indignation a relevé le courage des Génois en un instant et ils se trouvent encore aujourd'hui maîtres de leur sort (1747).

L'Espagne leur avait promis des subsides par le traité d'Aranjuez, et ne leur donnait rien; on recourait

à nous qui ne leur avions rien promis. Le roi les aida de quelques sommes, et offrit de payer les garnisons de Corse (cette île avait recommencé sa révolte). Les Génois, désolés de tous côtés, recouraient à leurs ennemis comme à leurs amis : ils s'adressèrent aux puissances maritimes, et particulièrement à la république de Hollande ; mais quel crédit avait-elle pour elle-même près des cours de Vienne et de Londres ? Enfin, n'ayant de ressource que dans leur désespoir, ils machinèrent entre eux une conspiration générale dont le secret fut assez bien conduit. C'est cependant par un mouvement spontané de tous les citoyens que le feu du soulèvement prit tout d'un coup, avec le succès qu'on a vu, plutôt que par un concert bien médité.

Quelques semaines avant cet éclat, je reçus une lettre bien chiffrée et roulée dans une coque de noix, elle était du sieur Guymond, envoyé de France : il annonçait des Vêpres Siciliennes contre tous les Autrichiens qui se tenaient tranquilles à Gênes, et dont ils maltraitaient les peuples plus que jamais ; on demandait le concours et l'appui de la France pour cette opération : je lui répondais en deux lignes que chacun savait ce qu'il avait à faire, et que la France n'abandonnerait jamais les Génois.

Il y a assez de relations de ce soulèvement et de ses suites pour que je me dispense d'en parler ici¹. Nous les avons secourus de toutes les forces qui ont pu y passer, le roi y a aussi envoyé beaucoup d'argent ; j'ignore les

1. Voyez, entre autres, *Histoire des révolutions de Gênes* (par de Bréquigny). Paris, 1750, 3 vol. in-12, notamment t. III, p. 180 et suiv.

détails et les secrets de tout ce qui y est arrivé depuis. J'ai vu avec plaisir que les grands et le peuple se sont accordés pour le bien commun de la patrie, plus que je ne l'espérais. La noblesse, en général, a montré de la lâcheté dans cette occasion, et a voulu conserver ses richesses; plusieurs, trop opulents pour s'accoutumer aux dangers, ont fui en France avec leurs femmes et leurs meilleurs effets; ainsi la conservation de leur vie et de leur aisance s'est obtenue aux dépens de leur autorité. Il en a résulté aussi plus de difficulté à la reine de Hongrie de s'accommoder avec la république: la défiance des promesses a arrêté toute négociation, le roi de Sardaigne n'a plus voulu moins que jamais se relâcher de Final, ni même de Savone; la hauteur autrichienne a déconseillé des partis de flexibilité qui étaient devenus nécessaires, et a fait perdre une grande occasion de nous nuire: le royaume de Naples était perdu et toute l'Italie était aux fers, si les ennemis avaient su s'accommoder avec Gênes, et bientôt nos forces abondant dans cet État, nos intrigues et notre autorité dans la populace ont fait publier des lois sévères contre quiconque parlerait d'accommodement.

APPENDICE.

I^a

*Mémoire pour prouver qu'il faut sacrifier l'alliance d'Espagne
pour obtenir la paix.*

La paix est nécessaire ; le royaume écroule par ses fondements ; il n'y aura bientôt plus assez d'hommes ni d'argent pour envoyer au dehors ; la guerre présente peut devenir et plus générale et plus sinistre.

Mais, pour obtenir promptement la paix, il ne faut pas perdre le fruit de nos efforts ; l'objet proposé doit s'accomplir ; n'étant pas cependant entièrement déterminé, on peut le raccourcir ou se garantir des premières idées qu'on a eues d'un équilibre trop parfait.

Les petits États n'entrent en guerre que pour s'agrandir ; les grandes puissances n'y doivent attacher que la paix et l'éloignement de plus grandes guerres.

Il y a pour ainsi dire trois grands procès sur le bureau :

- 1° Réprimer les fraudes qu'occasionne en Amérique la possession de la Jamaïque par les Anglais ;
- 2° Le partage de la succession de Charles VI en Allemagne ;
- 3° Les prétentions d'Espagne sur la même succession en Italie.

1° Querelle des Espagnols et des Anglais.

Soutenons en Amérique le droit espagnol contre la fraude anglaise ; nous y réussirons : l'affaire de Carthagène et l'inutilité des

1. Voy. p. 14. Tiré des *Mémoires d'État*, t. III, fol. 252.

autres attaques ont montré de quelle facilité il est de ne soutenir qu'une guerre défensive en ces contrées ; les Européens ont bien conquis sur les Indiens, mais difficilement des Européens conquièrent ou gardent-ils leurs conquêtes sur d'autres Européens dans les Indes, pour peu que les attaqués y apportent de soins et de diligence. Cette protection nous fera honneur.

Il faudrait pour cela que notre marine fût mise sur un meilleur pied, il faudrait être moins circonspects à retenir nos armateurs contre les Anglais, dans les mesures où nous sommes avec eux. Eh quoi ! nous faisons une guerre à outrance contre la reine de Hongrie sans déclaration formelle et entretenant des ministres respectifs dans nos cours, et nous n'osons en user de même à l'égard de l'Angleterre, de qui nous ne pouvons attendre de grands maux, tandis que nous pouvons beaucoup lui nuire ! car il faut considérer que, par cette conduite, nous laissons les Anglais profiter beaucoup de leur guerre d'Espagne et y perdre peu ; ils font aujourd'hui tout le commerce d'Amérique, Londres est accrue des richesses de Cadix. Les Espagnols ont assez à faire de conserver leurs possessions contre ces ennemis ; mais, renfermés dans leurs ports, ils n'osent aller attaquer les Anglais en mer ; ses pirates font l'interlope mieux que jamais, comme si nos faux-sauniers attaquaient les commis dans leurs barrières, et, tandis que ceux-ci se défendent, la campagne serait libre, et beaucoup de passages ouverts aux fraudeurs. De là vient que les actions publiques haussent en Angleterre, et qu'on y a des ressources immenses d'argent, soit pour entretenir des flottes dans toutes les mers, soit pour soutenir la reine de Hongrie et pour commencer bientôt une guerre en Flandre.

Arrêtez ces sources par tous les moyens que nous offre notre situation : bientôt les Anglais trouveront avec les Espagnols de justes moyens et des réglemens raisonnables pour se contenir dans les véritables bornes de leur commerce. Ils les avaient déjà trouvés au mois de janvier 1739 par leur traité du Pardo, quand la France, par une nouvelle alliance, redonna aux Espagnols le courage de rompre cet accord et de s'attirer à plaisir cette guerre avec l'Angleterre.

Qu'on n'oublie jamais cette maxime que la France peut nuire beaucoup à l'Angleterre, et que l'Angleterre seule ne peut presque lui faire aucune sorte de mal.

A nous et à l'Espagne nous possédons cinq cents lieues de côtes sur le théâtre de cette guerre maritime, et l'Angleterre, depuis la Manche, où commencent ces cinq cents lieues, n'y a que les seuls ports de Gibraltar et de Port-Mahon. L'Angleterre n'a aucun endroit pour nous attaquer par terre, elle a chez elle peu de forces de terre, son gouvernement est sujet à des révolutions intestines; actuellement l'autorité y est divisée, nos armateurs désolent son commerce et la réduisent bientôt à la dernière pauvreté; nous pouvons nous passer du commerce, et l'Angleterre n'a pas d'autre aliment.

Mais voici une raison encore plus pressante : la guerre contre l'Angleterre est aujourd'hui le seul moyen de tirer un avantage réel de la guerre présente; au moment d'une déclaration de guerre formelle contre les Anglais, nous nous déclarerons libres des deux engagements les plus fâcheux où nous forcèrent nos disgrâces de la guerre de 1701 : l'un a été de démolir Dunkerque, l'autre de refuser asile au prétendant.

Dunkerque rétabli relèvera le commerce de nos belles provinces du nord de la France, et couvrira notre frontière ouverte de ce côté-là; nous redeviendrons maîtres, comme ci-devant, de soustraire le commerce d'Angleterre dès que le bien de l'Europe le demandera.

Le prétendant, obligé aujourd'hui à résider au centre du papisme, devient par là incapable de remonter jamais sur le trône qui lui appartient, d'y faire régner les lois du pays et d'y conduire sagement d'âge en âge l'uniformité de communion que tout chrétien doit espérer et croire, au lieu que, s'il résidait en France, ses espérances se nourriraient, et on pourrait le regarder, en Angleterre, comme porté à cette mitigation salutaire qui remplaça Charles II sur le trône à la première révolution favorable.

Ce sont aussi ces deux épines de moins qui ont tellement fortifié les Anglais depuis la paix d'Utrecht que nous avons vu leur commerce et leur marine s'étendre de toutes parts, et envahir avec insolence celui des autres nations; ils n'ont plus de crainte, leur audace est sans frein.

Si nous nous déclarions une fois dégagés de ces deux servitudes, nous ne poserions jamais les armes à la condition d'y rentrer; qui est-ce qui pourra nous y forcer? Les Anglais ne sentent pas assez ce danger et nous excitent imprudemment depuis plusieurs années.

2° Partage de la succession de Charles VI en Allemagne.

Sans l'affaire de Linz et les premières fautes de nos généraux en Bohême et en Autriche, tout serait déjà réglé en Allemagne. La supériorité est trop grande de notre côté pour que la reine de Hongrie puisse se soutenir longtemps malgré les subsides d'Angleterre; mais la mésintelligence est le défaut ordinaire des alliances; il faut des disgrâces ou de grands succès pour les réussir parfaitement : l'un et l'autre viennent d'arriver.

Dès que les rois de Prusse et de Saxe seront d'accord, et l'empereur rétabli dans ses États héréditaires, la guerre présente sera indubitablement déclarée guerre d'empire, et bientôt la reine de Hongrie réduite à la Basse-Autriche et à capituler, ou il sera facile de la réduire sans nous : ses troupes, quoique nombreuses et bien payées, sont faibles et ne tiennent pas contre celles des alliés; elle a des hommes, mais non des soldats.

Se passer des troupes françaises pour réduire la reine de Hongrie est l'objet prochain où nous devons tendre. Peut-être un ministère plus grand politique que le nôtre aurait réussi au partage de l'Allemagne, sans que nos troupes eussent passé le Rhin; comptons du moins que, quand les affaires seront remises en bon train, nous pourrions les laisser aller d'elles-mêmes.

Nous ne manquerons pas de prétexte pour retirer nos troupes de Bohême et d'Autriche, nos propres besoins y suffiront. Le véritable prétexte devrait être la guerre d'Angleterre.

Que nous importe comment se fera le partage d'Allemagne, pourvu qu'il y ait partage? Dès qu'il a plu à l'Allemagne de diviser le colosse autrichien, laissons à leurs princes armés le soin d'empêcher son rétablissement dans quelque autre Maison, c'est leur intérêt, ce sera leur tâche.

3° Partage de la succession de Charles VI en Italie.

Le même principe doit diriger le partage d'Italie : pourvu que l'autorité et la grandeur autrichiennes n'y soient pas rétablies, que nous importe d'ailleurs comment en soit fait le partage?

Tout ce qui écartera de nous les funestes guerres italiennes sera toujours un bon parti. Le mieux serait donc que les Espagnols et

les Allemands fussent également chassés d'Italie, et que ce continent ne fût gouverné que par des princes ou des républiques italiennes. Nous nous écartons de ce principe par complaisance, ou plutôt par crainte de la cour de Madrid. Une reine italienne gouverne l'Espagne selon les vues qu'elle a pour elle-même et pour les enfants du second lit; les Espagnols enivrés d'orgueil préfèrent la vaine gloire de la monarchie de Castille à toute la solidité du repos et de l'opulence : « Ils ne se reposeront pas, disent-ils, qu'ils n'aient recouvré tout ce qu'il a fallu abandonner à la paix d'Utrecht. »

Nous ne savons ni nous attacher l'Espagne, ni nous refuser absolument à ses chimères, nos ambassadeurs s'y avancent en promesses, les leurs cabalent ouvertement à notre cour, nos ministres craignent les intrigues et n'osent servir les intérêts de la nation.

Qu'on examine bien le fond de nos motifs dans cette conduite, on trouvera qu'ils se réduisent aux intérêts mal entendus de notre commerce.

On ne connaît au conseil du roi les intérêts de notre commerce que par les insinuations des plus gros négociants : adroits monopoleurs et déjà fort riches, ils voudraient le devenir davantage. Quand ils se voient un peu moins favorisés à Madrid ou à Cadix, ils disent que le commerce de France est perdu en Espagne. Le commerce n'est point cela; son progrès résulte de l'abondance, les petits commerçants en grand nombre l'étendent plus que les gros; faites bien et vous trouverez à débiter beaucoup; nous avons l'avantage du voisinage et de la supériorité dans les arts, laissez faire, ne gênez pas, et la justice y fera encore plus que la protection.

Nous suffisons seuls à notre défense, qui est-ce qui nous attaquera si nous sommes justes? nos craintes sur cela ne sont qu'hypocrisie et ambition déguisée. Ne voulons pour toute grâce de l'Espagne que de ne nous point attaquer en ennemi, ne vivons avec cette couronne qu'en bons voisins, et non en parents du même nom.

C'est cependant de là que viennent toutes les jalousies contre la France, et plus notre couronne s'élève sur les ruines des couronnes rivales, plus cette jalousie universelle devient raisonnable, il faut en convenir. Au lieu de l'écarter, ou du moins de la mériter avec succès, nous nous prétons à l'ambition d'Espagne sans nous y livrer, nous renouvelons les liens de consanguinité par des doubles mariages, on ose enfin ici hésiter et douter sur l'effet des renonciations d'Utrecht en faveur de la branche d'Orléans.

Veut-on être malheureux gratuitement? que l'on continue dans ces mauvaises pratiques. Veut-on rétablir l'abondance dans le royaume, relever notre réputation et parvenir à une grande considération en Europe? qu'on prenne une conduite plus décidée avec l'Espagne. Soutenons-la dans sa querelle avec les Anglais qui veulent se maintenir dans l'état de corsaires des trois parties du monde et boute-feux d'Europe ; mais abandonnons-la dans ses affaires d'Italie. N'hésitons pas à le déclarer, non par de mauvais services sourds et honteux, comme on pourrait nous en accuser sur ce qui arrive aujourd'hui au passage de D. Philippe et de la cavalerie espagnole; mais en nous opposant, jusqu'à prise d'armes exclusivement, à son entreprise sur l'Italie, au lieu de paraître la favoriser. De cette résolution il résultera certainement assez de froid entre les deux cours pour rompre le mariage projeté de M. le Dauphin avec l'infante Élisabeth ; on en saisira le moment, on mariera M. le Dauphin avec toute autre princesse qu'une Espagnole, on pourrait lui donner Mlle de Conti. On mariera M. le duc de Chartres avec Mme Henriette, et, à cette occasion, on ne laissera plus douter aux étrangers que la France ne veuille hautement observer les renonciations réciproques jurées à Utrecht.

Par de telles démarches, nous ne craignons plus ni la justice du ciel qui punit les tyrans, ni la haine de nos voisins qui ouvrent les yeux sur nos desseins masqués. Nous oserons déclarer ouvertement la guerre à l'Angleterre et réprimer ses fraudes. Nous ouvrirons plus de voies à notre commerce par la justice que par tous les détours perfides de la politique.

Nos maux ne finiront jamais ;
 Le destin de l'Espagne est toujours de nous nuire,
 Et le siècle à venir aura peine à juger
 S'il nous a plus coûté de la vouloir détruire
 Ou de la vouloir protéger.

L'abbé RABRIER.

*Recapitulation ou ordre de conduite à tenir pour parvenir
 à la paix générale.*

1^o Déclarer la guerre aux Anglais, fortifier notre marine, envoyer nos armateurs en mer, faire revenir le prétendant en

France, rétablir le port et les fortifications de Dunkerque : par ces moyens, les Anglais auront assez d'affaires chez eux pour ne plus fournir de subsides à la reine de Hongrie.

2° Se déclarer contre les desseins des Espagnols en Italie, rompre le mariage de M. le Dauphin avec l'infante d'Espagne, marier Mme Henriette avec M. le duc de Chartres, déclarer dans toutes les cours que les renonciations d'Utrecht entre la France et l'Espagne seront la base des renonciations.

3° Rappeler l'armée de M. de Maillebois pour achever de calmer les Hollandais, et former avec eux une alliance par les moyens ci-dessus, et en leur offrant, s'il se peut, quelque nouvel avantage de commerce.

4° Après avoir rétabli les affaires de Bohême et de Bavière, rappeler nos armées d'Allemagne, faire déclarer guerre d'empire la guerre contre la reine de Hongrie et laisser aux princes d'Allemagne le soin de la terminer.

II

Mémoire à composer pour délibérer par le pour et le contre, et décider que la France devrait laisser l'entrée et la sortie libres dans le royaume de toutes marchandises nationales et étrangères, sans prendre aucuns droits royaux, mettant tous ces droits sur les consommations par voies sûres pour éviter la fraude¹.

Qu'on ne s'embarrasse pas de l'air, il sort, il entre, et néanmoins on n'en manque jamais dans le royaume ; c'est cependant une denrée bien nécessaire.

Je ne déciderais pas cela de même dans un pays d'une autre espèce de fertilité ou de fécondité que la France ; mais, ici, on a abondance naturelle de toutes denrées nécessaires à subsistance,

1. Voyez p. 21. Malgré l'extrême négligence du style, qui justifie le titre de *Mémoire à composer*, dont se sert ici d'Argenson, nous n'avons pas reculé devant l'insertion de ces notes, qui témoignent si hautement des idées avancées de l'auteur en matière d'économie politique.

ce qui met le même peuple hors d'intrigue. Telles sont ces denrées : pain, vin, sel, bestiaux, fruits, laines. Et ainsi, les marchandises étrangères ne sont que de superfluité et de curiosité. Ce ne sera donc que les curieux trop riches qui préféreront d'avoir la même denrée ou la même étoffe étrangère à plus haut prix, car le transport et les droits étrangers mettront toujours une supériorité de valeur. Les amateurs ne veulent pas moins avoir de ces curiosités étrangères, et, pour frauder, ils en dépendent plus gros.

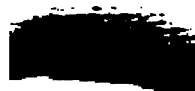
Cela fera tomber quelques portions ou quantités de nos manufactures, ce qui refluera en ouvriers pour agriculture, et, si cela les fait tomber, plus généralement ce sera en faveur du public acheteur, comme pour toiles peintes, etc. Ce public acheteur mérite préférence sur le public vendeur pour les choses remises dans l'ordre. Cela prouvera que, en bien des choses, laissez aller la nature et la liberté naturelle, et tout ira bien mieux que par des réglemens qui forcent; ce qui concourt à obéir aux ordres du Créateur.

Les Hollandais vendent leurs bœufs à profit et achètent ceux de l'étranger. Idem pour toiles peintes; chez nous, désordre par vilaines étoffes pour le peuple, chères et bientôt usées, tandis qu'indiennes propres, bon marché, se reblanchissent; voyez le peuple de Hollande ainsi habillé, et le nôtre.

Eh! que n'y gagnerions-nous pas? Nos ports seraient pleins de vaisseaux, soit à nous, soit aux étrangers, pour venir chercher nos denrées et marchandises. Grand attrait, pour les venir chercher chez nous, que le bon marché par retranchements des droits, la liberté, la commodité sans aucune recherche ni inquisition!

J'ai toujours été étonné comment, dans les États où l'on souhaite tant qu'il se fasse du commerce, on met des droits de sortie qui s'opposent au débouché des denrées et marchandises; encore, pour les droits d'entrée, droits qu'on croit exclusifs, c'est une suite de précautions stupides et peu approfondies, croyant faire préférer ici nos marchandises du cru aux étrangères.

Qu'on suppose les choses égales par cette liberté, que les nations soient libres et en équilibre de venir prendre chez nous, comme nous le sommes de prendre à tel ou tel marchand dans une foire, à quelle nation ira-t-on plus qu'à nous? Goût, abondance, industrie, fond de bonne foi et de générosité, nous sommes



fournis de tout, nous inventons, nous perfectionnons tout. Que craignons-nous donc à ouvrir cette liberté entière si profitable? Quel bien, quelle richesse dans un pays font les ports francs comme Livourne, Marseille, Dunkerque! Cependant, derrière eux, barrières pour tout arrêter avec ces vilains droits et prohibitions. Qu'on juge ce que ce serait si tous étaient ports francs, ce qui est facile et non chimérique, comme l'avis de la comédie de mettre tout en ports de mer¹.

Ces fausses subtilités, par où on croit rendre les étrangers dupes de nos prohibitions, de nos loyers et de nos faveurs pour nos habitants, ces illusions sont bientôt découvertes, et l'effet en est qu'on en pousse trop loin le ressentiment, et par delà ce qu'il mérite. Les Anglais font aujourd'hui la haine des nations par cette tyrannie et ces injustices, et, chez nous, tout ce qui va mal dans notre commerce vient de là.....

Nos marchandises étant délivrées de toutes douanes françaises, ainsi que les étrangères des mêmes droits français, voilà une égalité qui revient au même. Par là, les marchandises étrangères apportées chez nous sont en équilibre avec les nôtres de même espèce, sauf le fret qui fait plus cher pour les étrangères. Les nôtres portées chez eux sont à meilleur marché, n'ayant pas payé ces droits, et, par là, sont à meilleur compte que les leurs qui en payent toujours quelque chose chez eux.

Mais, dira-t-on, nos vins en Angleterre, accablés de droits anglais, seront plus chers que des vins supposés nés en Angleterre et sans droits. Réponse : laissez-les faire, ce n'est pas un si grand mal de laisser les étrangers venir prendre denrées chez nous, ils n'y gagnent que le fret, ou nous n'excillons pas à l'économie.

Je veux qu'il y ait eu d'abord quelque bénéfice à défendre les marchandises étrangères dont nous avons l'équivalent chez nous, mais bientôt les étrangers ont fait chez eux les mêmes défenses, ce qui est revenu pour le moins au même. Qu'on laisse toute liberté réciproque, alors qui est-ce qui y gagnera le plus? ce sera le marchand le mieux fourni; or, qui l'est mieux dans ce cas que la France, qui a tant de choses à vendre par la nature et par l'art?

1. Voy. la note, p. 317.

Au plus, je permettrais cette gêne pour un pays qu'on veut sortir de la barbarie, comme la Moscovie sous le czar Pierre le Grand. Pour encourager les premiers essais de manufactures, on a pu défendre l'entrée de ce qui en est l'objet, et ce, pour un temps seulement, jusqu'à ce que ce privilège exorbitant ait mis les choses en train. Mais en sommes-nous là en vérité? Peut-être nous occupons-nous trop de manufactures, et y aurait-il des perfections d'agriculture à épuiser avant cela.

Si on songeait à fermer les portes d'un État, je voudrais donc copier le Japon : on ferme hermétiquement; avantages, désavantages, pour et contre, dissenter.

Qu'on laisse faire chacun en droit soi, au lieu de gêne et de précautions mal inventées. Alors tout va bien. Admirez comme une ville est pourvue de tout, quand on la laisse se pourvoir, et qu'il n'y a point quelque obstacle étranger, comme serait la contagion; l'appât du gain remédie aux monopoles; l'ouverture du commerce à un chacun contre-balance le monopole. C'est cette perfection de la liberté qui rend la science du commerce impossible, telle que l'entendent nos spéculatifs. Ils voudraient diriger le commerce par leurs ordres et règlements; mais, pour cela, il faudrait connaître à fond les intérêts du commerce, non-seulement de nation à nation, mais de province à province, mais de ville à ville, mais de chaque individu à l'autre; faute de cela, demi-science qui est bien pire que l'ignorance par ses mauvais effets.

Quand on dit qu'il viendrait bien des vaisseaux étrangers chez nous, lesquels feraient le transport de nos propres marchandises, c'est encore une sottise. Eh! qu'on laisse faire! Le commerce et son profit par mer consistent en trois articles : porter nos marchandises bien loin, rapporter les marchandises étrangères chez nous, porter et rapporter celles des autres aux autres; ou plutôt ce profit ne consiste qu'en deux articles : 1° le voiturage; 2° le courtage ou la survente et surachat. Ces profits ne sont pas immenses, ils ne consistent qu'à employer des habitants et des matières qu'on emploierait à autres choses profitables, comme à l'agriculture et aux manufactures. Dans un État bien gouverné, policé comme celui-ci, et abandonné à la liberté de ses habitants si industrieux, on ne doit jamais être embarrassé de l'occupation des habitants. La moisson sera toujours plus abondante que les moissonneurs;

je parle de cette moisson de profits qui augmente le capital de l'État.

Quelques provinces maritimes, quelques ports, pays moins fertiles, ont besoin de ces occupations de naviguer. D'ailleurs la marine royale trouve des matelots et des marins qui se forment par l'exercice de la marine commerçante. Eh bien ! on trouvera toujours de quoi naviguer. Qu'est-ce qui manque au Français pour le mettre au taux des autres, et surtout des Hollandais, pour voiturier à aussi bon marché ? Il a besoin de cette émulation et de cette liberté ouverte pour parvenir à ce bon marché ; il a le courage et l'exercice actuel de la marine ; les Français préféreront toujours de charger un navire français, pour envoyer et rapporter, à un navire étranger.

Mais, dira-t-on, nos marchandises resteront taxées chez les étrangers, et même on augmentera chez eux leurs taxes d'entrées, tandis que nous les déchargerons de toutes sorties de chez nous. Réponse que, dans le premier cas, c'est toujours autant de diminué de chez nous pour les faire préférer ; ils n'osent pas les taxer ainsi par augmentation, ce serait insulte, et, à la fin, nous leur ferions la guerre comme aux Anglais sur cela, s'ils s'en avisaient en pleine paix. On négociera sur cela, ce sera l'objet des spéculations et de la politique, et, en attendant, il y aura toujours bien des branches de commerce qui en iront mieux et qui dédommageraient absolument du reste.

Nous aurons toujours la consolation d'ouvrir un grand commerce sans soin, de rendre nos sujets heureux et abondants, de livrer à bon marché les choses en si grand nombre dont les autres nations ne peuvent se passer. Loin d'ici tout préjugé, toute vieille étude et recherche dont on s'entête par orgueil, quand on y a de l'acquis, ce qui rend tant de petits esprits inaccessibles à l'approfondissement des matières de raisonnement. Telles sont celles du commerce et de la finance.

Le projet serait que tous nos ports fussent francs comme ceux de Livourne, de Marseille et de Dunkerque, mais, derrière ces ports, il y a des visites et des enceintes ; il faudrait que ce derrière fût libre. Cela est nécessaire pour la sortie libre du blé en tous temps, en tous cas. Qu'on croie que ceci l'assurerait, car on trouverait chez nos voisins nos blés dissipés en temps de famine, et qu'on ne croie pas que ce serait à trop haut prix ; il n'y aurait

que le voiturage de différent et les droits de chez les étrangers, car cette liberté d'aller venir ferait refluer le blé à l'instant, ou contre-balancerait le trop haut prix de nos magasiniers nationaux, et qui suffirait en empêchant tout monopole.

Il faudrait faire de même pour le sel marchand. } Avec droits de
Id. le tabac libre et marchand, etc. } consommation.

On objectera quelque manque de police, mais de petite police, dans toute suppression des douanes; mais cela va à quoi? à quelques livres prohibés; on pourrait toujours faire visites d'un très-petit nombre de marchandises singulières.

Dans ce projet, toute entrée des villes doit être aussi supprimée, toute traite. Les octrois de ville mis sur consommations, donnant le quart ou le tiers des droits du roi sur icelles, afin que ce fût même régie, et sans multiplication de commis. La suppression des entrées des villes du plat pays favorise le commerce intérieur, qui demande pour le moins autant de faveur que le commerce étranger, et il est si gêné aujourd'hui par les visites de commis et vexations!

Qu'on essaye : on verra bientôt l'abondance subite que je promets dans nos ports, on verra nos jolis Français se replier à tout, surpasser les étrangers dans ce que font ceux-ci, et ne se point laisser approcher dans ce que nous perfectionnons; on verra que, sans soin du gouvernement et sans police, par une concurrence présente et prochaine, nos marchands et fabricants feront tout de bon aloi et donneront au meilleur marché pour avoir la vogue.

Il est surprenant que d'autres nations ne se soient pas encore avisées de laisser cette liberté entière de commerce pour l'entrée et la sortie; tout ce que je crains c'est qu'ils ne s'en avisent bientôt. Au lieu de cela, chez tous, même chez ces habiles Hollandais, on s'est livré à une fausse subtilité politique pour exclure de certaines marchandises ou en attirer d'autres par des privilèges ou des charges singulières sur certaines espèces, et on s'est porté encore à cela davantage par une méchante finance, pour tirer par les douanes de certains revenus mal placés.

Les vrais revenus du trésor public devraient être sur les consommations, et quelques-uns de dénombrement, mais fort légers. Expliquer ici mon système, considérant les choses contribuable en trois situations : ou les taxer ou ne les taxer; — mes raisons morales pour taxer sur consommations. — Précautions à prendre;

essai sur blé à monture, mais greniers ou arrhes. Rendant le sel marchand, y substituant droits aux salines, c'est mettre sur les consommations, par là, vous ôtez un des grands obstacles à mon projet, qui sont les provinces rédimées de gabelles dont vous ôtez les bureaux et commis. Vous mettez toutes les provinces au pair les unes des autres ; le soulagement de celles non rédimées n'est point une injustice à l'égard de celles qui se sont rachetées autrefois à bon marché et qui en ont joni assez longtemps.

La meilleure manière de lever sur consommations, est d'exercer les marchands, par recontres, plombages, etc., et que personne ne puisse vendre qu'étant marchand ou passant par les mains, et que les corps de marchands n'aient d'ailleurs point d'autre association et charges qu'en vue de cet objet de lever le droit, ce qui ne gênera point la liberté et mettra un bon ordre dans le royaume, car on y pourra taxer marchandises qui le méritent, au lieu de la confusion qu'il y a aujourd'hui, chacun se mêlant de faire marchandise. Par exemple on peut taxer le blé ; on dira à cela : mais, où sera l'émulation dans cette partie ? Réponse : à avoir abondance, pour vendre beaucoup à l'étranger.

Depuis un siècle, on croit gouverner le commerce d'un État par des droits exclusifs ou admissibles et c'est une grande erreur : jamais l'art n'imité la nature ; l'art peut perfectionner quelque chose, mais non en détruisant la nature pour s'y substituer. La liberté naturelle produirait ce qu'on cherche ; la contrainte le détruit. Ne voit-on pas qu'en excluant les marchandises étrangères on détourne les étrangers de prendre les nôtres ?

III

*Bataille de Fontenoy*¹.

Nous avons déjà vu, à la page 291, que le marquis d'Argenson avait été opposé à la campagne de Flandres, plus brillante qu'utile, suivant lui. Il y a dans ses papiers une note intitulée : *Copie du*

1. Voyez p. 261.

mémoire que j'ai lu au roi touchant la campagne que Sa Majesté allait faire en Flandres, et pour lui persuader de se porter en Allemagne, ne faisant en Flandres qu'une simple défensive. Cependant son nom est un de ceux dont le souvenir reste attaché à la victoire de Fontenoy, grâce à la présence des deux frères ministres et à celle de M. de Voyer, fils aîné du ministre de la guerre, qui chargea la colonne anglaise à la tête du régiment de Berri. Nous avons parlé dans notre introduction, page 11, de la lettre, devenue historique, que le marquis écrivit à cette occasion. On s'étonnerait de ne pas trouver ici cette lettre, quelque connue qu'elle soit. Nous y joignons, avec quelques autres documents, un extrait qui semble en être comme le premier germe.

Lettre du marquis d'Argenson à Voltaire¹.

« Monsieur l'historien, vous avez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous me félicitez tant². Un page partit du champ de bataille le mardi à deux heures et demie, pour porter les lettres; j'apprends qu'il arriva le mercredi, à cinq heures du soir, à Versailles. Ce fut un beau spectacle que de voir le Roi et le Dauphin écrire sur un tambour, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

« J'eus l'honneur de rencontrer le Roi dimanche, tout près du champ de bataille. J'arrivais de Paris au quartier de Chin. J'appris que le Roi était à la promenade; je demandai un cheval, je joignis Sa Majesté près d'un lieu d'où l'on voyait le camp des ennemis. J'appris, pour la première fois, de Sa Majesté de quoi il s'agissait tout à l'heure (à ce qu'on croyait). Jamais je n'ai vu

1. M. Beuchot croit que cette lettre est du dimanche 16 mai.

2. C'était le jeudi que Voltaire l'avait apprise, et voici le billet qu'il avait écrit aussitôt au marquis d'Argenson :

« Jeudi 13 (mai 1746), à 11 heures du soir.

« Ah! le bel emploi pour votre historien! Il y a trois cents ans que les rois de France (*les Français*, lit-on dans les *Mémoires* publiés en 1835 par M. René d'Argenson) n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fœ de joie.

Bonsoir, Monseigneur. »

d'homme si gai de cette aventure qu'était le maître. Nous discutâmes justement ce point que vous tranchez en quatre lignes : quels de nos rois avaient gagné les dernières *batailles royales*? Je vous assure que le courage ne faisait point de tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille. Il n'y eut pas de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des *grassins*¹ et des aides de camp. Le Roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le Dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « Quoi! n'est-ce que cela? » Un boulet de canon donna dans la boue et crotta un homme près du Roi. Nos maîtres riaient de bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête d'une balle de mousquet. Ce domestique était derrière la compagnie.

« Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le Roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous aurez des relations et des détails; vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome de Dettingue, nos Français, humiliés devant cette fermeté anglaise, leur feu roulant qui ressemblait à l'enfer, que j'avoue qui rend stupides les spectateurs les plus oisifs. Alors on désespéra de la république. Quelques-uns de nos généraux, qui ont plus de courage de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille; on doubla la garde du Roi, on fit emballer; et à cela le Roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendhal; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna. C'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement, la maison du Roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des gardes françaises, des Irlandais, excellents surtout quand ils marchent contre des Anglais et Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard. C'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'ennemi comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci; maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui

1. Soldats du régiment de Grassin.

résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et, pour vous le faire court, on en a tué quatorze mille. Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré à une bataille générale, qu'à celle de Fontenoy. Il y en avait cent, monsieur. Il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur devait être le plus malsain, canon de Douai, gendarmerie, mousquetaires. A cette charge dernière dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote : Mgr le Dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger. On le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude, trop tôt acquise, de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisants, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros : je les trouvai trop indifférents sur cet article; je craignis, pour la suite d'une longue vie, que le goût vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde : les Vive le Roi! les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers, la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes, la joie, la gloire, la tendresse! Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

« Sur la fin du triomphe, le Roi m'honora d'une conversation sur la paix. J'ai dépêché des courriers. Le Roi s'est fort amusé hier à la tranchée, on a beaucoup tiré sur lui. Il y est resté trois heures. Je travaillais dans mon cabinet, qui est ma tranchée; car j'avouerai que je suis reculé de mon courant par toutes ces dissipation. Je tremblais de tous les coups que j'entendais tirer. J'ai été hier voir la tranchée en mon petit particulier. Cela n'est pas fort curieux de jour. Pour aujourd'hui, nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le Roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau. »



Réponse de Voltaire, en date du 20 mai 1745.

« Vous avez écrit, monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, et j'ai eu plus de peine à chanter la victoire que le Roi à la remporter. M. Bayard de Richelieu vous dira le reste. Vous verrez que le nom de d'Argenson n'est pas oublié¹. En vérité vous me rendez ce nom bien cher, les deux frères le rendront bien glorieux. Adieu, monsieur, j'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette; je vous adore. »

Extrait d'une lettre que j'ai écrite à M. ^{***}, touchant ce que j'ai vu de la bataille de Fontenoy².

« 12 mai 1745.

« Je ne suis arrivé, monsieur, que pour voir une bonne partie de la bataille de Fontenoy³. En arrivant de Paris au camp, j'appris que le Roi venait de monter à cheval, je joignis Sa Majesté dans l'endroit où s'est donnée la bataille le surlendemain; Sa

1. Allusion aux vers du *Poème de Fontenoy* :

D'Argenson qu'enflammaient les regards de son père, etc.

2. Folio 61 du mss Affaires étrangères, avec cette indication en marge : *Mémoires de ma vie*.

3. Dans le passage suivant des *Remarques en lisant*, n° 1203, d'Argenson témoigne un vif regret, qui va presque jusqu'au remords, de ne s'être pas trouvé davantage aux dangers dans cette occasion : « A peine ai-je pensé quelques moments en ma vie à ma gloire particulière. Je n'ai cependant jamais manqué de sentir combien elle réclame dans le cœur et dans les sens. J'ignorais ce que je sentais; mais cette voix se faisait entendre à chaque occasion; je sentais un ver rongeur quand j'avais un soupçon de honte, et je ne me consolais pas, quand je n'avais rien de bon à répondre à ce soupçon. Il est donc arrivé que j'en ai eu trop peu de soin, m'occupant trop du gros de mes objets qui sont toujours vertueux. De là est arrivé que je ne me suis pas trouvé aux dangers au combat de Fontenoy, et que je n'arrivai que pour être témoin de la victoire, étant allé au camp, à trois lieues du combat, dès la veille, pour travailler à mes dépêches, que je n'avais pas alors visitées depuis dix jours. Mille autres choses m'ont distrait ainsi à la cour. »

Majesté me fit l'honneur de me dire qu'elle allait me faire voir le camp des ennemis; effectivement nous le vîmes au bout d'un quart d'heure; nous couchâmes sur la paille à Calonne. Le lundi matin, tout languissait; Sa Majesté me dit que je perdais mon temps, qu'il y avait six jours que je ne lisais point mes lettres. Après le conseil de guerre, où le maréchal de Saxe conclut qu'il n'y aurait rien, le Roi m'envoya travailler à son quartier à Chin, qui est à trois bonnes lieues de Calonne et à quatre lieues de Fontenoy. Le mardi matin, on ne savait rien de ce qui se passait où était le Roi, mais on entendait bien du bruit et on voyait de la fumée au plus loin de l'horizon. J'y allai, j'arrivai au pont du Haut-Escaut sur l'inondation, et mon arrivée fut au plus vilain moment de l'affaire : les fuyards, des canailles de valets et de pionniers avaient forcé la garde du pont, et pensèrent me noyer; heureusement je ne mène pas mal mon cheval, et c'est le seul risque que j'ai couru. Je ne savais pas trop où était le roi, qui venait de faire un mouvement; je vis bien du désordre en cherchant Sa Majesté. Je le joignis, et, peu après, on vint nous annoncer les meilleures nouvelles, *et mes premiers regards ont vu fuir les Anglais*. Depuis cela, je n'ai plus vu que des cris de victoire mais bien des funérailles qui m'ont fait grande pitié.... »

IV

Projet de traité entre le roi et le Roi de Sardaigne¹.

Le sérénissime roi de Sardaigne, ayant eu lieu de reconnaître, dans les différentes révolutions survenues pendant le cours de la présente guerre, que l'Italie serait encore longtemps exposée à en éprouver les calamités, s'il ne convenait avec Sa Majesté Très-Chrétienne sur les moyens de mettre fin à cette guerre, à de telles conditions que la paix pût y être, non-seulement rétablie promptement, mais que l'on pût compter aussi de la rendre solide et durable, il a résulté des ouvertures et pourparlers sur une vue

1. Voy. p. 289.

aussi louable, que Sa Majesté Très-Chrétienne ayant muni de ses pouvoirs, pour en traiter et convenir, tant de sa part qu'au nom de Sa Majesté Catholique et ses alliés en Italie, le sieur Lévêque de Champeaux, et S. M. le roi de Sardaigne ayant pareillement muni de ses pouvoirs le sieur ***, lesdits ministres, après s'être dûment communiqué leursdits pleins pouvoirs, qui seront transcrits à la fin du présent traité d'articles préliminaires, sont convenus de ces conditions ainsi qu'il suit :

Art. 1^{er}. Il y aura désormais une étroite *union* et une *amitié* sincère entre Sa Majesté Catholique et ses alliés en Italie, d'une part, et S. M. le roi de Sardaigne, d'autre part, en sorte que les injures et dommages occasionnés par les événements de la guerre seront mis dans un éternel oubli, et qu'à l'avenir Leurs Majestés agiront dans le plus parfait concert pour se procurer mutuellement tous les avantages qu'elles pourront désirer, s'attachant avec un égal soin à empêcher tout ce qui pourrait leur être préjudiciable.

Art. 2. La paix de l'Italie ne pouvant être solidement établie et assurée qu'au moyen d'un partage entre S. M. le roi de Sardaigne et le sérénissime infant D. Philippe, qui soit à l'égale satisfaction de ces deux princes, et d'une union et association entre eux et les autres princes les plus considérables d'Italie, pour empêcher qu'à l'avenir les puissances étrangères ne puissent plus en troubler le repos pour leurs intérêts particuliers, il a été convenu que S. M. le roi de Sardaigne aura pour son partage toute la partie du Milanez qui est à la rive gauche du Pô et celle qui est à la droite jusqu'à la Scrivia, et que le sérénissime infant D. Philippe aura pour son partage, en toute souveraineté et sans aucune dépendance de l'Empire, toute la partie du Milanez depuis la Scrivia en descendant le Pô, jusques et compris les États de Plaisance et de Parme, et de plus, tant le Crémonèse y compris Pizzighettone, le fort de Gera d'Adda étant rasé, que la partie du Mantouan située entre le Pô et l'Oglio, la partie du Mantouan située au delà de l'Oglio devant être offerte à la sérénissime république de Venise, pour l'engager à concourir conformément aux vues de Leurs Majestés pour le maintien et l'affermissement d'une bonne paix en Italie, et l'autre partie du Mantouan, située à la droite du Pô, devant être remise pour le même effet au sérénissime duc de Modène, par forme d'accroissement à ses États, lesquels lui seront

restitués, ledit duc devant en outre avoir de même pour accroissement à ses États l'assurance de la succession éventuelle de la partie des États de la maison de Guastalle situés pareillement à la rive droite du Pô.

Art. 3. En conformité de ce qui est énoncé dans l'article précédent, il sera signé, de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, de Sa Majesté Catholique et de Sa Majesté le roi de Sardaigne, en conséquence des présents articles préliminaires, un traité particulier contenant les conditions de l'union et association qui sera formée entre les princes les plus considérables d'Italie, pour maintenir, conjointement et de concert, le repos et la tranquillité dans cette partie de l'Europe, et pour empêcher qu'aucune armée étrangère puisse jamais y entrer sous quelque prétexte que ce puisse être, une des principales conditions de ce traité particulier devant être un commun accord de ne jamais permettre qu'aucun État d'Italie puisse être possédé, en aucun temps, à l'avenir, par les princes possédant la couronne impériale, ou celle de France ou d'Espagne, ou quelque autre État situé hors de l'Italie, à la réserve du duché de Savoie et autres États qui se trouvent de même possédés hors de l'Italie par le roi de Sardaigne, en conformité du présent traité, et qu'en conséquence les États de Naples, ceux de l'infant D. Philippe, et de même le duché de Toscane, lesquels ne pourront jamais être réunis entre eux, ne pourront jamais être réunis à la couronne de France ou à celle d'Espagne, ni à la couronne impériale; en sorte qu'en exécution de cet article, l'État de Toscane passera incessamment au prince Charles, comme ne pouvant pas être possédé par le grand-duc de Toscane son frère, ni par sa postérité, comme étant appelés au gouvernement ou possession d'autres grands États ou dignités en Allemagne.

Art. 4. Pour obvier à l'avenir à toutes *disputes de limites* entre les possessions de S. M. le roi de Sardaigne et celles du sérénissime infant D. Philippe, le milieu du lit principal de la Scrivia jusqu'à son confluent dans le Pô, et pareillement le milieu du lit principal du Pô borneront de ce côté-là leurs États respectifs; de façon que les petites portions du Plaisantin situées à la gauche du Pô appartiendront à S. M. le roi de Sardaigne avec l'État de Milan.

Art. 5. Leurs Majestés contractantes s'engagent également l'une envers l'autre de ne conclure *aucun traité de paix* avec la cour

de Vienne qu'après que le sérénissime roi de Sardaigne et le sérénissime infant D. Philippe seront assurés de la possession réelle des États qui, conformément à la teneur du présent traité, devront leur appartenir, Leursdites Majestés s'engageant pareillement l'une envers l'autre d'agir dans le plus parfait concert, non-seulement pour conquérir entièrement à forces communes lesdits États et en procurer la possession réelle auxdits sérénissimes princes, mais encore, jusqu'à ce que l'objet du susdit traité d'association soit rempli, pour l'établissement d'une paix stable et solide en Italie, comme aussi de ne point conclure de paix avec ladite cour de Vienne aussi longtemps que la couronne de France aura à soutenir la guerre contre ladite cour et ses alliés.

Art. 6. Sa Majesté Très-Chrétienne prend sur soi, de la façon la plus forte, la garantie perpétuelle, envers le roi catholique et le sérénissime infant D. Philippe, de tout ce que le sérénissime roi de Sardaigne promet et stipule dans le présent traité, et envers S. M. le roi de Sardaigne, de tout ce que Sa Majesté Catholique y stipule, tant pour elle que pour ledit sérénissime infant, comme aussi de tout ce qui doit être exécuté, en vertu du susdit traité d'association, pour l'établissement d'une paix solide et constante en Italie.

Art. 7. Le sérénissime roi de Sardaigne voulant, dans la vue de faciliter la paix et l'association proposée, se prêter à tous les moyens possibles de rétablir l'amitié et le bon voisinage entre ses États et ceux de la république de Gênes, non-seulement renonce à toute prétention sur la ville de Final et son territoire, mais aussi consent à céder à ladite république tout le pays enclavé dans les terres de Gênes, et qui est communément désigné sous le nom de principauté d'Oneglia. S. M. le roi de Sardaigne renonce aussi à Serraval, et cède et transporte aux Génois tous les droits qu'elle peut y avoir; S. M. le roi de Sardaigne consent, en outre, que la république de Gênes acquière, et promet même de concourir avec Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique à lui procurer l'acquisition de tous les fiefs impériaux qui sont situés aux confins de l'État de Gênes, hors du Piémont, entre le Piémont, la province de Tortone et les États de Parme et Plaisance, et aussi ceux qui sont situés dans la vallée de Magra, Sa Majesté Très-Chrétienne se faisant fort de porter les Génois à céder, en retour et échange, au roi de Sardaigne plusieurs fiefs enclavés dans les États de ce

prince, que la république possède, ou sur lesquels elle a des prétentions.

Art. 8. Le sérénissime roi de Sardaigne sera restitué dans tous les pays, villes, places et forts qu'il possédait avant la guerre, en tant que la possession lui en sera conservée par le présent traité, et cette restitution se fera un mois après l'échange des ratifications de ce traité.

Art. 9. Tous les prisonniers de guerre, de part et d'autre, seront mis en liberté sans rançon, immédiatement après la publication de cette paix.

Art. 10. Dans les lieux qui seront évacués de part et d'autre, il ne sera point permis d'arrêter pour dettes ceux qui voudront se retirer à la faveur ou en exécution du présent traité de paix; mais, pour la sûreté des créanciers, il sera nommé des commissaires de part et d'autre qui statueront sur les dettes et sur les otages à donner pour la sûreté des paiements.

Art. 11. Il sera permis aux blessés et autres malades, gens de guerre ou autres, de rester, à leurs dépens, dans lesdits lieux, en toute sûreté, jusqu'à leur guérison, et de se retirer ensuite partout ou bon leur semblera, et il leur sera accordé, à leur réquisition, les passe-ports dont ils pourront avoir besoin pour cet effet.

Art. 12. Il sera publié de part et d'autre, en même temps que la publication et exécution de ce traité de paix, une amnistie générale en faveur de tous les sujets et habitants de quelque condition qu'ils soient, pour tout ce qui pourrait avoir été fait par eux pour le service de l'une ou l'autre partie belligérante, en quelque lieu ou manière que ce pût être, en sorte qu'ils ne puissent, en général ou en particulier, être recherchés ni molestés, en cette occasion, en leurs personnes ni leurs biens, toutes les injures, violences, hostilités et dommages causés pendant la guerre à son occasion, par paroles, actions ou écrits devant être absolument oubliés et abolis en vertu du premier article du présent traité.

Art. 13. Le sérénissime roi de Sardaigne ayant promis authentiquement sa protection aux peuples de Corse, le roi très-chrétien veut bien, en considération du rétablissement de la paix, s'engager à leur procurer et assurer les conditions que la république de Gènes leur accorda à sa recommandation en l'année.... pour rétablir dans leur île le calme et la tranquillité, l'amnistie à publier de part et d'autre, en exécution du présent traité, devant

également avoir lieu en faveur de ces peuples, pourvu que, dans le terme de..., à compter du jour de la publication de cette paix à Gènes, ils rentrent, comme ils doivent, dans la soumission à la-dite sérénissime république pour chasser entièrement de leur île les Anglais ou autres ennemis de Leurs Majestés Très-Chrétienne et Catholique, sans souffrir qu'il soit donné auxdits ennemis, dans les ports de cette île, aucun secours ni entrepôt.

Art. 14. Le sérénissime roi de Sardaigne étant disposé à se prêter à ce qui peut être de la satisfaction de Sa Majesté Très-Chrétienne, par rapport à la vallée de Cerisi, séparée de la Savoie par le Rhône, en fait la cession pure et simple à Sadite Majesté Très-Chrétienne. Je déclare de plus qu'il est disposé à faire, par rapport à la dernière démarcation des limites sur les frontières de Provence et de Dauphiné, ce qui sera de justice et d'équité.

Art. 15. Lorsque le sérénissime roi de Sardaigne sera en possession paisible du Milanez, il sera fait un traité de commerce entre les sujets de part et d'autre, et il promet, en attendant, de faire jouir dans ses États les commerçants français des avantages de la nation la plus favorisée.

Art. 16. Le sérénissime roi de Sardaigne ayant toujours été disposé à terminer définitivement ses différends avec la ville de Genève, au sujet des terres que cette ville possède sur les frontières de Savoie par quelque arrangement à la satisfaction mutuelle des deux parties, consentira volontiers à ce que cet arrangement se fasse à l'amiable par l'entremise, et même, s'il est nécessaire, par une décision arbitraire de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Art. 17. Le présent traité, auquel devront accéder Sa Majesté Catholique et ses alliés en Italie, sera ratifié par Sa Majesté Très-Chrétienne et par S. M. le roi de Sardaigne, dans le terme d'un mois ou plus tôt, si faire se peut, et les ratifications en seront échangées à Paris.

En foi de quoi, les ministres susdits ont signé le présent traité d'articles préliminaires, et y ont apposé les cachets de leurs armes.

Fait à

Projet d'armistice entre la France et la Sardaigne.

Sa Majesté Très-Chrétienne et S. M. le roi de Sardaigne, voulant sincèrement se porter à tout ce qui peut accélérer le rétablissement de la plus parfaite intelligence entre elles, dans l'espérance qu'il sera signé incessamment *des articles préliminaires* entre leursdites Majestés pour le rétablissement de la paix en Italie, sont convenues mutuellement des conditions suivantes, pour cessation d'hostilités entre Sa Majesté Catholique et ses alliés, d'une part, et Sadite Majesté le roi de Sardaigne, d'autre part.

Art. 1^{er}. Il y aura une suspension d'armes entre les troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne et celles de S. M. le roi de Sardaigne, laquelle devra durer pendant deux mois, à compter du jour qu'elle aura été publiée par les généraux de part et d'autre.

Art. 2. Les généraux français feront en sorte que les troupes espagnoles n'agissent point en deçà du Tessin, ni contre les troupes de S. M. le roi de Sardaigne, ni contre les troupes autrichiennes.

Art. 3. Moyennant quoi, celles de S. M. le roi de Sardaigne n'attenteront rien de leur côté contre les troupes espagnoles, et, quant aux troupes françaises et piémontaises, elles pourront retenir les postes qu'elles occupent, en observant entre elles la suspension d'armes.

Art. 4. Et, comme un corps de troupes autrichiennes se trouve présentement entre le Tessin et la Scrivia, en conséquence de la suspension d'armes, on conviendra du temps et de la manière qu'elles pourront se retirer librement et en sûreté.

Art. 5. Le roi de Sardaigne fera suspendre tout acte d'hostilité contre les Génois, qui devront en user de même à l'égard de S. M. le roi de Sardaigne.

Art. 6. Les troupes françaises pourront se faire fournir, par les endroits qu'elles occupent, les vivres qui serviront à leur besoin journalier, mais elles n'en pourront point faire des amas, sans en payer la valeur.

Art. 7. Les contributions imposées demeureront en suspens et ne pourront pas être perçues, quand même le temps du paiement serait déjà écoulé, et on ne pourra point en imposer de nouvelles

dans les pays qui doivent être restitués, ou remis à S. M. le roi de Sardaigne.

Art. 8. Dans la suspension des hostilités, il sera compris la levée du blocus de la citadelle d'Alexandrie, avec laquelle S. M. le roi de Sardaigne aura une libre communication avec ses États.

Art. 9. Les présents articles seront ratifiés de part et d'autre, et les ratifications en seront échangées dans le terme d'un mois, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les ministres dûment autorisés par les pouvoirs de Sa Majesté Très-Chrétienne et de S. M. le roi de Sardaigne qu'ils se sont réciproquement communiqués, ont signé les présents articles, et y ont apposé les cachets de leurs armes.

Fait à

Article séparé. — Comme le traité d'armistice, signé ce-jour-d'hui entre Sa Majesté Très-Chrétienne et S. M. le roi de Sardaigne, n'a été fait que dans la vue de l'acceptation des conditions de la paix proposées en même temps de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne à S. M. le roi de Sardaigne, il a été convenu qu'il ne doit avoir son effet, qu'après que sadite Majesté le roi de Sardaigne aura fait signer de sa part le traité contenant lesdites conditions, et sur les premiers avis qui viendront que les mêmes conditions auront été *approuvées et acceptées* de même par la cour de Madrid.

Le présent article aura la même force que s'il était inséré dans le traité d'armistice signé ce-jour-d'hui, et il sera ratifié en même temps de part et d'autre.

En foi de quoi, nous avons signé le présent article séparé, et y avons apposé les cachets de nos armes.

Fait à

Sa Majesté Très-Chrétienne promet et se fait fort d'engager au plus tôt Sa Majesté Catholique et ses alliés en Italie, savoir le sérénissime roi des Deux-Siciles, son fils, la sérénissime république de Gènes et le sérénissime duc de Modène, de *consentir et d'accéder sans délai* aux conditions et articles du présent traité, sans aucune restriction ni réserve, Sa Majesté Très-Chrétienne se faisant de même fort d'obtenir pareillement la ratification

du sérénissime infant D. Philippe, gendre de Saite Majesté Très-Chrétienne.

En foi de quoi, j'ai signé de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne, en vertu de mon plein pouvoir, la présente déclaration secrète pour être envoyée à S. M. le roi de Sardaigne, avec les traités signés ce-jourd'hui.

Fait à

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
1742, 21 janvier. — Nouvelles d'Allemagne. — Broglie préféré à Bellisle par le cardinal. — Santé de celui-ci.....	1
— 31 janvier. — Élection de l'empereur Charles VII. — Alliances princières. — Affaires d'Italie et d'Allemagne. — Bachelier et le cardinal.....	2
— Janvier. — Portrait par d'A. de son secrétaire, M. Gigon....	3
— 7 mars. — Conjectures sur les projets du roi après la mort du cardinal.....	4
— 10 mars. — Arrivée de M. de Bellisle à Versailles.....	7
— 15 mars. — Intrigues à l'occasion de ce retour. — Il est nommé duc. — Démarches de d'A. auprès de lui pour les affaires de la famille d'Orléans.....	ibid.
— Avril. — Lettre de d'A. à M. Chauvelin et réponse de celui-ci.	9
— 30 juin. — Traité entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie. — Conséquences de cet événement. — Politique extérieure qui convient à la France.....	13
— 11 juillet. — Tentative de la duchesse d'Orléans auprès de son fils pour faire ôter à d'A. la place de chancelier.....	17
— 31 juillet. — Triste état de nos affaires. — Espoir de Bachelier. — Intrigue pour pousser aux affaires le cardinal de Tencin et le comte d'Argenson.....	18
— 27 août. — Ils sont nommés ministres d'Etat. — Réflexions de d'A. à ce propos.....	21
— 2 septembre. — Même sujet.....	23
— Septembre. — Détails intimes donnés par d'A. sur sa fortune et ses affaires domestiques. — Difficultés contre lesquelles il a eu à lutter.....	26

	Page.
1742, 5 octobre. — Questions de préséance entre les ministres.	31
— 10 octobre. — Les princes et la campagne de Flandres. — Projets de mariage pour le duc de Chartres.	33
— 13-23 octobre. — Mépris du cardinal pour l'empereur. — Les nouveaux ministres à la cour. — M. Chauvelin redouté comme janséniste. — Affaires de Hanovre et de Bohême.	35
— 5 novembre. — Renvoi de Mme de Mailly. — Dureté du roi envers elle. — Faveur de Mme de la Tournelle. — Elle fait ses conditions. — M. de Broglie remplace M. de Maillebois en Allemagne.	36
— 17 novembre. — Mme de Mailly et les généraux.	42
— 22 novembre. Rôle du duc de Richelieu dans le changement de favorite.	<i>ibid.</i>
— 27 novembre. — Disgrâce du maréchal de Maillebois. — Accusations contre lui. — Mme de la Tournelle et la reine.	43
— 7 décembre. — Le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre. — Fin prochaine du cardinal.	46
1743, 6 janvier. — Bruits sur la vente par le roi d'une place de fermier général.	47
— 17-30 janvier. — Agonie et mort du cardinal de Fleury. — Nomination de l'évêque de Mirepoix à la feuille des bénéfices.	49
— 22 février. — Retour de l'opinion en faveur du roi. — Affaires étrangères.	50
— 15 mars. — Faveur de M. Orry. — Espérances de paix.	52
— 19 mars. — Caractère du roi. — Chefs influents : Noailles, Orry, Amelot, Boyer, etc.	<i>ibid.</i>
— 23 mars. — Plaintes de d'A. contre son frère qui veut lui faire perdre la confiance du duc d'Orléans. — Prévisions de sa retraite. — Plan de conduite.	54
— 2 avril. — Menace du roi de Prusse. — La France réduite à une faible défense.	56
— 4 avril. — Dureté du roi. — Ses relations avec M. Chauvelin. — Envoi de celui-ci à Riom.	57
— 7 avril. — Bruit du commandement en Flandre du maréchal de Maillebois.	61
— 9 avril. — Rapports du maréchal de Noailles avec les ministres. — Détails sur l'intérieur du conseil. — Idées du roi sur la Savoie. — Lettre de Louis XIV remise au roi par le maréchal de Noailles. — Le valet de chambre Bachelier.	<i>ibid.</i>
— 19 mai. — Dégoût du roi pour les affaires. — Bruit de changement de ministère.	64

	Pages.
1743, <i>Mai</i> . — Mort de l'abbé de Saint-Pierre.....	65
— 21 <i>mai</i> . — Le cardinal de Tencin et le comte d'Argenson. — Bruits ministériels.....	66
— 26 <i>mai</i> . — Même sujet.....	70
— 4 <i>juin</i> . — Nomination de quatre maréchaux de camp.....	71
— 7 <i>juin</i> . — Entêtement du roi.....	<i>ibid.</i>
— 17 <i>juin</i> . — Guerre d'Allemagne. — Bruits de paix. — Progrès du cardinal de Tencin.....	72
— 27 <i>juin</i> . — Opinions contradictoires sur le roi. — Blâme contre les ministres.....	73
— <i>Juillet</i> . — Bonnes intentions du comte d'Argenson à l'égard de son neveu de Paulmy. — Témoignage du duc de Chartres en faveur de son chancelier.....	74
— 7 <i>juillet</i> . — Dangers de la courtoisane. — Les gardes fran- çaises à Dettingen.....	76
— 9 <i>juillet</i> . — Affaire de Dettingen. — Le duc de Gramont et le duc d'Harcourt. — Intérieur de la reine. — Son faible pour les propos galants. — Acte de contrition du duc d'Orléans. — <i>Les malheurs du roi</i> , etc.....	77
— 16 <i>juillet</i> . — Conversation avec M. de Stainville sur les projets de l'Autriche.....	81
— 21 <i>juillet</i> . — Embarras ministériels. — Le maréchal de Coigny désigné comme successeur à M. de Broglie.....	82
— 30 <i>juillet</i> . — Mauvais état de nos affaires en Allemagne. — Fautes de nos généraux. — Prévisions sinistres	83
— 13 <i>août</i> . — Résumé des fautes du ministère depuis la disgrâce de M. Chauvelin.....	84
— 24 <i>août</i> . — Bruit d'un traité de la Sardaigne avec la France et l'Espagne.....	85
— 16 <i>septembre</i> . — Même sujet. — Intérêts des puissances alliées en Allemagne.....	86
— <i>Octobre</i> . — Réflexions de d'A. sur lui-même.....	87
— <i>Novembre</i> . — Même sujet.....	88
1744, 17 <i>janvier</i> . — Don du duché de Châteauroux à la marquise de la Tournelle.....	<i>ibid.</i>
— 2 <i>avril</i> . — Nouveaux bruits de changements ministériels — Influence de MM. de Bellisle et de Maurepas sur la mauvaise politique des derniers temps.....	89
— 7 <i>avril</i> . — Inconstance du roi. — Symptômes de satiété à l'en- droit de Mme de Châteauroux. — Mmes de Flavacourt, Laura- guais, de la Guiche.....	90

	Page
1744, 9 avril. — La France n'a plus d'alliés. — Entêtement du roi. — Fautes de MM. Amelot et de Maurepas. — Le duc de Richelieu travaille contre le dernier.....	92
— 15 avril. — Appuis espérés en Allemagne.....	95
— 23 avril. — Soupçons de corruption de la part de l'Espagne..	96
— 23 avril. — Renvoi de M. Amelot. — Nouveaux arrangements en conséquence.....	<i>ibid.</i>
— 2 mai. — Départ de la Maison du roi pour l'armée. — Curés jansénistes. — Le duc d'Orléans se laisse enlever celui de Saint-Étienne du Mont. — Le comte de Charolais défend celui d'Écouen.....	97
— 3 mai. — Départs pour l'armée du roi, de sa Maison, des deux duchesses, etc. — Le ministère des affaires étrangères vacant..	98
— 5 mai. — Voyage du roi.....	99
— 6 mai. — Lettre du roi à Mme de Ventadour.....	100
— 10 mai. — Conjectures sur le ministère des affaires étrangères. — Bonne conduite du roi à l'armée.....	<i>ibid.</i>
— 14 mai. — Lettres du roi au Dauphin. — Faveur du duc de Richelieu.....	101
— 17 mai. — Réponse projetée à l'ambassade des Hollandais....	102
— 23 mai. — D'A. nommé conseiller au conseil royal.....	<i>ibid.</i>
— 30 juin. — Le roi à la tête de ses armées. — Scandale causé par la présence de Mme de Châteauroux.....	103
— 31 juillet. — Conversation de d'A. avec le duc de Richelieu..	104
— 3 août. — Le roi en bonne fortune à Laon. — Maladie de Mme de Châteauroux. — M. le duc de Chartres.....	106
— 3 août. — Ce que ferait d'A. s'il était premier ministre. — Con- venance de remettre le maréchal de Bellisle à la tête des affaires.	109
— 7 novembre. — Nomination de M. de Villeneuve au ministère des affaires étrangères.....	110
— 10 novembre. — Disgrâce du duc et de la duchesse de Châtillon. — Cause de cette disgrâce.....	111
— 12 novembre. — M. de Balleroy exilé pour le même motif. — Ce que le roi appelle la <i>cabale de Metz</i>	112
— 14 novembre. — Arrivée du roi à Paris. — Fêtes. — Attitude de la ville et de la cour.....	<i>ibid.</i>
— 15 novembre. M. de Villeneuve refuse le ministère. — Dîner du roi à l'hôtel de ville.....	113
— 17 novembre. — Le roi reprend Mme de Châteauroux.....	115
— 18 novembre. — Conversation de d'A. avec son frère sur le ministère des affaires étrangères. — Il est nommé ministre....	<i>ibid.</i>

MÉMOIRES DU MINISTÈRE.

	Pages.
Avertissement.	121
Table générale des quatre volumes (projetés).....	127
Épître dédicatoire du sieur de C*** à M. le marquis d'Argenson..	129
Tome I^{er}. Art. I ^{er} . — Maximes du ministère des affaires étran- gères.	132
— Art. II. — Caractère des principaux personnages... ..	155
— — La Cour.....	<i>ibid.</i>
— — Le Roi.....	162
— — La Reine.....	168
— — M. le Dauphin.....	170
— — Feu Mme la première Dauphine, infante d'Espagne.....	173
— — Mme la princesse de Conti et M. son fils.....	175
— — Feu Mme la duchesse de Châteauroux..	176
— — La marquise de Pompadour.....	178
— — Le cardinal de Tencin, ministre d'État..	180
— — Le maréchal de Noailles, ministre d'État.	182
— — M. Maurepas, ministre et secrétaire d'État de la marine.....	185
— — M. le comte d'Argenson, ministre et se- crétaire d'État de la guerre.....	189
— — M. Orry, ministre d'État et contrôleur général des finances.....	196
— — M. de Machault, contrôleur général des finances.....	200
— — Le maréchal de Bellisle.....	204
— — Le maréchal comte de Saxe.....	207
— — Le maréchal de Maillebois.....	209
— — Le duc de Richelieu.....	211
— — L'ancien évêque de Mirepoix, chargé de la feuille des bénéfices et des affaires ecclésiastiques du royaume.....	213
— Art. III. — Tableau des affaires générales en no- vembre 1744.....	216
Tome II. Art. I ^{er} . — Négociation de M. de Champeaux à Turin.....	266
— Art. II. — Affaires d'Espagne jusques à la mort de Philippe V et de la première Dauphine.	307

	Pages.
Tome III. Art. III. — Suite des affaires d'Angleterre et d'Écosse.	316
— Art. IV. — Négociations pour la paix générale avec MM. Wassenaër et Gillis. — Confé- rences de Bréda.....	331
— Art. V. — Conduite que la France a tenue avec le roi de Prusse depuis sa paix particulière signée à Hanovre et à Dresde.....	365
— Art. VI. — Suite des affaires de Bavière, depuis le traité de Fuesen jusques en février 1747. — Moyens proposés pour rétablir les affaires de cet électorat.....	383
— Art. VII. — Suite des affaires avec l'électeur palatin. — Affaires de Seltz.....	390
— Art. VIII. — Suite des affaires avec Cologne, Liège et Wurtemberg.....	398
— Art. IX. — Neutralité de l'empire.....	407
— Art. X. — Suite des affaires avec la Suède. — Diète générale. — Négociation pour un traité des subsides.....	423
— Art. XI. — Suite des affaires avec le Danemark. — Observation de notre traité sous le nouveau roi.....	431
— Art. XII. — Suite des affaires avec la Russie.....	437
— Art. XIII. — Suite des affaires de Gènes.....	441

APPENDICE.

I. Mémoire pour prouver qu'il faut sacrifier l'alliance d'Espagne.	447
II. Liberté du commerce.....	453
III. Bataille de Fontenoy.....	459
IV. Négociation de Turin.....	464

www.libtool.com.cn

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn



3 2044 010 756 807

www.libtool.com.cn

STALL-STUDY
CHANCE

DUE APR 16 1989

CANCELLED
JUN 1 1989

3755

STALL-STUDY
CHANCE

WILSON
BOOKS
NOV 5 1989

www.libtool.com.cn

